



HAL
open science

**Charles Du Cange, historien de la Grèce franque. Actes
de la rencontre organisée à Mont Saint-Aignan, 28
octobre 2022**

Gilles Grivaud, Bianco Elisa, Cheny Anne-Marie, Grivaud Gilles, Joassart
Bernard, Lemé-Hébuterne Kristiane, Isabelle Ortega, Trélat Philippe, Villain
Véronique, Voisin Ludivine, et al.

► **To cite this version:**

Gilles Grivaud, Bianco Elisa, Cheny Anne-Marie, Grivaud Gilles, Joassart Bernard, et al.. Charles Du Cange, historien de la Grèce franque. Actes de la rencontre organisée à Mont Saint-Aignan, 28 octobre 2022. 2023. hal-04219908

HAL Id: hal-04219908

<https://normandie-univ.hal.science/hal-04219908v1>

Submitted on 11 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License



Écrire l'histoire de la Grèce franque

Actes des rencontres scientifiques

1

Charles Du Cange, historien de la Grèce franque

AVANT-PROPOS

Écrire l'histoire de la Grèce franque est un programme de recherches porté conjointement par l'École française d'Athènes et le GRHis (UR 3831), laboratoire rattaché à l'Université de Rouen-Normandie, dans le cadre du quinquennal 2022-2027. Il entend initier une réflexion sur les conditions d'élaboration de l'histoire de la Grèce franque/latine au fil des siècles. Exercice à la fois historiographique et épistémologique, il vise à comprendre les concepts utilisés, les méthodes scientifiques déployées, les systèmes idéologiques dans lesquels s'inscrit un champ disciplinaire apparu au XVII^e siècle, et qui se développe au cours des XIX^e et XX^e siècles.

La première série de rencontres aborde le cas des historiens français, qui peuvent être admis comme les fondateurs des études sur la Romanie gréco-latine, même s'ils ne détiennent pas l'exclusivité des recherches dans ce domaine. Certes, une analyse comparée des travaux produits par les érudits des nations occidentales – Grèce comprise – aux époques moderne et contemporaine apporterait de précieux compléments à la réflexion, mais la cohérence d'une enquête limitée aux historiens français permet d'approfondir les conditions d'apparition et de lente construction des études sur la Grèce franque/latine.

Dans ce cadre, la sélection porte sur quelques figures éminentes de la science historique, infatigables chercheurs de textes ou de monuments : Charles Du Cange (1610-1688), Jean-Alexandre Buchon (1791-1846), Louis de Mas Latrie (1815-1897), Camille Enlart (1862-1927), Albert Gabriel (1883-1972). Ces historiens et historiens de l'art marquent des étapes dans l'élaboration de corpus documentaires signifiants, délivrent de nombreuses remarques et observations, développent des théories interprétatives appelées à structurer le domaine disciplinaire que constitue la Grèce franque/latine. Leurs lectures des sources – écrites ou matérielles –, les catégories qu'ils ont élaborées, les règles qu'ils ont établies demeurent au cœur des interrogations liées au processus de formation d'un champ d'études spécialisé. Appréhender leurs héritages justifie cette série de rencontres.

La rencontre autour de Charles Du Cange a été facilitée par l'implication des deux institutions qui l'ont patronnée. Du côté du GRHis, nos remerciements s'adressent à Anna Bellavitis et à Stéphane Haffemayer, les deux directeurs successifs du laboratoire, ainsi qu'à François Delisle, ingénieur d'études. À l'École française d'Athènes, notre reconnaissance s'adresse à Véronique Chankowski, directrice de l'institution, Gilles de Rapper, directeur des études modernes et contemporaines, Arnaud Contentin, responsable des services administratifs, Laure Franceschi, responsable de la bibliothèque, Louis Mulot, en charge des services informatiques, et Chavdar Tzochev concepteur du site *Frankika.efi.gr*.

Sans leur soutien et sans leur aide, Charles Du Cange n'aurait pas mobilisé l'attention des chercheurs pour quelque temps.

Actes de la rencontre consacrée à

Charles Du Cange, historien de la Grèce franque

Mont Saint-Aignan, 28 octobre 2022

à l'initiative du GRHis (UR 3831)
et de l'École française d'Athènes

Gilles Grivaud éditeur

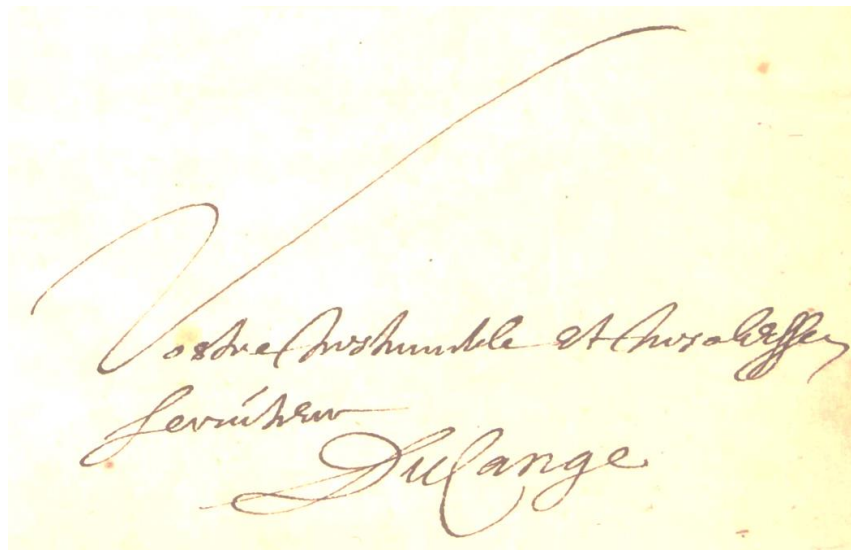


TABLE DES MATIERES

1	<i>Chronologie de Charles Du Cange</i>	5
2	Gilles Grivaud (Université de Rouen-Normandie/GRHis) <i>Charles Du Cange, héraut de l'histoire « franco-byzantine »</i>	7
3	Elisa Bianco (Università dell'Insubria) <i>Du Cange e l'Oriente bizantino: erudizione e politica all'ombra del Re Sole</i>	43
4	Anne-Marie Cheny (Université de Rouen-Normandie/GRHis) <i>Réflexions sur le contexte d'écriture de l'Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois à la lumière des choix lexicaux de Charles du Cange</i>	61
5	Ludivine Voisin (École française d'Athènes/GRHis) <i>Genèse des études sur la Grèce franque : des « épîtres cachées et enfermées dans le Vatican » aux sources de l'Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois de Charles Du Cange (BnF, ms fr. 9473, deuxième partie)</i>	85
6	Isabelle Ortega (Université de Nîmes) <i>Charles Du Cange généalogiste de la Grèce franque au XVII^e siècle</i>	110
7	Philippe Trélat (GRHis/Centre d'Études Chypriotes) <i>Sous un « Soleil de blasons ». L'héraldique au service de l'écriture de l'histoire de la Grèce franque dans les travaux de Du Cange</i>	126
8	Bernard Joassart (Société des Bollandistes, Bruxelles) <i>La collaboration scientifique entre Charles Du Cange et les Bollandistes</i>	155
9	Raia Zăimova (Institut d'études balkaniques, Académie bulgare des sciences, Sofia) <i>Du Cange, les croisés et les royaumes balkaniques</i>	168
10	Kristiane Lemé-Hébuterne, Véronique Villain (Société des antiquaires de Picardie) <i>Une statue en hommage à Charles du Fresne du Cange – Amiens, 1849</i>	190
11	Liste des auteurs	210

1

CHRONOLOGIE DE CHARLES DU CANGE

18 déc.	1610	Baptême de Charles Du Fresne à l'église Saint-Firmin d'Amiens
c. 1620 – c. 1627		Élève au collège des jésuites d'Amiens
c. 1628 – c. 1630		Étudie le droit à la Faculté d'Orléans
11 août	1631	Prête le serment d'avocat devant le Parlement de Paris
	1633	Travaille à une <i>Généalogie des rois et maison de France</i> et à un traité d'héraldique
janvier	1638	Devient seigneur Du Cange à la mort de son père
27 mai	1638	Épouse Catherine Du Bos ; le couple donne naissance à dix enfants
10 juin	1645	Reçoit la charge de trésorier de France et général des finances en Picardie, assortie du titre de conseiller du roi
	1657	<i>Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs français</i>
	1658	Travaille à une histoire d'Amiens
	1665	<i>Traité historique du chef de S. Jean Baptiste</i>
	1668	<i>Jean Sire de Joinville, Histoire de S. Louis IX^e du nom</i>
	1668	Installation à Paris
	1670	<i>Joannis Cinnami imperatorii grammatici Historiarum libri sex</i>
	1676	Rédige un projet de collection des historiens de France, dans le cadre d'une commission établie par Colbert ; son projet est écarté
	1678	<i>Glossarium ad scriptores mediae et infimae latinitatis</i>
	1680	<i>Historia Byzantina duplici commentario illustrata</i>
	1683	Prend position en faveur des Bollandistes dans la querelle sur les origines de l'ordre carmélitain
	1686 – 1687	<i>Joannis Zonarae Annales ab exordio mundi ad mortem Alexii Comneni</i>
	1688	<i>Glossarium ad scriptores mediae et infimae graecitatis</i>
23 octobre	1688	Décès de Charles Du Cange
	1688	<i>Chronicon Paschale</i> , édition posthume



Portrait en buste de Charles Du Cange, estampe, Pierre Giffard,

© Archives départementales de la Somme

Charles Du Cange, héraut de l'histoire « franco-byzantine »

Gilles Grivaud (Université de Rouen-Normandie/GRHis)

Résumé

Si les conditions de la formation intellectuelle de Charles Du Cange restent lacunaires, le savant accomplit l'essentiel de ses recherches depuis Amiens ; il fréquente néanmoins les bibliothèques parisiennes et développe une correspondance soutenue pour obtenir des ouvrages ou des copies de textes, selon un usage bien établi dans la République des Lettres. S'intéressant d'abord à des travaux d'héraldique, de généalogie et d'histoire de la Picardie, Du Cange publie son premier ouvrage en 1657, à l'âge de 46 ans, sur un sujet original : l'histoire de l'Empire latin de Constantinople. Le livre comprend une réédition et une traduction de la chronique de Geoffroi de Villehardouin, complétées d'abondants commentaires et d'un long essai sur l'histoire politique de l'Empire latin jusqu'en 1453. Du Cange y développe une narration centrée sur le déroulement des règnes, et introduit le traitement équilibré des sources grecques et latines afin d'éclairer les événements ; cette invention de l'histoire « franco-byzantine » reconduit cependant la plupart des préjugés ayant cours sur les Grecs. La démonstration de Du Cange – véritable profession de foi adressée à Louis XIV pour asseoir les droits de la couronne de France en Orient – rencontre un succès d'estime dans les milieux savants, à défaut de lui assurer un patronage royal. Son installation à Paris, à partir de 1668, ne transforme pas un mode de vie austère, centré sur une conception classique de l'érudition qui lui permet de mener à terme ses travaux de lexicographie.

Abstract

Although the conditions of Charles Du Cange's intellectual training remain unclear, the scholar did most of his research in Amiens; he nevertheless frequented Parisian libraries and developed a sustained correspondence in order to obtain works or copies of texts, in accordance with a well-established practice in the Republic of Letters. Initially interested in heraldry, genealogy and the history of Picardy, Du Cange published his first work in 1657, at the age of 46, on an original subject: the history of the Latin Empire of Constantinople. The book comprises a reprint and a translation of Geoffroi de Villehardouin's chronicle, with extensive commentary and a long essay on the political history of the Latin Empire up to 1453. In it, Du Cange develops a narrative centred on the course of the reigns, and introduces a balanced treatment of Greek and Latin sources in order to shed light on events; this invention of "Franco-Byzantine" history, however, perpetuates most of the prevailing prejudices about the Greeks. Du Cange's demonstration – a true profession of faith addressed to Louis XIV to establish the rights of the French crown in the East – met with esteem in scholarly circles, although it failed to win him royal patronage. His move to Paris in 1668 did not change his austere lifestyle, centred on a classical conception of scholarship, which enabled him to complete his lexicographical work.

Charles Du Fresne, seigneur Du Cange, est une immense figure de l'érudition juridico-historique du XVII^e siècle. Unanimement célébré pour ses travaux de philologie et de lexicographie – éternels ouvrages de référence –, il laisse une œuvre polymorphe, puisque sa curiosité le conduit à traiter l'histoire de la Picardie, l'histoire et la géographie de la France, l'histoire de l'Empire byzantin, une autre facette importante de ses productions concernant l'élaboration de généalogies et d'armoriaux. Par l'ampleur et la variété de ses travaux, Du Cange prend place aux côtés des éminents savants de son époque, dans l'ample mouvement qui caractérise la République des Lettres de l'Europe classique ; n'a-t-il pas été présenté comme « l'expression achevée de l'antiquaire du XVII^e siècle »¹ ?

L'hétérogénéité des sujets abordés par Du Cange (1610-1688) explique sans doute l'absence de monographie consacrée à un savant qui marque son siècle, au même titre que ses contemporains Philippe Labbe (1607-1667), Daniel Papebroch (1628-1714), Étienne Baluze (1630-1718), Joseph Mabillon (1632-1707). À la différence de ses éminents collègues, Charles Du Cange n'a pas fait l'objet d'essai recontextualisant son parcours intellectuel et politique, en dépit de la vénération que lui portent les lexicographes et les latinistes du Moyen Âge tardif².

ESQUISSE D'UNE SILHOUETTE FUYANTE

Brillant esprit, admiré à son époque pour son ample érudition et en particulier pour sa connaissance des textes antiques et médiévaux, Charles Du Cange attend toujours son biographe, notamment pour saisir les conditions de sa formation intellectuelle et pour distinguer les différentes phases de ses productions, imprimées ou restées à l'état manuscrit³ ; trop souvent, les vingt dernières années de sa vie, lorsqu'il est installé à Paris, servent d'écran à une période de maturation commencée en milieu amiénois, et provoquent un évident déséquilibre dans la compréhension du cheminement intellectuel du savant⁴. C'est pourtant dans cet environnement provincial qu'il élabore un domaine historique forgé de toutes pièces, celui de l'histoire « franco-byzantine », qui est associée à l'expansion occidentale en Orient byzantin observée à partir du XI^e siècle ; la capture de Constantinople par les armées de la Quatrième croisade, le 13 avril 1204, symbolise le renversement d'une conjoncture géostratégique qui promet des dynasties franques dans les pays grecs pour trois siècles. Par son exploration, Du Cange devient le premier historien à circonscrire une période qu'il ne réduit pas à l'événement qui déclenche la transformation politique.

¹ KRIEDEL 1988, vol. 1, p. 69.

² Dont témoignent le périodique de l'Union académique internationale, créé en 1924, baptisé *Bulletin Du Cange / Archivum Latinitatis Medii Aevi*, l'exposition organisée par la Bibliothèque nationale dans le cadre de la célébration du tricentenaire du *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, et le colloque qui l'a accompagnée : CNRS 1981.

³ Constat déjà effectué par GIRARD 1988, p. 79 ; ÉVRARD 1988, p. 89 ; SHAWCROSS 2021d rapporte un état daté de 1756 qui révèle la masse de dossiers manuscrits élaborés par Du Cange.

⁴ BIANCO 2015 et SHAWCROSS 2021a.

Pour saisir la genèse de l'intention initiale, la principale difficulté découle de deux écueils : d'une part, on observe le manque de sources sur les activités intellectuelles de Charles Du Cange durant sa période amiénoise, quand il aborde l'histoire de la Quatrième croisade et de l'Empire latin de Constantinople, onze ans avant son installation à Paris en 1668 ; d'autre part, la biographie du savant reste tributaire des notices produites en milieu parisien après sa mort, qui coïncide avec l'édition du *Glossaire grec*, à Lyon, en 1688. De ce fait, Du Cange passe à la postérité comme un philologue d'exception, fondant son œuvre sur une exploration encyclopédique des auteurs latins et grecs accessibles à son époque ⁵.

Le tardif filtre parisien présente un savant, qui, outre ses talents intellectuels, rassemble toutes les qualités de l'homme exemplaire ; Baluze a fixé ses traits physiques – robuste et plein de santé, de petite taille mais harmonieux de proportions, l'œil vif et charmeur – et son caractère, où les vertus de l'époux et du père le disputent à ses qualités d'infatigable travailleur « semper studens, semper aliquid scribens », prêt à transmettre ses connaissances « facile communicans fructus studiorum suorum » ⁶. Le portrait du savant se pare de superlatifs louangeurs, où les valeurs morales se mêlent aux capacités intellectuelles et à sa connaissance approfondie des humanités. Au fil des siècles, la personnalité de Charles Du Cange gagne en prestige, en excellence, une première fois au milieu du XVIII^e siècle, lorsque un descendant de l'érudit tente de monnayer les collections manuscrites reçues en héritage ⁷ ; une seconde fois, quand le gouvernement français exalte Du Cange en le transformant en pionnier de la science nationale en matière d'histoire méditerranéenne, avec un cortège de manifestations publiques qui culminent à l'occasion de l'inauguration du monument dédié au savant, à Amiens, en 1849 ⁸. À chaque étape, la stature de Du Cange s'étoffe davantage.

Les premières notices nécrologiques sur Charles Du Cange brossent le parcours du savant sans l'emphase des flatteries postérieures ⁹. On y insiste sur ses origines nobles, qui remontent à plusieurs générations, sur le rôle déterminant de son père, Louis Du Fresne – écuyer, sieur de Frédéval, conseiller, prévôt royal de Beauquesne –, époux d'Hélène de Rely, noble d'origine normande, qui décède en 1613. Six garçons naissent du mariage ; deux embrassent des carrières juridiques, deux autres intègrent l'ordre des jésuites et Charles, né à Amiens, baptisé le 18 décembre 1610, suit l'exemple de ses frères en recevant sa formation au collège jésuite de la ville, avant de poursuivre des études de droit à l'université d'Orléans. Après avoir prêté le serment d'avocat au Parlement de Paris, le 11 août 1631, le jeune juriste revient en Picardie, sans doute pour participer à l'administration des domaines familiaux ¹⁰.

⁵ Cf. les notices biographiques anciennes : MORERI 1718, vol. 3, p. 158-159, et récentes : *Dictionnaire de biographie française* XI, 1967, col. 1135 ; BLOCH 1981 ; KRIEGEL 1988, vol. 1, p. 69-70 ; AVEZOU 2004.

⁶ BALUZE 1688 ; paraphrasé par FEUGERE 1852, p. 54-55, FAVRE 1887, SAMARAN 1920 et 1981 ; la notice nécrologique de Baluze est traduite en anglais par SHAWCROSS 2021a, p. 143.

⁷ FEUGERE 1852, p. 64-66, 93 ; à ce sujet, voir surtout l'analyse de SHAWCROSS 2021b.

⁸ FEUGERE 1852 ; LEME-HEBUTERNE et VILLAIN 2023.

⁹ *Journal des scavans* 15 novembre 1688, p. 377-382, républié par LELONG-FEVRET DE FONTETTE 1771, p. xj-xiii ; *Gazette* 30 octobre 1688, p. 570 ; *Le Mercure Galant* 1^{er} novembre 1688, p. 235-238. Des informations complémentaires sont tirées de : DUBOIS 1865-1877 ; BLOCH 1981.

¹⁰ La biographie de Du Cange est développée par PERRAULT 1696, p. 65-66 ; FEUGERE 1852, p. 5-7 ; ÉVRARD 1988, p. 122-128. SHAWCROSS 2021a propose une lecture distincte, assurant que Du Cange se destinait, très tôt, à devenir le principal historien du royaume en travaillant sur la France et l'Orient latin ; les circonstances pousseraient cependant le savant à se transformer en byzantiniste, en un contexte géopolitique où Louis XIV développe ses intérêts en Méditerranée orientale.

Jusqu'à son départ à Paris en 1668, Charles Du Cange réside de manière permanente à Amiens. À la disparition de son père, en janvier 1638, il hérite du titre de seigneur Du Cange, du nom d'un fief tenu en Picardie sur le territoire de la commune de Contay, et, peu après, il épouse Catherine du Bos, ayant dressé leur contrat de mariage le 27 mai ; une tradition rapporte que le jour de l'événement, le savant ne travailla que six ou sept heures à ses livres¹¹. Le couple donne naissance à dix enfants, dont quatre seulement survivront à leur père.

Les activités de Charles Du Cange durant cette période amiénoise se répartissent entre la gestion des biens patrimoniaux et l'exercice d'une charge de trésorier de France dans la Généralité d'Amiens, acquise le 10 juin 1645 et auparavant tenue par son beau-père ; il possède des propriétés immobilières à Amiens, louant une maison aux religieuses du Paraclet en 1648¹². De ce patrimoine, il tire les rentes nécessaires à l'entretien de sa famille et à la constitution d'une bibliothèque érudite, car Du Cange cultive une passion précoce pour la philologie et les antiquités. De ses années au collège jésuite, on conserve une pièce en vers latins célébrant Junon, datée de 1624¹³. Son attrait pour les humanités l'oriente vers l'étude des classiques ; sa maîtrise du latin, comme du grec – dont on le rapporte très instruit à l'âge de 13 ans –, le destine à une carrière singulière pour l'époque. Il convient de noter que ses liens avec les jésuites ne se limitent pas aux années de formation intellectuelle, car ses deux frères, Michel (1608-1663) et François (1613-1680), font carrière dans l'ordre¹⁴.

Il ne fait guère de doute que, bien avant son départ pour Paris, Du Cange consacre déjà une large partie de ses journées à des travaux d'érudition ; dans une lettre écrite depuis l'abbaye Saint-Fuscien-aux-Bois, le 26 juillet 1658, dom Paul Bonnefons rapporte à dom Luc d'Achery sa visite à Du Cange :

Ensuite il me fit entrer en sa bibliothèque qui est fort belle, bien raisonnable et composée de livres bien choisis et fort proprement arrangée, enrichie de plusieurs statues, nouvelles pourtant, mais bien travaillées, posées en égale distance sur les rayons des livres et dans les espaces vuides de livres, ornées de plusieurs inscriptions grecques, etc. Il estude en ce lieu là très agréable. Il me monstra ses ouvrages, surtout me leut quelque chose de son Histoire d'Amiens. Il escrit non dans des feuilles mais dans des demies feuilles volantes et me loüa fort ceste façon¹⁵.

Aussi brève soit-elle, cette description révèle l'environnement de travail de Du Cange : un cabinet avec une bibliothèque composée de classiques et d'ouvrages de référence, rangés avec rigueur, qui comprend quelques répliques de statues anciennes et des inscriptions grecques – sans doute des estampages. L'absence de mentions de monnaies, de médailles ou d'autres *mirabilia* suggère que les intérêts de Du Cange sont, à cette époque de sa vie, centrés sur la philologie et les humanités, à la différence de collections privées plus hétéroclites par les objets de curiosité rassemblés, telle celle de Nicolas-Claude Fabri de Peiresc en Provence¹⁶. Bonnefons confirme encore l'enracinement local du savant, puisqu'il travaille à une histoire d'Amiens ; enfin, il atteste sa méthode de travail, faite de notes tirées d'autorités et copiées sur des demi-feuilles volantes, faciles à classer ou à manipuler, ce qui induit un système de

¹¹ BARON 1764, p. 45 ; FEUGÈRE 1852, p. 8 ; CNRS 1981, p. 508 ; SHAWCROSS 2021a, p. 145.

¹² Archives départementales de la Somme, G 433.

¹³ BnF, Bibliothèque de l'Arsenal, ms 5047, f. 351, signé « Carolus du Fresne, tertianus. 1624 » ; BLOCH 1981, p. 514.

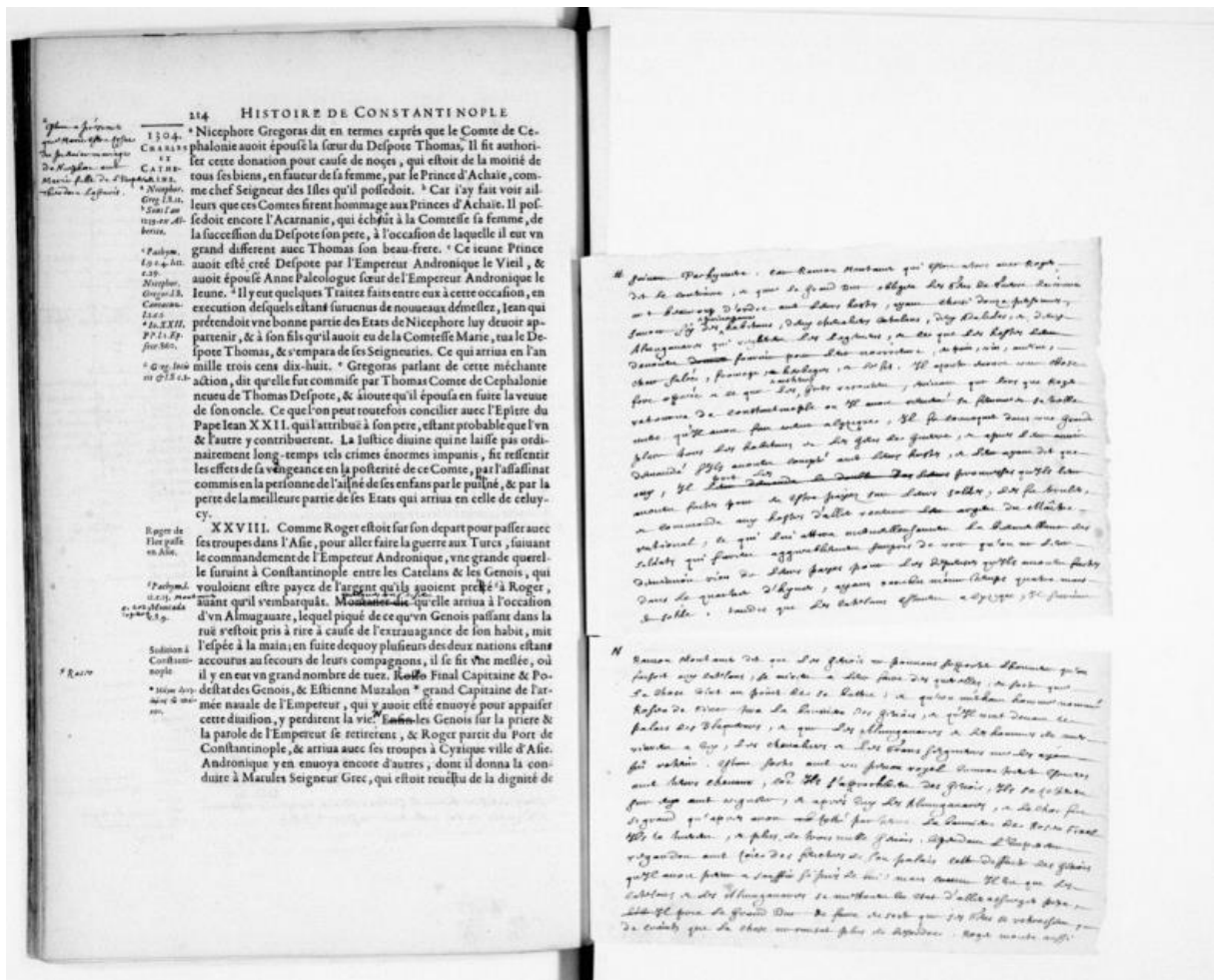
¹⁴ FEUGÈRE 1852, p. 4-5.

¹⁵ BnF, ms Picardie 159, f. 128-129 ; DELISLE 1868, vol. 1, p. 425 ; BLOCH 1981, p. 515 ; SHAWCROSS 2021a, p. 146.

¹⁶ CHENY 2015, p. 113-134.

référencement développé¹⁷. Du Cange conserve ce mode opératoire toute sa vie, particulièrement adapté aux entreprises de lexicographie, auxquelles il se consacre déjà en 1658 ; ce système se révèle aussi propice à la correction ou à la complétion de textes déjà publiés, comme le démontre l'exemple du *ms fr. 9473* de la BnF (fig. 1)¹⁸.

Fig. 1. Les feuilles volantes utilisées par Du Cange pour compléter l'édition de 1657. Bibliothèque nationale de France, *ms fr. 9473*, 2^e partie, p. 124, © Gallica



¹⁷ Dont attestent plusieurs répertoires de références : BnF, Archives, *Ancien Régime* 65, f. 365r-v ; GIRARD 1988, p. 85.

¹⁸ BnF, *ms fr. Moreau 846*, f. 54 ; BLOCH 1981, p. 525. Cette méthode n'était pas sans soulever des problèmes de lectures et d'interprétation comme le déplorait l'éditeur du *Glossaire grec* : OMONT 1892, p. 216 et fac-similé d'une notice manuscrite de Du Cange à la p. 215, également reproduit dans AUZEPY, GRELOIS 2001, p. 92 fig. 40. Autres exemples d'adjonctions de feuilles volantes à des recueils : BnF, *ms fr. 9466, 9467*. SAMARAN 1981, p. 508 considère Du Cange comme « l'inventeur de la fiche moderne ».

L'ENVIRONNEMENT INTELLECTUEL

L'inscription de Du Cange dans son milieu amiénois lui ouvre les bibliothèques locales, indispensables pour engager des recherches ; il utilise en premier lieu les ouvrages qu'il possède, comme le traité d'héraldique de Jacques Le Boucq ou la chronique de Guillaume Guiart, en réalité prêtée par un conseiller d'État¹⁹ ; il trouve également des ressources dans sa propre famille, pouvant obtenir de son frère consanguin, Jean Du Fresne de Préaulx, avocat au Parlement, nombre de sources sur le droit coutumier de Picardie et les arrêts rendus au Parlement²⁰ ; toujours dans le cadre familial, Du Cange emprunte à son oncle « le religieux » un armorial sur parchemin²¹. Il obtient de l'avocat amiénois Péroul un manuscrit de blasons et d'armes, à partir duquel Du Cange compose son traité d'héraldique²². Un autre armorial lui est fourni par le lieutenant criminel en l'élection d'Amiens, Michel Manessier, tandis que Nicolas Du Mont, conseiller au bailliage d'Amiens, collectionneur et numismate, lui cède un armorial anglais²³. Il fréquente encore des religieux lettrés, tel dom Bonnefons, historien de l'abbaye de Corbie – mentionné plus haut²⁴ –, Adrian de La Morlière, chanoine de la cathédrale d'Amiens²⁵, et sans doute l'évêque de la ville, François Faure, à qui il dédie son ouvrage sur la relique de Jean Baptiste, en 1665²⁶. Il entretient également une correspondance avec le dominicain Jacques Goar, qui disparaît à Amiens, le 23 septembre 1653²⁷. Du Cange exploite enfin les collections de l'hôtel de ville d'Amiens, auxquelles il emprunte un registre contenant le traité de jurisprudence de Pierre de Fontaines²⁸.

Au-delà de l'environnement picard, Du Cange correspond avec Jacques-Auguste de Chevanes, avocat au Parlement de Dijon et auteur d'un recueil sur les coutumes de Bourgogne²⁹, et avec Adrien de Valois, historiographe du roi, qui le félicite pour la qualité de l'essai sur la relique de Jean-Baptiste, dans une lettre du 26 mai 1666³⁰. Il est également en relations avec plusieurs avocats au Parlement, comme Louis Nublé et Pierre Ménard, par

¹⁹ BnF, *ms fr.* 9491 et *fr.* 5698 ; DU CANGE 1668, *Préface* ; BLOCH 1981, p. 516-517.

²⁰ *Coutumier de Picardie* 1726 ; DU FRESNE 1648.

²¹ BnF, *ms fr.* 9477, p. v, 97, 121 ; il s'agit probablement de François du Fresne, chanoine de la cathédrale d'Amiens, qui semble disparaître en 1659 : Archives départementales de la Somme, *I B* 27, f. 187v, 196, *E* 964, *E* 965 ; également GIRARD 1988, p. 79.

²² BnF, *ms fr.* 9477, p. 5, 30, 251.

²³ BnF, *ms fr.* 9477, p. v ; GIRARD 1988, p. 79 ; la correspondance entre Du Cange et Du Mont se prolonge au moins jusqu'en 1676 : ÉVRARD 1988.

²⁴ C'est par l'intermédiaire de dom Bonnefons que Du Cange obtient les relevés du reliquaire byzantin de l'abbaye du Mont-Saint-Quentin : BnF, *ms lat.* 12692, f. 302r-303v, 313v-314, *ms fr.* 9500, f. 46 ; BnF, Archives, *Ancien Régime* 65, f. 379r ; PELTIER 1942, p. 337 ; BLOCH 1981, p. 520 ; AUZÉPY, GRELOIS 2001, p. 87-90 ; DURAND 2001 reproduit les différents dessins et relevés accomplis à cette occasion.

²⁵ Auteur d'un ouvrage sur les antiquités d'Amiens, publié en 1627, conservé et annoté par Du Cange : BnF, *ms fr.* 9475. De La Morlière avait inséré au volume un poème dédié au père de Charles Du Cange : *Estreines de M. Adrian de La Morlière... présentant la couronne de lierre... à Louis Du Fresne, seigneur de Froideval* : *ibid.*, p. 549-564 ; la couverture en est reproduite en fac-similé dans FLORISOONE 1914 ; également FEUGERE 1852, p. 4.

²⁶ DU CANGE 1665, *Epistre* ; l'évêque fréquentait l'abbaye Saint-Germain-des-Prés : BOUILLARD 1724, p. 249-250 ; ÉVRARD 1988, p. 92 n. 14.

²⁷ BnF, *ms fr.* 9503 ; ÉVRARD 1988, p. 92.

²⁸ DU CANGE 1668, 3^e partie, *Préface* ; l'édition du traité, aux p. 77-160, n'a pas été remplacée.

²⁹ BnF, *ms Moreau* 846, f. 42-44 (lettre d'Amiens, 20 mai 1656), f. 54 (lettre d'Amiens, 27 août 1658) ; DU CANGE 1665, p. 183 ; BLOCH 1981, p. 517. Cette correspondance se maintient pendant des décennies ; dix lettres sont adressées depuis Dijon par de Chevanes entre 1682 et 1686 : BRUYS 1751, vol. 2, p. 367-400.

³⁰ BnF, *ms fr.* 9503, f. 231-232 ; BLOCH 1981, p. 520 ; ÉVRARD 1988, p. 118 n. 17.

ailleurs maire de Tours³¹. On notera que ces savants participent des réseaux d'érudition de l'époque, puisque dom Bonnefons correspond avec dom Luc d'Achery (1609-1685), directeur des études de la Congrégation de Saint-Maur, bibliothécaire de Saint-Germain-des-Prés depuis le début des années 1640³²; en août 1658, Bonnefons le prévient d'une prochaine visite à Paris de l'érudit amiénois, qui engage ensuite une correspondance directe avec d'Achery; Du Cange lui communique, sans doute depuis ses collections personnelles, des *Généalogies* attribuées à Baudouin d'Avesnes et une version des chroniques *Barcinonense*, au cours du printemps et de l'été 1666³³. On relève enfin que, dès 1654, Du Cange obtient des notes manuscrites de Peiresc – disparu en 1637 –, sans savoir par quel moyen il les reçoit³⁴.

La résidence à Amiens, à l'écart des grandes collections, se trouve donc compensée par les fréquents échanges épistolaires entre membres de la République des Lettres³⁵. Dom Bonnefons assure que Du Cange procède à des achats de manuscrits par le biais de ses amis de province, qui savent intercéder auprès de François Du Chesne pour lui obtenir des prêts d'ouvrages³⁶. Un ample réseau de collaborations se dessine autour de Du Cange; ainsi, Éméry Bigot (1626-1689), éditeur de Jean Chrysostome et collectionneur rouennais averti par Vion d'Hérouval du projet de glossaire sur lequel Du Cange travaille, propose, le 22 mai 1666, de chercher dans sa bibliothèque un vieux glossaire français-latin qui pourrait lui servir³⁷. Peu après, c'est le jésuite Adrian Parvilliers qui, depuis Caen, l'interroge à propos de deux inscriptions grecques trouvées à Alep³⁸.

Les relations de Du Cange avec les milieux de l'érudition de la capitale semblent solides dès les années 1650, puisque le savant amiénois révèle publier son premier ouvrage sur l'incitation d'Antoine Vion d'Hérouval (1606-1689), auditeur à la Chambre des comptes de 1635 à 1670, antiquaire collectionneur réputé pour mettre ses bibliothèques à disposition: « J'ay esté persuadé par Monsieur d'Hérouval de donner à la suite de Villehardouin qui sera achevé d'imprimer dans un mois l'histoire des Empp. François Byzantins et des seigneurs qui ont possédé en cette Empire diverses Principautez »³⁹. C'est encore aux collections de Vion d'Hérouval que Du Cange emprunte nombre de pièces nécessaires à la composition de la vie de Louis IX, ce dont il lui suit sait gré dans la préface publiée en 1668⁴⁰. À l'évidence, la proximité avec Vion d'Hérouval facilite l'accès à des documents rares.

³¹ DU CANGE 1668, 3^e partie, *Préface*.

³² KRIEGEL 1988, vol. 1, p. 33, 44-49, vol. 3, p. 56-57, 150-155, 161.

³³ BnF, *ms fr.* 17684, f. 315; BnF, *ms fr.* 9502, f. 11-13; BnF, *ms lat.* 12671, f. 280r-281r; BnF, *ms Picardie* 159, f. 128-130; FEUGÈRE 1852, p. 97; DELISLE 1868, vol. 1, p. 425; PELTIER 1942, p. 331-334; FOHLEN 1965, p. 165-166; BLOCH 1981, p. 523; KRIEGEL 1988, vol. 1, p. 44-49.

³⁴ GIRARD 1988, p. 86 n. 45.

³⁵ GIRARD 1988, p. 86.

³⁶ BnF, *ms Moreau* 846, f. 54; DELISLE 1868, vol. 1, p. 425; BLOCH 1981, p. 525.

³⁷ BnF, *ms fr.* 9503, f. 3-4; DELISLE 1868, vol. 1, p. 323-325; BLOCH 1981, p. 528; ÉVRARD 1988, p. 118-119 n. 18.

³⁸ BnF, *ms fr.* 9502, f. 75-80 (lettre de Caen datée du 3 mai 1667, réponse de Du Cange du 16 mai); BLOCH 1981, p. 540.

³⁹ BnF, *ms Moreau* 846, f. 42-44 (lettre d'Amiens, 20 mai 1656); DU CANGE 1657, 2^e partie, *Préface*, et 3^e partie, p. 39; BLOCH 1981, p. 517; Vion d'Hérouval, lié à la congrégation des mauristes, reçoit un hommage solennel à Saint-Germain-des-Prés au lendemain de sa mort, le 14 mai 1689: *Journal des sçavans* 1689, p. 226-228. Sur la place tenue par Vion d'Hérouval dans la République des Lettres: FEUGÈRE 1852, p. 61; DOUNOT 2013, p. 106-107.

⁴⁰ « L'ose cependant me promettre que cette manière d'écrire ne sera pas désagréable à ceux qui ayment nos Antiquitez, & qui voudront juger sans passion de cette méthode de les traiter. Ils trouveront de quoi se satisfaire par un assez grand nombre de pièces curieuses qui n'ont point encore paru, & que je dois pour la plûpart à la

Par la médiation de Vion d'Hérouval – ou d'autres –, Du Cange accède à la Bibliothèque du roi, où il étudie le manuscrit de Villehardouin à la base de l'édition de 1657⁴¹; c'est encore à la Bibliothèque du roi, où le garde Jacques Dupuy (1591-1656) lui signale des inédits, et dans celle du cardinal Mazarin qu'il consulte de rares manuscrits grecs⁴². Entre 1630 et 1640, ses notes manuscrites révèlent une fréquentation régulière du Trésor des chartes et de la Chambre des comptes⁴³. On ignore tout de la fréquence des déplacements de Du Cange à Paris, obligatoires par le fait que ces bibliothèques n'autorisaient pas les prêts⁴⁴; ses voyages semblent peu nombreux, en dépit de la facilité de résider chez son demi-frère, Jean Du Fresne de Préaulx⁴⁵; dans les préfaces de ses livres, Du Cange regrette son impossibilité de suivre les travaux de composition et d'impression, ce qui sous-entend son éloignement à Amiens. Les trois ouvrages que Du Cange publie avant son installation à Paris en 1668 y sont effectivement publiés : Sébastien Cramoisy et Sébastien Mabre-Cramoisy, imprimeurs du roi, assurent les éditions⁴⁶. Hormis les aller-retours entre Amiens et Paris, Du Cange ne consacre guère de temps aux voyages ; on ne lui connaît aucun déplacement en province ou à l'étranger pour examiner ou dénicher des manuscrits rares ; il semble rivé à son cabinet de travail, au moment où Joseph Mabillon multiplie les itinérances⁴⁷.

Plus que la réédition de Villehardouin, le traité de 1665 apporte à Du Cange la reconnaissance de ses talents dans les cercles érudits parisiens ; cette année-là, sa réputation est solidement établie puisque dom François Combefis échange avec lui traductions et commentaires⁴⁸. Par l'entregent de Vion d'Hérouval, Du Cange entre une première fois en relation avec Étienne Baluze, le 12 février 1665, afin d'obtenir des relevés d'inscriptions ; six mois plus tard, le 30 août, en remerciement, Du Cange lui envoie son traité sur la relique de Jean-Baptiste⁴⁹. Dès lors, la collaboration avec Baluze est établie, préalable probable à la migration ultérieure à Paris, où Baluze entre au service de Colbert, au début de l'année 1667, avant de devenir seul responsable de la bibliothèque Colbertine, en 1669⁵⁰. Il ressort que,

générosité de Monsieur de Hyvon Seigneur de Hérouval, qui me les a communiquées libéralement, & sans le secours duquel non seulement cet Ouvrage auroit esté imparfait, mais encore je n'aurois pû en entreprendre aucun jusques à présent... Je sçay bien que je ne suis pas le seul qui lui sois redevable en cette occasion. Tous les livres des Sçavans de ce siècle publient trop son mérite, sa belle curiosité, & son humeur obligeante. Il importoit à l'Empire des Lettres, qu'il y eust quelqu'un qui succedât aux fameux Messieurs Pithou, Du Puy, de Peiresc, & autres grands personnages, pour secourir ceux qui écrivent. C'est ce que fait aujourd'hui Monsieur de Hérouval avec tant de succès, qu'on peut dire que comme rien n'échappe à sa diligence & à son exactitude, personne n'entreprend aucun ouvrage, qui ne tire de lui de quoy l'enrichir... Il a ce bonheur, qui semble lui estre tout particulier : qu'il n'y a rien de si caché dans les Bibliothèques qu'il ne découvre, rien de curieux dans la Chambre des Comptes de Paris, dans les Registres du Parlement, & dans les Archives des Monastères dont il n'ait une parfaite connoissance, & qu'il ne déchiffre avec une grande facilité : si bien qu'on peut lui appliquer avec beaucoup de justice ce commencement de Poëme, ou d'Epigramme, qu'Ausone fit au sujet d'un des Professeurs de son temps... » : DU CANGE 1668, *Préface* ; sur Vion d'Hérouval, voir aussi ÉPRON 2004, p. 16.

⁴¹ Il s'agit du BnF, *ms fr.* 4972 ; BLOCH 1981, p. 518.

⁴² DU CANGE 1657, 2^e partie, *Préface* ; DU CANGE 1665, page de titre ; DU CANGE 1668, *Préface*. On peut admettre qu'en 1657 Du Cange est inspiré par Dupuy, qui recourt aux documents du Trésor des chartes pour défendre la conception monarchique de l'Église gallicane dans le traité publié en 1639 : KRIEGEL 1988, vol. 2, p. 142-143, vol. 3, p. 112-113.

⁴³ GIRARD 1988, p. 79-80.

⁴⁴ DELATOUR 2009, p. 68.

⁴⁵ ÉVRARD 1988, p. 92 n. 12.

⁴⁶ DU CANGE 1657, 1665 et 1668.

⁴⁷ KRIEGEL 1988, vol. 1, p. 77-102.

⁴⁸ BnF, *ms Baluze 361*, f. 112-113 ; DU CANGE 1665, p. 204, 254.

⁴⁹ BnF, *ms Baluze 361*, f. 110, 112-113 ; DU CANGE 1665, p. 190 ; BLOCH 1981, p. 520.

⁵⁰ BOUTIER 2008, p. 286 ; SHAWCROSS 2021a, p. 152-153.

durant sa période amiénoise, Du Cange voit sa réputation s'élargir, aussi bien à Paris qu'en province, à défaut de s'étendre à l'étranger, en dépit de premiers contacts avec les Bollandistes d'Anvers, à partir de 1662⁵¹. Dans cette progressive extension de la réputation du savant, la publication de la chronique de Villehardouin marque une étape évidente : la majorité des correspondances sauvegardées sont postérieures à 1657.

Avant de s'installer à Paris, la maîtrise du grec ne semble pas déterminer l'orientation des travaux de Du Cange. En l'absence d'une étude systématique de ses manuscrits conservés à la Bibliothèque nationale, son *opus* premier relève d'enquêtes généalogiques et héraldiques ; en 1633, donc à l'âge de 23 ans, il élabore une *Généalogie des rois et maison de France*⁵², et compose un *Recueil d'histoires et de blazons, tiré de divers livres manuscrits*⁵³. À ce stade de son parcours intellectuel, Du Cange partage les centres d'intérêts habituels des juristes antiquaires de son époque, mais deux observations méritent d'être produites : d'une part, le traité héraldique montre une capacité de synthèse sur l'histoire des armoiries qui dépasse le stade de la collation de données pour les contextualiser dans le temps et dans l'espace, sa curiosité l'entraînant à observer des blasons étrangers (Italie, Angleterre, Écosse, Pologne, Espagne)⁵⁴. Enfin, le goût pour la généalogie illustre la quête de preuves pour légitimer des droits ancestraux, qu'ils concernent sa propre famille ou plus largement ceux des maisons de France, de la couronne en particulier⁵⁵. Charles Du Cange appartient de plain-pied à ce courant intellectuel, juridique et politique qui assoit la défense des privilèges de la noblesse de province par le recours aux sources écrites établissant les droits anciens et les usages, les titres honorifiques ou de propriété ; assurément, cette recherche de sources authentiques répond aux besoins de l'État monarchique⁵⁶.

Outre la généalogie et l'héraldique, Du Cange s'intéresse à la géographie historique de la France ; il rassemble des notes dans un manuscrit à partir de 1637, où il accumule les références tirées d'auteurs grecs et latins traitant de la Gaule et des mœurs de ses habitants⁵⁷ ; il laisse cinq épais volumes, où il décrit les habitats d'un espace défini par les limites de la Gaule romaine, le même qui avait dessiné les circonscriptions ecclésiastiques de l'abbé Claude Robert dans sa *Gallia christiana*, publiée en 1626⁵⁸. Du Cange procède de manière méthodique en cataloguant pour chaque province les villes, villages, sites dont il trouve mention chez des auteurs classiques, ajoutant des descriptions physiques, des références tirées d'archives

⁵¹ JOASSART 2005, p. 31-32, 192-194 ; JOASSART 2023 ; on relève encore une lettre écrite de Trèves le 26 novembre 1655 : BnF, Archives, *Ancien Régime* 65, f. 372v.

⁵² BnF, Bibliothèque de l'Arsenal, *ms 4908* ; dans ce manuscrit, le travail de Du Cange est repris et complété par dom Martin Bouquet en 1753.

⁵³ BnF, *ms. fr. 9466*, *ms fr. 9477*, et copie dans le BnF, Bibliothèque de l'Arsenal, *ms 4765* : *Traité du droit et comportement des armes. Manuscrit de M. Du Cange. — Collationné à Paris, en janvier 1756*. Dans le manuscrit initial, une note révèle que Du Cange travaille toujours à son traité en février 1636 : BnF, *ms fr. 9477*, p. 121. Voir également BELLEY 1750, p. 18-20 ; GIRARD 1988, p. 79-84 ; TRELAT 2023.

⁵⁴ De manière théorique, il envisage de considérer des armoiries hongroises et danoises, mais les données manquent : BnF, *ms fr. 9477*, p. 281. Voir encore BnF, Archives, *Ancien Régime* 65, f. 381r-v ; FEUGÈRE 1852, p. 79-81. Sur ce traité : PASTOUREAU 1979, p. 75-76 ; PASTOUREAU dans CNRS 1981 ; GIRARD 1988, p. 80-84 ; TRELAT 2023.

⁵⁵ BnF, Bibliothèque de l'Arsenal, *ms 6044* contient plusieurs pièces relatives à la famille de sa mère (recueil non daté) ; il travaille à un *Recueil d'alliances* en 1636 : BnF, Archives, *Ancien Régime* 65, f. 372r ; FEUGÈRE 1852, p. 5, 75-78 ; BLOCH 1981, p. 513.

⁵⁶ KRIEDEL 1988, vol. 2, p. 131.

⁵⁷ BnF, *ms fr. 9492* ; BnF, Archives, *Ancien Régime* 65, f. 376v-377v ; FEUGÈRE 1852, p. 69-70 ; BLOCH 1981, p. 517.

⁵⁸ BnF, *ms fr. 9504-9504* ; ROBERT 1626 ; BLOCH 1981, p. 517.

diverses. La dimension encyclopédique de l'entreprise explique sans doute l'inachèvement d'un travail qui ne débouche pas sur une édition imprimée ; la compréhension de la construction historique des territoires interpelle un savant peu enclin aux voyages d'observation, car il élabore une géographie de cabinet en inventoriant des lieux à partir des autorités disponibles dans sa bibliothèque. Cette phase de classement propre à l'érudition illustre une relative incapacité à utiliser le matériel documentaire amassé pour le fondre en une synthèse cohérente. En témoigne encore une série de cinq volumes manuscrits contenant des annales d'événements survenus à Paris et en France, entre 1648 et 1657, autant de matériaux bruts sans aboutissement⁵⁹. Du Cange collecte, engrange, rassemble une documentation signifiante, selon des critères habituels à l'érudition antiquaire.

En revanche, l'intérêt pour l'histoire de sa ville, et plus largement pour celle de la Picardie, procède d'un attachement logique aux racines familiales, assorti d'une authentique sensibilité patriotique, selon une tradition bien établie dans toutes les provinces du pays à la même époque⁶⁰. Selon le témoignage de dom Bonnefons rapporté plus haut, Du Cange travaille à une histoire d'Amiens, au plus tard à partir de 1658, sujet pour lequel il amasse quantité de sources réparties en plusieurs volumes manuscrits⁶¹. Si on écarte la publication posthume de l'histoire d'Amiens (1840)⁶², cette immense documentation, assorties de multiples notices, trouve un seul aboutissement éditorial, à savoir le traité sur la relique de Jean-Baptiste conservée à la cathédrale d'Amiens (**fig. 2**), publié en 1665⁶³. Soucieux d'enquêter sur l'authenticité de la pièce, Du Cange confronte les différentes traditions concernant les reliques du saint, justifiant ses observations par une longue liste d'autorités citées dans les marges du texte ; procédant avec méthode, il retrace l'histoire de plusieurs reliques du corps du Prodrôme, examine les versions contradictoires des sources, résout les abréviations grecques qui légendent les reliquaires ; il donne enfin le texte grec de trois traités, avec la traduction latine en regard. Cet essai, remarquable par la maîtrise d'une démonstration fondée sur une ample érudition, confirme des qualités de maturité intellectuelle bien supérieures à celles mises en œuvre dans le volume publié huit ans plus tôt ; à juste titre, le traité sur la relique de Jean-Baptiste confère à Du Cange la réputation d'un érudit aussi habile dans la compréhension des textes grecs que latins.

⁵⁹ BnF, Archives, *Ancien Régime* 65, f. 362r, et les remarques de CHENY 2023.

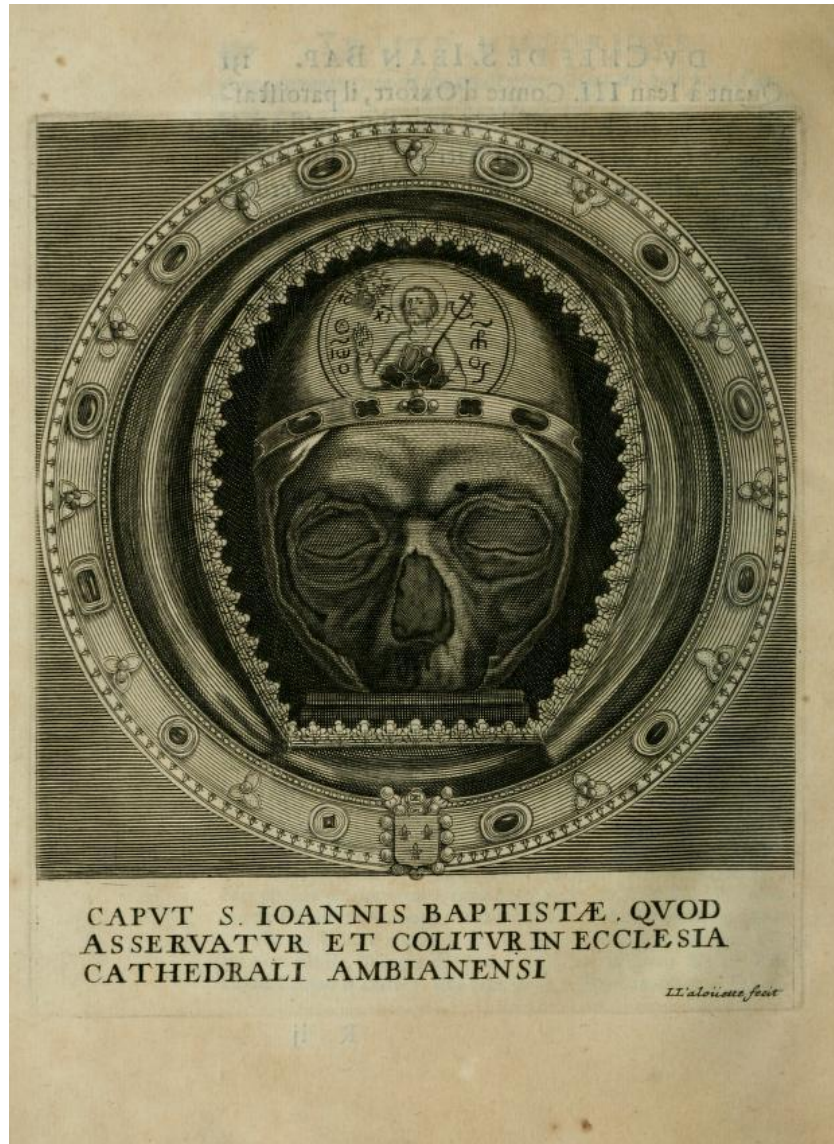
⁶⁰ KRIEDEL 1988, vol. 3, p. 83.

⁶¹ BnF, *ms fr. 9468* (Recueil de pièces pour servir à l'histoire de la Picardie), *fr. 9475*, *fr. 9476* (Histoire des évêques d'Amiens), *fr. 9478* (Histoire de l'état de la ville d'Amiens et de ses comtes), *fr. 9496-9500* (Recueils de matériaux divers), Bibliothèque de l'Arsenal 3870 (Recueils de papiers sur l'histoire de la Picardie) ; également : BnF, Archives, *Ancien Régime* 65, f. 364v, 365r-v, 378v-380v ; FEUGERE 1852, p. 71-75 ; BLOCH 1981, p. 519, 521 ; GIRARD 1988, p. 80.

⁶² DU CANGE 1840.

⁶³ DU CANGE 1665 ; AUZEPY, GRELOIS 2001, p. 87-88.

Fig. 2. Charles du Fresne du Cange, *Traité historique du chef de S. Jean Baptiste, contenant une discussion exacte de ce que les auteurs anciens et modernes en ont écrit, et particulièrement de ses trois inventions...*, Paris, chez S. Cramoisy et S. Mabre-Cramoisy, 1665, p. 132, © Gallica.



L'examen des diverses facettes des activités intellectuelles de Du Cange durant sa période amiénoise convainc de sa propension à accumuler les données tirées des autorités, à collecter des matériaux hétéroclites durant une période où les principes de véracité et de fiabilité des sources n'ont pas encore été fixés, puisque le *De Re Diplomatica libri* de Mabillon est publié plus tard, en 1681. L'image qui se dessine montre un esprit tourné vers l'érudition savante plus que vers une capacité de synthèse philologique ou historique, sans comprendre pourquoi Du Cange laisse de côté l'héraldique, domaine où il paraissait capable d'élaborer des traités structurants. Cependant, par-delà les interrogations sur les mobiles poussant Du Cange à amasser des connaissances aussi disparates, le savant amiénois mérite d'être considéré comme un magnifique exemple d'érudition laïque au XVII^e siècle.

L'OPUS DE 1657

Du Cange concourt au progrès d'une méthode scrupuleuse d'établissement des textes littéraires en revenant sur la chronique de Villehardouin, sans doute après avoir songé à rééditer celle d'Enguerrand de Monstrelet⁶⁴. On ignore les motivations qui provoquent la réédition de 1657, et on peut formuler l'hypothèse que le savant approche le texte à l'occasion de ses recherches sur l'itinéraire de la relique de Jean-Baptiste, entre Constantinople et Amiens ; à cette occasion, la découverte d'une version inédite du texte, entrée dans la Bibliothèque du roi vers 1599, agirait comme aiguillon. Néanmoins, cette découverte ne justifie pas la flamme de l'*Épître dédicatoire*, où la gloire de Louis XIV est célébrée pour entreprendre la reconquête d'un Empire autrefois français ; cette profession de foi idéologique fondée sur le rappel d'anciennes expéditions victorieuses appelle une politique expansionniste française en Méditerranée⁶⁵. Sur seize pages, Du Cange ne fait guère mystère de ses opinions bellicistes, peut-être en écho à la mobilisation des flottes chrétiennes rassemblées autour de Venise pendant la guerre de Crète (1645-1669) ; cependant, quels que soient les succès remportés contre les Ottomans en Égée et dans les Dardanelles durant l'été 1657, la France entre trois ans plus tard dans le conflit, avec l'expédition confiée par Mazarin à Almerico d'Este, qui tourne au désastre à Candie, en novembre 1660⁶⁶.

Alors que Louis XIV est davantage occupé à régler les tensions avec l'Espagne jusqu'à la paix des Pyrénées (1659), l'emphase guerrière de Du Cange surprend et a été interprétée comme une manifestation de la servilité de l'historien envers les prétentions impériales de la France⁶⁷. On peut en douter de la part d'un noble de province, certes attaché à la gloire de son pays – et de son souverain dont il est trésorier en Picardie –, mais surtout défenseur des traditions de l'aristocratie, dont il suit les alliances et les transmissions de titres, passionné d'érudition et peu enclin à la vie de cour, comme l'atteste son modeste train de vie à Paris, après 1668. Aucune preuve ne révèle que Du Cange espéra, à un quelconque moment de sa vie, une charge officielle d'historiographe, titre honorifique en général concédé au terme d'une carrière marquante en matière éditoriale, ouvrant de surcroît à de maigres émoluments⁶⁸. Au demeurant, Du Cange ne se considère pas comme un authentique historien apte à traiter une matière qu'il illustre en fournissant des matériaux bruts « afin de donner suiet aux Sçavans de travailler sérieusement à enrichir cette partie de nostre Histoire »⁶⁹.

L'*Épître dédicatoire* mérite davantage d'être considérée comme un exercice rhétorique parallèle au soleil de blasons que Du Cange dessine dans ses jeunes années, une construction héraldique où l'écu du royaume de France figure au centre d'une constellation d'écus d'États

⁶⁴ Du Cange laisse parmi ses archives un volume de plus de 1000 corrections à apporter à l'édition de la chronique de Monstrelet, publiée à Lyon, par Chaudière, en 1572 ; on ignore cependant à quelle période appartiennent ces notes de travail : BnF, Archives, *Ancien Régime* 65, f. 364v, 376r.

⁶⁵ DU CANGE 1657, *Épître dédicatoire* ; SPIESER 2000 ; AUZÉPY 2001 ; AUZÉPY, GRELOIS 2001, p. 86 ; BIANCO 2015, p. 93-105 ; SHAWCROSS 2021a, p. 146-147.

⁶⁶ BARDAKÇI, PUGNIÈRE 2008, p. 61-63.

⁶⁷ SPIESER 2000 ; AUZÉPY 2001 ; SHAWCROSS 2021a.

⁶⁸ FOSSIER 1976, p. 79, précise que la charge était tenue par les frères Adrien et Henri de Valois entre 1654 et 1664, avec qui Du Cange correspondait.

⁶⁹ DU CANGE 1657, 2^e partie, *Préface*.

européens sur lesquels la couronne française possède des droits ⁷⁰. Du Cange agit en défenseur de la légitimité des titres en rappelant que le trône impérial de Constantinople échoit aux Bourbon et que seule une monarchie chrétienne, inspirée de l'exemple du Christ, peut restaurer l'unité du monde chrétien ; il convoque Henri IV et Louis XIII comme modèles ayant tracé la voie au jeune roi, âgé de 19 ans en 1657.

Du Cange n'innove guère en promettant une gloire éternelle à son souverain s'il renverse le pouvoir ottoman. En 1616, Claude Villette prophétise que le XVII^e siècle sera celui « du Roy de France victorieux de tous tyrans & Monarque de l'univers », nouveau Charlemagne :

[...] qui encor une fois vestiras la chappe du monde à doubles aigles Romaines mariées avec les fleurs de lys sans pareilles [...] Donc nos Roys de France ont ouvert l'Empire de Rome en l'Occident depuis qu'il s'est divisé de soi-mesme, & de l'Orient, & cy-après nos Roys de France le fermeront et rendront à Dieu avec action de graces : car ils l'ont reçu de Dieu ⁷¹.

Plus tard, en 1633, le seigneur de Beauregard réitère des prophéties similaires, érigeant Louis IX en modèle de la monarchie chrétienne militante ⁷². Durant le règne de Louis XIV, d'autres textes exhortent le souverain à revendiquer l'*imperium* romain, tant en Occident qu'en Orient ⁷³; de manière explicite, en mars 1648, l'évêque Joseph-Marie Suarès rappelle au chancelier Séguier comment les droits de l'Empire latin sont parvenus à Louis XIV ⁷⁴; aussi, lorsque, l'année suivante, Antoine Aubéry, historien et avocat au Parlement et aux conseils du roi, déclare « nos roys [...] sont les vrais successeurs des anciens Empereurs, tant de Rome que de Constantinople », le chemin est pavé pour Du Cange ⁷⁵. La révérence appuyée au monarque, l'emphase placée sur son rôle de catalyseur de la Chrétienté contre le Turc s'inscrivent dans une longue tradition ; ces arguments semblent, en réalité, fort opportunistes de la part d'un auteur destiné à être publié par l'Imprimerie royale, à intégrer le corpus de la *Byzantine du Louvre*, selon l'appellation communément admise.

Nicolas Petit a rappelé les phases successives conduisant à la formation de cette collection d'historiens byzantins, entreprise destinée à servir le prestige de la monarchie ⁷⁶. L'impulsion initiale est attribuée au jésuite Philippe Labbe – inspiré de projets similaires –, qui, dans un opuscule daté de 1648, développe l'idée d'une édition complète des historiens byzantins, de Procope à Sphrantzès ; logiquement, les chroniqueurs latins de la Quatrième croisade sont écartés de la liste des auteurs grecs, ce qui les exclut de la collection ⁷⁷. Peu après, en 1651, sans rapport immédiat avec la *Byzantine du Louvre*, Philippe Labbe donne une version française d'un ouvrage de compilation, où il décline l'histoire universelle en une interminable succession de règnes – depuis l'Ancien Testament ! – susceptibles d'inspirer le jeune roi Louis XIV, auquel l'ouvrage est dédié ⁷⁸. Par rapport à l'édition latine préalable de 1638 ⁷⁹, Labbe réduit les énumérations et ajoute, sans justification, une version des *Lignages d'Outremer* augmentée

⁷⁰ FEUGERE 1852, p. 67-68 ; BLOCH 1981, p. 516 ; AUZEPY, GRELOIS 2001, p. 37 ; SHAWCROSS 2021a, p. 178 ; TRELAT 2023.

⁷¹ VILLETTE 1616, p. 957.

⁷² DE BEAUREGARD 1633.

⁷³ HARAN 2000, p. 298-307.

⁷⁴ OMONT 1904, p. 31-32 ; SHAWCROSS 2021a, p. 174-175.

⁷⁵ AUBERY 1649, p. 182 ; HARAN 1998, p. 88-91.

⁷⁶ PETIT 2001.

⁷⁷ LABBE 1648 ; BERNARD 1867, p. 127.

⁷⁸ LABBE 1651.

⁷⁹ LABBE 1638.

d'extraits des *Assises des royaumes de Jérusalem et de Chypre*. Ce rappel inopiné des familles franques ayant participé aux croisades et fondé des institutions en Orient s'explique sans doute par le souci de produire des pièces d'archives jusque-là inconnues ; elles réinsèrent néanmoins l'Orient latin dans le cours de l'histoire savante, leçon qui entre en résonance avec l'édition ultérieure de Charles Du Cange.

Un autre ouvrage détermine l'entreprise de Du Cange, celui que Pierre d'Outreman, lui aussi jésuite, publie à Tournai, en 1643⁸⁰. Ce livre, *Constantinopolis Belgica*, à la gloire de la maison de Hainaut et de Flandre, retrace les alliances princières de la famille à la fin du XII^e siècle, puis narre ses conflits avec les rois de France et d'Angleterre, ses participations aux croisades, en particulier à celle lancée par Innocent III, avec la prédication de Foulques de Neuilly. La partie centrale du livre porte sur l'expédition de 1202-1204, le règne de Baudouin 1^{er} et le début du règne d'Henri 1^{er}, abrégé considérablement le récit des années de crises jusqu'à la chute de Constantinople, en 1261⁸¹. La narration du jésuite suit un plan chronologique précis, circonstancié, fondé sur une large collection de sources ; la chronique de Villehardouin en constitue l'épine dorsale, enrichie d'emprunts à des auteurs contemporains des événements ou d'historiens postérieurs, notamment vénitiens (Contarini, Giustiniani, Sansovino) ; il puise encore dans les récits encyclopédiques de Gunther von Pairis, Matthew Paris, ainsi qu'à des historiens grecs, Nicétas Chôniate en particulier, dont les informations complètent le récit de Villehardouin. D'Outreman en publie de courts fragments, en grec, dans les notes justificatives, montrant sa capacité à mobiliser l'historiographie byzantine⁸². Il insère quelques arbres généalogiques de familles régnantes, et complète avec deux annexes, où il édite la lettre du comte de Saint-Pol et un diplôme de Baudouin 1^{er}⁸³.

Du Cange admet les qualités du récit de son prédécesseur, soulignant que d'Outreman « a fait une Histoire complète, qu'il a enrichie de plusieurs remarques tirées de divers Auteurs ». Il lui reproche cependant d'ignorer l'édition de la chronique de Villehardouin assurée par les Rouillé (Lyon, 1601), la version paraphrasée de Paolo Ramusio, et les registres d'Innocent III « absolument nécessaires pour l'intelligence de cette Histoire »⁸⁴. Dès lors, Du Cange peut justifier son ouvrage de 1657 par un souci d'érudition littéraire et historique, en améliorant la connaissance de la chronique de Villehardouin par la prise en compte d'une nouvelle version manuscrite, d'origine vénitienne, entrée dans la Bibliothèque royale vers 1599⁸⁵.

L'argument de l'amélioration de la tradition textuelle de la chronique de Villehardouin ne résiste pourtant guère à l'analyse des intentions de Du Cange, car le prétexte du nouveau manuscrit relève d'une ornementation rhétorique en regard des ambitions affichées. Dans sa *Préface sur l'Histoire de Geoffroy de Ville-Hardouin*, Du Cange énonce d'emblée le principe fondant son système épistémologique où deux traditions historiques doivent fusionner : « Comme l'Histoire des François qui ont possédé l'Empire de Constantinople fait une partie de celle de la France, on ne peut pas aussi révoquer en doute qu'elle ne doive entrer dans le corps de la Byzantine ». Le constat du partage d'événements liant Francs et Grecs sur plusieurs siècles

⁸⁰ D'OUTREMAN 1643 ; DU CANGE 1657, *Préface* ; voir l'exposé complet sur cette œuvre et les citations d'auteurs byzantins chez ZORZI 2006, p. 724-739.

⁸¹ D'OUTREMAN 1643, livres II à IV.

⁸² D'OUTREMAN 1643, p. 619-634, 637, 639, 645-653 et *passim*.

⁸³ D'OUTREMAN 1643, p. 590, 654-658, 664-666, 701-720.

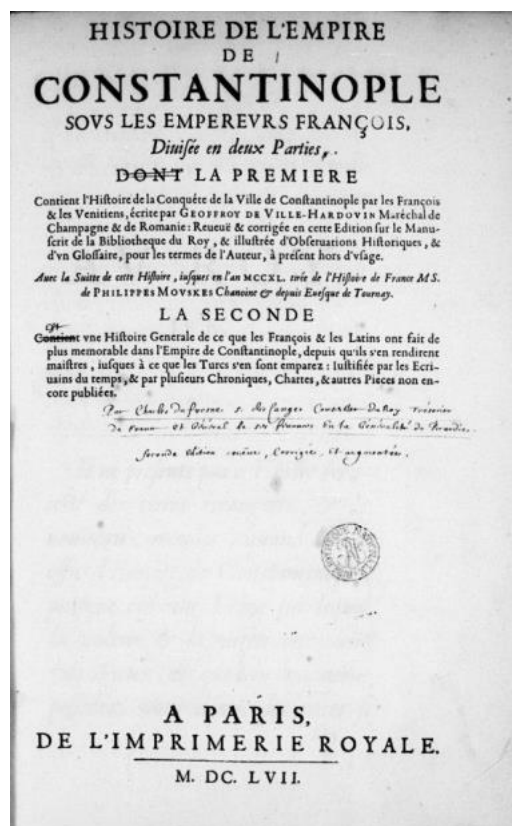
⁸⁴ DU CANGE 1657, *Préface* ; GEOFFREY DE VILLEHARDOUIN 1601 ; sur Ramusio : ZORZI 2006, p. 692-697, 711-720 ; REGINATO 2016.

⁸⁵ BnF, *ms fr. 4972*, f. préliminaire, et les corrections apportées par REGINATO 2016, p. 42.

oblige à appréhender ce passé à partir de textes produits par les deux parties. Or tel ne fut pas le cas, car les auteurs byzantins haïssent les Latins, et répugnent à traiter une période qui leur est défavorable ; de leur côté, les historiens français ignorent le sort des lointaines contrées investies par leurs ancêtres. Pour dépasser cette faille, Du Cange formule la nécessité d'élaborer une histoire « franco-byzantine », construite à partir des récits et des sources émanant des divers acteurs de la période. Ainsi, de manière délibérée, Du Cange s'écarte d'une tradition d'histoire littéraire, centrée sur le texte, pour développer une réflexion historique plus large sur l'histoire de la France outremer, au service de son souverain, selon des principes auparavant dessinés par le cardinal de Richelieu ⁸⁶.

Villehardouin se trouve convoqué dans la première partie du volume (p. 1 à 208) car sa chronique contient « toute la fidélité qu'on peut requérir en un Historien », formule qui éclaire d'emblée le parti pris de l'éditeur. Du Cange améliore le texte des éditions de Blaise de Vigenère (1585), et des Rouillé (1601), en les comparant, en ajoutant les variantes du nouveau manuscrit de la Bibliothèque du roi, actuel BnF *ms fr.* 4972. Du Cange accomplit un travail de collation des différentes versions qui lui permet, ensuite, de corriger la traduction française publiée par Vigenère en modernisant la langue, usant d'un style plus élégant destiné à un public lettré ⁸⁷. Le récit de Villehardouin ouvre le volume sur deux colonnes, offrant au lecteur le texte original – en caractères italiques – avec sa traduction en regard – en caractères romains –, l'aidant à suivre le récit avec des titres et une chronologie distribués dans les marges ; Du Cange modifie partiellement l'ordre des divisions internes du texte (chapitres et livres) proposé par de Vigenère, et adopte la numérotation des chapitres apportée par les Rouillé (**fig. 2**).

Fig. 2. Page de titre de l'*Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois*, Paris, Imprimerie royale, 1657 ; version corrigée de la main de Charles du Cange.
BnF, *ms fr.* 9473, © Gallica



⁸⁶ Sur la politique de Richelieu relative au gouvernement de l'opinion : KRIEGLER 1988, vol. 3, p. 32-39.

⁸⁷ Selon la démonstration de RICKARD 1993.

Du Cange offre une édition de la chronique dont les qualités se révèlent bien supérieures à celles qui l'avaient précédée. De Vigenère avait restitué le texte en le rendant plus accessible par le biais d'une traduction française placée en regard, à défaut d'accompagner le lecteur avec des annexes explicatives⁸⁸. Dans l'édition de 1601, les Rouillé avaient progressé dans la contextualisation de l'œuvre en ajoutant, en seconde partie, des extraits en traduction de « Nicete Choniates, De la prinse de Constantinople », sur 68 pages ; la mise en parallèle de récits antagoniques dessinait la voie à Du Cange, tout comme l'adjonction d'index détaillés pour chacune des parties⁸⁹ ; cependant l'intention d'une analyse procédant d'une lecture croisée des événements n'était pas développée, laissant le lecteur accomplir seul le travail de comparaison et d'exégèse.

Il revient donc à Du Cange de dépasser le principe d'une édition centrée sur la dimension philologique de l'œuvre pour en approcher la valeur historique, et lui accorder le statut de texte fondateur d'une période longue de trois siècles. En un premier temps, il prolonge le récit de Villehardouin par la publication d'extraits de la chronique de Philippe Mouskès, un poète tournaisien de la première moitié du XIII^e siècle qui emprunte à divers contemporains ; Mouskès avait été tiré de l'oubli par André Du Chesne, et Du Cange reproduit *in extenso* les passages intéressant l'Empire de Constantinople de 1220 à 1243, sans ajouter de traduction⁹⁰. Du Cange complète encore en publiant le texte latin de la notice placée en tête du BnF *ms fr.* 4972, assimilable à une chronique brève continuant Villehardouin avec le rappel d'événements des années 1207-1328⁹¹.

Sur le plan paradigmatique, Du Cange rassemble un ample corpus documentaire destiné à éclairer la lecture du récit de Villehardouin ; la généalogie de la famille champenoise est retracée grâce à un tableau et une enquête sur ses membres illustres (p. 234-245) ; elles lui permettent d'insérer des données généalogiques amassées auparavant. Suivent d'abondants commentaires renvoyant aux paragraphes du texte de Villehardouin, où Du Cange éclaire les événements, les personnages, les lieux à l'aide de notices extraites d'autorités variées (p. 246-353). Un glossaire des vieux mots français accompagne les annexes, où Du Cange procède à un inventaire des termes dont il observe les différentes graphies, en plusieurs langues, multipliant les références (p. 354-370) ; Du Cange complète enfin avec des index se rapportant exclusivement au texte de la chronique (p. 373-377). Désormais, le récit de Villehardouin se trouve accompagné d'un immense appareil critique, aussi précis en matière philologique qu'historique ; Du Cange fait preuve de son érudition en mobilisant des capacités élargies qui concernent la critique philologique, l'exégèse historique, la généalogie et – déjà – la lexicographie. Les liens entre ces disciplines fondent l'originalité de la démarche savante de Du Cange.

⁸⁸ DE VIGENERE 1585, est dépourvu de glossaire, commentaire, index ; il utilise peu les auteurs byzantins : ZORZI 2006, p. 703-708.

⁸⁹ GEOFFROY DE VILLEHARDOUIN 1601, 1^e partie, p. 81-87 (index de la chronique), 2^e partie, p. 69-75 (index des extraits de Nicéas Chôniatès) ; l'édition ne comprend ni glossaire ni commentaire ; sur les emprunts à Chôniatès : ZORZI 2006, p. 708-711.

⁹⁰ DU CANGE 1657, p. 212-229 (avec une brève notice sur Mouskès aux p. 211-212) ; Du Cange avait copié des extraits manuscrits de Mouskès : BnF, Archives, *Ancien Régime 65*, f. 378r ; DU CHESNE 1624, p. 138-140, 143 ; DU CHESNE 1639, p. 71-72 de la 3^e partie.

⁹¹ DU CANGE 1657, p. 230-231 (sans traduction ni commentaire) ; HOPF 1873, p. xxiii, 171-174 ; REGINATO 2016, p. 40.

Des qualités similaires marquent la deuxième partie de l'ouvrage de 1657, intitulée « Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois ». Dans la préface, Du Cange rappelle la réputation guerrière des Gaulois, terreur des Romains, qu'il tire d'une longue tradition historiographique⁹², et il poursuit en lui associant les expéditions de la Première et de la Quatrième croisade ; sans insister sur l'inscription de l'expansion franque dans l'héritage gaulois, Du Cange remarque que la dispersion des forces entre le « Royaume de Hierusalem » et l'Empire de Constantinople provoque l'échec des conquêtes ; il souligne la contradiction qui mènent les croisés de 1204 à se tourner contre des chrétiens « [...] & ainsi estoit contraire au vœu qui leur avoit fait prendre les armes », même si on espérait réintégrer l'Église grecque au corps de l'Église chrétienne et renforcer la défense de la Terre sainte. L'échec de la reconquête de Constantinople par les Byzantins, en 1261, « fut le dernier effet du malheur & du mauvais sort des François », ouvrant une longue période de tentatives de reconquêtes durant les siècles suivants : « C'est cette Histoire que i'entreprends d'écrire, laquelle i'estime d'autant plus nécessaire pour la nostre, qu'elle en est comme une dépendance »⁹³.

Soucieux de se distinguer de ses prédécesseurs – d'Outreman et Paolo Ramusio –, Du Cange construit un récit fondé sur les vicissitudes de l'histoire politique de l'Empire de Constantinople à travers l'examen des règnes successifs des empereurs, règnes qui structurent un récit purement chronologique. Cette deuxième partie – divisée en 8 livres, eux-mêmes sous-divisés en chapitres – couvre la période 1198-1464 sans discontinuité. Le récit de Villehardouin, aussi essentiel soit-il pour retracer l'expédition de 1204 et le règne de Baudouin 1^{er}, devient une source à laquelle Du Cange confronte d'autres récits ou collections de documents édités, telles les lettres d'Innocent III. Citant ses autorités dans les marges, il démontre que sa conception de l'histoire « franco-byzantine » repose sur un traitement égal des sources franques, latines et grecques, puisant abondamment dans les récits d'Acropolitès, Cantacuzène, Grégoras, Pachymérès, Doukas. Au terme de son récit, Du Cange démontre que les « François » et les Italiens demeurent des protagonistes de la vie politique des pays grecs jusqu'à la conquête ottomane, sous-entendant que cette longue présence peut être ravivée au XVII^e siècle. Conformément à son intérêt pour tracer les filiations et les alliances, il clôt cette partie par vingt pages de tables généalogiques consacrées aux familles régnantes (p. 305-324), augmentées d'un tableau des lignages prééminents, les distinguant par origines ethniques (françaises, italiennes, espagnoles)⁹⁴.

La troisième et dernière partie du livre publié en 1657 apporte les preuves textuelles se rapportant aux règnes décrits auparavant, selon un modèle fréquemment mis en œuvre par André Du Chesne pour justifier l'ancienneté des titres de noblesse et retracer la constitution des domaines⁹⁵. Du Cange tire sa documentation du Trésor des chartes du roi, de manière presque exclusive ; il produit 93 documents couvrant les années 1224 à 1321, parfois restitués dans leur intégralité et dans la langue d'origine – latin, français –, le plus souvent se limitant à des citations d'extraits, de résumés, ou de traductions. Seuls trois documents grecs conservés dans

⁹² Notamment réactivée par Jean Lemaire de Belges : BEAUNE 1985, p. 48-51.

⁹³ DU CANGE 1657, 2^e partie, *Préface*.

⁹⁴ Suite à la publication de l'arbre généalogique de la famille Comnène, Du Cange est appelé à le corriger par le P. Vincent Comnène, aumônier de la cavalerie générale de Savoie : BnF, *ms fr. 9503*, f. 89-91 (lettre datée du 23 mai 1662) ; BLOCH 1981, p. 534 ; ORTEGA 2023.

⁹⁵ DU CANGE 1657, 3^e partie, p. 1-86 : « Recueil de plusieurs chartes, et autres pièces non imprimées, extraites tant di Trésor des Chartes du Roy, que d'ailleurs, pour servir à l'Histoire des François, qui ont tenu l'Empire de Constantinople, ou possédé des Terres & Seigneuries audit Empire » ; DU CHESNE 1624 et 1639.

le Trésor des chartes sont insérés au corpus, avec leurs traductions latines⁹⁶. Par ce corpus documentaire, Du Cange démontre qu'il rassemble, classe et transcrit les preuves historiques disponibles, selon une méthode inspirée par Du Chesne, mais aussi selon une démarche proche de celle des bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur⁹⁷.

Reconsidéré dans sa totalité, l'ouvrage de 1657 rompt avec les travaux ayant précédemment abordé l'histoire de l'Empire latin de Constantinople. En poursuivant la narration jusqu'en 1464, Du Cange réinsère la période initiale narrée par Villehardouin dans une longue phase historique, qui outrepassa la date de 1261 retenue par d'Outreman ; il entretient la fiction d'une domination française dans les pays grecs sur presque trois siècles en suivant les transmissions du titre impérial jusqu'à la couronne de France ; si la fonction idéologique de la démonstration semble explicite, Du Cange est le premier à dessiner une cohérence globale pour la période des XIII^e-XV^e siècles, à cheval sur l'histoire byzantine et l'histoire de l'Occident féodal. Fort de sa maîtrise du grec, Du Cange accomplit un progrès considérable dans l'appréhension d'un passé partagé ; néanmoins, quels que puissent être ses mérites et son intelligence à formuler le concept d'histoire « franco-byzantine », Du Cange veille à ne pas produire une histoire des Grecs plutôt que des « François » : le but de son entreprise demeure le rappel de « ces belles actions de nos Princes & de nos chevaliers François »⁹⁸. Fidèle à une longue tradition, l'historien répète les arguments hostiles aux Grecs, accusés de perfidie, de cruauté, d'inconstance politique ; il avalise les reproches auparavant formulés par les chroniqueurs et les historiens des trois premières croisades. Comme le souligne Anne-Marie Cheny, Du Cange prolonge les stéréotypes ayant cours sur les Grecs, sans craindre d'accentuer la part prise par les Francs dans l'après-1204 au détriment des Italiens ; il assimile les Belges aux Français, et n'hésite pas à franciser les Gasmules, pourtant issus d'unions entre Grecques et Latins, ou de Latines et de Grecs⁹⁹. En fin de compte, l'histoire « franco-byzantine » se limite à un traitement équivalent des sources grecques et occidentales, non à une analyse équilibrée des arguments politiques ou idéologiques des protagonistes. Du Cange n'innove pas en matière de narration historique ; il s'en tient à un récit chronologique des faits, articulés autour des personnages principaux qui incarnent la continuité politique.

Il convient encore de remarquer qu'en détachant l'expédition de 1204 des précédentes croisades, Du Cange singularise une nouvelle aire géopolitique dans l'histoire médiévale, celle de la Romanie gréco-latine, dont le sort se distingue de celui de l'Orient latin car l'époque se complexifie avec l'immixtion croissante des Italiens – les Anjou de Naples en premier lieu –, avec la récurrence de conflits associés à la reconquête byzantine, avec l'intervention d'États/seigneureries balkaniques, voire de compagnies mercenaires catalanes ou navarraises. Ces acteurs interviennent dans l'espace égéen et balkanique sans relation aucune avec les Mamelouks, qui, s'ils déterminent les rapports de force dans l'Orient latin, interfèrent de manière marginale sur les franges du monde égéen, dans la Chypre franque et le Dodécanèse hospitalier. Du Cange formalise la séparation entre les évolutions divergentes des États nés des croisades au début du XIII^e siècle.

Un paradoxe soulevé par l'ouvrage de 1657 concerne son insertion à la collection de la *Byzantine du Louvre* malgré la quasi absence de textes grecs. En 1648, le projet dessiné par

⁹⁶ DU CANGE 1657, 3^e partie, p. 50-53.

⁹⁷ KRIEDEL 1988, vol. 3, p. 53-101.

⁹⁸ DU CANGE 1657, 2^e partie, *Préface* ; ces points ont déjà été développés dans GRIVAUD 2022.

⁹⁹ VERLINDEN 1945, cité par ZORZI 2006, p. 729-730 ; CHENY 2023 ; GRIVAUD 2025.

Philippe Labbe promeut la publication exclusive d'auteurs byzantins, sans ouverture sur une quelconque forme d'histoire « franco-byzantine »¹⁰⁰, et, effectivement, les 22 volumes publiés par l'Imprimerie royale avant 1657 respectent l'intention originale¹⁰¹. Le propos de Du Cange n'y trouve *a priori* pas sa place ; on peut admettre que l'*Épître dédicatoire* à la gloire de Louis XIV explique l'apparente contradiction et que la flagornerie l'emporte sur l'esprit de rigueur disciplinaire. Après 1657, tous les titres de la collection concernent de nouveau des récits d'historiens grecs, aucun ne s'inscrit dans la voie ouverte par Du Cange, héraut solitaire de l'histoire « franco-byzantine »¹⁰².

L'*Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois* marque le premier achèvement éditorial de la carrière de Du Cange, et elle reçoit un accueil favorable¹⁰³ ; cependant, l'historien demeure conscient des imperfections de son livre face à une documentation pléthorique jamais traitée avant lui ; ainsi, le pionnier s'excuse : « C'est un avorton qui paroît au iour devant son temps, & une pièce ébauchée qui requiert le ciseau et la main d'un excellent Ouvrier pour la polir, & lui donner toute sa grace » ; il émet l'espoir que son travail stimulera de futurs travaux pour « enrichir ceste partie de notre Histoire qui fait beaucoup à la gloire & à l'honneur de nostre Nation »¹⁰⁴. Par-delà ses scrupules, les recherches ultérieures de Du Cange, davantage axées sur la lexicographie, lui font découvrir des textes inédits, des sources complémentaires qui le convainquent d'enrichir son premier opus. Dans le BnF *ms fr. 9473*, il porte les corrections sur les pages de la première édition, biffe des passages, ajoute des compléments, amplifie le récit de certains événements au fil des dépouillements d'autorités citées en abrégé ; la somme d'informations inédites qui ont été recueillies le convainc de préparer une réédition de l'*Histoire*, entreprise que la maladie et la mort interrompent. Ce travail est finalement exhumé et publié par Jean-Alexandre Buchon, en 1826, alors que la version initiale est republiée à Venise, en 1729¹⁰⁵.

LES ŒUVRES POSTERIEURES

Charles Du Cange reste fidèle à sa conception de l'histoire « franco-byzantine » jusqu'à la fin de son existence, même s'il n'invoque plus le concept. Le traité sur la relique de Jean-Baptiste, daté de 1665, mobilise sources grecques et latines, précisément examinées et commentées ; il y évoque l'expédition de 1204, présentée comme un miracle, une juste vengeance des Français contre l'infidélité des Grecs. À la fin de sa démonstration, Du Cange joint en preuves quatre textes grecs avec une traduction latine en regard¹⁰⁶. Bien que publié par Sébastien Cramoysi, l'ouvrage n'est pas inséré à la collection de la *Byzantine du Louvre*, alors qu'il y aurait aisément trouvé sa place ; on a vu, plus haut, que l'essai reçoit un accueil favorable dans les cercles érudits de Paris.

¹⁰⁰ LABBE 1648.

¹⁰¹ Les critères d'organisation de la collection manquent cependant de cohérence, comme le rappelle PETIT 2001.

¹⁰² PETIT 2001, p. 72.

¹⁰³ DU CANGE 1665, *Préface* où il rapporte que sa précédente œuvre « a été favorablement reçue ».

¹⁰⁴ DU CANGE 1657, 2^e partie, *Préface*.

¹⁰⁵ DU CANGE 1729 ; BUCHON 1826 ; FEUGERE 1852, p. 92.

¹⁰⁶ DU CANGE 1655, p. 208-264, où figure une traduction accomplie par dom Combefis, aux p. 254-264.

Le troisième ouvrage que Du Cange prépare à Amiens ne s'écarte pas de la trajectoire dessinée en 1657, puisqu'il s'articule autour de la chronique de Philippe de Joinville ; le projet est déjà avancé en août 1666, quand Adrien de Valois et Vion d'Hérouval encouragent Du Cange à commenter le récit, approchent l'imprimeur Cramoysi pour en assurer l'édition¹⁰⁷. Deux ans plus tard, le savant publie le texte de Joinville, à partir de deux éditions précédentes, et la complète de commentaires historiques et philologiques, qu'il intitule *Dissertations* ; il adjoint néanmoins plusieurs pièces inédites associées à la production juridique du règne de Louis IX (*Établissements de Saint Louis*, traité de jurisprudence de Pierre de Fontaines), outre la chronique de Guillaume Guiart, dont Du Cange possédait un exemplaire¹⁰⁸. *L'Épître dédicatoire* réitère avec plus de force qu'en 1657 le devoir moral qui incombe à Louis XIV dans la défense du christianisme contre les Ottomans, en suivant l'exemple tracé par Louis IX, qui avait affronté les Albigeois et les infidèles en Orient¹⁰⁹. Hormis ce parallèle, l'intention de Du Cange ne relève pas d'une approche historique comparative par le fait qu'il centre sa réflexion sur une exaltation du pouvoir royal juste et chrétien, qui inspire de nombreux autres historiens à la même époque, comme le remarque Teresa Shawcross¹¹⁰. Néanmoins, l'historien démontre, une nouvelle fois, l'ampleur de ses compétences philologiques et linguistiques, la solidité de sa méthode d'analyse, la probité d'une démarche fondée sur l'érudition savante.

Durant sa période amiénoise, Du Cange publie ses trois livres à Paris, chez les Cramoisy, dont celui de 1657 aux frais de l'Imprimerie royale, ce qui confirme son insertion aux cercles érudits de la capitale proches du souverain et de Colbert. On ignore les circonstances précises qui provoquent l'installation à Paris en 1668 ; plus que l'épidémie de peste qui ravage la Picardie cette année-là, on peut admettre que Du Cange souhaite échapper à l'isolement intellectuel d'une cité où les libraires comptent deux seuls lecteurs d'ouvrages d'érudition¹¹¹. La disparition de Philippe Labbe, à la fin du mois de mars 1667, sert sans doute de catalyseur, puisqu'il faut lui trouver un successeur pour diriger la *Byzantine du Louvre*¹¹² ; on peut supposer qu'Étienne Baluze, correspondant de Du Cange depuis 1665, tente de l'attirer pour relever le défi, bien que d'autres hellénistes se trouvent alors sur la place de Paris pour se charger de suivre les éditions de textes grecs¹¹³. Il reste malaisé de saisir le rôle exact joué par Du Cange dans la réactivation de la prestigieuse série, puisqu'il faut attendre octobre 1679 pour que l'abbé Jean Gallois, membre de l'Académie française, annonce l'accord de Colbert pour relancer la collection, priant Du Cange de soumettre un plan détaillé des futurs ouvrages¹¹⁴.

Dans le cadre de la *Byzantine du Louvre*, Du Cange publie quatre volumes d'auteurs grecs : en 1670, il assemble l'*Histoire* de Jean Kinnamos et la description de Sainte-Sophie due à Paul le Silentiaire ; en 1686-1687, il édite les *Annales* de Jean Zonaras en deux volumes ; enfin, le *Chronicon paschale* est publié à titre posthume, au lendemain de sa disparition, en

¹⁰⁷ BnF, *ms fr.* 9503, f. 159-160, 233 ; BLOCH 1981, p. 524-525.

¹⁰⁸ Actuel BnF, *ms fr.* 5896, que Du Cange offre à la Bibliothèque royale en 1687 ; il en insère un extrait, relatif à la famille Villehardouin dans DU CANGE 1657, *Préface*.

¹⁰⁹ DU CANGE 1688, *Préface* ; HARAN 2000, p. 300-301 ; SHAWCROSS 2021a, p. 147-149.

¹¹⁰ SHAWCROSS 2021a, p. 151.

¹¹¹ L'isolement de Du Cange à Amiens est suggéré par une lettre de dom Bonnefons à dom d'Achery, du 23 janvier 1659 : BnF, *ms lat.* 12671, f. 280r-281r ; PELTIER 1942, p. 336 ; pour FEUGERE 1852, p. 17, la peste est seule responsable de l'installation à Paris.

¹¹² SHAWCROSS 2021a, p. 159.

¹¹³ On pense notamment à dom François Combéfis, Henri de Valois, Léo Allatius, Joseph-Marie Suarez, Jean-Baptiste Cotelier, Eusèbe Renaudot, Louis Cousin.

¹¹⁴ BnF, *ms fr.* 9503, f. 147-148 ; BLOCH 1981, p. 535 ; PETIT 2001, p. 71-72.

1688¹¹⁵. En dehors de ces trois éditions traduites en latin et commentées, Du Cange publie un titanesque recueil de généalogies grecques, balkaniques et ottomanes, complétées de descriptions de la Constantinople chrétienne dans l'*Historia Byzantina* datée de 1680, où il développe des qualités de spécialiste en médailles et en monnaies¹¹⁶; hormis l'accomplissement donné à ses œuvres personnelles, l'impulsion insufflée à la collection semble réduite puisque seuls deux autres titres paraissent durant les années parisiennes de Du Cange¹¹⁷. Assurément, les activités de lexicographie prennent le pas sur la philologie, l'exégèse des textes grecs, la généalogie et l'héraldique¹¹⁸; les vingt dernières années de sa vie sont surtout celles où il donne un aboutissement à des travaux engagés depuis plusieurs décennies, publiant chez des éditeurs privés, en 1678, le *Glossaire de la basse latinité*, en trois volumes¹¹⁹, suivi du *Glossaire de la basse grécité*, en 1688, dont il a le temps de suivre l'impression avant sa disparition¹²⁰.

La réorientation disciplinaire consécutive à l'installation à Paris infléchit la production proprement historique de Du Cange¹²¹. Il laisse à l'état manuscrit un bref récit intitulé *De la grandeur et décadence de l'Empire de Constantinople*, qui précède des notices biographiques sur les empereurs, classées par ordre chronologique, où les empereurs « françois » prennent place dans la liste des titulaires ; Du Cange reste fidèle aux anciens préjugés négatifs pesant sur les Grecs, en expliquant, à propos de la prise de la Ville en 1453, qu'« on ne peut attribuer sa cause qu'à une juste providence de Dieu qui a voulu punir par ceste voye l'infidélité de ces princes, leur irreligion et leur tyrannie »¹²².

Plus qu'en 1657, la constitution d'arbres généalogiques conditionne son récit et son regard d'historien¹²³. Sans doute inspiré de l'édition des *Lignages d'Outremer* proposée par Labbe, Du Cange renoue avec l'époque des croisades, et livre une somme sur les familles d'Outremer, qui reste à l'état manuscrit jusqu'au XIX^e siècle, où se manifeste le « corpus des liens du sang et de l'histoire entre la terre de France et l'empire mystérieux », pour reprendre la formule d'Alphonse Dupront¹²⁴. Si on excepte l'édition de la chronique de Joinville, Du Cange n'engage pas une histoire de l'Orient latin fondée sur un paradigme comparable à celui de l'histoire « franco-byzantine », même s'il en formule le souhait en 1676 (voir *infra*). La production parisienne de Du Cange s'oppose donc à celle de la période amiénoise avec des travaux orientés sur l'édition de textes grecs et la compilation des autorités nécessaires pour

¹¹⁵ JEAN KINNAMOS 1670 ; JEAN ZONARAS 1686-1687 ; *Chronicon paschale* 1688. Du Cange préparait une édition de Nicéphore Grégoras, qui sera complétée et éditée par Boivin, en 1702 : FEUGERE 1852, p. 48-49 ; PETIT 2001, p. 77.

¹¹⁶ DU CANGE 1680 ; l'ouvrage est rattaché à la collection de la *Byzantine du Louvre*, bien que non imprimé par l'Imprimerie royale : PETIT 2001, p. 77-78 ; également : FEUGERE 1852, p. 29-33 ; SHAWCROSS 2021a, p. 156 ; ZAIMOVA 2023.

¹¹⁷ Il s'agit de chroniqueurs byzantins postérieurs à Théophane, édités et traduits par dom François Combéfis en 1685, et de la réédition de la traduction latine d'une chronique orientale attribuée à Pierre Ibn Al-Rahib, en 1685 : PETIT 2001, p. 76-77.

¹¹⁸ GIRARD 1988, p. 87, rapporte que Du Cange abandonne ses recherches héraldiques vers 1654-1655, et ne plus enrichir son *Nobiliaire de France* à partir de 1676.

¹¹⁹ DU CANGE 1678 ; l'ouvrage sera régulièrement réédité avec des compléments.

¹²⁰ DU CANGE 1688. SHAWCROSS 2021c donne un état complet des publications de Du Cange.

¹²¹ La période parisienne de Du Cange fait l'objet de développements chez SHAWCROSS 2021a, p. 153-162.

¹²² BnF, *ms naf 10245*, citation au f. 34v ; AUZEPY, GRELOIS 2001, p. 87-88.

¹²³ En témoignent les 4 volumes de son nobiliaire de France, auquel il travaille en 1676 : BnF, Archives, *Ancien Régime 65*, f. 365r, 370r ; BnF, *ms fr. 9469-9472* ; BELLEY 1750, p. 20 ; BLOCH 1981, p. 525.

¹²⁴ BnF, *ms fr. 9493* ; BnF, Archives, *Ancien Régime 65*, f. 369r ; FEUGERE 1852, p. 82-84 ; REY 1869 ; BLOCH 1981, p. 518 ; DUPRONT 1997, vol. 2, p. 1038 ; également ORTEGA 2023.

compléter les sommes lexicographiques. Aussi déterminante soit-elle, la production intellectuelle de Du Cange se limite en définitive à huit volumes, outre des dizaines de manuscrits compilant des données variées, signe des hésitations et des difficultés rencontrées par l'érudit pour finaliser ses projets ; ce constat est frappant face à son contemporain Mabillon, qui laisse derrière lui une œuvre forte d'une cinquantaine de volumes publiés ¹²⁵.

On demeure bien en peine de comprendre les bénéfices matériels que Du Cange tire de son installation à Paris, hormis l'accessibilité aux bibliothèques et l'aisée fréquentation des savants, qui savent lui exprimer leur reconnaissance pour sa disponibilité à partager ses connaissances ¹²⁶. Le départ de sa ville natale signifie la perte des revenus liés à la charge de trésorier du roi en Picardie, qui passe aux mains de son fils aîné ¹²⁷. Du Cange ne tire pas de revenus notables de ses doctes travaux ; il obtient en 1686 le versement d'une gratification de 200 écus, ensuite portée à 800 livres pour la correction des tables chronologiques de Jean Rou ; l'année suivante, une rente de 2000 écus lui est versée par le roi pour des interventions dans sa bibliothèque, où Du Cange révisé le catalogue des manuscrits en compagnie de Jean-Baptiste Cotelier ¹²⁸. Assurément, Du Cange n'attendait pas de gains matériels en résidant à Paris, d'autant que Colbert distribue au compte-goutte les pensions qui récompensent les esprits éclairés ; le savant ne cherche pas davantage les honneurs, puisqu'il ne semble pas entretenir de relations étroites avec les membres de l'Académie des Inscriptions, fondée par Colbert en 1663 ; plus tard, il refuse de siéger à l'Académie française ¹²⁹. Du Cange semble vivre du sien, ce qui laisse comprendre que le véritable mobile de son départ pour la capitale fut l'enrichissement intellectuel motivé par les lectures, les découvertes d'inédits dans les collections parisiennes et la participation aux réunions savantes. Pour autant qu'on puisse le mesurer, Du Cange mène une vie modeste à Paris, où il loue une petite maison à François Benoise, abbé de Montreuil et chanoine d'Amiens ; sa bibliothèque comprend alors quelque 1500 ouvrages, outre un médaillier conservant monnaies et sceaux ¹³⁰. Du Cange ne tire, en fin de compte, guère de profits matériels de la renommée que lui valent ses travaux ; l'austérité et la discipline semblent guider sa vie scientifique et, probablement, imprimer en profondeur sa vie familiale et sociale.

Quel que soit le tournant que Du Cange imprime à ses activités, il reste fidèle à son idée d'une histoire « franco-byzantine » insérée au récit de la grande histoire de France : il refuse d'isoler cette page de l'héritage national. En 1676, à la demande de Colbert, il intègre une commission de savants formée par le ministre, où il retrouve Antoine Vion d'Hérouville, Adrien de Valois, Étienne Baluze pour élaborer une collection des grands historiens de la France. Au terme de sa réflexion, Du Cange propose une longue liste d'époques à considérer, où il prévoit

¹²⁵ KRIEGEL 1988, vol. 1, p. 173.

¹²⁶ La présence de Du Cange à une réunion à Saint-Germain-des-Prés est attestée à la date du 28 juillet 1687 par BOUILLARD 1724, p. 245 ; KRIEGEL 1988, vol. 1, p. 69-75, vol. 3, p. 108, 228 ; MABILLON 1709, *Preafactio auctoris*, exprime sa dette envers Du Cange en ces termes : « Tene vero illaudatum praetermittam, eruditissime Cangî, qui hanc lucubrationem nostram, non secus ac tuam, monitis & adhortationibus promovere, & mihi aliquando restitanti stimulos adhibere satagebas. Nulla quidem penes te membraneorum voluminum copia ; sed multa reconditoris eruditionis monumenta animo complecteris, quae & absque fastidio congesisti, & sine invidia comunicas ».

¹²⁷ SAMARAN 1920.

¹²⁸ BLOCH 1981, p. 538, 543-544 ; BELLEY 1750, p. 20-21, et FEUGERE 1852, p. 53 sont plus confus sur la question des gratifications reçues ; KRIEGEL 1988, vol. 1, p. 71.

¹²⁹ MÉNAGE 1715, p. 220 ; KRIEGEL 1988, vol. 3, p. 176-189 .

¹³⁰ SAMARAN 1981, p. 498 ; ÉVRARD 1988, p. 93.

un recueil d'auteurs rapportant les guerres saintes en Orient, et un autre recueil consacré aux *Rerum à Francis in Imperio Constantinopolitano gestarum Scriptores coevi* ; dans le premier cas, il suggère de traduire en français les historiens arabes des croisades afin de tirer des informations de leurs récits, selon un procédé inspiré de son paradigme « franco-byzantin »¹³¹. Colbert écarte finalement le programme éditorial élaboré par Du Cange, mais le savant ne démord pas du bien-fondé d'un projet qui lui aurait permis de republier Villehardouin et Joinville.

L'implication infructueuse de Du Cange dans l'élaboration de cette collection d'historiens de la France montre que le savant se tient à l'écart des querelles de son époque, et que son avis n'est guère recherché. On lui connaît une seule intervention dans un débat public, qui reste cependant circonscrit aux cercles érudits, à savoir celui qui oppose les jésuites aux carmes à propos des origines de l'ordre carmélitain ; dans une lettre écrite, à titre privé, à Vion d'Hérouval, Du Cange prend le parti des Bollandistes, qui décident de faire publier son avis – sans citer son nom – à Anvers, en 1683¹³². Hormis cet épisode, où l'autorité de Du Cange n'est pas formellement énoncée, l'érudit fait de la prudence et de la tempérance ses valeurs cardinales, préférant s'absorber dans ses activités de recherche plutôt que s'engager dans une bruyante défense de l'érudition.

Aussi recherché fut-il, l'avis de Du Cange sur les affaires de son temps demeure un sujet de recherches ouvert, qui pourra être mené en se fondant sur l'analyse de ses correspondances et de ses manuscrits. Passé à la postérité comme un puits d'érudition voué à la lexicographie, l'historien Charles Du Cange n'a pas été apprécié à sa juste mesure de son vivant quant à l'originalité de sa contribution à la connaissance de la Méditerranée gréco-latine : il promeut une réflexion très en avance sur son temps. Le concept d'histoire « franco-byzantine » ne s'impose pas chez les historiens de son époque, même si les références à l'ouvrage de 1657 abondent par la suite, même si le principe de la confrontation des sources occidentales aux sources grecques s'impose désormais. La publication de 1657 marque un tournant, ne serait-ce que par l'incroyable mobilisation de sources accomplies ; l'histoire savante développée par Du Cange devient alors un modèle pour les historiens qui abordent les mêmes sujets d'enquête, sans pouvoir rivaliser avec l'érudition de l'Amiénois.

Louis Maimbourg (1610-1686) – jésuite, historien de cour polygraphe – offre un exemple patent de l'assimilation de la méthode Du Cange dans son appréhension des événements de la Quatrième croisade, simple épisode de sa vaste *Histoire des croisades pour la délivrance de la Terre sainte*, logiquement dédiée à Louis XIV et publiée en plusieurs volumes entre 1675 et 1680. Loin de proposer une nouvelle lecture des faits, l'historien suit Villehardouin, complète avec d'autres chroniqueurs occidentaux confrontés à Chôniatès et Acropolites, sans doute accessibles à travers des traductions latines. Maimbourg utilise les notices biographiques de Du Cange, dont il salue l'irréfutable démonstration sur l'authenticité de la relique de Jean-Baptiste ; il admet la distinction opérée entre les événements qui se déroulent dans l'Orient latin et ceux de l'Empire latin de Constantinople : « [...] les choses qui se sont faites après cela sous les Empereurs François de Constantinople ne sont plus de la

¹³¹ BELLEY 1750, p. 20 ; FEUGERE 1852, p. 18-19, 87-89 ; LELONG-FEVRET DE FONTETTE 1771, p. xviii-xxij, qui fournit une version tronquée du projet selon BnF, Archives, *Ancien Régime* 65, f. 365r ; HARDOÛIN 1849, p. 32-38 ; FAVRE 1887, p. iv-v, xiii-xiv ; SHAWCROSS 2021b, p. 200-201.

¹³² DU CANGE 1683 ; BLOCH 1981, p. 542 ; KRIEGEL 1988, vol. 2, p. 258-259 ; JOASSART 2005, p. 37-39, 198-203, et JOASSART 2023.

Croisade »¹³³. Maimbourg suit les principales leçons de Du Cange, à défaut d'approfondir les voies qu'il a ouvertes.

Robert Saulger (1637-1709), autre contemporain de Du Cange, admet sa dette envers son prédécesseur dans le récit qu'il consacre à l'histoire des ducs de l'Archipel : « J'ai suivi Monsieur du Cange par tout où il m'a paru suivre lui-même la vérité »¹³⁴. Cette révérence confirme l'autorité exercée par l'ouvrage publié en 1657, qui structure désormais les réflexions sur la Romanie gréco-latine. Saulger complète les notices généalogiques et les biographies à partir de sources vénitiennes inconnues de son prédécesseur, sans remettre en cause le déroulement des faits. Comme Du Cange, la chronologie des événements est conçue en fonction des règnes consécutifs des 21 ducs ; Villehardouin, Acropolitès et Pachymérès sont mobilisés comme sources éclairant le XIII^e siècle, avant d'être remplacés par des chroniqueurs vénitiens que Du Cange ignorait. Loin d'apposer un regard original sur son objet, Saulger s'inscrit dans l'ombre du maître, le complétant sur une période particulière, sans tenter de rivaliser en matière d'érudition.

C'est encore en s'appuyant sur les travaux de Du Cange que Jean Levesque de Burigny (1692-1785) relate la période des XIII^e-XIV^e siècles dans le second volume de son *Histoire des révolutions de l'Empire de Constantinople*. L'historien polygraphe, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres à partir de 1756, emprunte aux ouvrages de Du Cange publiés en 1657 et 1680 pour relater les péripéties de la vie militaire et politique des empires après 1204 en une narration très conventionnelle¹³⁵. Fidèle au principe d'une lecture croisée des textes fondateurs, il utilise les sources pontificales, les chroniqueurs francs (Villehardouin) ou byzantins (Nicétas Chôniatès, Acropolitès, Nicéphore Grégoras, Pachymérès). Le paradigme de l'histoire « franco-byzantine » lui demeure cependant étranger dans sa globalité, restreignant sa critique contre Du Cange à des controverses relatives à la correction de dates publiées dans les notices généalogiques¹³⁶.

Il faut attendre plusieurs générations d'historiens pour que l'œuvre historique de Du Cange reçoive l'attention qu'elle mérite ; avec l'essor de l'historiographie romantique du XIX^e siècle, Du Cange devient un modèle pour les savants qui étudient la Romanie gréco-latine. Joseph Michaud s'inspire de sa méthode pour croiser les sources lorsqu'il rapporte les événements de la Quatrième croisade, et il salue la qualité de ses commentaires historiques relatifs au récit de Villehardouin¹³⁷. Plus que tout autre, Jean-Alexandre Buchon suit aveuglément le sillage du maître, dont il étudie les manuscrits conservés à la Bibliothèque royale, avant de publier l'édition corrigée de l'ouvrage de 1657, les chroniques de Villehardouin, Joinville et Monstrelet ; ensuite, Buchon peut enrichir la réflexion en collectant de nouvelles sources italiennes sur la domination franque en Grèce médiévale¹³⁸. Son contemporain Karl Hopf (1832-1873) adhère avec enthousiasme au paradigme créé par Du Cange, le déclarant « pater historiae Franco-Byzantinae »¹³⁹. Deux siècles sont ainsi nécessaires pour que les idées semées par Du Cange fertilisent un nouveau terrain.

¹³³ MAIMBOURG 1676-1779, vol. 3, p. 97-268, citation à la p. 267-268.

¹³⁴ SAULGER 1698, *Préface* ; d'autres références à Du Cange aux p. 63, 85.

¹³⁵ LEVESQUE DE BURIGNY, 1750, vol. 2, livres VII et VIII.

¹³⁶ LEVESQUE DE BURIGNY, 1750, vol. 2, p. 404-405.

¹³⁷ MICHAUD 1817, p. 114.

¹³⁸ LONGNON 1911 ; GRIVAUD 2024.

¹³⁹ HOPF 1852, p. 11.

Bibliographie

AUBERY 1649

Antoine Aubery, *De la prééminence de nos roys, et de leur préséance sur l'empereur et le roy d'Espagne, traité historique*, Paris, M. Soly, 1649.

AUZEPY 2001

Marie-France Auzépy, « En France, l'offensive intellectuelle », dans AUZEPY, GRELOIS 2001, p. 65-66.

AUZEPY, GRELOIS 2001.

Marie-France Auzépy, Jean-Pierre Grémois (éd.), *Byzance retrouvée. Érudits et voyageurs français (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Centres d'études byzantines, néo-helléniques et sud-est européennes – EHESS/ Publications de la Sorbonne – Byzantina Sorboniensis, 2001.

AVEZOU 2004

Laurent Avezou, « Du Cange, Charles du Fresne, sieur », in Christian Amalvi (dir.), *Dictionnaire biographique des historiens français et francophones. De Grégoire de Tours à Georges Duby*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2004, p. 85-86.

BALUZE 1688

Étienne Baluze, « Epistola Stephani Baluzii Tutelensis ad virum clarissimum Eusabium Renaudotum. De vita et morte Caroli Dufresnii Cangii », datée du 1^{er} novembre 1688, feuillets préliminaires de l'édition DU CANGE, 1688 [rééd. par Ludwig August Dindorf, *Chronicon paschale, a mundo condito ad Heraclii imperatoris annum vicesimum*, Bonn, Impensis Ed. Weberi, 1832 (CSHB), p. 67-71].

BARDAKCI, PUGNIERE 2008

Özkan Bardakçı, François Pugnère (éd.), *La dernière croisade. Les Français et la guerre de Candie 1669*, Rennes, 2008.

BARON 1764

Jean-Léonore Baron, *Éloge de Charles Dufresne, seigneur du Cange, avec une notice de ses ouvrages*, Amiens, chez la Veuve Godart, 1764.

BEAUNE 1985

Colette Beaune, *Naissance de la nation France*, Paris, Gallimard, 1985.

BELLEY 1750

Augustin Belley, *Notice des ouvrages manuscrits de Monsieur Du Cange*, Paris, Gabriel-François Quillau, 1750.

BERNARD 1867

Auguste Bernard, *Histoire de l'imprimerie royale du Louvre*, Paris, Imprimerie impériale, 1867.

BIANCO 2015

Elisa Bianco, *La Bisanzio dei Lumi. L'Impero bizantino nella cultura francese e italiana da Luigi XIV alla Rivoluzione*, Berne, Peter Lang, 2015.

BLOCH 1981

Denise Bloch, « Charles du Cange (1610-1688). Exposition organisée à l'occasion du tricentenaire du *Glossarium mediae et infimae latinitatis* par la Bibliothèque Nationale. Catalogue », in CNRS 1981, p. 509-547.

BONGARS 1611

Jacques Bongars, *Gesta Dei per Francos, sive orientalium expeditionum et regni Francorum Hierosolymitani historia, a variis, sed illius aevi, scriptoribus litteris commendata, nunc primum aut editis aut ad libros veteres emendatis...*, Hanovre, heredes J. Aubrii, 1611.

BOUILLARD 1724

Jacques Bouillard, *Histoire de l'abbaye royale de Saint Germain des Prez*, Paris, Grégoire Dupuis, 1724.

BOUTIER 2008

Jean Boutier, « Étienne Baluze et l'Europe savante à l'âge classique », in Jean Boutier, *Étienne Baluze. Érudition et pouvoirs dans l'Europe classique*, Limoges, Presses de l'Université de Limoges, 2008, p. 263-311.

BRUYS 1751

François Bruys, *Mémoires historiques, critiques et littéraires*, Paris, Jean-Thomas Hérissant, 1751, vol. 2.

BUCHON 1826

Jean-Alexandre Buchon, *Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs français jusqu'à la conquête des Turcs, par Du Fresne Du Cange. Nouvelle édition entièrement refondue sur les manuscrits, et conforme à la seconde édition inédite qu'il avait préparée, revue par J. A. Buchon*, Paris, Verdrière, 1826, 2 vol.

CHENY 2015

Anne-Marie Chény, *Une bibliothèque byzantine. Nicolas-Claude Fabri de Peiresc et la fabrique du savoir*, Ceyzérieux, Champ Vallon, 2015.

CHENY 2023

Anne-Marie Chény, « Réflexions sur le contexte d'écriture de l'*Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois* à la lumière des choix lexicaux de Charles Du Cange », in *Charles Du Cange, historien de la Grèce franque*, étude n° 4.

CHRONICON PASCHALE 1688

Paschalion seu Chronicon Paschale a mundo condito ad Heraclii imperatoris annum vicesimum. Opus hactenus Fastorum Sicularum nomine laudatum, deinde Chronicae temporum epitomes, ac denique Chronici Alexandrini lemmate vulgatum: nunc tandem auctius et emendatius prodit, cum nova Latina versione & notis chronicis ac historicis, cura et studio Caroli du Fresne, Paris, Typographia Regia, 1688.

CNRS 1981

La lexicographie du latin médiéval et ses rapports avec les recherches actuelles sur la civilisation du Moyen âge. Colloque international du Centre national de la recherche scientifique, Paris, 18-21 octobre 1978, Paris, CNRS, 1981.

COTELLE 1849

Théodore Cotellet, *Notice sur la vie et les travaux de Charles Du Cange*, Amiens, A. Caron, 1849.

COUTUMIER DE PICARDIE 1726

Le Coutumier de Picardie contenant les commentaires de Heu, de Dufresne & de Ricard, sur les coutumes d'Amiens : De Gosset, sur celle de Ponthieu : De Le Caron, sur Peronne, Montdidier, & Roye : De La Villette, nouveau commentaire sur les mêmes coutumes : De Dubours, sur Montreuil sur Mer : De Le Roy de Lozembrune, nouveau commentaire sur celle de Boulenois ; & l'Histoire abrégée de la ville de Boulogne & de ses comtes : avec des questions importantes sur plusieurs articles des mêmes coutumes, traitées par les plus célèbres avocats au Parlement. Tome premier, Paris, Société des libraires, 1726.

D'OUTREMAN 1643

Pierre d'Outreman, *Constantinopolis Belgica, sive de Rebus gestis a Balduino et Henrico, imp. Constantinopolitanis ortu Valentianensibus Belgis, libri quinque. Accessit de excidio Græcorum liber singularis...*, Tournai, ex officina A. Quinque, 1643.

DE BEAUREGARD 1633

De Beauregard, *Prédictions royales sur le bon-heur de la France, par les victoires, conquestes, dominations et choses plus signalées et remarquables qui doivent arriver au très-chrestien et très-victorieux Roy de France et de Navarre Louis XIII*, Paris, 1633.

DE VIGENERE 1584 et 1585

L'histoire de Geoffroy de Villehardouyn, mareschal de Champagne et de Romenie, de la conquête de Constantinople par les barons françois associez aux Venitiens, l'an 1204, d'un costé en son vieil langage, et de l'autre en un plus moderne et intelligible, par Blaise de Vigenere, gentil-homme de la maison de Monseigneur le Duc de Nivernois et de Rethelois, pair de France, Paris, Abel L'Angelier, 1584 ; réédition Paris, Abel L'Angelier, 1585.

DELATOUR 2009

Jérôme Delatour, « Pierre et Jacques Dupuy. Gardes de la Bibliothèque de 1645 à 1656 », *Revue de la BNF*, 31.1, 2009, p. 66-73.

DELISLE 1868

Léopold Delisle, *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, Paris, Imprimerie nationale, 1868, vol. 1.

DOUNOT 2013

Cyrille Dounot, *L'œuvre canonique d'Antoine Dadine d'Auteserre (1602-1682) L'érudition au service de la juridiction ecclésiastique*, Toulouse, Presses de l'Université Toulouse 1 Capitole, LGDJ - Lextenso Editions, 2013.

DU CANGE 1657

Charles Du Fresne Du Cange, *Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois, divisée en deux parties. La première contient l'Histoire de la conquête de la ville de Constantinople par les François et les Vénitiens, écrite par Geoffroy de Ville-Hardouin [...] avec la suite de cette Histoire jusques en l'an 1340, tirée de l'Histoire de France M. P. de Philippe Mouskes [...]. La seconde contient une Histoire Générale de ce que les François et les Latins ont fait de plus mémorable dans l'Empire de Constantinople, depuis qu'ils s'en rendirent maistres jusques à ce que les Turcs s'en sont emparez*, Paris, Imprimerie royale, 1657.

DU CANGE 1665

Charles du Fresne du Cange, *Traité historique du chef de S. Jean Baptiste, contenant une discussion exacte de ce que les auteurs anciens et modernes en ont écrit, et particulièrement de ses trois inventions...*, Paris, chez S. Cramoisy et S. Mabre-Cramoisy, 1665.

DU CANGE 1668

Charles Du Cange, *Histoire de S. Louis, IX^e du nom, roi de France, écrite par Jean de Joinville, enrichie de nouvelles observations et dissertations historiques, avec les « Établissements de saint Louis », le « Conseil de Pierre de Fontaines », et plusieurs autres pièces concernant ce règne tirées des manuscrits*, Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, 1668.

DU CANGE 1678

Charles Du Cange, *Glossarium ad scriptores mediae et infimae latinitatis*, Paris, G. Martin / L. Billaine, 1678, 3 vol.

DU CANGE 1680

Charles Du Cange, *Historia Byzantina duplici commentario illustrata : prior familias ac stemmata imperatorum Constantinopolitanorum, cum eorumdem augustorum numismatibus et aliquot iconibus, praeterea familias Dalmaticas et Turcicas complectitur ; alter descriptionem urbis Constantinopolitanae, qualiter extitit sub imperatoribus christianis*, Paris, L. Billaine, 1680.

DU CANGE 1683

[Charles Du Cange], *Lettre du Sieur N. Conseiller du Roy, à son ami Mr Antoine Wion d'Herouval, au sujet des Libelles qui de tems en tems se publient en Flandres contre les RR. P.P. Henschenius, & Papebrochius Jesuites*, Anvers, 1683.

DU CANGE 1688

Charles Du Cange, *Glossarium ad scriptores mediae et infimae graecitatis*, Lyon, Jean Anisson, Jean Posuel, Claude Rigaud, 1688, 2 t.

DU CANGE 1729

Charles Du Cange, *Histoire de l'empire de Constantinople sous les empereurs françois, divisée en deux parties, dont la première contient l'Histoire de la conquête de la ville de Constantinople par les François et les Vénitiens, écrite par Geoffroy de Ville-Hardouin,... revue et corrigée en cette édition sur le manuscrit de la Bibliothèque du Roy et illustrée d'observations historiques et d'un glossaire...*, Venise, B. Javarina, 1729.

DU CANGE 1840

Charles Du Cange, *Histoire de l'état de la ville d'Amiens et de ses comtes, avec un recueil de plusieurs titres*, Amiens, Impr. de Duval et Herment, 1840.

DU CHESNE 1624

André Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Montmorency et de Laval*, Paris, Sébastien Cramoyssi, 1624.

DU CHESNE 1639

André Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, Paris, Sébastien Cramoyssi, 1639.

DU FRESNE 1648

Jean Du Fresne, *Journal des principales audiences du Parlement, depuis l'année mil six cens vingt-trois jusques à present; avec les arrests intervenus en icelles. Reveu, et augmenté en cette seconde impression de plusieurs arrests, mesme de ceux intervenus depuis la premiere. Par Me Jean du Fresne advocat en ladite cour de Parlement*, Paris, chez Gervais Alliot, 1648.

DU FRESNE D'AUBIGNY 1752

Jean-Charles Du Fresne D'Aubigny, *Mémoire sur les manuscrits de M. Du Cange*, s.l., s.n., 1752.

DU FRESNE D'AUBIGNY 1766

Jean-Charles Du Fresne D'Aubigny, *Mémoire historique pour servir à l'éloge de Charles DuFresne Sieur DuCange, et à l'intelligence du plan général de ses études sur l'histoire de France*, Paris, L.-F. Delatour, 1766.

DUBOIS 1865-1867

A. Dubois, « Recherches sur la maison où naquit Du Cange », *Bulletins de la Société des antiquaires de Picardie* 9, 1865-1867, p. 123-127.

DUPRONT 1997

Alphonse Dupront, *Le mythe de croisade*, Paris, Éditions Gallimard, 1997, 4 vol.

DURAND 2001

Jannic Durand, « Le reliquaire byzantin du moine Timothée à l'abbaye du Mont-Saint-Quentin [bénédictins, Somme] », dans *Études d'histoire de l'art offertes à Jacques Thirion. Des premiers temps chrétiens au XX^e siècle*, Alain Erlande-Brandenburg, Jean-Michel Leniaud éd., Paris, École des chartes, 2001, p. 50-69.

ÉPRON 2004

Quentin Épron, « Nicolas Delamare et la culture juridique française des pré-Lumières », *Revue d'histoire des Facultés de droit et de la culture juridique, du monde des juristes et du livre juridique* 2004, p. 9-33.

ÉVRARD 1988

Michel Évrard, « Lettres de du Cange à Nicolas du Mont (1671-1676) », *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1988/3^e trimestre, p. 89-128.

FAVRE 1883

Léopold Favre, « Avis concernant cette nouvelle édition du Glossarium », dans Charles Du Fresne, seigneur du Cange, *Glossarium mediae et infimae latinitatis, vol. I*, Niort, 1883, p. 1-4.

FAVRE 1887

Léopold Favre, « Notice sur la vie et les ouvrages de Charles Dufresne Du Cange », in Charles Du Fresne Du Cange, *Glossarium mediae et infimae latinitatis, vol. IX*, éd. L. Favre, Niort, L. Favre, 1887, p. i-xviii en fin de volume.

FEUGERE 1852

Léon-Jacques Feugère, *Études sur la vie et les œuvres de du Cange*, Paris, P. Dupont, 1852.

FLORISOONE 1914

Charles Florisoone, « Les poésies d'Adrian de La Morlière, chanoine et historien d'Amiens », *Conférences des Rosati picards* 67, 1914, p. 1-37.

FOHLEN 1965-1967

Jeannine Fohlen, « Dom Luc d'Achery (1600-1685) et les débuts de l'érudition mauriste », *Revue Mabillon* 55, 1965, p. 149-175, 56, 1966, p. 1-30, 73-98, 57, 1967, p. 17-41, 56-156.

FOSSIER 1976

François Fossier, « La charge d'historiographe du seizième au dix-neuvième siècle », *Revue historique* 258.1, 1976, p. 73-92.

GEOFFROY DE VILLEHARDOUIN 1601

Geoffroy de Villehardouin, *L'Histoire, ou Chronique du seigneur Geoffroy de Ville-Harduïn,...* représentée de mot à mot en ancienne langue française d'un vieil exemplaire écrit à la main qui se trouve dans les anciens archives de la Sérénissime république de Venise, contenant la Conquête de l'Empire de Constantinople faite par des barons français, confédérés et unis avec les seigneurs vénitiens, l'an 1204. Ensemble la description de la prise de Constantinople, extraite de la fin des Annales de Nicète Coniates, historien grec et chancelier des empereurs constantinopolitains, de nouveau mise en français, Lyon, par les héritiers de G. Rouillé, 1601.

GRIVAUD 2022

Gilles Grivaud, « L'histoire de la Grèce franque/latine et l'École française d'Athènes (Première partie) », *Bulletin de correspondance hellénique moderne et contemporain* 6, 2022, p. 185-203 : <https://doi.org/10.4000/bchmc.1051>

GRIVAUD 2024

Gilles Grivaud, « Le rêve gallo-grec de Jean Alexandre Buchon », *Actes du colloque France-Grèce, Paris, 27-28 octobre 2022* (sous presse).

GRIVAUD 2025

Gilles Grivaud, « Les Gasmules, mirages d'une régénération identitaire », *Actes du colloque Métamorphoses et usages d'un même passé et formation des identités en Europe du XIV^e siècle jusqu'aux années 1980 : partages, concurrences ou conflits des mémoires, Lille, 14-15 septembre 2023* (sous presse).

HARAN 1998

Alexandre Yali Haran, « Les droits de la couronne de France sur l'Empire au XVII^e siècle », *Revue Historique* 605.1, 1998, p. 71-91.

HARAN 2000

Alexandre Yali Haran, *Le lys et le globe. Messianisme dynastique et rêve impérial en France aux XVI^e et XVII^e siècles*, Seyssel, Champ Vallon, 2000.

HARDOÛIN 1849

Henri Hardoüin, *Essai sur la vie et sur les ouvrages de Charles Dufresne Du Cange*, Paris, Beulé et Maignard, 1849.

HOPF 1852

Karl Hopf, *De Historiae Ducatus Atheniensis fontibus*, Bonn, Eduard Weber, 1852.

HOPF 1873

Charles Hopf, *Chroniques gréco-romanes inédites ou peu connues*, Berlin, Weidmann, 1873.

JEAN KINNAMOS 1670

Joannis Cinnami imperatorii grammatici *Historiarum libri sex, seu De rebus gestis a Joanne et Manuele Comnensis [...] Accedunt Caroli Du Fresne, D. Du Cange [...] in Nicephori Bryennii caesaris Annae Comnenae caesarissae, & ejusdem Joannis Cinnami Historiam Comnenicam notae historicae & philologicae. His adiungitur Pauli Silentiarii descriptio sanctae Sophiae, quae nunc primum prodit Graece & Latinae, cum uberiori commentario*, Paris, Typographia Regia, 1670.

JEAN ZONARAS 1686-1687

Joannis Zonarae [...] *Annales. Carolus Du Fresne, Dom. Du Cange, [...] Wolfianam editionem cum scriptis codicibus contulit: Latinam versionem recensuit annales notis illustravit*, Paris, Typographia Regia, 1686-1687, 2 vol.

JOASSART 2005

Bernard Joassart, *Pierre-François Chifflet, Charles Du Cange et les Bollandistes*, Bruxelles, Société des Bollandistes, 2005.

JOASSART 2023

Bernard Joassart, « La collaboration scientifique entre Charles Du Cange et les Bollandistes », in *Charles Du Cange, historien de la Grèce franque*, étude n° 8.

KRIEGEL 1988

Blandine Kriegel, *L'histoire à l'âge classique*, Paris, Presses universitaires de France, 1988, 4 vol.

LABBE 1638

Philippe Labbe, *Concordia sacrae et profanae chronologiae annorum 5691, ab orbe condito ad hunc Christi annum 1638*, Paris, J. Camusat, 1638.

LABBE 1648

Philippe Labbe, *Corpus byzantinae historiae. De Byzantinae historiae Scriptoribus sub felicissimus Ludovici XIV. Francorum ac Navarraeorum regis christianissimi auspiciis publicam in lucem e Luparaea typographia emittendis. Ad omnes per orbem eruditos Προτροπετικον...*, Paris, Sébastien Cramoysi, 1648.

LABBE 1651

Philippe Labbe, *L'Abrégé royal de l'Alliance chronologique de l'Histoire sacrée et profane... avec le lignage d'Outremer, les Assises de Jérusalem et un Recueil historique de pièces anciennes*, Paris, chez Gaspar Meturas, 1651.

LELONG-FEVRET DE FONTETTE 1771

Jacques Lelong, M. Fevret de Fontette, *Bibliothèque historique de la France, contenant le catalogue des ouvrages, imprimés & manuscrits qui traitent de l'histoire de ce royaume ou qui y ont rapport, tome III*, Paris, Jean-Thomas Herissant, 1771.

LEME-HEBUTERNE, VILLAIN 2023

Kristiane Lemé-Hébuterne, Véronique Villain, « Une statue en hommage à Charles du Fresne du Cange – Amiens, 1849 », in *Charles Du Cange, historien de la Grèce franque*, étude n° 10.

LEVESQUE DE BURIGNY 1750

Jean Levesque de Burigny, *Histoire des révolutions de l'Empire de Constantinople, depuis la fondation de cette ville jusqu'à l'an 1453*, Paris, de Bure aîné, 1750 3 vol.

LONGNON 1911

Jean Longnon, « Alexandre Buchon. Sa Vie et son Œuvre », in Alexandre Buchon, *Voyage dans l'Eubée, les îles Ioniennes et les Cyclades en 1841*, éd. Jean Longnon, Paris, Émile-Paul, 1911, p. xi-lvii.

MABILLON 1709

Jean Mabillon, *De Re diplomatica libri VI, in quibus quidquid ad veterum instrumentorum antiquitatem, materiam, scripturam et stilum*, Paris, C. Robustel, 1709.

MAIMBOURG 1676-1679

Louis Maimbourg, *Histoire des croisades pour la délivrance de la Terre-Sainte*, Paris, S. Mabre-Cramoysi, 1675-1676, 2 vol. ; cité dans sa 2^e éd. Paris, S. Mabre-Cramoysi, 1676-1679, 4 vol. ; 3^e éd. Paris, S. Mabre-Cramoysi, 1680, 4 vol.

MENAGE 1715

Gilles Ménage, *Menagiana ou les bons mots et remarques critiques, historiques, morales et d'érudition recueillies par ses amis. Tome second. Troisième édition*, Paris, Florentin Delaulne, 1715.

MICHAUD 1817

Joseph Michaud, *Histoire des croisades. Troisième partie, contenant l'histoire des quatrième, cinquième et sixième croisade*, Paris, L. G. Michaud et Pillot, 1817.

MORERI 1718

Louis Moreri, *Le grand dictionnaire historique ou le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane*, Paris, Jean-Baptiste Coignard, 1718, vol. 3.

OMONT 1894,

Henri Omont, « Le glossaire grec de Du Cange », *Revue des Études Grecques*, 5.18, 1892, p. 212-249.

ORTEGA 2023

Isabelle Ortega, « Charles Du Cange généalogiste de la Grèce franque au XVII^e siècle », in *Charles Du Cange, historien de la Grèce franque*, étude n° 6.

PASTOUREAU 1979

Michel Pastoureau, *Traité d'héraldique*, Paris, Picard, 1979.

PASTOUREAU 1981

Michel Pastoureau, « Du Cange héraldiste », in CNRS 1981, p. 501-507.

PELTIER 1942

Henri Peltier, « Un collaborateur de Mabillon et un ami de Ducange, Dom Paul Bonnefons, moine de Corbie (1622-1703) », *Bulletin trimestriel de la Société des antiquaires de Picardie* 1942, p. 323-339.

PERRAULT 1696

Charles Perrault, *Les hommes illustres qui ont paru pendant ce siècle, avec leurs portraits au naturel*, Paris, Antoine Dezailleur, 1696.

PETIT 2001

Nicolas Petit, « La Byzantine du Louvre », in AUZEPY, GRELOIS 2001, p. 70-80.

REGINATO 2016

Irene Reginato, « Le ‘manuscrit Contarini’ de ‘La conquête de Constantinople’ dans un témoin indirect : Ramusio traducteur de Villehardouin », *Romania*, 134.533-534, 2016, p. 31-76.

REY 1869

Emmanuel-Guillaume Rey (éd.), *Les familles d’Outre-Mer de Du Cange*, Paris, Imprimerie impériale, Collection de documents inédits sur l’histoire de France. Première série. Histoire politique, 1869.

RICKARD 1993

Peter Rickard, « From Villehardouin to Du Cange via Vigenère », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, 103.2, 1993, p. 113-143.

ROBERT 1626

Claude Robert, *Gallia christiana, in qua regni Franciae ditionumque vicinarum dioeceses et in iis praesules describuntur*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1626.

SAMARAN 1920

Charles Samaran, « Du Cange à Paris, rue des Écouffes, d’après son testament et son inventaire après décès », *Bulletin de la Société de l’histoire de Paris et de l’Île-de-France*, 47, 1920, p. 60-78.

SAMARAN 1981

Charles Samaran, « Allocution prononcée le 19 octobre 1978 rue des Écouffes devant la maison de Du Cange », dans CNRS 1981, p. 497-500.

SAULGER 1698

Robert Saulger, *Histoire nouvelle des anciens ducs et autres souverains de l’Archipel*, Paris, E. Michallet, 1698.

SHAWCROSS 2021a

Teresa Shawcross, « Editing, Lexicography, and History under Louis XIV. Charles Du Cange and *La Byzantine du Louvre* », in Nathanael Aschenbrenner, Jake Ransohoff (éds), *The Invention of Byzantium in Early Modern Europe*, Washington D.C., Dumbarton Oaks Research Library and Collection, 2021, p. 143-180.

SHAWCROSS 2021b

Teresa Shawcross, « The Eighteenth-Century Reinvention of Du Cange as the French Nation's Historian », in Nathanael Aschenbrenner, Jake Ransohoff (éds), *The Invention of Byzantium in Early Modern Europe*, Washington D.C., Dumbarton Oaks Research Library and Collection, 2021, p. 181-203.

SHAWCROSS 2021c

Teresa Shawcross, « Works by Du Cange Published during His Lifetime or in Press at His Death », in Nathanael Aschenbrenner, Jake Ransohoff (éds), *The Invention of Byzantium in Early Modern Europe*, Washington D.C., Dumbarton Oaks Research Library and Collection, 2021, p. 383-385.

SHAWCROSS 2021d

Teresa Shawcross, « The 1756 Inventory of Du Canges's Papers: An Edition and Translation », in Nathanael Aschenbrenner, Jake Ransohoff (éds), *The Invention of Byzantium in Early Modern Europe*, Washington D.C., Dumbarton Oaks Research Library and Collection, 2021, p. 387-429.

SPIESER 2000

Jean-Michel Spieser, « Du Cange and Byzantium », in Robin Cormack, Elizabeth Jeffreys (éds), *Through the Looking Glass. Byzantium through British Eyes*, Aldershot, 2000, p. 199-210.

TRELAT 2023

Philippe Trélat, « Sous un « Soleil de blasons ». L'héraldique au service de l'écriture de l'histoire de la Grèce franque dans les travaux de Du Cange », in *Charles Du Cange, historien de la Grèce franque*, étude n° 7.

VILLETTE 1616

Claude Villette, *Annales de l'Église catholique, apostolique et romaine*, Paris, Robert Foiyet, 1616.

ZAIKOVA 2005

Raia Zaïkova, « L'œuvre du byzantiniste du Cange et son éditeur Buchon (XIX^e s.) », *Études balkaniques* 4, 2005, p. 121-127.

ZAIKOVA 2023

Raia Zaïkova, « Du Cange, les croisés et les royaumes balkaniques », in *Charles Du Cange, historien de la Grèce franque*, étude n° 9.

ZORZI 2006

Niccolò Zorzi, « Per la storiografia sulla Quarta Crociata: Il *De bello Constantinopolitano* di Paolo Ramusio et la *Constantinopolis belgica* di Pierre d'Outreman », in Gherardo Ortalli, Giorgio Ravegnani, Peter Schreiner (éds), *Quarta Crociata. Venezia – Bisanzio – Impero latino*, Venise, Istituto veneto di scienze, lettere ed arti, 2006, vol. 2, p. 683-746.

3

Du Cange e l'Oriente bizantino: erudizione e politica all'ombra del Re Sole

Elisa Bianco (Università dell'Insubria)

Résumé

Dans la France du XVII^e siècle, l'histoire byzantine acquiert une importance inconnue auparavant. C'est surtout durant la seconde moitié du siècle qu'une attention croissante est accordée à Byzance ; cet intérêt conduit à une intense activité d'édition et de publication de textes byzantins, qui aboutit finalement à la collection d'œuvres d'historiens byzantins, connue sous le nom de « Byzantine du Louvre ».

La focalisation sur l'Empire byzantin résultait, d'une part, d'un véritable intérêt scientifique, et, d'autre part, de raisons politiques, puisque l'histoire de Byzance donnait une sorte de base historique au projet impérialiste de la France.

Dans ses travaux sur Byzance, Charles du Fresne Du Cange a su combiner ces deux attitudes, en associant l'histoire byzantine et l'histoire française comme si elles étaient les deux faces de la même médaille. De nombreux travaux en témoignent, notamment son *Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois* (1657), et l'*Historia Byzantina duplici commentario illustrata* (1680), outre la reprise, grâce à son intervention, de la publication du « Corpus du Louvre », interrompue en 1670.

Cet article vise à décrire le contexte culturel et politique dans lequel les travaux de Du Cange sur Byzance furent conçus, ainsi que le rôle de premier plan qu'il a joué dans la promotion des ambitions françaises en Orient, en mettant l'érudition au service des buts politiques de la monarchie.

Abstract

In seventeenth-century France Byzantine history takes on a relevance never experienced before. Especially, the second half of the century sees an increasing attention to Byzantium, leading to an intense activity of editing and publishing of Byzantine texts that eventually lead to the collection of Byzantine historians' works: the so-called "Byzantine du Louvre". This focus on Byzantine Empire was due, on the one hand, to genuine scholarly interest, and on the other to political reasons since the history of Byzantium gave a sort of historical basis to France's imperialistic plan.

In his works on Byzantium, Charles du Fresne Du Cange was able to combine these two attitudes by closely relating Byzantine and French history, as if they were the two sides of the same coin. This is proved by his *Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs*

françois (1657), *Historia Byzantina duplici commentario illustrata* (1680) and the resumption of the publication of the Louvre Corpus, interrupted in 1670, thanks to his intervention.

This paper aims at delineating both the cultural, and political context in which Du Cange's works on Byzantium came to light, as well as the leading role he played in promoting the French ambitions in the East, by putting scholarship at the service of the monarchy's political goals.

DU CANGE: STORICO DI BISANZIO, STORICO DI FRANCIA

Il avoit eu toute sa vie pour point de vue la gloire et l'utilité de sa patrie ¹⁴⁰; [se] révélait assez dans Du Cange l'âme d'un vrai Français, plein d'attachement et d'admiration pour son roi et pour sa patrie ¹⁴¹; le savant des savants, le plus citoyen des citoyens ¹⁴².

Nelle parole di elogio che ne seguono la morte, avvenuta nel 1688, si scorge, anche a decenni di distanza, un pensiero condiviso che identifica Du Cange come padre della storia nazionale francese. Recentemente Teresa Shawcross ha sottolineato come l'accento posto sulle opere e sulle ricerche di Du Cange dedicate alla storia francese sia il frutto « delle preoccupazioni ideologiche del periodo durante il quale le carte [di Du Cange] sono andate prima disperse e poi ricomposte » ¹⁴³, con il risultato che le opere dedicate alla storia di Bisanzio, che ne determinarono il successo in vita, furono oscurate da quelle, per lo più inedite, dedicate alla storia francese. Queste ultime rispondevano al progetto, rimasto incompiuto, di pubblicazione di un corpus di storici francesi, nel quale Du Cange confidava nell'appoggio di Colbert, e che vide naufragare; e con esso l'ambizione di assurgere alla carica di storiografo regio, quale era stato André Du Chesne, dalle cui *Historiae Francorum scriptores* (1636-1649) aveva tratto ispirazione ¹⁴⁴. La cura e gli sforzi del pronipote Jean-Charles Du Fresne d'Aubigny nel ricomporre le carte consentirono di porre l'attenzione sull'ambizioso progetto al quale Du Cange aveva dedicato parte della vita e fatiche straordinarie consacrandolo all'Olimpo dei fondatori della storia nazionale di Francia, a dispetto delle pubblicazioni su Bisanzio, che gli conferirono onori in vita, e sulle quali sembra dovette ripiegare.

¹⁴⁰ DU FRESNE D'AUBIGNY 1766, p. 26.

¹⁴¹ FEUGERE 1852, p. 68.

¹⁴² DU FRESNE D'AUBIGNY 1766, p. 2, che riporta gli elogi di Du Cange del procuratore generale Joly de Fleury, al quale aveva proposto di destinare le carte di Du Cange alla Biblioteca reale. Joly de Fleury aveva a sua volta scritto al cancelliere Henry François Daguesseau, il 24 settembre 1743, per informarlo della visita di D'Aubigny e per segnalargli l'importanza della collezione (si veda BONDOIS 1928, in particolare p. 82). La collezione, andata dispersa alla morte di Du Cange, venne parzialmente ricomposta dal pronipote Jean-Charles Du Fresne D'Aubigny (oltre al già citato Bondois si rimanda al recente contributo di SHAWCROSS 2021b).

¹⁴³ SHAWCROSS 2021b, p. 187.

¹⁴⁴ SHAWCROSS 2021a, p. 162-166. Il piano dell'opera è pubblicato in LELONG-FEVRET DE FONTETTE 1771, p. xxii-xxiii della sezione « Mémoires historiques sur plusieurs historiens modernes de France » (*Plan général du Recueil des Historiens de France, dressé par M. Du Cange*) alla voce dedicata a André Du Chesne. Lelong pubblica altresì i *Mémoires sur le Projet d'un nouveau Recueil des Historiens de France, qui sert de Préface au Plan de Charles du Fresne du Cange* (p. xviii-xx) e le *Remarques de M. l'Abbé Gallois, sur le Projet de l'Histoire de France, dressé par M. Du Cange* (p. xx-xxii).

Questo bizantinismo “ involontario ” – se così è stato – trova corrispondenza nella condizione di un altro illustre bizantinista, celebrato come « il padre degli studi bizantini tedeschi », o, ancor meglio, « il padre della storia bizantina »¹⁴⁵, Hieronymus Wolf, che si accinse alle edizioni di Zonara e di Niceforo Gregora con ben poco entusiasmo, come è lui stesso a confessare nella propria biografia, nella quale si lamenta che Gregora gli ha « stancato gli occhi piuttosto che appesantirgli la borsa [di denaro], come Zonara gli ha indebolito lo stomaco ». E non aveva mancato di esprimere parole di disappunto neppure per Niceta Coniate che definì – lui che aveva curato le edizioni dei grandi oratori del IV sec. a.C., Isocrate, Demostene ed Eschine – « semibarbaro », ritenendo autentica la metafrasi dell’originale, redatta in un registro popolare e di un secolo successivo, che gli era arrivata tra le mani¹⁴⁶. Indipendentemente dalle proprie inclinazioni, Wolf dovette piegarsi alla dura legge della necessità e accontentare le richieste dei propri mecenati, i Fugger, di cui era bibliotecario, che portarono alla pubblicazione, oltre ai già citati Zonara e Gregora, anche di Niceta Coniate e, benché solo nella traduzione latina, di Laonico Calcondila.

Correva l’anno 1557 quando le edizioni di Zonara e Niceta Coniate vedevano la luce a Basilea per Oporino¹⁴⁷, prima pietra per la realizzazione di un corpus già qui annunciato (« [...] historiae quoddam quasi corpus absolvit et in suo genere homines eruditos reddit »), che verrà completato con Gregora e Calcondila cinque anni dopo, nel 1562¹⁴⁸. Esattamente a distanza di un secolo, nel 1657, Du Cange darà alle stampe l’edizione da lui curata dell’*Histoire de l’Empire de Constantinople sous les empereurs françois* di Villehardouin¹⁴⁹: coincidenze della storia, che congiunge attraverso i suoi intricati percorsi, a loro insaputa, vite tra loro distanti. Wolf e Du Cange. Padri della bizantinistica. Loro malgrado.

Tuttavia, appare una forzatura porre una cesura così netta tra storia bizantina e storia francese: la stessa *Histoire de l’Empire de Constantinople sous les empereurs françois* pubblicata nel 1657¹⁵⁰ nel Corpus degli storici bizantini del Louvre quasi due secoli dopo sarà pubblicata da Jean-Alexandre Buchon nelle sue *Chroniques nationales françaises écrites en langue vulgaire du XIII^e au XVI^e siècle*¹⁵¹. Costantinopoli e Parigi rappresentano le due facce della stessa medaglia, quella della monarchia universale francese¹⁵², come emergerà dagli scritti dello stesso Du Cange.

Diverso il caso di Wolf, il cui corpus rispondeva a delle esigenze diverse, ad una strategia che potremmo definire difensiva rispetto a quella, invece, offensiva di Luigi XIV: l’Impero ottomano nel Cinquecento è all’apice della sua potenza ed espansione e spinge sempre più sul confine orientale: nel 1526 Solimano il Magnifico aveva sconfitto l’esercito ungherese a Mohács, nel 1529 era arrivato fin sotto le mura di Vienna. Nel contempo, il Sacro Romano

¹⁴⁵ BECK 1984 ; SCHMIDBAUER 1963, p. 62, entrambi citati in REINSCH 2016, p. 43.

¹⁴⁶ REINSCH 2016, p. 48, 50 ; REINSCH 2010, p. 438-439.

¹⁴⁷ ZONARAS 1557 ; CHONIATAE 1557.

¹⁴⁸ GREGORAS 1562.

¹⁴⁹ Si rimanda al contributo pubblicato nel presente volume di CHENY 2023.

¹⁵⁰ DU CANGE 1657.

¹⁵¹ GRIVAUD 2022.

¹⁵² BOSBACH 1998, p. 129-146, in particolare sulla propaganda contro la monarchia universale francese.

Impero era attraversato da forze centrifughe attivate e potenziate dal diffondersi delle idee riformate: discordie interne e Ottomani alle porte. Sacro Romano Impero come Bisanzio. Con la conseguenza che la parabola dell'Impero bizantino appariva non solo attuale ma anche ammonitrice e ammaestratrice ¹⁵³.

Diverso il contesto nel quale opera Du Cange, in cui le relazioni che intercorrono tra monarchia francese e Sublime Porta, a differenza degli Asburgo, sono generalmente approntate ad una più o meno palese alleanza, che frutta alla Francia indubitabili vantaggi commerciali ¹⁵⁴, per quanto non priva di momenti di tensione, in special modo durante gli anni Sessanta del Seicento, che corrispondono agli anni, in cui la politica aggressiva di Luigi XIV e dei suoi ministri, Mazzarino prima, Colbert poi, avvia la Francia alla conquista di un ruolo egemone in Europa e nel Mediterraneo ¹⁵⁵: nel 1664 le truppe francesi sono accanto a quelle imperiali nella vittoria del San Gottardo e lo sono ancora a Candia in soccorso dei veneziani nel 1660 e nel 1669 – spedizioni che seguivano l'intervento francese di un quindicennio prima al comando di François de Nuchèze – senza, tuttavia, che le sorti della guerra fossero ribaltate ¹⁵⁶. Benché non più nel momento di massimo splendore, l'Impero ottomano era ben lungi dal non costituire più una minaccia per le potenze europee, ne è prova l'assedio di Vienna del 1683. Si tratta, tuttavia, di episodi straordinari poiché in alcun caso le relazioni diplomatiche furono mai interrotte tra Sublime Porta e monarchia francese, che, anzi, trasse grandi benefici dai conflitti tra Ottomani e Asburgo, i quali erano, e continuavano ad essere, i principali avversari.

In questo contesto si inserisce la straordinaria fioritura degli studi bizantini durante l'età di Luigi XIV, i quali non solo si inseriscono nell'accurata attività di costruzione dell'immagine del sovrano ¹⁵⁷ ma altresì rispondono ad esigenze ed ambizioni politiche ¹⁵⁸. È vero che anche nei decenni precedenti l'interesse per la storia bizantina non è del tutto assente ¹⁵⁹ ma essa non

¹⁵³ « [...] Graecos, praeter intestina bella ex ambitione feré orta, voluptatum studium et ignava monarchia perdidit: nobis temeraria bellandi cupiditas, et discors ac inquieta Polyarchia, id minatur, quod absit ut experiamur. Et facile caveremus, nisi fatali quadam siderum impressione, animis atque auribus à sanis consilijs plerique abhorrent » : CHONIATAE 1557, *Praefatio*, p. 2r ; « [...] cuius lectio non tamen iucunda, quam salutaris esset, si ii qui rerum potiuntur, ex alienis peccatis sua peccata emendare conarentur. Idem enim hostis, qui beatas olim Asiae et Graeciae provincias oppressit, vastavit, evertit, nostris etiam cervicibus imminet [...] Etsi ad commiseratione clades illae, et florentissimi potentissimique quondam Imperii ruina, et Christianae religionis e tot amplissimis provinciis profligatio, vel saxa commovere possint; nostros autem homines, simili statu rerum, nec illorum misericordia, nec similis exitii metu commoveri sit mirandum; nec desperandum tamen, fore multos, qui his non modo ad voluptatem, sed etiam ad publicam utilitatem legendis, tuum consilium laudaturi, et inter caetera ornamenta quam plurima numeraturi sint, qui illustri monumento posteris etiam consultum volueris; et multorum animos, his operibus in publicum editis, ad patriae defensionem maiore studio suscipiendam excitaris » : GREGORAE 1562, *Praefatio*, p. 1v-2r.

¹⁵⁴ TAKEDA 2011, p. 78-105 ; ZARINEBAF 2018, p. 185-232.

¹⁵⁵ BILICI 2009, p. 37-61.

¹⁵⁶ BARDAKÇI, PUGNIÈRE 2008, p. 61-67. La spedizione inviata da Mazzarino nel 1660 rispondeva alle ambizioni del ministro al soglio pontificio nonché a favorire la casata degli Este, con la quale il cardinale aveva stretto legami di parentela, e alla quale mirava ad affidare il comando della spedizione affinché il coinvolgimento della Francia non apparisse troppo palese. Analogo l'atteggiamento della spedizione del 1669, della quale venne nominato comandante in capo François de Bourbon-Vendôme, duc de Beaufort, al quale viene raccomandato di agire sotto le insegne papali.

¹⁵⁷ Ancora fondamentale BURKE 1992.

¹⁵⁸ AUZÉPY, GRÉLOIS 2001, p. 35-109 ; PERTUSI 2004, p. 67-111 ; BIANCO 2015, p. 51-152.

¹⁵⁹ CHENY 2015.

acquista il peso e il valore che assumerà successivamente. Se così non fosse, nel 1648 non si rammaricherebbe dell'assenza di ricerche e studi adeguati su Bisanzio Philippe Labbe nella prefazione in testa al secondo volume del Corpus del Louvre, impresa straordinaria, a cui collaborano i maggiori eruditi del tempo, prima opera di classificazione e di edizioni degli storici bizantini ¹⁶⁰. In essa Labbe si lamentava delle condizioni in cui versavano i testi della letteratura bizantina, nascosti dalla polvere del tempo, e impegnati in una lotta eroica per la sopravvivenza contro tarme e tarli. E quand'anche se ne fosse salvato qualcuno dall'oblio e fosse stato pubblicato, non si sarebbe trattato, a detta di Labbe, di edizioni coerenti ed organiche. Da qui il suo invito rivolto a tutti gli studiosi a darsi ad un'operosa caccia di testi bizantini in biblioteche e archivi e a comunicargli e trasmettergli quanto trovato ¹⁶¹.

L'impresa del Corpus venne interrotta nel 1670, anno in cui era uscito il volume che conteneva, tra gli altri testi, l'edizione della cronaca di Giovanni Cinnamo, curata e annotata da Du Cange ¹⁶², il secondo volume a sua cura dopo l'edizione del 1657 di Villehardouin e di Mousket ¹⁶³. Sarà lo stesso Du Cange a interessarsi alla ripresa del Corpus ¹⁶⁴: l'occasione è la pubblicazione della *Historia Byzantina duplici commentario illustrata* che uscirà nel 1680, della quale l'anno prima, attraverso l'abate Gallois, Du Cange aveva chiesto a Colbert di accettarne la dedica; in questa circostanza aveva espresso il proprio augurio affinché l'impresa fosse continuata ¹⁶⁵. Su questo punto ritornerà nell'epistola dedicatoria confessando di nutrire grandi speranze che « il re ordini [...] che quella regale edizione degli scrittori bizantini, che ovunque le genti straniere guardano come un *monumentum* straordinario della magnificenza francese, sia finalmente condotta a termine » ¹⁶⁶. L'impresa ripartì: delle quattro pubblicazioni uscite tra il 1685 e il 1702 tre presentano la firma di Du Cange: la *Cronaca* di Zonara (1686-1687), il *Chronicon Paschale* (1688), e infine le note postume all'edizione di Gregora di Hieronymus Wolf (1702) ¹⁶⁷.

PARIGI E COSTANTINOPOLI: DUE CAPITALI, UNA MONARCHIA

Nell'attenzione posta alla storia di Bisanzio e al periodo della storia francese ad essa strettamente legato, Du Cange contribuirà non solo ad alimentare la riscoperta del mondo bizantino nei più ristretti circoli eruditi ma anche a trasportare Bisanzio ad una dimensione più “ popolare ”, permettendo di veicolare ad una platea più ampia i messaggi che la propaganda

¹⁶⁰ Il piano del progetto in PETIT 2001, p. 70-80.

¹⁶¹ « Byzantinam Historiam, multitudine rerum mirabilem, varietatem iucundam, diuturnitate temporis spectabilem, ac Veteri Romanae tantum non parem, ut amant coluntque studiosi omnes; ita libros quibus illa continentur, avide ambiunt exoptantque. Sed frustra iamdudum illos vacui fere omnes Bibliothecarum foruli expectant. Cum enim maxima pars nobilium illorum Historicorum cum blattis adhuc tineisque luctetur in pulvere et situ Manuscriptorum Codicum; [...] Agite dum, viri per orbem universum litterati, litterarumque amantes ac gloriae [...] » : LABBE 1648, p. 5-6.

¹⁶² DU CANGE 1670.

¹⁶³ DU CANGE 1657.

¹⁶⁴ In seguito, forse, al fallimento del progetto del corpus di storici francesi di cui si è fatto cenno sopra (SCHAWCROSS 2021a, p. 165).

¹⁶⁵ OMONT 1904, p. 33-34.

¹⁶⁶ « Rex praecipiat [...] ut Regia prorsus illa Byzantinorum Scriptorum editio, quam suspiciunt ubique gentium exteri, ut eximium Gallicae magnificentiae monumentum, tandem absolvatur » : DU CANGE 1680, p. 3v.

¹⁶⁷ DU CANGE 1686-1687 ; DU CANGE 1688 ; DU CANGE 1702.

francese affida alla storia. Se sono destinate ai primi le edizioni degli storici bizantini, la *Historia Byzantina duplice commentario illustrata* e il *Glossarium ad scriptores mediae et infimae graecitatis* (1688), l'*Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois* di Villehardouin e l'*Histoire de Saint Louis* di Jean de Joinville¹⁶⁸ appaiono meno esclusive, anticipando una serie di opere destinate all'ampio pubblico che vennero pubblicate tra gli anni Settanta e Ottanta del Seicento. Tra queste alcuni volgarizzamenti degli storici bizantini dati alle stampe da Louis Cousin (1627-1707) tra il 1672 e il 1674, l'*Histoire de Constantinople*, un compendio di storici bizantini dal VI secolo alla fine di Bisanzio, da Procopio all'*Historia turco-bizantina* di Ducas, a cui farà seguire ulteriori traduzioni (Eusebio di Cesarea¹⁶⁹, Xifilino, Zonara, Zosimo¹⁷⁰), che da un lato soddisfano lo scopo di raggiungere un pubblico di lettori più vasto, dall'altro perseguono l'obiettivo di imporre l'egemonia culturale francese anche attraverso la lingua: il francese stava affiancando il latino e progressivamente sostituendolo¹⁷¹.

Contemporaneamente vedevano anche la luce le opere dedicate a Bisanzio del gesuita Louis Maimbourg, già rinomato per i sermoni e per i testi di carattere teologico, che si cimenta nella storia degli imperatori bizantini iconoclasti, delle crociate e dello scisma dei greci¹⁷², opere non certamente votate al rigore scientifico – la narrazione degli eventi ha un'impronta romanzata, faziosa in taluni casi – ma di grande respiro divulgativo e narrativo¹⁷³.

I testi di Cousin, Maimbourg, Du Cange sono l'espressione di un progetto politico ben preciso, di un disegno, che prende pienamente forma durante il regno di Luigi XIV e di cui Du Cange è uno dei principali esecutori e che visivamente venne trasposto nel sole araldico che si trova tra le sue carte manoscritte a corredo di una « Carta genealogica dei re di Francia », pubblicato dal nipote, Jean-Charles Du Fresne d'Aubigny, in calce ai *Mémoires sur les manuscrits de M. Du Cange* del 1752¹⁷⁴: al centro lo scudo di Francia, dal quale si dipartono ventuno raggi ognuno dei quali rappresenta un territorio sul quale la Francia esercita la propria autorità per diritto di conquista, di successione o per entrambi. I due raggi centrali conducono alle armi dell'Impero d'occidente « tenuto da Carlo Magno e dai suoi successori » e alle armi dell'Impero d'Oriente « conquistato dai francesi nel 1204 e occupato da numerosi principi della casata francese »¹⁷⁵. In una sola immagine sono condensate tutte le ambizioni di Luigi XIV, erede non solo della parte occidentale dell'Impero grazie alla *translatio imperii* a Carlo Magno ma anche di quella orientale per la conquista del 1204, rivendicata a dispetto di Ottomani e Asburgo. Non più Roma e Costantinopoli, ma Parigi e Costantinopoli le due capitali dell'Impero.

¹⁶⁸ DU CANGE 1668.

¹⁶⁹ COUSIN 1675-1676 ; COUSIN 1684.

¹⁷⁰ COUSIN 1678 ; COUSIN 1683.

¹⁷¹ FUMAROLI 2001, p. 13-25.

¹⁷² MAIMBOURG 1674 ; MAIMBOURG 1675-1676 ; MAIMBOURG 1677.

¹⁷³ DECLERCQ 1984 ; BIANCO 2015, p. 113-152.

¹⁷⁴ D'AUBIGNY 1752. Sul *Soleil de blasons* si rimanda al contributo nel presente volume di TRÉLAT 2023.

¹⁷⁵ D'AUBIGNY 1752, p. 26.

La prefazione all'*Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereur françois* spiega quanto l'immagine ha già reso evidente:

Sire, je ne présente pas à Votre Majesté des terres étrangères et de nouveaux mondes, quand je lui offre l'empire de Constantinople, puisque c'est un Trône sur lequel la valeur et la vertu ont élevé vos aïeux et que celui que vous possédez vous donne des titres si authentiques et des prétentions si bien fondées sur les plus belles et principales parties de l'Univers que plusieurs des plus grands Princes d'aujourd'hui ne sont riches que des usurpations qu'ils ont faites sur les droits de votre Couronne ¹⁷⁶.

Segue, inevitabile, il richiamo ad una nuova crociata contro l'Impero ottomano alla quale Du Cange esorta il sovrano, sulla quale da decenni si discuteva senza alcun esito, a partire dal “grand dessein” del duca di Sully, ai progetti del duca di Gonzaga-Nevers, di Savary de Brèves, di Leibniz e di Jean Coppin ¹⁷⁷. Nella seconda metà del Seicento, tuttavia, risultava ancor più urgente per la monarchia francese porsi alla guida di una spedizione in Terra santa soprattutto dopo la sconfitta da parte degli Asburgo dell'Impero ottomano, a Vienna, nel 1683: una vittoria sì per la Cristianità, ma allo stesso tempo, un incalcolabile danno di immagine per Luigi XIV, sia per il prestigio che ne era derivato agli Asburgo sia per i sospetti che adombravano l'atteggiamento del re francese, accusato di aver favorito il nemico. Dopo Vienna, per risollevarne l'immagine della monarchia francese, il progetto di una crociata divenne più concreto, e in questa luce sarà da leggere la missione di Gravier d'Ortières a Costantinopoli ¹⁷⁸.

Du Cange affronterà più volte il tema della crociata, vi ritornerà nell'edizione dell'*Histoire de S. Louys* di Jean de Joinville del 1668, evidenziano la missione divina a cui Luigi XIV era destinato:

Mais si une petite poignée de François, sous les auspices d'un Roy toujours Victorieux, a jetté de la terreur dans les esprits des Othomans, nous avons tout sujet d'espérer que lors que Vostre Majesté emploira de plus grandes forces contre cet ennemi commun des Chrétiens, elle justifiera ce que j'avançai lors que j'eus l'honneur de luy presenter *l'Histoire de l'Empire de Constantinople sous les Empereurs François*, que la ruine de cet usurpateur arrêté dans les conseils divins, et signifiée aux hommes par les astres, est réservée à Vostre Majesté ¹⁷⁹.

Con le aspirazioni orientali di Luigi XIV ben si coniugava l'epiteto, tipicamente bizantino, “porfirogenito” (“nato nella porpora”), che da un certo momento in poi diventa attributo del monarca francese. Introdotto a Bisanzio nel VII secolo, designava, al di là dell'origine dell'espressione, almeno fino all'XI secolo, l'erede legittimo sul trono costantinopolitano, evidenziandone la continuità dinastica e la legalità della linea di successione ¹⁸⁰. Nel 1648 il carmelitano Léon de Saint Jean, predicatore di corte di Luigi XIII e Luigi XIV, intimo di Richelieu e Mazzarino ¹⁸¹, accostava tale attributo a Luigi IX, in un

¹⁷⁶ DU CANGE 1657, *Epistre*, p. 1r-1v.

¹⁷⁷ BILICI 2004; POUMAREDE 2004.

¹⁷⁸ BILICI 2004, p. 119-166.

¹⁷⁹ DU CANGE 1668, *Epistre*, p. 5v.

¹⁸⁰ DAGRON 1994; GABRIEL 2009, p. 248-252.

¹⁸¹ VILLIERS 1752, coll. 235-236; PASTINE 1983.

panegirico pronunciato a Roma nella Chiesa di San Luigi dei Francesi: « D'un costé si vous regardez S. Louys ce miracle de nature & de grace, naissant dans la pourpre & dans l'escarlatte, comme un porphirogenite; vous avez raison de dire que c'est un Roy, puisque c'est un Dauphin qui naist en France »¹⁸². È utile evidenziare per comprendere il contesto nel quale opera Du Cange come la figura di Luigi IX sia particolarmente celebrata durante i regni di Luigi XIII e soprattutto Luigi XIV, che, nella costruzione della propria immagine pubblica, amavano accostare la propria figura a quella del re santo a glorificazione della monarchia, per cui assai frequenti sono le opere letterarie e artistiche in cui i due sovrani appaiono in immagini accostate o addirittura sovrapposte tra loro¹⁸³. Non era, dunque, un caso che Du Cange avesse curato, come si è visto, l'edizione della *Histoire de Saint Louis* di Jean de Joinville, e vi avesse posto una premessa volta a celebrare Luigi XIV e il suo ruolo di predestinato da Dio.

Un altro carmelitano Pierre de la Mère de Dieu, al secolo Abraham Bertius (1610-1683), figlio del geografo reale Pierre Bertius¹⁸⁴, utilizzerà il medesimo epiteto ne *Les vertus royales d'un jeune prince*, opera dedicata a Luigi XIII:

[...] nos Monarques sont les veritables Diadumènes, puis qu'ils sont destinez à porter le Diadème, du ventre maternel, et que personne ne leur peut disputer un Sceptre héréditaire, ny débattre une Couronne que Dieu leur a donnée en partage. Je les puis nommer *Porphyrogénites*, d'autant que la Pourpre est leur premier habit, & qu'ils sortent du ventre maternel pour entrer dans la belle écarlatte, & pour se coucher sur l'innocence des Fleurs de Lis¹⁸⁵.

E ancora, a distanza di vent'anni, ugualmente comparirà in un'opera di tutt'altra natura e dalle implicazioni ancor più eloquenti: in difesa dei diritti e delle prerogative della monarchia francese Antoine Aubery pubblicava *Des justes prétentions du Roy sur l'Empire*. Siamo nel 1667, agli albori della Guerra di devoluzione seguita alle rivendicazioni di Luigi XIV sui Paesi Bassi Spagnoli a danno degli Asburgo¹⁸⁶. Nel testo nel sostenere la superiorità dei re di Francia sull'Imperatore del SRI Aubery afferma: « En effet, il n'y a que les *Porphyrogenetes* et les successeurs de Couronnes héréditaires, qui puissent se glorifier avec le Fils de Dieu, qu'ils sont nez pour estre Roys, et que la pourpre est un appannage deu à leur naissance »¹⁸⁷. Nel contesto in cui l'epiteto “porfirogenito” è qui utilizzato assume un significato di straordinario peso politico: se in Léon de Saint Jean e Pierre de la Mère de Dieu sottolinea il principio di ereditarietà che interessa la successione sul trono francese e con essa la trasmissione delle virtù del sovrano, in Aubery la legittimità si estende oltre i confini francesi fino a comprendere la successione sull'Impero romano attraverso Carlo Magno, una *translatio imperii* francese, in cui l'attribuzione dell'epiteto “porfirogenito” a Luigi XIV permette di stabilire una continuità anche dal punto di vista lessicale tra la monarchia francese e l'Impero romano d'Oriente, una legittimità rafforzata dalla conquista latina di Costantinopoli del 1204.

¹⁸² LEON DE SAINT JEAN, 1648, p. 7-8, in GABRIEL 2009, p. 249.

¹⁸³ HEATH 2021, p. 37-132.

¹⁸⁴ VILLIERS 1752, coll. 587-588.

¹⁸⁵ PIERRE DE LA MERE DE DIEU 1647, qui 1648, p. 253, in GABRIEL 2009, p. 249.

¹⁸⁶ In quello stesso anno ad Aubery risponderà a difesa degli Asburgo François-Paul de Lisola con l'opera *Bouclier d'Etat et de Justice*.

¹⁸⁷ AUBERY 1667, p. 148.

EDUCARE AL POTERE: L'EXEMPLUM BIZANTINO

Bisanzio rappresenta per la monarchia francese non solo la realizzazione dei sogni imperialistici di Luigi XIV ma anche un modello politico a cui guardare.

Il Gran Delfino viene educato all'arte di governare su testi che hanno la funzione di formare il principe ad una certa immagine di sovranità e tra questi si annoverano anche testi bizantini, che, riediti o pubblicati per la prima volta, appaiono sempre più numerosi in coincidenza con la diffusione degli studi bizantini e con il rafforzarsi delle ambizioni francesi in oriente. Nel 1646 ne *L'Académie des Princes, où les Roys apprennent l'art de regner de la bouche des Roys*, destinata al giovane Luigi XIV, Pierre Ménard inserisce gli insegnamenti dell'imperatore bizantino Basilio I (811-886)¹⁸⁸ al figlio Leone VI (866-912) e dell'imperatore Manuele II Paleologo (1350-1425) al figlio Giovanni VIII (1392-1448). Questi ultimi sono consigliati nel 1675 da Pierre-Daniel Huet al duca di Montausier, Charles de Sainte-Maure, per l'educazione del Gran Delfino insieme al *De administrando imperio* di Costantino VII Porfirogenito (905-959) al figlio Romano, e alla *Paideia basiliké* di Teofilatto di Ocria, precettore di Costantino Ducas (1074-1096), pubblicati rispettivamente da Meursius nel 1611 e da Poussines nel 1651, che Montausier si rammarica di non essere riuscito a trovare¹⁸⁹. Grande fortuna ebbe, poi, l'*Esposizione dei capitoli parentetici* di Agapeto, indirizzata a Giustiniano, testo, già popolare nell'ultima fase dell'Impero bizantino, il quale nel Cinquecento venne più e più volte stampato e tradotto (tra le varie traduzioni se ne annovera anche una di Luigi XIII)¹⁹⁰: i precetti di Agapeto, infatti, rappresentano una delle manifestazioni più chiare della teoria imperiale bizantina, che attribuisce un'incontrovertibile origine divina al potere imperiale (« Dio ha dato al sovrano lo scettro del potere in terra, a somiglianza del suo potere nei cieli »), in linea, dunque, con la teoria dell'assolutismo monarchico francese¹⁹¹. Altrettanta fortuna ebbe la *Gerarchia Celeste* di Dionigi Areopagita¹⁹², anch'essa di età giustiniana, che istituiva una perfetta simmetria tra gerarchia celeste e gerarchia terrena, tra Dio e re, rappresentazione di Dio sulla terra. Da essa aveva tratto ispirazione Jean Domat ne *Le droit public, suite des loix civiles dans leur ordre naturel* (1697)¹⁹³, in cui era enunciata la necessità di rendere visibile la grandezza del sovrano perché solo attraverso l'espressione tangibile della propria potenza avrebbe potuto guadagnarsi il rispetto del popolo:

On doit mettre au nombre des droits quel les lois donnent au souverain celui d'avoir toutes les marques de grandeur et de majesté nécessaires pour faire éclater l'autorité et la dignité d'une puissance de cette étendue et de cette élévation, et en imprimer la vénération dans les esprits de tous les sujets. Car encore qu'ils doivent regarder dans cette puissance celle de Dieu qui les y

¹⁸⁸ Anche se attribuiti a Basilio I, sono opera probabilmente del patriarca Fozio.

¹⁸⁹ VOLPILHAC-AUGER 2000, vol. 1, p. 324-325 ; GABRIEL 2009, p. 251-252.

¹⁹⁰ ŠEVČENKO 1978, p. 9-15.

¹⁹¹ RONCHEY 2005, p. 711-712.

¹⁹² La figura di Dionigi l'Areopagita venne sovrapposto a quella di Saint Denis, vescovo di Lutetia, a cui è dedicata l'omonima abbazia. Nel Seicento venne riattualizzata la liturgia greca in onore dell'origine, ritenuta bizantina, del santo attraverso l'ufficio di una messa in lingua greca : RONCHEY 2005, p. 715 ; MOUTSOPOULOS 1997.

¹⁹³ RONCHEY 2005, p. 714-715.

soumet, et la révérer indépendamment des marques sensibles de grandeur qui peuvent y être attachées; comme Dieu accompagne d'un éclat visible sa puissance propre qui s'étale et dans la terre et dans les cieux, comme dans un trône et dans un palais, dont la magnificence doit la faire sentir, et que, quand il voulut exercer sa puissance auguste de législateur, il publia sa loi avec de prodiges qui en imprimaient le respect et le terreur d'une manière dont les spectateurs ne pouvaient supporter l'éclat; il veut bien qu'à proportion de ce qu'il communique aux souverains de cette puissance, elle soit relevée en leurs mains par les marques propres à leur attirer le respect des peuples ¹⁹⁴.

In pieno accordo con tale enunciazione la reggia di Versailles e i grandi cerimoniali della corte di Luigi XIV, che trovano corrispondenza nel Palazzo della Magnaura e nel cerimoniale di corte bizantino: celebre il racconto che Liutprando da Cremona affida alla sua *Relatio de legatione Constantinopolitana* del suo incontro, nel 968, con l'imperatore Costantino VII Porfirogenito nel Palazzo della Magnaura svolto all'insegna di un tripudio di spettacolari automi. La relazione era stata pubblicata nel 1600 da Enrico Canisio ¹⁹⁵, nel 1683 Louis Cousin l'aveva volta in francese e inserita nella sua *Histoire de l'Empire d'Occident* ¹⁹⁶. Per quanto non dimostrato è suggestivo immaginare che la residenza degli imperatori bizantini abbia esercitato una qualche influenza sull'architettura di Versailles ¹⁹⁷, così come il cerimoniale di corte. Certo è che il *De officiis* delle Pseudo-Codino (XV secolo), che descrive le cerimonie della corte bizantina, era già conosciuto a metà Cinquecento, prima che venisse dato alle stampe a Lione nel 1588, grazie ad una copia commissionata da Francesco I a Guillaume Pellicier, ambasciatore a Venezia tra 1539 e il 1542. Lo si ritrova, infatti, nel catalogo dei manoscritti della Biblioteca reale di Fontainebleau del 1550 ¹⁹⁸. Il *De officiis* a sua volta sembra aver presente un altro testo precedente risalente al X secolo dedicato al rituale di corte, il *De ceremoniis* dell'imperatore Costantino VII Porfirogenito, che verrà scoperto e pubblicato, tuttavia, solamente a metà Settecento.

UNA BREVE NOTA FINALE

Alla luce di quanto esaminato definire Du Cange esclusivamente come storico di Bisanzio o storico della Francia medievale risulta difficile non solo per la convergenza delle vicende francesi con quelle orientali ma anche e soprattutto per le ambizioni politiche della Francia del Seicento, che rivendica i propri diritti sui territori bizantini. In questo contesto gli studi bizantini fioriti e promossi dall'allora sovrano e dai suoi ministri offrono gli strumenti culturali per tale rivendicazione. Come in un gioco di specchi, Bisanzio e monarchia francese si riflettono l'una nell'altra moltiplicandone i riflessi. È inevitabile, tuttavia, nell'affrontare la storia dell'Impero bizantino confrontarsi con la conquista ottomana: anche Du Cange dovette farlo tentando di coniugare Bisanzio come modello e meta con la caduta di Costantinopoli del 1453 ¹⁹⁹. Ne risulta

¹⁹⁴ DOMAT 1697, vol. 2, p. 47-48.

¹⁹⁵ CANISIUS 1600.

¹⁹⁶ COUSIN 1683.

¹⁹⁷ AUZÉPY, CORNETTE 2003.

¹⁹⁸ JACKSON 1981.

¹⁹⁹ Presso la Bibliothèque Nationale di Parigi è conservato un breve manoscritto di Du Cange dal titolo *De la grandeur et de la décadence de l'Empire de Constantinople* (BnF, ms. naf 10245), sul quale si veda nel presente volume CHENY 2023.

che non solo il regno francese è il legittimo continuatore dell'Impero romano-bizantino ma ne rappresenta anche una sorta di perfezionamento. Du Cange, infatti, attribuisce a due fattori la decadenza e la caduta dell'Impero: l'assenza di una rigida legge di successione, condizione necessaria alla stabilità di uno Stato²⁰⁰; lo scisma d'Oriente e l'allontanamento di Bisanzio dalla Chiesa di Roma²⁰¹. Aspetti che la monarchia francese, ereditaria e cattolica, soddisfa pienamente.

Bibliografia

AUBERY 1667Bibliothèque de l'

Antoine Aubery, *Des Justes prétentions du Roy sur l'Empire*, Paris, Antoine Bertier, 1667.

AUZEPY, CORNETTE 2003

Marie-France Auzépy, Joël Cornette (éd.), *Palais et pouvoir : de Constantinople à Versailles*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 2003.

AUZEPY, GRELOIS 2001

Marie-France Auzépy, Jean-Pierre Grémois (éd.), *Byzance retrouvée. Érudits et voyageurs français (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Centres d'études byzantines, néo-helléniques et sud-est européennes – EHESS/ Publications de la Sorbonne – Byzantina Sorboniensis, 2001.

BARDAKÇI, PUGNIERE 2008

Özkan Bardakçı, François Pugnère (éd.), *La dernière croisade. Les Français et la guerre de Candie 1669*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008.

BECK 1984

Hans-Georg Beck, *Der Vater der deutschen Byzantinistik: das Leben des Hieronymus Wolf von Ihm Selbst Erzählt*, München, Institut für Byzantinistik und Neugriechische Philologie der Universität, 1984.

BIANCO 2015

Elisa Bianco, *La Bisanzio dei Lumi. L'Impero bizantino nella cultura francese e italiana da Luigi XIV alla Rivoluzione*, Berna, Peter Lang, 2015.

BILICI 2004

²⁰⁰ « Quantum different principatus, quibus praesunt ii quos clandestina praecipitis electionis consilia, vel conjuratorum manus, vel militaris denique tumultus ad Imperatorium evexere apicem, ab his quibus imperare solent adsciti ex praescripta rataque natalium praerogativa Principes » : DU CANGE 1680, *Epistola*, p. 2r.

²⁰¹ « Cette mesme providence, Sire, lassé des excés, de la perfidie et de la cruauté des Grecs, s'est servie de ces illustres vengeurs de crimes, pour en prendre une punition proportionnée à l'enormité de leurs forfaits » : DU CANGE 1657, p. 3v-4r.

Faruk Bilici, *XIV. Louis ve İstanbul'u fetih tasarısı / Louis XIV et son projet de conquête d'Istanbul*, Ankara, Türk Tarih Kurumu, 2004.

BILICI 2009

Faruk Bilici, « Les relations franco-ottomanes au XVII^e siècle. Réalisme politique et idéologie de croisade », in Lucien Bély (éd.), *Turcs et turqueries (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Paris, PUPS, 2009, p. 37-61.

BONDOIS 1928

Paul-Marie Bondonis, « Le procureur général Joly de Fleury et les papiers de Du Cange », *Bibliothèque de l'École des Chartes* 89, 1928, p. 81-88.

BOSBACH 1998

Franz Bosbach, *Monarchia universalis. Storia di un concetto cardine della politica europea (secoli XVI-XVIII)*, Milano, Vita e Pensiero, 1998 [1^{re} éd. 1988].

BURKE 1992

Peter Burke, *The Fabrication of Louis XIV*, New Haven, Yale University Press, 1992.

CANISIUS 1600

Hendric Canisius, *Chronicon Victoris Episcopi Tunnunensis. Chronicon Ioannis Biclarensis, episcopi Gerundensis [...]*, Ingolstadii, Andream Angermarium, 1600.

CHENY 2015

Anne-Marie Cheny, *Une bibliothèque byzantine. Nicolas-Claude Fabri de Peiresc et la fabrique du savoir*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2015.

CHENY 2023

Anne-Marie Cheny, « Réflexions sur le contexte d'écriture de l'*Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois* à la lumière des choix lexicaux de Charles Du Cange », in *Charles Du Cange, historien de la Grèce franque*, étude n° 4.

CHONIATES 1557

Nicetae Acominati Choniatae, *LXXXVI annorum historia, uidelicet ab anno restitutae salutis circiter MCXVII, in quo Zonaras desinit, usque ad annum MCCIII...*, Basileae, apud Ioannem Oporinum, 1557.

CINNAMUS 1670

Joannis Cinnami, *Historiarum libri sex...*, Parisiis, Typographia Regia, 1670.

COUSIN 1675-1676

Louis Cousin, *Histoire de l'Église, écrite par Eusèbe, évêque de Césarée. Traduite par Monsieur Cousin*, Paris, Damien Foucoult, 1675-1676, 4 vol.

COUSIN 1678

Louis Cousin, *Histoire Romaine écrite par Xiphilin, par Zonare, et par Zosime. Traduite sur les originaux Grecs, par monsieur Cousin*, Paris, Veuve de Damien Foucault, 1678.

COUSIN 1683

Louis Cousin, *Histoire de l'Empire d'Occident. Da la traduction de monsieur Cousin*, Paris, Claude Barbin, 1683, 3 vol.

COUSIN 1684

Louis Cousin, *Discours d'Eusèbe, [...] touchant les miracles attribués par les payens à Apollonius de Thyane, traduit par M. Cousin*, Paris, G. de Luyne, 1684.

DAGRON 1994

Gilbert Dagron, « Né dans la pourpre », *Travaux et Mémoires* 12, 1994, p. 105-142 [repr. in Gilbert Dagron, *Idées byzantines. Tome II*, Paris, Centre de recherche d'histoire et civilisation de Byzance, 2012, p. 445-486].

DECLERCQ 1984

Gilles Declercq, « Un adepte de l'histoire éloquente, le Père Maimbourg, S.J. », *XVII^e siècle* 36, 143, p. 117-132.

DOMAT 1697

Jean Domat, *Le droit public, suite des 'Loix civiles dans leur ordre naturel'*, Paris, Jean Baptiste Coignard, 1697, 2 vol.

DU CANGE 1657

Charles Du Fresne Du Cange, *Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois, divisée en deux parties. La première contient l'Histoire de la conquête de la ville de Constantinople par les François et les Vénitiens, écrite par Geoffroy de Ville-Hardouin [...] avec la suite de cette Histoire jusques en l'an 1340, tirée de l'Histoire de France M. P. de Philippe Mouskes [...]. La seconde contient une Histoire Générale de ce que les François et les Latins ont fait de plus mémorable dans l'Empire de Constantinople, depuis qu'ils s'en rendirent maistres jusques à ce que les Turcs s'en sont emparez*, Paris, Imprimerie royale, 1657.

DU CANGE 1668

Charles Du Cange, *Histoire de S. Louis, IX^e du nom, roi de France, écrite par Jean de Joinville, enrichie de nouvelles observations et dissertations historiques, avec les « Établissements de saint Louis », le « Conseil de Pierre de Fontaines », et plusieurs autres pièces concernant ce règne tirées des manuscrits*, Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, 1668.

DU CANGE 1670

Joannis Cinnami imperatorii grammatici *Historiarum libri sex, seu De rebus gestis a Joanne et Manuele Comnensis [...] Accedunt Caroli Du Fresne, D. Du Cange [...] in Nicephori Bryennii caesaris Annae Comnenae caesarissae, & ejusdem Joannis Cinnami Historiam Comnenicam notae historicae & philologicae. His adiungitur Pauli Silentarii descriptio sanctae Sophiae, quae nunc primum prodit Graece & Latinae, cum uberiori commentario*, Parisiis, Typographia Regia, 1670.

DU CANGE 1680

Charles Du Cange, *Historia Byzantina duplici commentario illustrata : prior familias ac stemmata imperatorum Constantinopolitanorum, cum eorumdem augustorum numismatibus et aliquot iconibus, praeterea familias Dalmaticas et Turcicas complectitur ; alter descriptionem urbis Constantinopolitanae, qualiter extitit sub imperatoribus christianis*, Lutetiae Parisiorum, apud Ludovicum Billaine, 1680.

DU CANGE 1686-1687

Joannis Zonarae [...] *Annales. Carolus Du Fresne, Dom. Du Cange, [...] Wolfianam editionem cum scriptis codicibus contulit: Latinam versionem recensuit annales notis illustravit*, Parisiis, Typographia Regia, 1686-1687, 2 vol.

DU CANGE 1688

Paschalion seu Chronicon Paschale a mundo condito ad Heraclii imperatoris annum vicesimum. Opus hactenus Fastorum Sicularum nomine laudatum, deinde Chronicae temporum epitomes, ac denique Chronici Alexandrini lemmate vulgatum: nunc tandem auctius et emendatius prodit, cum nova Latina versione & notis chronicis ac historicis, cura et studio Caroli du Fresne, Parisiis, Typographia Regia, 1688.

DU CANGE 1702

Charles du Fresne Du Cange, « Notae postumae Caroli Du Fresne D. Du Cange », in Nicephori Gregorae, *Byzantina historia. Tomus primus. Libri XI. ab Hier. Wolfio jampridem latini facti, & in lucem editi: iidem nunc auctiores & castigatiores quam antea. Tomus secundus. Libri XIII. nunc primum e codd. mss. eruti, & typis mandati. Ex his libros fere XI. latine vertit Joh. Boinvin*, Parisiis, Typographia Regia, 1702, p. 720-748.

DU FRESNE D'AUBIGNY 1752

Jean Charles Du Fresne d'Aubigny, *Mémoires sur les manuscrits de M. Du Cange*, s.l., s.n., 1752.

DU FRESNE D'AUBIGNY 1766

Jean Charles Du Fresne d'Aubigny, *Mémoire historique, pour servir à l'éloge de Ch. Du Fresne Du Cange, et à l'intelligence du plan général de ses études*, Paris, L.-F. Delatour, 1766.

FEUGERE 1852

Léon-Jacques Feugère, *Étude sur la vie et les ouvrages de Du Cange*, Paris, P. Dupont, 1852.

FUMAROLI 2001

Marc Fumaroli, *La Querelle des anciens et des modernes*, Paris, Gallimard, 2001.

GABRIEL 2009

Frédéric Gabriel, « Roi mineur et naissance de la majesté dans les discours auliques », *Revue de Synthèse* 130.2, 2009, p. 233-265.

GREGORAS 1562

Nicephori Gregorae, *Romanae, hoc est Byzantinae historiae libri XI*, Basileae, per Ioannem Oporinum, 1562.

GRIVAUD 2022

Gilles Grivaud, « L’histoire de la Grèce franque/latine et l’École française d’Athènes (Première partie) », *Bulletin de Correspondance Hellénique moderne et contemporain* 6, 2022, p. 185-203 : <https://doi.org/10.4000/bchmc.1051>

HEATH 2021

Sean Heathm, *Sacral Kingship in Bourbon France. The Cult of Saint Louis, 1589-1830*, London, Bloomsbury Academic, 2021.

JACKSON 1981

Richard A. Jackson, « De l’influence du cérémonial byzantin sur le sacre des rois de France », *Byzantion* 51, 1981, p. 201-210.

LABBE 1648

Philippe Labbe, « *Historiae costantinopolitanae curiosis indagatoribus* », in *De Byzantinae historiae scriptoribus, sub felicissimis Ludouici XIV Francorum ac Nauarraeorum regis christianissimi auspiciis publicam in lucem e Luparaea typographia emittendis. Ad omnes per orbem eruditos Protrepikon*, Parisiis, Typographia regia, 1648, p. 5-6.

LELONG-FEVRET DE FONTETTE 1771

Jacques Lelong, M. Fevret de Fontette, *Bibliothèque historique de la France, contenant le catalogue des ouvrages, imprimés & manuscrits qui traitent de l’histoire de ce royaume ou qui y ont rapport, tome III*, Paris, Jean-Thomas Herissant, 1771.

LEON DE SAINT JEAN 1648

Léon de Saint Jean, *Saint Louys, le S[aint] des Roys, & le Roy de Saints, Sermon Panegyrique, Presché à Rome, dans l’Eglise de Saint Louys de la Nation Francoise*, Rome, Bernardin Tanin, 1648.

MAIMBOURG 1674

Louis Maimbourg, *Histoire de l’hérésie des iconoclastes et de la translation de l’Empire aux françois*, Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, 1674.

MAIMBOURG 1675-1676

Louis Maimbourg, *Histoire des croisades pour la délivrance de la Terre Sainte*, Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, 1675-1676, 2 vol.

MAIMBOURG 1677

Louis Maimbourg, *Histoire du schisme des Grecs*, Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, 1677, 2 vol.

MOUSOPOULOS 1997

Evangelos Moutsopoulos, « Denys l'Aréopagite. D'Athènes à Paris-Saint-Denis », in Ysabel de Andia (éd.), *Denys l'Aréopagite et sa postérité en Orient et en Occident*, Paris, Institut d'études augustiniennes, 1997, p. 9-11.

OMONT 1904

Henri Omont, « Du Cange et la Collection Byzantine du Louvre », *Revue des études grecques* 17.73-74, 1904, p. 33-34.

PASTINE 1983

Dino Pastine, « Teologia mistica e sapere universale in Léon de Saint Jean », in Romeo Crippa (a cura di), *Coscienza civile ed esperienza religiosa nell'Europa moderna*, Brescia, Morcelliana, 1983, p. 117-129.

PERTUSI 2004

Agostino Pertusi, « Storiografia umanistica e mondo bizantino », in Carlo Maria Mazzucchi (a cura di), *Bisanzio e i Turchi nella cultura del Rinascimento e del Barocco*, Milano, Vita e Pensiero, 2004, p. 3-111.

PETIT 2001

Nicolas Petit, « La Byzantine du Louvre », in Auzépy, Grémois 2001, p. 70-80.

PIERRE DE LA MERE DE DIEU 1647

Pierre de la Mère de Dieu, *Les Vertus Royales d'un jeune prince*, Paris, Mathurin et Jean Henault, 1647 = *Le Dessein du soulagement des peuples, par la conduite des Grands. Dressé par le Sieur Bertius Historiographe de France*, Paris, Mathurin et Jean Henault, 1648.

POUMAREDE 2004

Géraud Poumarède, *Pour en finir avec la croisade. Mythes et réalités de la lutte contre les Turcs aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Presses universitaires de France, 2004.

REINSCH 2010

Diether Roderich Reinsch, « The History of Editing Byzantine Historiographical Texts », in Paul Stephenson (ed.), *The Byzantine World*, London-New York, Routledge, 2010, p. 435-444.

REINSCH 2016

Diether Roderich Reinsch, « Hieronymus Wolf as Editor and Translator of Byzantine Texts », in Przemyslaw Marcianiak, Dion C. Smythe (eds.), *The Reception of the Byzantium in European Culture since 1500*, Farnham, Ashgate, 2015, p. 43-63.

RONCHEY 2005

Silvia Ronchey, « Bisanzio continuata. Presupposti ideologici dell'attualizzazione di Bisanzio nell'età moderna », in Guglielmo Cavallo (a cura di), *Lo spazio letterario del Medioevo*, 3/1: *La cultura bizantina*, Roma, Salerno, p. 691-727.

SCHMIDBAUER 1963

Richard Schmidbauer, *Die Augsburger Stadtbibliothekare durch vier Jahrhunderte*, Verlag Die Brigg, Augsburg, 1963.

ŠEVČENKO 1978

Ihor Ševčenko, « Agapetus East and West. The Fate of a Byzantine “Mirror of Princes” », *Revue des Études sud-est européennes* 16, 1978, p- 3-44.

SHAWCROSS 2021a

Teresa Shawcross, « Editing, Lexicography, and History under Louis XIV. Charles Du Cange and *La Byzantine du Louvre* », in Nathanael Aschenbrenner, Jake Ransohoff (eds.), *The Invention of Byzantium in Early Modern Europe*, Washington D.C., Dumbarton Oaks Research Library and Collection, 2021, p. 143-180.

SHAWCROSS 2021b

Teresa Shawcross, « The Eighteenth-Century Reinvention of Du Cange as the French Nation's Historian », in Nathanael Aschenbrenner, Jake Ransohoff (eds.), *The Invention of Byzantium in Early Modern Europe*, Washington D.C., Dumbarton Oaks Research Library and Collection, 2021, p. 181-203.

TAKEDA 2011

Junko Thérèse Takeda, *Between Crown and Commerce: Marseille and the Early Modern Mediterranean*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 2011.

TRELAT 2023

Philippe Trélat, « Sous un Soleil de blasons. L'héraldique au service de l'écriture de l'histoire de la Grèce franque dans les travaux de Du Cange », in *Charles Du Cange, historien de la Grèce franque*, étude n° 8.

VILLIERS 1752

Cosme de Saint Etienne de Villiers, *Bibliotheca Carmelitana, notis criticis et dissertationibus illustrata*, Aurelianis, M. Couret de Villeneuve & Joannes Rouzeau-Montaut, 1752, 2 vol.

VOLPILHAC-AUGER 2000

Catherine Volpilhac-Auger, *La collection Ad usum Delphini. L'antiquité au miroir du Grand siècle*, Grenoble, ELLUG, 2000.

ZARINEBAF 2018

Fariba Zarinebaf, *Mediterranean Encounters. Trade and Pluralism in Early Modern Galata*, Oakland, California, University of California Press, 2018.

ZONARAS 1557

Ioannis Zonarae monachi ..., *Compendium historiarum, in tres tomos distinctum*, Basileae, per Ioannem Oporinum, 1557.

Réflexions sur le contexte d'écriture de
l'Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs français
à la lumière des choix lexicaux de Charles Du Cange

Anne-Marie Cheny (Université de Rouen-Normandie/GRHis)

Résumé

Moins d'un siècle sépare la rédaction de *l'Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs français* (1657) par Charles Du Cange de *l'Histoire de Geoffroy de Villehardouin* (1585) de Blaise de Vigenère, deux œuvres qui s'appuient essentiellement sur le témoignage du XIII^e siècle du maréchal de Champagne pour raconter la prise de Constantinople par les croisés en 1204 et les années qui suivent jusqu'à la mort de Boniface de Montferrat, roi de Thessalonique en 1207. Construites toutes deux sur une comparaison avec le texte de Villehardouin présenté en vis-à-vis de leur traduction, elles divergent dans leurs choix lexicaux, notamment dans la désignation de ce que nous appelons aujourd'hui la Grèce franque. Notre enquête porte sur ces différences et sur le contexte historique et historiographique dans lequel elles s'inscrivent. Après des considérations sur la légitimité de la comparaison entre les trois œuvres, ainsi que sur les analogies et les différences qui les lient ou les séparent, elle se concentre sur le choix de Charles Du Cange de préférer les termes d'« Empire d'Orient » et d'« Empire de Constantinople » à celui de « Romanie », utilisé par ces deux prédécesseurs. Une réflexion sur cette préférence intellectuelle et sur l'insertion de l'ouvrage de Charles Du Cange dans le *De Historiæ Byzantinæ scriptoribus* imprimé au Louvre montrera que son écrit appartient pleinement au contexte du XVII^e siècle, porteur de l'idéologie de la *translatio imperii* et d'une destinée impériale échue aux rois de France.

Abstract

Less than a century separates the writing of *The History Of The Empire Of Constantinople during the reign of the French Emperors* (1657) by Charles Du Cange and *The History of Geoffroy de Villabardouin* (1585) by Blaise de Vigenère. These two works are mainly based on the testimony of Marshal de Champagne from the XIII^e century which reports the capture of Constantinople during the crusades in 1204 and the following years until the death of Boniface de Montferrat, king of Thessaloniki in 1207. Both are built using a side-by-side comparison with the text of Villehardouin to support their translation. They differ by their word choice, particularly in the designation of what is currently called the Frankish Greece. It's those differences that are investigated considering their historical and historiographical context. After examining the legitimacy of the comparison between the three works and the analogies and differences which correlate or distinguish them, we focused on Charles Du Cange's choice

preferring the term « Oriental Empire » and « Empire of Constantinople » to « Romani » used by both predecessors. Reflexions on this intellectual preference and the addition of the work of Charles Du Cange in *De Byzantinae scriptoribus* printed in the Louvre shows that his written work completely pertains to the situation in the XVII^e century bearing the doctrines of the *Translatio imperii* and the imperial destiny fallen to the kings of France.

[J'] ai esté persuadé par Monsieur d'Hérouval de donner à la suite de Villehardouin qui sera achevé d'imprimer dans un mois l'histoire des Empp[ereurs] François Byzantins et des seigneurs qui ont possédé en cette Empire diverses Principautez²⁰².

Telle est l'annonce de Charles Du Cange à Jacques-Auguste de Chevanes en mai 1656 alors que sa première publication, *l'Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois*, est encore sous les presses de l'imprimerie royale²⁰³. À cette date, Du Cange a suivi le parcours classique d'un juriste lettré du XVII^e siècle : avocat en 1631, trésorier de France de la généralité d'Amiens depuis 1645, insertion dans les milieux érudits amiénois et parisiens grâce à ses premières recherches dans les années 1630 sur les armoiries des nobles picards²⁰⁴. Sa curiosité l'a porté à fouiller les dépôts de manuscrits à la recherche de documents généalogiques et héraldiques : des centaines de feuillets recouverts de son écriture serrée conservent précieusement cette collecte de données²⁰⁵.

Ouvrage complexe, *l'Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois* se compose de deux parties. La première constitue une modernisation par Charles Du Cange du récit de Geoffroy de Villehardouin, de la conquête de Constantinople par les croisés de 1198 à 1207, complétée jusqu'en 1240 par la narration de Philippe Mousket, laïc originaire de la région de Tournai. La seconde partie s'intéresse à *l'Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois contenant ce qui s'est passé de plus memorable dans cèt Empire depuis que les François s'en rendirent maistre et iusques à ce que les Turcs s'en sont emparez*. Composé par Du Cange, ce récit s'étend de 1198 aux années 1460, sans date finale clairement annoncée. Ces deux écrits justifient l'ajout par Charles Du Cange de compléments savants quantitativement importants. Pour le récit de Villehardouin, ces apports scientifiques représentent ainsi 146 pages alors que la version de la chronique de Villehardouin compte 230 pages. Cette première partie est enrichie d'une suite et d'observations sur l'histoire de Villehardouin, d'un glossaire et d'une table des matières tandis que la seconde se dote d'une

²⁰² Je tiens à remercier Gilles Grivaud, Philippe Trélat et Ludivine Voisin pour leurs remarques précieuses lors de la journée d'étude et lors de leurs relectures. Lettre de Charles du Cange à Jacques-Auguste de Chevanes, Amiens, le 20 mai 1656 : BnF, *ms fr. Moreau 846*, f. 42-44.

²⁰³ DU CANGE 1657.

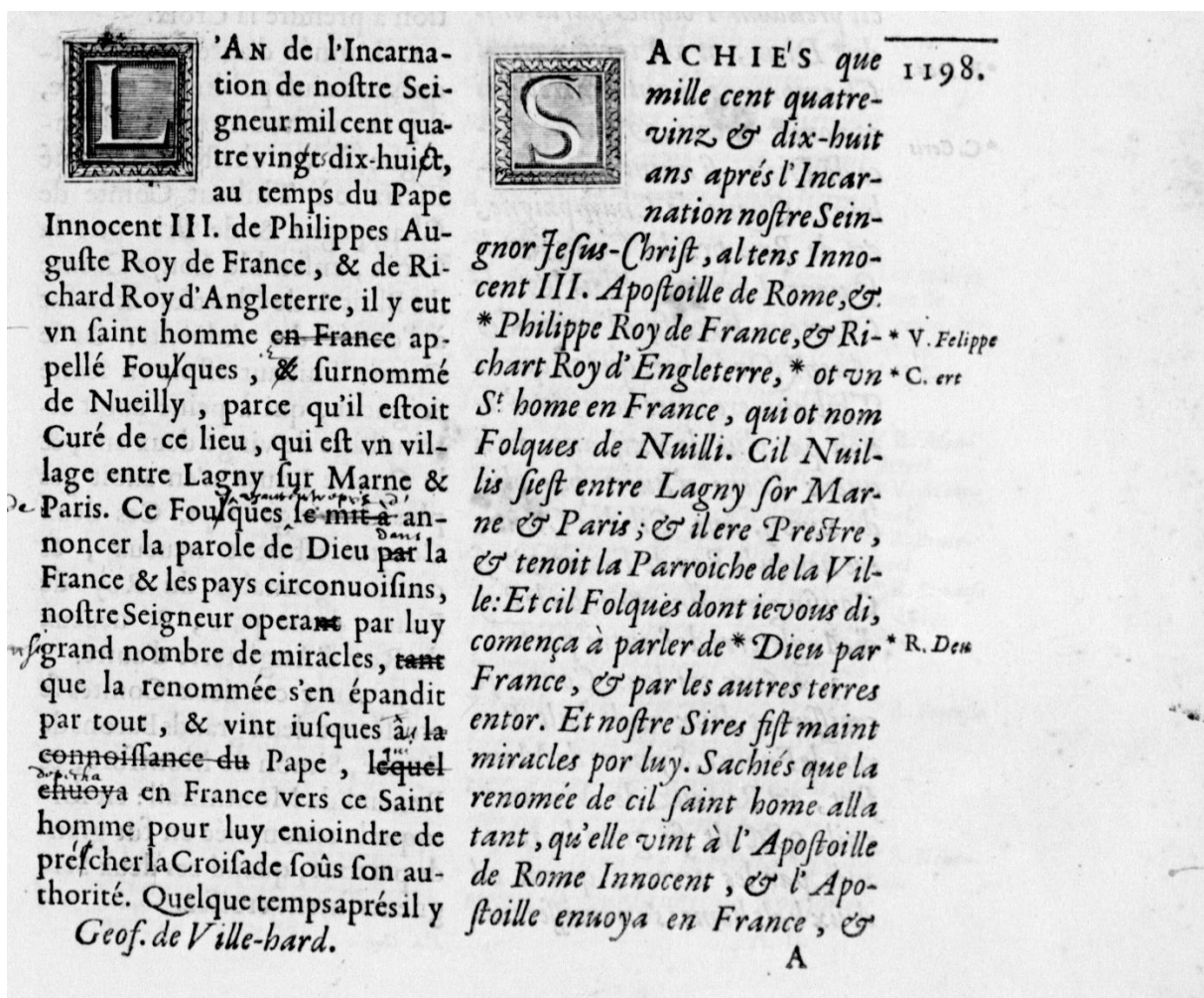
²⁰⁴ Charles Du Cange rédige *l'Histoire de l'Empire* à partir des années 1650, avant le manuscrit des familles d'Outre-mer, composé entre *l'Histoire* (1657) et *Cinname* (1670) : FEUGERE 1852, p. 86-87 ; GIRARD 1988.

²⁰⁵ BnF, *ms fr. 4795* : *Traité du droit et du comportement des armes*, dont la rédaction s'étend de 1633 à 1654, encore inédit ; BnF, *ms fr. 5256* : *Armorial du héraut Navarre*, original composé vers 1370-1375 ; BnF, *ms fr. 9477* : *Armorial du héraut vermandois*, original composé vers 1280-1300, qui contient plus de 1000 blasons ; BnF, *ms fr. 9496-9500* ; BnF, *ms fr. 9493* sur les familles d'Outre-mer ; BnF, Bibliothèque de l' Arsenal, *ms 5257*. Voir également l'étude de TRELAT 2023.

table généalogique des empereurs de Constantinople et des empereurs byzantins, de corrections et d'additions ²⁰⁶.

Ce très bel *in-folio* non illustré dont la couverture présente une vignette large et sobre – un cadre décoré avec une couronne de laurier accueillant en son centre les symboles de la monarchie française est l'œuvre de l'imprimeur du roi Sébastien Cramoisy, et trouve place dans la toute nouvelle collection royale *De Historiae Byzantinae scriptoribus*, plus connue sous son appellation d'usage de *Byzantine du Louvre* ²⁰⁷. La première partie propose en vis-à-vis le texte de Geoffroy de Villehardouin et celui de Du Cange (**fig. 1**).

Fig. 1. Première page du récit de Villehardouin avec la modernisation par Charles du Cange. Paris, Imprimerie royale, Sébastien Cramoisy, 1657, BnF, fr. 9473, © Gallica.

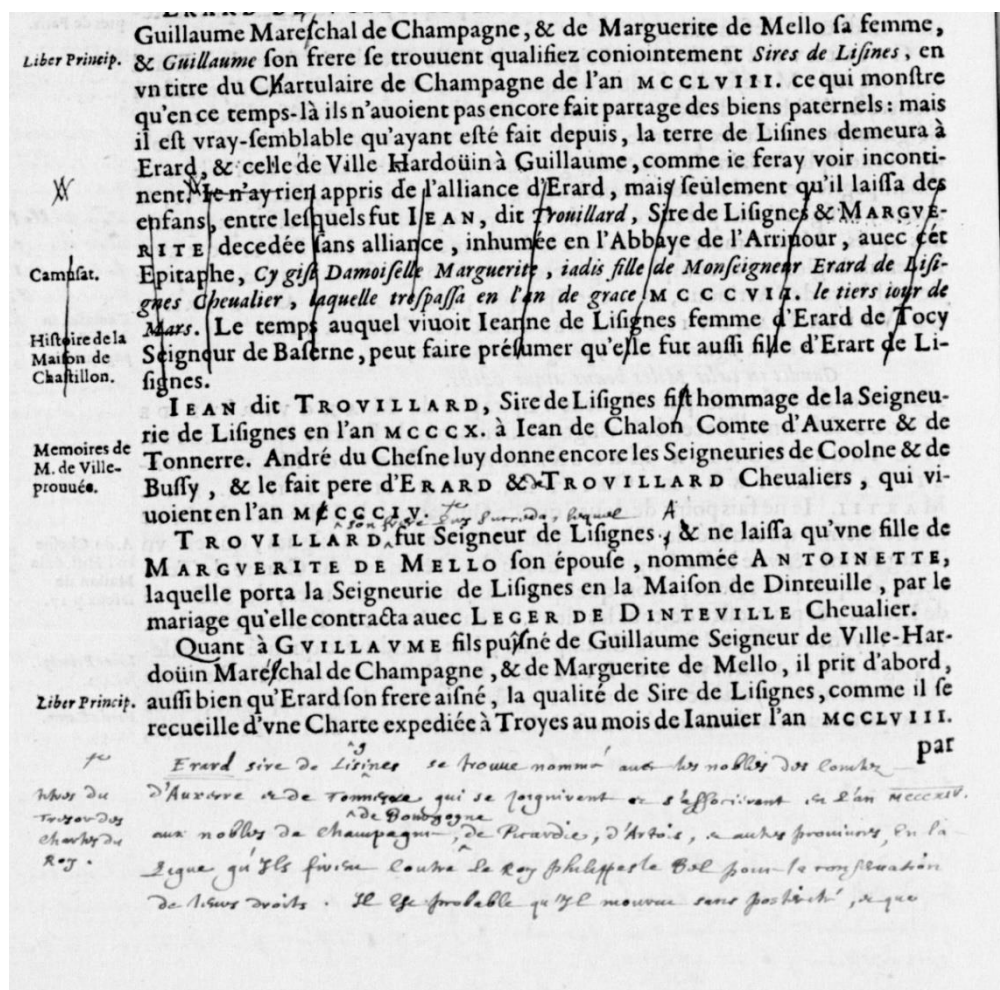


²⁰⁶ La pagination de ces compléments se compose ainsi: une suite et des *Observations sur l'histoire de Villehardouin* (p. 230-231, puis p. 234-353), un *Glossaire* (p. 354-370) et une table des matières de 5 pages. La table généalogique des empereurs de Constantinople et des empereurs byzantins se place aux p. 305-324; elle est suivie de corrections et d'additions (p. 325-326) et d'une table des « familles françaises et latines mentionnées en cette histoire » (p. 327-331).

²⁰⁷ Le *Corpus Byzantinae historiae* propose une édition bilingue de grande qualité sur deux colonnes (texte grec et traduction latine en vis-à-vis) des écrits connus des principaux historiens byzantins. Une trentaine de volumes est éditée entre 1645 et le milieu du XVIII^e siècle: PETIT 2001.

Trente ans plus tard, à la veille de sa mort, l'historien travaille encore à des modifications de la seconde partie pour produire une nouvelle édition enrichie, signe de son succès éditorial et de l'intérêt continu du philologue pour cette période (fig. 2) ²⁰⁸.

Fig. 2. Corrections pour la seconde édition de *l'Histoire de l'empire de Constantinople*, extrait de la page 240 (deuxième partie du volume) avec annotations et ajouts manuscrits de Charles du Cange. Paris, Imprimerie royale, Sébastien Cramoisy, 1657, BnF, fr. 9473, © Gallica.



²⁰⁸ DU CANGE 1688, Préface, note que son *Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois* a reçu un accueil très favorable : « Laquelle ayant esté favorablement reçüe, j'ay esté sollicité par mes amis de donner une seconde fois au public l'Histoire de Saint Louys [...] ». Autre preuve de l'intérêt du public européen pour son ouvrage, l'édition de *l'Histoire de l'Empire de Constantinople* publiée à Venise, Barthelemi Javarina, 1729. La version corrigée par Charles Du Cange de *l'Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois jusqu'à la conquête des Turcs* a été publiée par BUCHON 1826, avec des additions considérables pour les livres IV, V, VI. L'imprimé original contenant les annotations et les ajouts de Charles Du Cange est conservé à Paris, BnF, ms fr. 9473. Le manuscrit BnF, ms fr. 9474 propose un appendice à *l'Histoire de Constantinople*. Voir LONGNON 1939.

À la mort de Charles du Cange, en 1688, ses livres, ses manuscrits et ses manuscrits autographes ont été hérités par son fils Philippe puis, à son décès, transmis à son frère François, en 1692. Parmi ceux-ci se trouve l'exemplaire du Villehardouin préparé pour une seconde édition, que François du Fresne conserve précieusement lors de la vente de la bibliothèque, de même que son fils après la mort du père, en 1736. Finalement, c'est à la mort du petit-fils de Charles Du Cange (le fils de François du Fresne, fils cadet du philologue), en 1741, que l'ouvrage passe à D'Aubigny : FEUGERE 1852 ; SHAWCROSS 2021a.

Étonnement, l'*Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois* constitue sa première œuvre imprimée. À 47 ans, Charles Du Cange n'avait pas encore opéré ce glissement du texte manuscrit au livre malgré son insertion dans le monde lettré picard et parisien. Des savants de la génération précédente avaient suivi cette même voie, être des éminents érudits sans pour autant publier : Gian Vincenzo Pinelli (1535-1601), à Padoue, ou Nicolas-Claude Fabri de Peiresc (1580-1637), à Aix-en-Provence. Comme pour Charles Du Cange, la collecte de matériaux était au cœur du projet peirescien. Le lettré provençal a amassé des données sur les sujets les plus divers et recueilli tout ce qu'il était possible sur toute chose, mais sans aboutir à la production d'un savoir « canonique », c'est-à-dire livresque²⁰⁹. Peiresc n'arrive pas à dépasser le stade du recueil de données pour celui de la nécessaire synthèse qui demande d'accepter des manques, des connaissances partielles et en devenir, afin de produire un écrit qui ne peut être que le reflet d'une érudition à un moment donné. Pendant de nombreuses années, les écrits de Charles Du Cange restent eux-aussi limités à un cercle restreint d'initiés ; l'érudite picard choisit de ne pas les rendre publics. Aucune certitude ne permet de comprendre ce choix ni de cerner avec exactitude les opérations qui ont permis au récit de l'*Histoire de Constantinople* de devenir un imprimé, de définir le processus complexe de publication et de révéler les « chaînes d'actions » nécessaires à la naissance de l'objet livre sous les presses de l'imprimerie royale en 1657²¹⁰.

Si les enjeux de cette publication nous échappent, ses incidences apparaissent plus clairement. Comme le souligne la lettre à Jacques-Auguste de Chevanes du 20 mai 1656, cette impression ouvre la voie à l'édition de nouveaux ouvrages : l'*Histoire* de Cinname (1670) ; l'*Historia byzantina* (1680) ; les *Annales* de Zonaras (1686) ; les glossaires latins et grecs (1678 et 1688) et le *Chronicon Paschale* (posthume)²¹¹. La publication de l'*Histoire de l'empire de Constantinople* est fondatrice dans le parcours intellectuel et éditorial de Charles Du Cange.

Au XIX^e siècle, Théodore Cotellet (1849) et Léon Feugère (1852) relevaient la place singulière de l'*Histoire de l'Empire de Constantinople* et l'utilisaient dans un récit à connotation hagiographique sur la vie et l'œuvre de Charles Du Cange²¹². La connaissance sur l'érudite picard a connu une nouvelle vitalité grâce à l'exposition organisée à la Bibliothèque nationale de France pour le tricentenaire du *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, en 1981, qui donna lieu à un catalogue publié par Denise Bloch. Grâce à des documents alors peu connus de ses collections, il illustre l'activité savante de Du Cange en la replaçant dans son contexte intellectuel : l'*Histoire de l'Empire de Constantinople* appartenait alors à ses « premiers travaux »²¹³. Cette réflexion sur le contexte de la recherche historique au XVII^e siècle a favorisé des écrits réévaluant la place de Du Cange, notamment comme byzantiniste. L'épître de

²⁰⁹ Peiresc est l'auteur d'une *Dissertation sur un trépied antique*, publiée en 1749 par le Père Desmolets et d'une *Histoire de la Provence jusqu'en 1600* qui sera éditée, commentée et annotée par J. Ferrier et M. Feuillas en 1982 sous le titre *Abrégé de l'histoire de Provence et autres textes inédits* : CHENY 2015 ; sur Pinelli, voir RAUGEI 2018.

²¹⁰ JOUHAUD, VIALA, GRIHL 2002. Les lettres de Du Cange à l'érudite Nicolas du Mont apportent des précisions sur l'édition de l'*Historia byzantina* (1680) : ÉVRARD 1988 ; ses lettres au libraire-imprimeur lyonnais Anisson permettent de suivre pas à pas une autre publication, le *Glossaire grec* : OMONT 1892.

²¹¹ JEAN KINNAMOS 1670 ; DU CANGE 1680 ; JEAN ZONARAS 1686-1687 ; DU CANGE 1678 et 1688 ; CHRONICON PASCHALE 1688, posthume.

²¹² COTELLE 1849 ; FEUGÈRE 1852 ; HARDOÛIN 1849.

²¹³ BLOCH 1981.

l'Histoire de l'Empire de Constantinople dédiée à Louis XIV prit alors une nouvelle dimension interrogeant le rêve impérial français. Dans l'historiographie italienne, ces perspectives ont donné lieu à des travaux de synthèse, qu'il s'agisse d'une réflexion sur le développement des études byzantines depuis la Renaissance ou centrée sur les XVII^e-XVIII^e siècles²¹⁴. D'autres historiens et historiennes ont alors envisagé des études sur les relations de l'érudit picard avec les concepteurs de la *Byzantine du Louvre* (un fait passé sous silence dans les écrits du XIX^e siècle), en privilégiant des problématiques plus étendues. Jean-Michel Spieser s'interroge ainsi sur la conception d'un Empire romain éternel et transférable au XVII^e siècle et sur la construction du concept d'« Empire byzantin », alors que Teresa Shawcross démontre que la trajectoire de Charles Du Cange comme byzantiniste est liée en partie à son échec à devenir historiographe du roi et s'inscrit dans la géopolitique de son temps²¹⁵. En outre, le texte de Charles Du Cange a servi de précieux matériaux au linguiste Peter Rickard lors de ses travaux sur la langue française pour démontrer l'esthétisation de la traduction et la modernisation de la langue au XVII^e siècle²¹⁶.

Ainsi, dans les études sur Charles Du Cange, l'analyse de la première partie du volume de *l'Histoire de l'Empire* et des choix lexicaux du philologue pour désigner ce que nous appelons aujourd'hui la Grèce franque reste encore peu explorée. Cet article souhaite montrer comment la traduction du philologue du XVII^e siècle s'appuie sur celle de ses prédécesseurs, réinvestissant les poncifs sur les Byzantins construits aux XI^e-XV^e siècles, alimentant une vision dépréciative appelée à durer ; on espère surtout démontrer que cette version opère un choix distinct et décisif pour nommer la Grèce franque, révélant ainsi le contexte d'écriture de l'œuvre de Du Cange. L'étude repose sur la comparaison entre le texte de Villehardouin et ses deux modernisations, celle de l'humaniste Blaise de Vigenère en 1584 et celle du philologue du XVII^e siècle afin de repérer des glissements sémantiques. Les modifications opérées par Du Cange s'inscrivent donc dans un cadre très contraint, rendant encore plus vifs ces choix. Les mots permettent à ces lettrés de décrire le monde mais aussi de le délimiter ; ils désignent des entités autant qu'ils les créent, comme le montre cette analyse²¹⁷. Dans sa lettre de mai 1656 à Jacques-Auguste de Chevenes, Charles du Cange annonce un prochain travail de recherche sur « l'histoire des Empp[ereurs] François Byzantins et des seigneurs qui ont possédé en cette Empire diverses Principautez ». Cette double qualification de français et de byzantin souligne la richesse lexicographique du XVII^e siècle, et une conception de « Byzance » éloignée de la nôtre.

Après une rapide réflexion sur la légitimité de la comparaison entre ces trois textes (Villehardouin, de Vigenère, Du Cange), nous présenterons les analogies et les différences qui lient ou séparent les œuvres afin de réfléchir sur les préférences intellectuelles de Charles Du Cange et leur insertion dans le contexte culturel et politique du second XVII^e siècle. Enfin, au regard de ces réflexions, le rôle de Charles Du Cange comme historien de la Grèce franque et comme byzantiniste sera réexaminé.

²¹⁴ PERTUSI 1967 ; BIANCO 2015.

²¹⁵ SPIESER 2000 ; SHAWCROSS 2021a et 2021b.

²¹⁶ RICKARD 1993.

²¹⁷ DE VIGENERE 1585.

DEUX VERSIONS D'UN MEME RECIT

Le philologue du XVII^e siècle justifie cette nouvelle édition de la chronique de Geoffroy de Villehardouin par la nécessaire révision, l'indispensable correction de l'œuvre de Vigenère grâce à de « nouvelles observations tirées des écrivains grecs, latins et français »²¹⁸. Il ambitionne de :

développer ce qui y semble obscur, ou de difficile explication, tant pour les circonstances qui regardent l'Histoire byzantine, dont la connaissance est nécessaire pour l'intelligence de celle-cy [c'est-à-dire l'histoire de la conquête] qu'à cause des noms & surnoms des familles [...] et des noms propres des villes et des places de la Grèce [...] corrompues [...] ²¹⁹.

Ce combat contre l'altération des noms des familles et des lieux parcourt toute l'œuvre de Du Cange, et justifie des dizaines d'années de collecte de matériaux ²²⁰.

Les sources mobilisées diffèrent d'un texte à l'autre. La traduction de Vigenère se fonde essentiellement sur un codex vénitien perdu, connu sous le nom de Zacco (ou Zacchi), proche des manuscrits A (BnF, *ms fr.* 4972) et O (Bodléienne, *MS. Laud Misc.* 587) décrits par Edmond Faral dans son édition de *La conquête de Constantinople* ²²¹. Il n'est pas certain que ce manuscrit corresponde au manuscrit de Contarini, ambassadeur de la Sérénissime (1477-1598), rapporté de Flandres en 1541. Vigenère aurait commencé à l'utiliser en 1573 mais il se serait interrompu, en raison de la mauvaise qualité du texte ²²². La méthode de Du Cange s'avère plus complexe en proposant une édition corrigée par la confrontation de plusieurs manuscrits et imprimés. Le manuscrit Zacco ne constitue plus le manuscrit de référence ; le philologue ne l'utilise pas directement, et pose sur lui un regard critique. Charles Du Cange s'appuie sur la version en vieux français publiée à Lyon en 1601 par les héritiers de Guillaume Rouillé (manuscrit Contarini et un manuscrit vénitien perdu) qu'il confère avec un autre manuscrit du XIV^e siècle (BnF, *ms fr.* 4972), conservé à la Bibliothèque du roi, ayant appartenu, selon le philologue, à l'érudit Claude Fauchet, mais que les récentes recherches attribuent à Catherine de Médicis ²²³. Dans une autre bibliothèque, celle du Collège de Clermont, il a trouvé quelques notes de Pierre Pithou portées aux marges de l'édition de Vigenère et qui l'ont instruit. Enfin, il relève et commente les autres versions de la chronique de Villehardouin (celle de Paolo Ramusio, fils de Giovanni Battista Ramusio, traducteur en italien du manuscrit Contarini et celle du jésuite Pierre D'Outreman). Au détour d'un commentaire sur l'œuvre de Ramusio, Charles Du Cange révèle une autre de ses références, considérée comme indispensable : « les

²¹⁸ DU CANGE 1657, Préface.

²¹⁹ DU CANGE 1657, Préface.

²²⁰ BnF, *ms fr.* 9474, extraits relatifs à l'*Histoire* de Villehardouin, la plupart de la main de Charles Du Cange.

²²¹ FARAL 1961.

²²² DESARBRES 2019.

²²³ GEOFFROY DE VILLEHARDOUIN 1601 ; selon REGINATO 2016, le manuscrit du XIV^e siècle avait été prêté à Claude Fauchet.

Epîtres du Pape Innocent III, qui sont absolument nécessaires pour l'intelligence de cette Histoire ». La connaissance des écrits pontificaux et la transformation des lettres et des bulles papales en sources se manifestent pleinement par cette affirmation ²²⁴.

Une deuxième ambition se révèle à la lecture de la préface de l'*Histoire de l'Empire de Constantinople* ; Du Cange aspire donner à lire au public du XVII^e siècle un texte plaisant :

Je me suis persuadé que ie ferois une chose agréable au public, si ie luy faisois revoir le iour pour une troisième fois, & si après ceux qui ont travaillé par cy-devant à le rendre plus commun & d'une plus facile intelligence par des versions & par des paraphrases Françaises & Latine, i'entreprendois d'y mettre une dernière main [...]

Du Cange s'inscrit dans une continuité mais pour produire de la nouveauté, une nouveauté adaptée et aimable pour les lecteurs lettrés du Siècle de Louis XIV.

Ainsi, entre 1585 et 1657, en moins d'un siècle, deux éditions du texte du chroniqueur croisé sont produites dans le royaume de France, avec toutes les deux la même ambition de moderniser le texte pour l'adapter au public de l'époque. Le milieu de réception des œuvres correspond au même segment de la société, celui de l'aristocratie et du clergé lettrés. De Vigenère publie sa version à la demande de son protecteur le duc de Nevers, Ludovic de Gonzague, à la prestigieuse ascendance, celle de Boniface de Montferrat, l'un des personnages de premier plan dans les événements de 1204. Il la dédie au doge de Venise dont il loue assez longuement le modèle politique. Assurément, la redécouverte du manuscrit de la *Chronique* de Villehardouin et sa publication agissent comme une compensation pour la République de Venise face à la réalité maussade du temps présent : conquête ottomane de Constantinople en 1453, siège de Corfou en 1537-1538, conquête ottomane de Chypre en 1570-1571, nouvelles découvertes géographiques et redéfinitions des routes commerciales à partir du XVI^e siècle... Dans sa préface, Charles Du Cange justifie quant à lui son édition par une volonté personnelle d'offrir au public une version des plus exactes, sans oublier de dédier son ouvrage à Louis XIV ²²⁶.

Les traductions de Vigenère et de Du Cange paraissent guidées par une même forme de prudence. Elles s'en tiennent toutes deux au texte original et s'abstiennent de tout commentaire et de longues digressions. Elles restent fidèles au récit de Villehardouin ; les mêmes faits sont évoqués, avec la même chronologie, les mêmes acteurs et les mêmes conséquences. Le changement majeur entre le texte du XVI^e siècle et celui du XVII^e siècle correspond à son rajeunissement linguistique : Charles Du Cange propose à ses lecteurs une version modernisée et plus élégante, passant de l'ancien français au français moderne ²²⁷.

Les noms propres géographiques varient naturellement d'un texte à l'autre car l'onomastique géographique n'est pas encore fixée. La « Babiloine » de Villehardouin devient la « Palestine » de Vigenère et « l'Egypte » de Du Cange. La « Turchie » du chroniqueur s'appelle « Natolie » pour ses successeurs. Pour Villehardouin, l'expression « outre-mer »

²²⁴ Voir la contribution de VOISIN 2023.

²²⁵ DU CANGE 1657, Préface, p. 18.

²²⁶ DU CANGE 1657, Épître « AU ROY ».

²²⁷ RICKARD 1993.

désigne autant les territoires de la Méditerranée orientale que la Terre sainte et les États latins d'Orient, en alternance avec le terme de « Surie ». Du Cange préfère quant à lui l'expression « Terre Sainte ».

Ces récits sur la Quatrième croisade et sur la prise de Constantinople transportent les lecteurs dans un autre espace géographique, et les invitent à suivre la destinée de différents acteurs, parfois familiers, le plus souvent méconnus voire exotiques, qu'il faut nommer, caractériser, incarner. bercé par les récits de pèlerinage et les chroniques du Moyen-Âge, puis par les récits de voyage dans l'Empire ottoman, un lecteur du siècle de Du Cange possède déjà des représentations des habitants de la Méditerranée orientale, souvent stéréotypées et fantasmées²²⁸. Aussi Du Cange ne propose-t-il pas un nouveau récit mais, se plaçant dans les pas de Villehardouin, il offre à son public cultivé une édition savante, agréable et désirée, se voulant fidèle à l'œuvre du croisé.

NOMMER LES ACTEURS

Dans *L'Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs français*, trois acteurs principaux sont mis en scène : les croisés, les empereurs de l'Empire romain d'Orient et les Byzantins. Pour nommer les croisés français, flamands, germains, Villehardouin recourt à l'ethnonyme « Francs » ; les chevaliers de la Sérénissime sont distingués et nommés « Vénitiens ». *A contrario*, De Vigenère n'utilise que très rarement le terme « Francs », lui préférant les termes « Latins » ou « Français », comme Du Cange, qui écrit systématiquement « Français ». Ce dernier terme apparaît à de rares reprises dans le texte de Villehardouin, synonyme de Francs :

Villehardouin	De Vigenère	Du Cange
<i>Ensi commença la guerre [...] En main lieu assemblèrent ensemble li Franc et li Grieu [...]</i>	<i>Ainsi commença la guerre entre les les Grecs et les Français [...]</i>	<i>Dès ce iour là la guerre commença entre les Grecs et les Français [...]</i> ²²⁹
<i>Ensi furent mult communal li Grieu et li Francois de totes choses [...]</i>	<i>En ceste manière demeurèrent fort bien d'accord les Grecs et Français [...]</i>	<i>Les Grecs & les Français demeurèrent fort unis [...]</i> ²³⁰

Entre la chronique de Villehardouin et l'adaptation de Du Cange, le nom « Franc » perd sensiblement son sens collectif désignant les Occidentaux pour acquérir un sens spécifique identifiant les Français, d'origine et de langue françaises, au-delà des seuls hommes du nord de la France, expliquant ce glissement vers « Français ».

Pour nommer un autre acteur majeur de ce récit, le *basileus*, l'empereur de l'Empire romain d'Orient, Charles Du Cange, comme Blaise de Vigenère, conserve les mêmes

²²⁸ BERNARD 1988 ; GOMEZ-GERAUD 2000 ; TINGUELY 2000 ; BORROMEO 2007 ; BAGHDIAZT MCCABE 2008.

²²⁹ Les citations sont présentées dans l'ordre chronologique de rédaction, d'abord Geoffroy de Villehardouin dans l'édition FARAL 1961, puis DE VIGENERE 1585 et enfin DU CANGE 1657. Les éléments pertinents sont soulignés par nos soins, ici : VILLEHARDOUIN p. 86 ; DE VIGENERE, p. 75 ; DU CANGE, p. 86.

²³⁰ VILLEHARDOUIN, p. 76 ; DE VIGENERE, p. 66-67 ; DU CANGE, p. 76.

expressions que le chroniqueur du Moyen-Âge. Trois termes cohabitent : « empereur à Constantinople », « empereur de Constantinople » et « empereur des Grecs ». Le fils du *basileus* est le « valet de Constantinople » pour Villehardouin et le « Prince de Constantinople » pour ses successeurs :

Villehardouin	De Vigenère	Du Cange
<i>Et ce estoit li Megadux <u>l'Empereor de Constantinople</u>, qui bien avoit ciz cens Chevaliers de Grioux</i>	<i>(c'estoit le mareschal de <u>l'Empereur</u>, qui avoit iusqu'à cincens chevauc Grecs) [...]</i>	<i>C'estoit le grand Duc ou chef des armées de mer de <u>l'Empereur de Constantinople</u>, qui avoit bien iusques à cinq cens Chevaliers grecs</i> ²³¹
<i>Coronez fu si haltement et si honorément com l'en faisoit les <u>Empéreses Grecs</u> al tens</i>	<i>[...] ce qui fut fait atresgrand solemnité & magnificence ; comme on souloit les <u>Empereurs Grecs</u></i>	<i>Cela fut exécuté avec toute la solemnité & magnificence qu'on avoit coûtume d'observer pour les <u>Empereurs Grecs</u></i> ²³²
<i>A cel tens ot un <u>Empereor en Constantinoble</u>, qui avoit a nom Sursac et qui avoit un frere qui avoit le nom d'Alexis [...]</i>	<i>En ce temps y avoit un <u>Empereur à Constantinople</u> nommé Isaac ayant un frere appellé Alexis [...]</i>	<i>En ce temps y avoit un <u>Empereur à Constantinople</u> nommé Isaac qui avoit un frere appellé Alexis [...]</i> ²³³

Cette onomastique semble à première vue bien réductrice en ne qualifiant l'empereur byzantin que de manière topographique (« de Constantinople ») ou ethnique (« des Grecs »). Elle s'enrichit cependant par des références individualisées procurées par la présence de prénoms : Isaac, Alexis, Doukas, identifié par son surnom de « Murtzoufle » (celui dont les sourcils se rejoignent). Grâce aux chroniques des conquêtes du XIII^e siècle, ces acteurs deviennent alors familiers aux Occidentaux. Décrits et mis en scène dans ces récits, les espaces politiques de la capitale deviennent à leur tour célèbres auprès d'un public plus large, : Sainte-Sophie, mais aussi les palais de Boukoléon et des Blachernes, résidences des nouveaux vainqueurs latins.

Pour nommer les habitants de la Grèce franque avant la conquête, c'est-à-dire les Byzantins, Charles Du Cange reste fidèle aux textes de ses prédécesseurs. Les Byzantins sont des « Grecs », rejetant ainsi les prétentions des Byzantins à se considérer comme les héritiers de l'Empire romain, sujets du *Basileus ton Romaion*, une appellation que les Byzantins considèrent pourtant légitime jusqu'à la chute de l'Empire en 1453. Dans sa naissance, ses structures, ses buts et ses mentalités, l'Empire byzantin n'est que la continuation légitime de l'Empire romain dont seule la *pars occidentalis* s'est effondrée en 476. À partir du VI^e siècle, le grec s'impose comme la langue de l'Empire au détriment du latin. Pour autant, les Byzantins ne se considèrent pas « Grecs », car cette formule témoigne de ce qu'ils ne veulent pas être, c'est-à-dire des païens, des exclus du monde romain chrétien. De même, les *basileïs* refuseront l'appellation « empereur des Grecs » utilisée par les monarques occidentaux à partir du IX^e siècle et par les lettrés des Temps modernes ²³⁴. En mai 1453, au moment où Constantinople

²³¹ VILLEHARDOUIN, p. 53 ; DE VIGENERE, p. 46 ; DU CANGE, p. 53.

²³² VILLEHARDOUIN, p. 76 ; DE VIGENERE, p. 66-67 ; DU CANGE, p. 76.

²³³ VILLEHARDOUIN, p. 25 ; DE VIGENERE, p. 23-24 ; DU CANGE, p. 25.

²³⁴ WINGLER 2016.

cède sous les assauts des Ottomans, Constantin XI porte toujours le titre d'empereur des Romains. À partir du IX^e siècle, cette expression de « Grecs », bien que neutre en soi, devient le plus souvent un terme péjoratif dans la bouche des Occidentaux. Après le schisme de 1054 et la Quatrième croisade, elle prend une nouvelle connotation, celle de « païen ».

Des avis sur les Grecs apparaissent dans les textes de Villehardouin ; ils deviennent des traits de caractères pour De Vigenère et surtout pour Du Cange. On en veut pour preuve une discrète amplification dans la traduction. Ainsi, à plusieurs reprises, Villehardouin parle de trahison quand Alexis crève les yeux de son frère Isaac ou quand Alexis, le fils, est étranglé sur l'ordre d'Alexis Doukas. Le croisé utilise ce mot dans son sens médiéval en opposition à la fidélité et à la loyauté. Du Cange préfère quant à lui le terme de « perfidie », et prend bien soin de préciser que la trahison est « insigne » ou qu'elle est « ordinaire aux Grecs »²³⁵. Lorsque Villehardouin comme Vigenère, rapporte un fait, par exemple la fuite de l'empereur Alexis, Du Cange ajoute un jugement : « Le Tyran s'en estoit fuy ».

Villehardouin	De Vigenère	Du Cange
<i>L'empereres Alexis s'en ére fuiz</i>	<i>Alexis [...] s'en fuit, quittant la ville</i>	<i>Le Tyran s'en estoit fuy</i> ²³⁶

Du Cange insiste davantage que ses prédécesseurs sur la nature perfide et tyrannique des Byzantins, ouvrant peut-être la voie aux philosophes des Lumières qui ne verront dans l'histoire de l'Empire romain d'Orient qu'une accumulation « de révoltes, de sédition et de perfidie », de « superstition grossière » et de « bigoterie universelle », pour reprendre certains propos de Montesquieu²³⁷.

Le schisme de 1054 est évoqué dans les trois textes. Villehardouin note que les Grecs « s'estoient sotraitz de l'obedience de Rome ». De Vigenère ajoute les termes « schismatique » et « hérétique » pour renforcer les conséquences de la rupture avec Rome²³⁸. Quant à Du Cange, il ajoute, sans que cela se justifie par la correction du texte de Vigenère, un « vrayment schismatique »²³⁹. Entre la période de Villehardouin et celle de Du Cange, le regard sur les Grecs orthodoxes a profondément changé. Le divorce final intervient au XV^e siècle, à la suite du concile de Ferrare-Florence et l'échec retentissant du projet d'union entre les Églises catholique et orthodoxe. La dénomination « Grecs » devient usuelle en Occident et pare ce caractère de perfidie.

²³⁵ VILLEHARDOUIN, p. 84 : « [...] *presté le serment au Roy de Bulgaire, & complotté avec luy de les trahir & mettre à mort, executèrent leur perfidie en ce chasteau [...]* » ; DU CANGE, p. 140 : « [...] *presté le serment au Roy de Bulgaire, & complotté avec luy de les trahir & mettre à mort, executèrent leur perfidie en ce chasteau [...]*. »

²³⁶ VILLEHARDOUIN, p. 74 ; DE VIGENERE, p. 62 ; DU CANGE, p. 74.

²³⁷ MONTESQUIEU 1734 ; DE VIGENERE 1585, Epître, note qu'« apres la translation de l'Empire romain à Constantinople, par les lasches & pusillanimes comportemens des mauvais & vicieux Princes oisifs, effeminez & perduz apres leurs delices & lubricitez, leur nonchallance & faitneantise [...] les Huns, Gots & Vandales d'un costé se ruerent dans les Provinces Occidentales [...] ».

²³⁸ DE VIGENERE 1585, p. 79 : « On devoit tenir pour icisimatiques & heretiques, à raison qu'ils estoient separez de l'union de l'Eglise, & substraits de l'obeissance du Saint Siege apostolique de Rome ».

²³⁹ DU CANGE 1657, p. 90 : « Outre qu'ils estoient vrayment schismatique, d'autant qu'ils s'estoient separez de l'unions de l'Eglise & soustraits de l'obeissance du Saint-Siège de Rome ».

En réalité, la situation est bien plus complexe que ne laisse supposer la dénomination univoque de « Grecs » dans les trois récits de la conquête de Constantinople. Le statut des habitants de la Grèce varie entre 1204 et 1207 : sujets du *basileus*, sujets de l'empereur franc, obligés du roi de Thessalonique, fidèles d'Alexis Doukas ou de Constantin Lascaris chassés de leur trône. Grec à combattre, Grec ennemi, Grec allié, Grec soumis... Tous peuvent prendre place dans le récit de Villehardouin et dans la traduction de Du Cange. Pourtant, à peine né, l'un d'entre eux disparaît : comme ses prédécesseurs, l'érudit picard oublie les Grecs passés sous domination franque. Ils appartiennent peu au récit de Villehardouin centré sur les actions des seigneurs francs. Ils resurgissent presque par hasard au détour d'une phrase, par exemple lorsque l'empereur franc quitte Constantinople au printemps 1204 pour combattre Alexis V Doukas. Du Cange place même entre parenthèse l'existence de ces Grecs, les éloignant davantage du récit principal.

Villehardouin	De Vigenère	Du Cange
<i>L'empereur Boudoin [...] laissast Constantinople garnie, qui ére nouvellement conquise, et ére poplée de Grex, qu'elle su seure.</i>	<i>L'Empereur [...] laissast le reste à Constantinople, qui avoit este conquise nouvellement, &estoit fort peuplée de Grecs pour la tenir en seureté.</i>	<i>L'Empereur Boudoiin [...] laissast Constantinople (qui avoit este nouvellement prise & esté peuplé de Grecs) garnie d'un nombre suffisant de troupe pour la garder²⁴⁰.</i>

Négligés, les habitants de Constantinople et des territoires conquis perdent leur place à la fois comme acteurs et comme sujets du récit. Proposant une révision et non une réécriture des textes de Villehardouin et de Vigenère, Du Cange ne peut plier l'énoncé comme il le souhaite, mais certains ajouts à la traduction auraient pu dévoiler les intentions de l'auteur. Nous pensions ainsi trouver quelques indices d'une volonté unioniste entre les Églises catholique et orthodoxe, inscrivant ainsi son écrit dans le contexte post concile de Ferrare-Florence, tout en maintenant un subtil équilibre entre primauté du pape et celle du roi de France, son lecteur. Au fond, les Grecs conquis restent des Grecs, dont il faut se méfier et qu'il faut combattre²⁴¹. Finalement, Charles Du Cange s'inscrit dans une tradition et reprend des stéréotypes anciens sur les Grecs liés aux intrigues de palais, auxquels s'ajoute depuis le milieu du XV^e siècle un renforcement de ce regard négatif sur le monde orthodoxe.

DECIDER D'UNE FORME INSTITUTIONNELLE

Pour comprendre quel historien de la Grèce franque fut Charles Du Cange, nous devons découvrir comment il appelle ces espaces parcourus et conquis par les croisés, et comment il désigne les États latins qui s'établissent sur les territoires enlevés à l'Empire byzantin lors de la Quatrième croisade.

²⁴⁰ VILLEHARDOUIN, p. 110 ; DE VIGENÈRE, p. 96 ; DU CANGE, p. 110. Dans les observations qui suivent l'édition du texte de Villehardouin, DU CANGE 1657, p. 345, note, après avoir précisé que « les Grecs ont toujours eu en haine les Latins », que « l'empereur Henri tache de les apprivoiser ».

²⁴¹ La deuxième partie de *L'Histoire de l'Empire de Constantinople* révèle que la position de Charles Du Cange est plus nuancée. Voir infra, la contribution de Ludivine Voisin.

Son choix est en complète rupture avec ses deux prédécesseurs, même avec Vigenère, son aîné de seulement soixante ans. Du Cange choisit une autre voie qui n'est pas justifiée par la simple modernisation linguistique du texte de Villehardouin et de Vigenère. Alors que ces derniers utilisent majoritairement les termes « Romenie », « Romanie », parfois « Grèce » (Vigenère), l'historien du XVII^e siècle s'en tient à une unique expression, celle « d'Empire d'Orient ». À de très rares moments, Du Cange utilise le terme « Romanie », pour désigner une ville en particulier, ou pour caractériser Geoffroy de Villehardouin par son titre de maréchal de Romanie. Une exception mérite d'être relevée. Trente pages avant la fin du récit alors que le pouvoir franc plie sous les assauts des Bulgares, il reprend le même terme que ses prédécesseurs.

Villehardouin	De Vigenère	Du Cange
<i>[...] qui ot seiorné longuement en <u>Romenie</u></i>	<i>Après avoir longuement seiourné en la <u>Romenie</u> & désolé tout le pays durant le Caresme</i>	<i>D'autre part, Iean Roy de Valachie & de Bulgarie après avoir seiourné long-temps dans les terres de <u>l'Empire</u> et ruiné tout le pays durant le Caresme</i> ²⁴²
<i>[...] Ha ? Las quel dolorous ci ot a l'Empereor Henrij ; & a toz les Latins de <u>la terre de Romenie</u>, de tel homme perdu par tel mesaventure, uns des meilleurs Barons[...]</i>	<i>[...] & au rebours rien de plus triste & dommageable à l'Empereur Henry, & tous les Latins estant pour lors en <u>Romenie</u>, d'avoir par une telle mesaventure perdu ainsi l'un des meilleurs Princes [...]</i>	<i>Mais dautre part, ce fut un triste & dommageable accident pour l'Empereur Henry & tous les Latins de <u>l'Empire d'Orient</u>, d'avoir par un tel malheur perdu un des meilleurs Princes [...]</i> ²⁴³
<i>Lors commencièrent à movoir les nés, et les visiers, et fu devisé que il prendorient port à Corfol, une ysle en <u>Romanie</u> [...]</i>	<i>Adonq se mirent les vaissaueaux a lever les ancrs, éfaire voile ; ayans auparavant concerté d'aller tous surgir au port de Corfou qui est une isle de <u>la Grece</u> [...]</i>	<i>On commença à faire voile, & fut arrêté qu'on iroit prendre port à Corfou, qui est une isle de <u>l'Empire d'Orient</u> [...]</i> ²⁴⁴
<i>[...] et le charia Constantin son frere, qui ére uns des meilleurs <u>Griex de Romanie</u> [...]</i>	<i>[...] dont il bailla la charge à son frere Constantin, l'un des meilleurs hommes de guerre de toute la <u>Grece</u></i>	<i>[...] dont il bailla la conduite à Constantin son frere, l'un des meilleurs hommes de guerre de <u>l'Empire d'Orient</u></i> ²⁴⁵
<i>[...] & Ioffrois de Ville-Hardoin li Mareschus de <u>Romenie</u> & de Champaigne [...]</i>	<i>Geoffroy de Villeharduyn Mareschal de Champagne, & de <u>Romenie</u></i>	<i>Maréchal de <u>Romanie</u> et de Champagne [...]</i> ²⁴⁶
<i>Et seil ces deux abatoit, dont estoit <u>Romenie</u> perdue a toziors</i>	<i>Que si ces deux places estoient ruinees, <u>l'Empire de Romenie</u> se pouvoit tenir pour perdu à jamais</i>	<i>Et que s'il abbattoit & ruinoit ces deux places [Andrinople et Didymotique], <u>la Romanie</u> estoit perduë pour iamais</i> ²⁴⁷

²⁴² VILLEHARDOUIN, p. 175 ; DE VIGENERE, p. 156 ; DU CANGE, p. 175.

²⁴³ VILLEHARDOUIN, p. 208 ; DE VIGENERE, p. 186 ; DU CANGE, p. 208.

²⁴⁴ VILLEHARDOUIN, p. 42 ; DE VIGENERE, p. 36 ; DU CANGE, p. 42.

²⁴⁵ VILLEHARDOUIN, p. 132-133 ; DE VIGENERE, p. 116 ; DU CANGE, p. 132-133.

²⁴⁶ VILLEHARDOUIN, p. 181 ; DE VIGENERE, p. 162 ; DU CANGE, p. 181.

²⁴⁷ VILLEHARDOUIN, p. 174 ; DE VIGENERE, p. 155 ; DU CANGE, p. 174.

De Vigenère s'en tient étroitement au texte original, ne s'en éloignant qu'à quelques reprises par la mention de « la Grèce ». Comme Villehardouin, il a recours à la désignation employée par la population au moment de la conquête liée à l'héritage romain conservé par les habitants de l'Empire romain d'Orient, sujets du *basileus ton Romaion*. « Romanie » devient l'appellation d'usage au moment de la croisade et se diffuse en Occident par les chroniqueurs latins du XIII^e siècle. Pourtant, elle n'exprime ni une réalité géographique bien définie ni une forme institutionnelle précise. Exceptionnellement, De Vigenère tente de la clarifier en appelant ce territoire qui risque d'être perdu face aux assauts des Bulgares « Empire de Romanie »²⁴⁸. Le choix de Charles Du Cange est plus radical. Le pouvoir franc s'établit toujours dans le cadre d'un empire, « l'Empire d'Orient », avec à sa tête un empereur et une organisation féodale susceptible d'être visualisée grâce à des tables généalogiques et des listes de titulaires, comme le propose l'érudit picard à la fin de son ouvrage : « empereurs de Constantinople François », « empereurs titulaires de Constantinople », « impératrices de CP », « Roys de Thessalonique », « Roys de Thessalonique titulaires », « Regens de l'Empire de CP », « Prince d'Achaïe et de Morée », « Duc et gouverneurs d'Athènes », « Comte de Zente », « gouverneur de la nouvelle Phocée ». Dans les observations enrichissant sa traduction de la chronique de Villehardouin, il facilite la compréhension de son lecteur en précisant, s'agissant de Corfou, que « Villehardouin l'appelle Isle de Romanie, c'est-à-dire de l'Empire d'Orient »²⁴⁹.

Ainsi, Charles Du Cange modernise le texte de Villehardouin en utilisant les termes de son temps et non ceux du XIII^e siècle. En préférant le terme d'« Empire d'Orient » à « Romenie » Du Cange s'inscrit dans le contexte du XVII^e siècle en liant l'histoire des États francs d'Orient aux revendications françaises sur le trône impérial. Les premières lignes de l'épître dédicatoire de l'*Histoire de l'Empire de Constantinople* en témoignent :

Au Roy. SIRE, Je ne presente pas à Vostre Maiesté des terres étrangères, & de nouveaux mondes, quand ie luy offre l'Empire de Constantinople, puisque c'est un Trône sur lequel la valeur & la vertu ont élevé vos Ayeux, & que celui que vous possédez vous donne des titres si authentiques, & des pretentions si bien fondées sur les plus belles & principales parties de l'Univers, que plusieurs des plus grands Princes d'aujourd'huy ne sont riches que des usurpations qu'ils ont faites sur les droits de vostre Couronne, & qu'au lieu de redoutables qu'ils veulent parétre, ils n'auroient qu'une puissance bien racourcie, s'ils estoient reduits à leur legitime, & reserrez dans les bornes de leur origine [...] ».

L'idéologie de la *translatio imperii* – le transfert de la puissance impériale – imprègne les mentalités en Occident. Au début de l'époque moderne, la lutte séculaire des Bourbons disputant aux Habsbourg la domination de l'Europe ravive la puissance de cette doctrine. Sans dénaturer l'écrit de Villehardouin, Charles Du Cange propose une histoire de la Grèce franque pour son temps, une période où des projets de conquête de Constantinople devenue ottomane, plus théoriques que réels, se construisent comme la mission d'Étienne Gravier d'Ortières, rédacteur d'un rapport au titre explicite : *État des places que les princes mahométans possèdent*

²⁴⁸ DE VIGENERE 1585, p. 155.

²⁴⁹ DU CANGE 1657, p. 281.

sur les côtes de la Méditerranée, et dont les plans ont été levés par ordre du roi à la faveur de la visite aux échelles du Levant, que sa Majesté a fait faire dans les années 1685, 1686 et 1687, avec les projets pour y faire descente et s'en rendre maîtres. Ce rapport souhaite persuader Louis XIV d'ordonner l'attaque en proposant notamment des « réflexions sur le mauvais état de l'Empire ottoman » et de profiter de celui-ci afin de « rétablir l'Empire d'Orient en faveur d'un des enfants de France, en détruisant celui des Turcs »²⁵⁰.

Aussi, naturellement, Charles Du Cange termine son épître à Louis XIV par :

[...] Vos sujets, SIRE, qui ne cedent ny aux uns ny aux autres en proïesse & en generosité, auront à peine quitté le harnois quand vous aurez ramené la paix sur la terre, qu'ils brûleront d'ardeur & d'impatience de le rendosser pour faire ce voyage à leur tour, & de porter Vostre Maïesté couverte de lauriers sur ce Trône, qui est maintenant le siège de la plus rude tyrannie qui fut iamais²⁵¹.

Dans les années 1630, vingt-sept ans avant *L'Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois*, alors que le jeune Charles Du Cange dresse l'arbre généalogique de la maison des Bourbons, il l'enrichit d'une roue/figure illustrant les différents trônes que peut revendiquer la couronne de France²⁵². Dans une position privilégiée, il place tout en haut et légèrement à droite l'Empire d'Orient, à côté de l'Empire d'Occident. En 1657, la prétention à l'Empire d'Occident est remplacée par la conquête de l'Empire ottoman. Malgré le caractère philologique de cette publication bilingue et son historicisation, *L'Histoire de l'Empire de Constantinople* offre par son épître dédicatoire un discours politique de reconquête de Constantinople. Ce dessein est bien plus affirmé que dans l'édition de Vigenère : Constantinople fait à nouveau rêver et ne semble pas irrémédiablement perdue, contrairement aux projections de la fin du XVI^e siècle.

Aussi, dans la première moitié du XVII^e siècle des prophéties se multiplient-elles, annonçant la défaite imminente de la puissance ottomane²⁵³. L'aumônier de Louis XIII, l'érudit Jacques Gaffarel (1601-1681), use de l'interprétation kabbalistique pour pronostiquer la ruine des Turcs. Dans son ouvrage *Curiositez inouyes sur la sculpture talismanique des Persans. Horoscopes des Patriarches et Lecture des Estoiles* (1629), il utilise un phénomène céleste pour prédire la disparition de l'Empire ottoman en l'an 1025 après l'Hégire, donc en 1655 :

Mais pour dire quelque chose de l'advenir, R. Chomer [rabbin Chomer] assure qu'il y a déjà quelque te[m]ps que ceste Escriture céleste montre le déclin de deux grands Empires de l'Orient. Le premier est celuy du Turc, sur lequel on void sept estoilles verticales, lesquelles leües de l'Occident à l'Orient (car ce sera un bon heur que ce Royaume périsse) composent ces lettres « CAAH » qui signifient estre battu, faible, malade et tirant à la fin. Mais co[m]me on pourroit douter à quel temps ce Royaume sera en ceste extermité : ces mesmes lettres le mo[n]strent sans Enigme car celle du milieu qui est Aleph aya[n]t ses estoilles plus brilla[n]tes

²⁵⁰ GRELOIS 2003.

²⁵¹ DU CANGE 1657, Épître.

²⁵² DU FRESNE D'AUBIGNY 1752.

²⁵³ POTESTA 2018 ; HARAN 2000 ; BILICI 2004.

que les autres, monstre, dit Chomer, que son no[m]bre est plus gra[n]d de façon qu'elle toute seule rend[ai]t 1 000, et la première 20, et la dernière 5, font en tout 1025. Par ainsi quand ce Royaume aura acco[m]pli 1025 ans, il sera pour lors abbatu et détruit ²⁵⁴.

Une autre prophétie, attribuée à Sybille de Tibur et élaborée au IV^e siècle dans l'Empire byzantin, annonce la venue d'un « Empereur des Derniers jours », un roi des Grecs et des Romains du nom de Constans qui rétablira l'unité de l'Empire, vaincra les païens et les contraindra à embrasser la religion chrétienne. La paix et la prospérité s'étendront alors sur la chrétienté pour une durée de cent douze à cent vingt ans. À partir du IX^e siècle, ce souhait du retour d'un « Constantin à la fin des temps » se transforme en désir d'un second Charlemagne, le *Carolus Redivivus*. Le père Adson, abbé de Montier-en-Der, attribue au X^e siècle le rôle de « l'Empereur des Derniers jours » à un *Rex francorum*. Le déclin du Saint-Empire romain germanique et l'affirmation d'États monarchiques puissants en Europe entraînent le transfert des attentes messianiques vers d'autres monarques, en particulier le roi de France. Les auteurs de littérature prophétique voient ainsi en Charles VIII, François 1^{er}, Charles IX, Henri IV, Louis XIII puis Louis XIV « l'Empereur des Derniers jours ». Cette espérance atteint son apogée au début des Temps modernes, lorsque la Réforme protestante et l'expansion ottomane suscitent désarroi et inquiétude dans le monde chrétien. Cette attente favorise des projets de guerre contre les Turcs et, dans l'imaginaire chrétien, la reconquête de Constantinople se substitue à Jérusalem et à la Terre sainte ²⁵⁵.

Ainsi, le destin de Constantinople n'est pas encore fixé. Tout reste possible, d'une renaissance chrétienne providentielle à une défaite prophétisée de l'Empire ottoman. Lorsque De Vigenère propose son édition, soixante ans avant Du Cange, au cœur des Guerres de religion, l'identification à un tel projet s'avère difficile. La Grèce franque demeure la Romanie de Villehardouin. En 1657, les États francs du XIII^e siècle peuvent préparer l'extension du pouvoir des Bourbons au XVII^e siècle. Quelles que soient sa rigueur et son érudition, l'édition de Charles Du Cange favorise une logique de transfert et d'identification.

Un autre élément est révélateur du contexte d'écriture : les hésitations de Charles Du Cange (mais aussi de ses contemporains) pour nommer la Grèce franque ; aucun terme n'est stabilisé. L'érudit picard utilise tour à tour « Empire d'Orient » et « Empire de Constantinople », dans son titre, dans son épître et dans le corps du texte. Un manuscrit autographe postérieur à l'édition de *l'Histoire de l'Empire de Constantinople* renforce ce sentiment. Présenté par Charles Du Cange à Colbert entre 1667 et 1683, il offre un récit « De la grandeur et de la décadence de l'Empire de Constantinople », de Constantin à la prise de la Ville en 1453 ²⁵⁶. Au folio 7 r^o, l'érudit recourt à l'expression « Empereurs de Constantinople » pour nommer les empereurs byzantins et au folio 7 v^o à celle « d'Empire d'Orient » pour désigner leur Empire, appellation réservée aux États francs dans son ouvrage de 1657. Charles Du Cange peut ainsi utiliser le terme « Empire de Constantinople » pour désigner l'Empire Romain d'Orient, s'éloignant ainsi de ses amis Bollandistes qui considèrent que Byzance, schismatique et

²⁵⁴ GAFFAREL 1637.

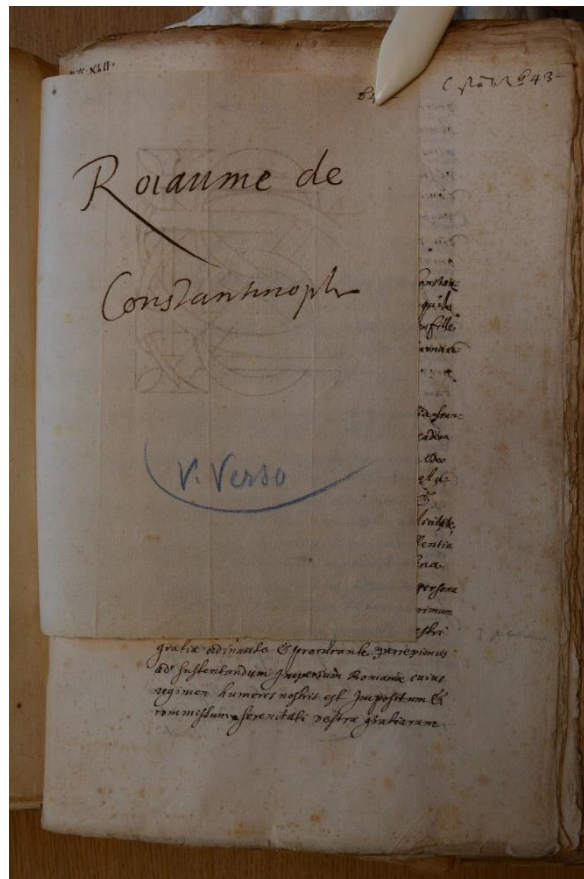
²⁵⁵ POUMARÈDE 2004 ; BILICI 2014.

²⁵⁶ BnF, *ms naf 10245*.

hérétique, est indigne de porter ce nom qu'ils réservent, eux aussi, à l'Empire latin d'Orient du XIII^e siècle.

L'érudit Nicolas-Claude Fabri de Peiresc, mort près de trente ans après la naissance de Du Cange, préfère quant à lui un autre terme pour classer dans ses dossiers de travail le registre conservant des correspondances et des documents officiels qui concernent les États francs d'Orient de 1240 aux années 1340, c'est-à-dire quarante ans après la prise de Constantinople jusqu'aux projets de reconquête après le rétablissement de l'Empire byzantin en 1261. D'un trait de plume sec, il a noté au centre de la page « Royaume de Constantinople », préférant cette expression de « royaume » à celle d'« empire » (**fig. 3**).

Fig. 3. Titre de section par Peiresc, Carpentras, Bibliothèque-musée Inguimbertaine, ms. 1798, f. 642r, © Ville de Carpentras/Bibliothèque-musée Inguimbertaine.



Le magistrat y conserve soigneusement soixante-deux feuilles manuscrites dont une reproduction d'une lettre datée d'août 1242, dans laquelle Beaudouin demande à Blanche de Castille d'accorder au sultan la main de sa nièce, la fille du seigneur de Montaigu ; une copie du traité de Viterbe entre Baudouin et Charles de Sicile (1267) ; celle de sa confirmation par le traité de Foggia entre Philippe de Courtenay et Charles de Sicile (1274) ; deux autres traités de 1281 puis « les lettres patentes de Philippe le Bel ordonnant la publication de l'acte de

Charles II, roi de Sicile, établissant les droits de sa nièce Catherine, fille de Philippe, empereur de Constantinople » (décembre 1313). Enfin, deux traités destinés à la reconquête de Constantinople enrichissent ce registre²⁵⁷. Ce dossier de travail témoigne à la fois d'une collecte de matériaux sur l'histoire de la Grèce franque bien antérieure à l'action de l'érudit picard, et d'une dénomination de la forme institutionnelle des États francs différente de celles de Villehardouin, de Vigenère et de Du Cange. « Empire de Constantinople », « royaume de Constantinople », « Romanie », « empire d'Orient »... Les mêmes mots traduisent ainsi des réalités politiques parfois bien différentes.

L'Histoire de l'Empire de Constantinople est née de la passion de Charles Du Cange pour l'héraldique et pour la généalogie des familles nobles de Picardie, du royaume de France mais aussi de l'Europe germanique et des royaumes d'Orient. La collecte de matériaux, le dépouillement de nombreuses sources, l'établissement de tables généalogiques et l'utilisation de l'héraldique comme science auxiliaire de l'histoire, très originale pour l'époque, lui permettent d'offrir une version amendée du texte de Vigenère. Ainsi, son intérêt pour la Grèce franque découle de ses recherches sur les armoiries, les blasons et les généalogies de la noblesse européenne.

Dans sa première publication imprimée, Charles Du Cange offre à la fois un discours implicite sur les Byzantins, les croisés et les États francs grâce à des modifications de l'écrit de Villehardouin, et explicite par l'épître dédicatoire précédant sa préface. Il reprend et amplifie l'opposition aux Grecs orthodoxes et, par les expressions « François », « Empire d'Orient », permet une lecture éventuellement typologique, prêtant à ce texte historique un sens allégorique amplifié par la dédicace à Louis XIV. Par la modernisation du texte de Villehardouin et de Vigenère, Charles Du Cange devient un historien de la Grèce franque de la seconde moitié du XVII^e siècle, une époque marquée par le rêve impérial français et par l'idéologie de la *translatio imperii*.

Grâce aux croisades Charles Du Cange arrive à Byzance. D'ailleurs l'insertion de *L'Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois* dans la prestigieuse collection *De Historiae Byzantinae scriptoribus*, et non dans un recueil sur l'histoire de France, témoigne de l'utilisation de sources grecques et latines pour écrire l'histoire des croisades et rappelle l'expression de « François Byzantins » utilisée par Charles Du Cange dans sa lettre à Jacques-Auguste de Chevanes. Dans la préface de son ouvrage, Charles Du Cange note que s'il a utilisé des sources byzantines, il l'a « fait toutefois avec retenue, ayant évité de [s']étendre sur cette matière, de crainte qu'il ne semblât qu'[il] ne faisai[t] plutôt une histoire des Grecs que des François ».

Après la chronique de Villehardouin en 1657, l'érudit picard publie en 1670 le récit de Jean Cinname, relatif à la Deuxième croisade, et des notes sur Alexis Comnène concernant la Première croisade. Il correspond alors avec les premiers « historiens » de Byzance – Louis Cousin, Louis Maimbourg –, avec Henri de Valois, est en contact avec deux gardes de la bibliothèque vaticane spécialistes de manuscrits grecs, Leone Allacci et Luka Holste, par

²⁵⁷ Carpentras, Bibliothèque Inguimbertaine, ms 1798, f. 642.

l'intermédiaire de l'érudit rouennais Émery Bigot²⁵⁸. En 1679, alors que l'impression d'historiens byzantins a été interrompue depuis plusieurs années, Charles Du Cange, successeur informel de Philippe Labbe à la tête de la *Byzantine du Louvre* à sa mort en 1667, rédige un mémoire destiné à Colbert pour attester l'importance de cette collection et la nécessité de retrouver le soutien royal²⁵⁹. Nous ne possédons pas la lettre de Du Cange au ministre mais la réponse transmise par l'abbé Gallois, intermédiaire entre les deux hommes. En une page, ce dernier donne la réponse de Colbert et précise ses demandes. Le ministre accueille favorablement le désir de l'historien. La publication de sources byzantines grâce aux presses royales renaît. Mais Colbert souhaite préalablement l'envoi d'un mémoire présentant les manuscrits de la bibliothèque du roi susceptibles d'être imprimés.

L'année suivante, Du Cange dédicace à Colbert son *Historia byzantina* (1680), un commentaire sur les familles des empereurs de Constantinople et une description de la Ville, publié par les presses royales. L'ouvrage s'ouvre sur une gravure représentant en arrière-plan une vue de Constantinople, enserrée dans ses murailles avec Sainte-Sophie triomphante, et au premier plan une allégorie du royaume de France ou de Byzance supportant une victoire ailée, lui offrant une couronne de laurier. Du Cange publie encore au sein de la *Byzantine du Louvre* les *Annales* de Zonaras (1688) et, de manière posthume, le *Chronicon pasquale* (1688). Les derniers volumes paraissent dans les premières années du XVIII^e siècle, avec l'édition de Nicéphore Grégoras en 1702. Puis les publications de la *Byzantine du Louvre* diminuent. Nous sommes alors sous le règne de Louis XV et le pouvoir politique ne soutient plus les grandes collections historiques, miroir de l'intérêt de la monarchie pour l'idée impériale. Le concept de *translatio imperii*, transfert de la puissance impériale de Byzance au roi de France, n'appartient plus à la mentalité du siècle des Lumières.

Bibliographie

BAGHDIAANTZ McCABE 2008

Ina Baghdiantz McCabe, *Orientalism in Early Modern France: Eurasian Trade, Exoticism and the Ancien Régime*, Oxford, Berg, 2008.

BERNARD 1988

Yvelise Bernard, *L'Orient du xv^e siècle à travers les récits de voyageurs français*, Paris, L'Harmattan, 1988.

BIANCO 2015

Elisa Bianco, *La Bisanzio dei Lumi. L'Impero bizantino nella cultura francese e italiana da Luigi XIV alla Rivoluzione*, Berne, Peter Lang, 2015.

²⁵⁸ BnF, *ms fr.* 9461-9509, lettres de différents savants à Charles Du Cange ; BnF, Bibliothèque de l'Arsenal, *ms* 6780.

²⁵⁹ BnF, *ms fr.* 9503, f. 147-178 ; OMONT 1904, p. 33-34 ; SPIESER 2000.

BILICI 2004

Faruk Bilici, *XIV. Louis ve İstanbulu fetih tasarisi / Louis XIV et son projet de conquête d'Istanbul*, Ankara, Türk Tarihi Kurumu, 2004.

BILICI 2014

Faruk Bilici, « Les projets de croisades français contre l'Empire ottoman au XVII^e siècle », in *Les projets de croisade. Géostratégie et diplomatie européenne du XIV^e siècle au XVII^e siècle*, Jacques Paviot (éd.), Presses universitaires du Midi, 2014, p. 315-343.

BLOCH 1981

Denise Bloch, « Charles du Cange (1610-1688). Exposition organisée à l'occasion du tricentenaire du *Glossarium mediae et infimae latinitatis* par la Bibliothèque Nationale. Catalogue », in *La lexicographie du latin médiéval et ses rapports avec les recherches actuelles sur la civilisation du Moyen âge. Colloque international du Centre national de la recherche scientifique, Paris, 18-21 octobre 1978*, Paris, CNRS 1981, p. 509-547.

BORRROMEO 2007

Elisabetta Borromeo, *Voyageurs occidentaux dans l'Empire ottoman (1600-1644)*, Paris-Istanbul, Maisonneuve & Larose, Institut français d'études anatoliennes, 2007, 2 vol.

BUCHON 1826

Jean-Alexandre Buchon, *Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs français jusqu'à la conquête des Turcs, par Du Fresne Du Cange. Nouvelle édition entièrement refondue sur les manuscrits, et conforme à la seconde édition inédite qu'il avait préparée, revue par J. A. Buchon*, Paris, Verdrière, 1826, 2 vols.

CHENY 2015

Anne-Marie Chény, *Une bibliothèque byzantine. Nicolas-Claude Fabri de Peiresc et la fabrique du savoir*, Ceyzérieux, Champ Vallon, 2015.

CHRONICON PASCHALE 1688

Paschalion seu Chronicon Paschale a mundo condito ad Heraclii imperatoris annum vicesimum. Opus hactenus Fastorum Siculorum nomine laudatum, deinde Chronicae temporum epitomes, ac denique Chronici Alexandrini lemmate vulgatum: nunc tandem auctius et emendatius prodit, cum nova Latina versione & notis chronicis ac historicis, cura et studio Caroli du Fresne, Paris, Typographia Regia, 1688.

COTELLE 1849

Théodore Cotelle, *Notice sur la vie et les travaux de Charles Du Cange*, Amiens, A. Caron, 1849.

DESARBRES 2019

Paul-Victor Desarbres, « Le détour de Constantinople : remarques sur l'utilisation du thème des croisades durant les guerres de religion chez Blaise de Vigenère », in *Byzance et l'Occident V. Ianua Europae* (Actes du colloque international *Byzance et l'Occident VI* tenu au Collégium Eötvös de Budapest, 16 avril 2018), Emese Egedi-Kovács (dir.), Budapest, Collège Eötvös József ELTE, 2019, p. 67-85.

DE VIGENERE 1585

L'histoire de Geoffroy de Villehardouyn, mareschal de Champagne et de Romenie, de la conquête de Constantinople par les barons françois associez aux Venitiens, l'an 1204, d'un costé en son vieil langage, et de l'autre en un plus moderne et intelligible, par Blaise de Vigenere, gentil-homme de la maison de Monseigneur le Duc de Nivernois et de Rethelois, pair de France, Paris, Abel L'Angelier, 1585.

DU CANGE 1657

Charles Du Fresne Du Cange, *Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois, divisée en deux parties. La première contient l'Histoire de la conquête de la ville de Constantinople par les François et les Vénitiens, écrite par Geoffroy de Ville-Hardouin [...] avec la suite de cette Histoire jusques en l'an 1340, tirée de l'Histoire de France M. P. de Philippe Mouskes [...]. La seconde contient une Histoire Générale de ce que les François et les Latins ont fait de plus mémorable dans l'Empire de Constantinople, depuis qu'ils s'en rendirent maistres jusques à ce que les Turcs s'en sont emparez, Paris, Imprimerie royale, 1657.*

DU CANGE 1668

Charles Du Cange, *Histoire de S. Louis, IX^e du nom, roi de France, écrite par Jean de Joinville, enrichie de nouvelles observations et dissertations historiques, avec les « Établissements de saint Louis », le « Conseil de Pierre de Fontaines », et plusieurs autres pièces concernant ce règne tirées des manuscrits, Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, 1668.*

DU CANGE 1678

Charles Du Cange, *Glossarium ad scriptores mediae et infimae latinitatis, Paris, G. Martin / L. Billaine, 1678, 3 vol.*

DU CANGE 1680

Charles Du Cange, *Historia Byzantina duplici commentario illustrata : prior familias ac stemmata imperatorum Constantinopolitanorum, cum eorumdem augustorum numismatibus et aliquot iconibus, praeterea familias Dalmaticas et Turcicas complectitur ; alter descriptionem urbis Constantinopolitanae, qualiter extitit sub imperatoribus christianis, Paris, L. Billaine, 1680.*

DU CANGE 1688

Charles Du Cange, *Glossarium ad scriptores mediae et infimae graecitatis, Lyon, Jean Anisson, Jean Posuel, Claude Rigaud, 1688, 2 t.*

DU FRESNE D'AUBIGNY 1752

Jean-Charles Du Fresne D'Aubigny, *Mémoire sur les manuscrits de M. Du Cange, s.l., s.n., 1752.*

ÉVRARD 1988

Michel Évrard, « Lettres de Du Cange à Nicolas Du Mont (1671-1676) », *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie*, 1988/3^e trimestre, p. 89-128.

FARAL 1961

Edmond Faral (trad. et préface), *Geoffroy de Villehardouin, La Conquête de Constantinople*, t. 1^{er} (1199-1203), Paris, Les Belles Lettres, 1961.

FEUGERE 1852

Léon-Jacques Feugère, *Étude sur la vie et les ouvrages de Du Cange*, Paris, P. Dupont, 1852.

GAFFAREL 1637

Jacques Gaffarel, *Curiositez inouyes sur la sculpture talismanique des Persans. Horoscopes des Patriarches. Et lecture des estoiles*, s.l., 1637.

GEOFFROY DE VILLEHARDOUIN 1601

Geoffroy de Villehardouin, *L'Histoire, ou Chronique du seigneur Geoffroy de Ville-Harduïn,...* représentée de mot à mot en ancienne langue françoise d'un vieil exemplaire escrit à la main qui se trouve dans les anciens archives de la Sérénissime république de Venise, contenant la Conqueste de l'Empire de Constantinople faicte par des barons françois, confédérez et unis avec les seigneurs vénitiens, l'an 1204. Ensemble la description de la prinse de Constantinople, extraicte de la fin des Annales de Nicète Coniates, historien grec et chancelier des empereurs constantinopolitains, de nouveau mise en françois, Lyon, par les héritiers de G. Rouillé, 1601.

GIRARD 1988

Thibaud Girard, « Formation intellectuelle de Du Cange et ses premiers travaux », *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie*, 1988/3^e trimestre, p. 79-88.

GOMEZ-GERAUD 2000

Marie-Christine, Gomez-Géraud, *Écrire le voyage au xv^e siècle en France*, Paris, P.U.F., 2000.

GRELOIS 2003

Jean-Pierre Grémois, « Louis XIV et l'Orient : la mission du capitaine Gravières d'Ortières (1685-1687) », in Marie-France Auzépy (dir.), *Byzance en Europe*, Presses universitaires de Vincennes, 2003, p. 31-41.

HARAN 2000

Alexandre Yali Haran, *Le lys et le globe. Messianisme dynastique et rêve impérial en France aux xv^e et xvii^e siècles*, Seyssel, Champ Vallon, 2000.

HARDOÛIN 1849

Henri Hardoüin, *Essai sur la vie et sur les ouvrages de Charles Dufresne Du Cange*, Paris, Beaulé et Maignard, 1849.

JEAN KINNAMOS 1670

Joannis Cinnami imperatorii grammatici Historiarum libri sex, seu de rebus gestis a Joanne et Manuele Comnenis imp. CP. Accedunt Caroli Du Fresne, D. Du Cange, in Nicephori Bryennii Caesaris, Annae Comnenae Caesarissae, & ejusdem Joannis Cinnamum Historiam Comnenicam notae historicae & philologicae. His adjungitur Pauli Silentiarii descriptio Sanctae Sophiae, quae nunc primum prodit Graece et Latine, cum uberiori commentario, Paris, Typographia regia, 1670.

JEAN ZONARAS 1686-1687

Joannis Zonarae... Annales ab exordio mundi ad mortem Alexii Comneni, Carolus Du Fresne dom. Du Cange... Wolfianam editionem com scriptis codicibus contulit, Latinam versionem recensuit, Annales notis illustravit, Paris, Typographia regia, 1686-1687, 2 vol.

JOUHAUD, VIALA, LE GRIHL 2002

Christian Jouhaud, Alain Viala et le Grihl (éd.), *De la publication. Entre Renaissance et Lumières*, Paris, Fayard, 2002.

LONGNON 1939

Jean Longnon, *Recherches sur la vie de Geoffroy de Villehardouin*, Paris, H. Champion, 1939.

MONTESQUIEU 1734.

Montesquieu, *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, Amsterdam, P. Mortier, 1734.

OMONT 1892

Henri Omont, « Le glossaire grec de Du Cange. Lettres d'Anisson à Du Cange relatives à l'impression du glossaire. 1682-1686 », *Revue des études grecques* 18, 1892, p. 221-259.

PERTUSI 1967

Agostino Pertusi, *Storiografia umanistica e mondo bizantino*, Palerme, Istituto siciliano di studi bizantini e neoellenici, 1967/

PETIT 2001

Nicolas Petit, « La Byzantine du Louvre », in Auzépy, Grémois 2001, p. 70-80.

POTESTA 2018

Gian Luigi Potesta, *Le dernier messie. Prophétie et souveraineté au Moyen Âge*, tr. Gérald Marino, Paris, Belles Lettres, 2018.

POUMAREDE 2004,

Géraud Poumarède, *Pour en finir avec la Croisade. Mythes et réalités de la lutte contre les Turcs aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, PUF, 2004.

RAUGEI 2018

Anna Maria Raugi, *Gian Vincenzo et la sua biblioteca*, Genève, Droz, 2018.

REGINATO 2016

Irene Reginato, « Le 'manuscrit Contarini' de 'La conquête de Constantinople' dans un témoin indirect : Ramusio traducteur de Villehardouin », *Romania*, 134.533-534, 2016, p. 31-76.

RICKARD 1993

Peter Rickard, « From Villehardouin to Du Cange via Vigenère », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, 103.2, 1993, p. 113-143.

SHAWCROSS 2021a

Teresa Shawcross, « Editing, Lexicography, and History under Louis XIV. Charles Du Cange and *La Byzantine du Louvre* », in Nathanael Aschenbrenner, Jake Ransohoff (eds.), *The Invention of Byzantium in Early Modern Europe*, Washington D.C., Dumbarton Oaks Research Library and Collection, 2021, p. 143-180.

SHAWCROSS 2021b

Teresa Shawcross, « The Eighteenth-Century Reinvention of Du Cange as the French Nation's Historian », in Nathanael Aschenbrenner, Jake Ransohoff (éds), *The Invention of Byzantium in Early Modern Europe*, Washington D.C., Dumbarton Oaks Research Library and Collection, 2021, p. 181-203.

SPIESER 2000

Jean-Michel Spieser, « Du Cange and Byzantium », in Robin Cormack, Elizabeth Jeffreys (éds), *Through the Looking Glass. Byzantium through British Eyes*, Aldershot, 2000, p. 199-210.

TINGUELY 2000

Frédéric Tinguely, *L'Écriture du Levant à la Renaissance*, Genève, Droz, 2000.

TRÉLAT 2023

Philippe Trélat, « Sous un Soleil de blasons. L'héraldique au service de l'écriture de l'histoire de la Grèce franque dans les travaux de Du Cange », in *Charles Du Cange, historien de la Grèce franque*, étude n° 8.

VOISIN 2023

Ludvine Voisin, « Genèse des études sur la Grèce franque : des « épîtres cachées et enfermées dans le Vatican » aux sources de l'Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois de Charles Du Cange (BnF, ms fr. 9473, deuxième partie) », in *Charles Du Cange, historien de la Grèce franque*, étude n° 5.

WINGLER 2016

Clément Wingler, *Construire pour soumettre. L'image du basileus dans la littérature française et allemande des croisades* (Autour de Byzance 4), Paris, Centre d'études byzantines, néo-helléniques et sud-est européennes, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2016.

Genèse des études sur la Grèce franque :
des « épîtres cachées et enfermées dans le Vatican » aux sources
de l'*Histoire de l'Empire de Constantinople*
sous les empereurs françois
de Charles Du Cange (BnF, *ms fr. 9473*, deuxième partie)*

Ludivine Voisin (École française d'Athènes/GRHis)

Résumé

La publication de l'*Histoire de l'Empire de Constantinople* en 1657 marque la naissance d'une nouvelle discipline dont l'horizon géographique et chronologique embrasse l'ensemble des contrées grecques qui passent sous l'autorité des Latins – Francs, Vénitiens – après la conquête de Constantinople en 1204. Les historiens qui se sont penchés sur le fondateur de ce champ d'études, Charles Du Fresne Du Cange, ont principalement porté leur attention sur le philologue et le byzantiniste ; ils ont mis en évidence la primauté du contexte politique dans les choix intellectuels qu'il opère dans la dernière partie de sa vie. La présente étude a pour ambition de remonter la chronologie du parcours intellectuel de Du Cange avant les années 1660 ; à travers l'examen de la méthode qui était le récit publié en 1657, il s'agit de saisir les multiples circonstances politiques, intellectuelles et religieuses qui donnent naissance au nouvel objet historique.

Abstract

The publication of the *Histoire de l'Empire de Constantinople* in 1657 gave birth to a new discipline whose geographical and chronological scope embraced all the Greek countries under the authority of the Latins – Franks, Venetians – after the conquest of Constantinople in 1204. The historians who studied the founder of this field, Charles Du Fresne Du Cange, have mainly focused their attention on the philologist and the byzantinist, and they have highlighted the primacy of the political context in the

intellectual choices made by Du Cange in the last part of his life. The present study aims at tracing the chronology of Du Cange's intellectual journey before the 1660s: through the examination of the method which supports his published work in 1657, it aims at grasping the political, intellectual and religious background creating a new historical object.

En 2015, William Duba et Chris Schabel éditent 277 actes dressés par la chancellerie pontificale pour la Grèce franque et l'Empire latin de Constantinople. En publiant ces lettres *in extenso*, les éditeurs accomplissent une révolution critique : ils reviennent aux sources de la domination latine en Grèce, qu'ils éditent sous une forme complète et débarrassée des erreurs de lectures et des biais idéologiques des copistes et éditeurs précédents. Ce travail questionne les méthodes et les regards adoptés depuis quatre siècles par ceux qui ont érigé les études sur la Grèce franque en discipline historique²⁶⁰. D'après Daniel Stolzenberg, tout domaine scientifique constitué de praticiens est conscient de lui-même, auto-reproducteur, défini par des méthodes et une terminologie spécifiques, des œuvres qui font autorité, un programme de problèmes à résoudre et une condition professionnelle²⁶¹. Bien des éléments de cette conception contemporaine des disciplines scientifiques ne s'appliquent pas au XVII^e siècle, encore moins au champ d'études qui naît sous la plume de Charles Du Fresne Du Cange (1610-1688) en 1657. L'auteur consacre certes sa première œuvre publiée à l'Empire latin de Constantinople, mais, en réalité, sa curiosité l'a déjà conduit à explorer d'autres domaines, tels que l'étude du passé et des lettres à Byzance, l'histoire de France, la philologie, la généalogie ou encore l'héraldique²⁶². Et pourtant, l'érudit polymathe termine la préface de son *Histoire de l'Empire de Constantinople*, en 1657, en souhaitant que son travail soit poursuivi et amendé par d'autres : il entend donc bien fonder une tradition. Le critique littéraire Léon Feugère reconnaît d'ailleurs qu'il est un

* Charles Du Fresne Du Cange utilise à plusieurs reprises le terme « épître » pour désigner les bulles émises par la chancellerie pontificale : DU CANGE 1657, Préface, p. 20, 53, 59, 72, 77, 98, 243. Nous préférons le terme générique de « lettre ». Sur les différents types de lettres pontificales, voir BARBICHE 1975, p. lxx-lxxxix ; DUBA, SCHABEL 2015, p. 95-101. Le BnF, *ms fr. 9473* est divisé en trois parties. Sauf mention contraire en note, notre étude repose sur la deuxième partie, intitulée, au tout début du manuscrit, *Histoire Generale de ce que les François & les Latins ont fait de plus memorable dans l'Empire de Constantinople, depuis qu'ils s'en rendirent maistres, iusques à ce que les Turcs s'en sont emparez : iustificée par les Ecrivains du temps, & par plusieurs Chroniques, Chartes, & autres Pieces non encore publiées*. Au début de la partie en question, Du Cange donne un titre légèrement différent et plus long : *Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois, contenant ce qui s'est passé de plus memorable dans cet empire, depuis que les François s'en rendirent maistres, iusques à ce que les Turcs s'en sont emparez (...)*. Concernant l'analyse de la première partie, ainsi que la structure générale du BnF, *ms fr. 9473*, nous renvoyons à GRIVAUD 2022 et à l'étude de CHENY 2023. Nous remercions C. Schabel, G. Grivaud, A. Girard, M. Olympios, A.-M. Cheny, Ph. Trélat et N. G. Chrissis d'avoir relu notre texte et fourni des conseils bibliographiques, ainsi que T. Shawcross d'avoir partagé ses publications sur Du Cange.

²⁶⁰ Une réflexion similaire a été entreprise autour de la naissance et du développement des études byzantines en Europe entre les XV^e et XIX^e siècles, lors d'une conférence organisée à l'université d'Harvard en octobre 2017 : ASCHENBRENNER, RANSOHOFF 2021.

²⁶¹ STOLZENBERG 2015, p. 422.

²⁶² De nombreux manuscrits rédigés par l'érudit ou ayant appartenu à Du Cange ne sont pas datés : par exemple, le BnF, Arsenal, *ms 5256* contient un traité sur les armes et les blasons des maisons nobles de Provence, d'Amiens et de Venise, ainsi que des généalogies des noblesses d'Angleterre et de France. Avant 1657, Du Cange rédige assurément un *Recueil d'histoires et de blazons* (1633) et un *Traité du droit et comportement des armes* (1635). Parmi ses nombreux travaux publiés après 1657, citons, entre autres : DU CANGE 1668, DU CANGE 1680, JEAN ZONARAS 1686-1687, et DU CANGE 1688 : PASTOUREAU 1981, p. 505-507 ; BLOCH 1981, p. 516-539 ; GIRARD 1988, p. 82-83 ; SHAWCROSS 2021b, p. 383-385. Voir aussi les contributions de CHENY 2023 et TRELAT 2023 dans ce volume.

« compilateur érudit », qui pose les fondations d'une œuvre dont il laisse à ses successeurs le soin de bâtir les murs. Pour preuve, jusqu'au renouvellement entrepris par Jean-Alexandre Buchon, en 1846, les historiens français et allemands de la Grèce médiévale puisent largement dans son œuvre, de manière assumée ou non ²⁶³. Du Cange est encore abondamment cité au début du XX^e siècle puis la filiation se perd à mesure que se renouvellent les questionnements et les méthodes des historiens : en 1969, Antoine Bon, auteur d'une synthèse historique et archéologique sur la Morée franque, affirme que l'*Histoire de l'Empire de Constantinople* n'a permis aucune avancée du point de vue des connaissances, en particulier sur la Morée, avant Buchon. En 1976, l'historien américain Robert Lee Wolff qualifie même l'étude de Du Cange de « relique intéressante » ²⁶⁴. Le récit chronologique de l'établissement des Latins en Méditerranée orientale établi en 1657 ne fait plus autorité aujourd'hui chez les spécialistes de la Grèce franque : les découvertes et rééditions de sources, à partir desquelles les historiens ont renouvelé leurs questionnements, ont définitivement classé cette *Histoire de l'Empire de Constantinople* parmi les œuvres dépassées ²⁶⁵.

Si le nom et le titre de l'œuvre de Du Cange se sont effacés des pages consacrées à l'histoire de la Grèce franque aux XX^e et XXI^e siècles, que reste-t-il aujourd'hui de la méthode et du discours produits dans l'*Histoire de l'Empire de Constantinople* ? S'interroger sur l'héritage que Du Cange laisse à ses successeurs nécessite de revenir sur les circonstances qui donnent naissance au champ d'études au milieu du XVII^e siècle. Par cette approche externaliste, il s'agit aussi de s'interroger sur l'historien lui-même et sur ses motivations : dans le parcours intellectuel de Du Cange, le précurseur de la Grèce franque est le chaînon qui le fait passer d'historien de la France à byzantiniste. Le poids de l'intellectuel dans la genèse d'un autre champ disciplinaire, l'histoire byzantine, a récemment été analysé par Teresa Shawcross. Selon l'auteure, dans la dernière partie de sa vie intellectuelle, Du Cange s'intéresse à Byzance par défaut ; sa tentative avortée d'obtenir le soutien du pouvoir royal pour son activité d'historien de la France réoriente ses intérêts vers Byzance. Les choix intellectuels de Du Cange sont donc façonnés par les exigences de ses patrons mais aussi par sa formation ²⁶⁶. Les deux domaines scientifiques créés par Du Cange n'étant pas clairement distincts dans l'esprit des érudits du XVII^e siècle, revenir à la période médiane du parcours intellectuel de l'érudit, celle qui voit sa première publication, permet de s'interroger sur l'opportunisme du savant avant les années 1660. Afin de saisir les multiples facteurs qui orientent ses choix avant son accomplissement en tant qu'historien byzantiniste, il convient de revenir sur le contexte politique à l'origine de la genèse du projet et

²⁶³ Citons notamment LE BEAU 1757-1817 ; MICHAUD 1817-1825 ; ZINKEISEN 1832 ; FALLMERAYER 1830-1836 ; FEUGERE 1852, p. 31, 33 ; BON 1969, vol. 1, p. 5, 6 ; CARILE 1972, p. 3.

²⁶⁴ « Du Cange's majestic study of 1657, his first book, even as reedited by Buchon in 1826, now seemed little more than an interesting relic » : WOLFF 1976, Preface. Pourtant, comme l'attestent plusieurs études rééditées dans le volume de 1976, l'auteur utilise souvent Du Cange, à travers l'édition de Buchon, dans les travaux qu'il mène dans les années 1940-1950 : WOLFF 1976. Avant lui, un autre spécialiste anglophone de la domination latine en Grèce, William Miller, a également puisé dans la première œuvre publiée de Du Cange pour établir sa synthèse historique parue au début du XX^e siècle : MILLER 1908.

²⁶⁵ Du Cange est encore convoqué pour discuter des points de chronologie ou de généalogie. Cependant, dans son étude sur l'Empire latin de Constantinople, VAN TRICHT 2011 ne cite pas Du Cange. N. G. Chrissis, auteur d'une récente synthèse sur la papauté et la Grèce franque, précise un fait historique en s'appuyant sur Du Cange mais l'érudit est absent de la rétrospective historiographique que dresse l'auteur : CHRISISS 2012, p. 28.

²⁶⁶ SHAWCROSS 2021a, p. 146, 162-167.

d'analyser la méthode et le discours produit sur la papauté, la monarchie et les Grecs aux temps de la Quatrième croisade ²⁶⁷.

LE POIDS DU CONTEXTE POLITIQUE DANS LA GENESE DE L'ŒUVRE

Les circonstances officielles qui président à la naissance des études sur la Grèce franque sont clairement énoncées par Du Cange dans l'*Epistre* qu'il rédige à l'attention du roi : le récit de la conquête de la Grèce doit servir l'ambition politique du Roi Soleil. Du Cange n'est pas le premier érudit à s'intéresser à l'établissement des Latins en Grèce après 1204 ²⁶⁸. Toutefois, il est le premier historien à détacher la séquence de l'histoire de la Grèce écrite après la Quatrième croisade de son précédent byzantin et de l'histoire des croisés en Terre sainte. Le territoire qu'il isole ne comprend que la Grèce : Chypre est exclue ²⁶⁹. La séquence historique, qui débute en 1198, avec l'appel à la croisade, et qui se termine en 1468, par la prise de Corinthe par les Ottomans, dépasse les deux reconquêtes/conquêtes de Constantinople (1261 et 1453) afin d'établir une continuité historique entre l'Empire latin et les autres États francs – duché d'Athènes, principauté de Morée – et donner une cohérence et une autonomie à l'espace d'étude ²⁷⁰. Malgré tout, pour que cette séquence ait une existence propre, il lui faut des césures temporelles bien identifiables. Or, le *terminus ad quem* donné par Du Cange n'est pas clairement défini ; l'auteur ne rédige pas de conclusion et il justifie l'état inachevé de son travail par un manque de temps nécessaire pour « digérer » ses lectures ²⁷¹.

En réalité, la mise en exergue de cette séquence historique n'a pas pour dessein de créer une catégorie d'étude en soi, encore moins une période historique dans les études sur la Grèce, mais d'intégrer le récit à une histoire plus prestigieuse, celle de la France, dont l'épaisseur historique est rappelée dans la préface ²⁷². D'un point de vue méthodologique, en rendant autonome la séquence médiévale de l'expansion « française » en Orient, l'historien peut plus facilement mettre en valeur ses acteurs, les empereurs latins, dont Louis XIV est désigné comme le digne héritier, trois ans après son sacre. En rédigeant en français, et non en latin, Du Cange exalte la puissance de tout un peuple, qui doit prendre conscience de sa longue et

²⁶⁷ L'*Histoire de l'Empire de Constantinople* figure parmi les œuvres insérées à la *Byzantine du Louvre*, ce qui suppose que les limites temporelles établies entre des deux périodes de l'histoire de la Grèce ne sont pas étanches dans l'esprit des directeurs de la collection. Espérons que la publication des documents de travail de Du Cange, qui restent en grande partie non datés, permettra un jour de rétablir toutes ces œuvres dans son parcours intellectuel, et de saisir avec davantage d'acuité la manière dont s'élaborent et s'articulent ses choix et sa méthode.

²⁶⁸ Dès la fin du Moyen Âge, des chroniqueurs font le récit de l'établissement des Vénitiens en Grèce, s'appuyant pour certains sur des documents de la chancellerie vénitienne : citons Andrea Dandolo (vers 1343-1352), Niccolò Trevisan (XIV^e siècle), Lorenzo de Monacis (années 1420-1430), Antonio Morosini (XV^e siècle), Gian Giacomo Caroldo (début du XVI^e siècle) ou encore Gasparo Zancaruolo (1519) : THRIET 1954, p. 242-255, 262-285 ; DURSTELER 2014, p. 1-2.

²⁶⁹ GRIVAUD, NIKOLAOU-KONNARI 2020, p. 26-27. Chypre est exclue alors qu'elle est conquise avant le pontificat d'Innocent III, dont les lettres émaillent le récit de Du Cange. Concernant le lien entre la Terre sainte et la conquête de Constantinople, il a été établi quelques années avant la publication de Du Cange par Thomas Fuller dans son histoire générale des croisades, parue en 1639 : FULLER 1840 ; LOCK 1995, p. 28 ; CONSTABLE 2001, p. 7.

²⁷⁰ DU CANGE 1657, p. 1, 304.

²⁷¹ « que le peu de temps que i'ay eu à la digerer m'en pouuoit fournir » : DU CANGE 1657, Préface.

²⁷² DU CANGE 1657, Préface ; SHAWCROSS 2021a, p. 162-163.

prestigieuse histoire. Le discours historique doit convaincre le jeune prince qu'il a hérité de ses aïeux d'une mission divine, qui consiste à unir les chrétiens dans une nouvelle croisade, dont l'objectif est Constantinople, désormais asservie par les Ottomans ²⁷³. Si les circonstances politiques président à la naissance des études sur la Grèce franque, le contexte religieux et intellectuel du milieu du XVII^e siècle pèse aussi sur la genèse du nouvel objet historique.

1657 : UNE ETAPE-CLEF DANS LE PARCOURS INTELLECTUEL DE DU CANGE

Les mutations de l'érudition sous l'effet de la professionnalisation aux XVI^e-XVII^e siècles façonnent la méthode et l'objet historique qui voit le jour en 1657. L'époque à laquelle Du Cange entreprend d'écrire l'histoire de la Grèce franque est marquée par le combat que se livrent érudits catholiques et protestants : la « théologie positive », qui prône un retour aux sources, crée un élan archivistique, auquel participe amplement Du Cange ²⁷⁴.

Le savant élabore son *Histoire de l'Empire de Constantinople* à partir de deux catégories de documents glanés dans des dépôts d'archives et bibliothèques ou encore transmis par des érudits et des officiers du royaume, tels que Vyon-d'Hérouval ²⁷⁵. Du Cange produit une partie de ses sources : il transcrit des textes inédits, intégralement ou partiellement, ou en fait des résumés, transformant ainsi les informations en faits historiques. C'est le traitement qu'il réserve notamment aux chroniques manuscrites – Albéric, Baudoin d'Avesnes – et aux bulles des papes conservées dans le Trésor des chartes ²⁷⁶. Mais toutes les sources ne sont pas produites par l'historien : est conservé à la bibliothèque de l'Arsenal un recueil de formulaires vierges que Du Cange a établi pour prendre des notes à l'occasion de ses recherches en bibliothèques ²⁷⁷. L'historien s'appuie inévitablement sur d'autres auteurs pour accéder au corpus qu'il mobilise majoritairement dans son *Histoire de l'Empire de Constantinople* : les sources pontificales. En tant que laïc, il n'a pas accès aux archives du Vatican fondées en 1612. En réalité, de nombreuses lettres inédites, subtilisées ou transmises par les destinataires circulent et des bullaires sont édités dès le XVI^e siècle. Du Cange regrette de ne pas pouvoir consulter ces documents mais, en aucun cas, cela ne constitue une entrave à son travail

²⁷³ CHENY 2010, p. 689-693, 697-698, 707 ; GRIVAUD, NIKOLAOU-KONNARI 2020, p. 26-27 ; SHAWCROSS 2021a, p. 146-147. Sur le contexte politique, nous renvoyons aux études de BIANCO 2023 et CHENY 2023.

²⁷⁴ LE GOFF 2014, p. 48-52 ; LEVITIN 2019, p. 3.

²⁷⁵ Du Cange s'installe à Paris à partir de 1668, ce qui facilite son travail de collecte, en particulier à la Bibliothèque du roi, à la Colbertine ou encore à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Toutefois, il fréquente probablement les bibliothèques et les dépôts d'archives de la capitale avant cette date : voir BLOCH 1981, p. 513-515, 540-544 ; GIRARD 1988, p. 79-80, ainsi que l'étude de GRIVAUD 2023. En outre, son réseau de connaissances lui permet d'obtenir des documents bien avant 1668 : BnF, Arsenal, *ms 5260* contient une note mentionnant « plusieurs titres originaux communiqués par Mr de Wyon » en octobre 1656 (f. 166-167). Voir FEUGERE 1852, p. 12 ; SAMARAN 1981, p. 499 ; SHAWCROSS 2021a, p. 152.

²⁷⁶ BnF, *ms fr. 9474*, f. 49v n°21, f. 52, f. 53r n°40-41, f. 54v n°54 et 56 ; BARBICHE 1975, p. xvii, lxx.

²⁷⁷ BnF, Arsenal, *ms 3533* ; ce manuscrit n'est pas daté et il reste difficile de fixer la période au cours de laquelle Du Cange a utilisé ces formulaires. Plus tard dans sa carrière, il constitue des fiches et complète des formulaires vierges à la manière des érudits réunis autour de Baluze, chef de la bibliothèque personnelle de Colbert à Paris : SHAWCROSS 2021a, p. 153-154, 160. Th. Girard dresse une liste des lectures de Du Cange à partir de plusieurs manuscrits inédits, mais la consultation de ces œuvres ne peut être datée : GIRARD 1988, p. 85-87.

d'historien : l'ère de la diplomatie et de la critique externe du document ne s'est pas encore imposée comme unique méthode puisque Mabillon (1632-1707) rédige son *De re diplomatica* en 1681²⁷⁸. Du Cange peut donc mobiliser ce corpus sans risquer d'attirer les critiques ; en marge de son *Histoire de l'Empire de Constantinople*, il fait la liste des documents qu'il a consultés. Conjuguées aux formulaires vierges du BnF, Arsenal, *ms 3533*, bien qu'il ne soit pas daté, ces notes permettent de reconstituer, en partie, le corpus des sources pontificales sur lequel s'est appuyé Du Cange.

Le savant convoque trois catégories de documents, au moins pour les pontificats d'Innocent III à Grégoire IX (1198-1241) : il utilise tout d'abord une source narrative, la *Vie et la geste d'Innocent III (Vita et Gesta Innocentii PP. III)*, complétée en 1208 et publiée à plusieurs reprises à partir du XVII^e siècle. Les chapitres 60 à 119 exposent la Quatrième croisade et les rapports entre Rome et l'Église grecque ; de nombreuses lettres y sont citées, parfois intégralement. Ce récit élogieux est sans doute élaboré par un familier de la chancellerie²⁷⁹. L'érudit utilise aussi des documents normatifs. Peu de décrétales sont citées²⁸⁰. En revanche, les lettres des papes du XIII^e siècle, dont la publication a débuté au XVI^e siècle, sont nombreuses. Innocent III demeure le pape pour lequel l'effort de publication a le plus progressé depuis un siècle²⁸¹. Pour les autres pontificats, Du Cange utilise les lettres secrètes et curiales sans qu'il soit possible d'identifier des éditions précises, à l'exception des *Annales Minorum* de Luke Wadding (1588-1657)²⁸².

En 1657, une partie importante de ces lettres a déjà été publiée dans les *Annales ecclésiastiques* de Cesare Baronio (1538-1607), qu'Odorico Rinaldi (1595-1671) continue au XVII^e siècle. Baronio est un fervent défenseur de Rome, un opposant à la Réforme protestante et un contradicteur des *Centuriateurs* de Magdebourg. Les seize volumes, publiés depuis 1588, fournissent des informations précieuses tirées des registres du Vatican²⁸³. L'organisation chronologique des *Annales* a pour objectifs d'inscrire la papauté dans une histoire pluriséculaire, fondant ainsi sa légitimité, mais aussi de faire de l'ouvrage un outil commode à

²⁷⁸ FUMAROLI 1977, p. 27-28 ; QUANTIN 2004, p. 599, 600 ; MORSEL 2004, p. 277-278.

²⁷⁹ BARONE, PARAVICINI BAGLIANI, FIORAMONTI 2011, p. 49 ; FOSSIER 2013, p. 180-182, 186.

²⁸⁰ Du Cange utilise des décrétales dans la première partie de son œuvre qui contient les *Observations sur l'histoire de Geoffroy de Villehardouin* : DU CANGE 1957, première partie, p. 247, 338. La *Compilatio decretalium Honorii III* d'Innocent de Ciron, publiée à Toulouse en 1645, est mentionnée dans le recueil de formulaires du BnF, Bibliothèque de l'Arsenal, *ms 3533*, f. 46. Il prévoit aussi de consulter, à une date inconnue, une collection du pontificat d'Innocent III publiée à Venise en 1610 : les *Epist. Decretales Innoc. III [...] edit Venet.* (BnF, Bibliothèque de l'Arsenal, *ms 3533*, f. 97). Des décrétales de Grégoire IX, dont il existe plusieurs éditions aux XVI^e-XVII^e siècles, sont aussi mentionnées : *Decretales Gregorii IX* (BnF, Bibliothèque de l'Arsenal, *ms 3533*, f. 222v). Encore une fois, l'absence de datation de ce manuscrit empêche de savoir à quel moment il a consulté ces titres, si ces collections lui ont permis de rédiger son récit de 1657.

²⁸¹ En 1543, le cardinal Sirlento (1514-1585) publie les deux premiers registres des lettres d'Innocent III, suivi, en 1625, par Paul du May, qui édite cinquante-trois lettres. Nous ne savons pas si Du Cange a consulté ces deux éditions. Assurément, il prévoit d'utiliser l'édition complète de plusieurs regestes établie par des membres du collège de Foix, avec des commentaires de François Bosquet (1605-1676), en 1635 : *Regestum ejusd. Innocentii edit Bosqueti* (BnF, Bibliothèque de l'Arsenal, *ms 3533*, f. 97r-v). Il entend aussi consulter deux éditions de lettres, dont l'une est parue à Cologne en 1575 : les *Acta Innoc. III* et les *Epistolae Innocentii III edit Colon. 1575* (BnF, Bibliothèque de l'Arsenal, *ms 3533*, f. 33v-34). Voir la note précédente à propos des problèmes liés à ce manuscrit et DELISLE 1858, p. 8 ; BARONE, PARAVICINI BAGLIANI, FIORAMONTI 2011, p. 109-250.

²⁸² DU CANGE 1657, p. 77, 136-137, 142. Le 25^e volume des *Annales Minorum* paraît en 1622.

²⁸³ FUMAROLI 1994, p. vii ; QUANTIN 2004, p. 597-603 ; JOASSART 2005, p. 38 ; KEENAN 2015, p. 749-751, 753, 756-757, 761, 765 ; DUBA, SCHABEL 2015, p. 90-91 ; BAUER 2020, p. 146-147, 211.

utiliser. Baronio y défend la primauté, l'immutabilité, l'infaillibilité et la supériorité de l'institution pontificale tout en affirmant être au plus proche des sources. Les lettres des papes sont résumées, citées par extraits ou *in extenso*. Rappelons que toutes celles rédigées par la chancellerie pontificale ne sont pas copiées dans les registres²⁸⁴. Baronio et Rinaldi ont donc accès à une information incomplète et ils effectuent, à leur tour, une sélection. À l'extrémité de la chaîne de transmission, Du Cange dispose donc d'une information fragmentaire, et il ne peut s'appuyer que sur l'autorité qu'il confère aux annalistes pour fonder l'authenticité de sa documentation²⁸⁵.

Bien qu'indirecte et partielle, la documentation pontificale publiée depuis un siècle contribue au façonnage de l'objet d'étude né sous la plume de l'historien en 1657 ; la Grèce franque est, en effet, un sujet de préoccupation majeur des trois premiers papes du XIII^e siècle. Autrement dit, si Du Cange choisit de s'y intéresser, c'est aussi par opportunisme intellectuel, d'autant que les lettres pontificales présentent des atouts certains dans la compétition que se livrent érudits catholiques et protestants au XVII^e siècle. Le plus souvent, les documents sont datés : la date et le lieu constituent des critères objectifs suffisants pour établir l'authenticité et donner une crédibilité au récit chronologique. En outre, leurs rédacteurs, les scribes, sont contemporains des faits qu'ils rapportent. Évidemment, Du Cange n'a pas les moyens de vérifier les erreurs et les interpolations des copistes et des éditeurs des lettres. Cependant, le caractère normatif et administratif des lettres les met au-dessus de tout soupçon de fiction littéraire puisque la narration d'événements n'est pas une fin en soi. L'autorité de ces documents ne découle donc pas de leurs auteurs, mais de leur nature-même. Enfin, afin de rendre crédible et impartial son récit, Du Cange le rédige dans un style neutre ; son écriture sèche et épurée a pour objectif de faire sortir l'histoire du genre littéraire. Il fait rarement des commentaires afin de ne pas rompre le cours de l'histoire, qui semble s'écrire d'elle-même. Pour rendre son récit plus efficace encore, il l'établit de manière chronologique, en suivant les règnes des empereurs latins, dont la succession est réglée par les preuves qu'il se « contente » de mettre en série et qui, systématiquement mentionnées en marge, constituent un canevas à partir duquel il brode son histoire²⁸⁶. Le caractère inachevé de l'œuvre renforce l'idée selon laquelle l'histoire est donnée par les sources : l'historien n'est là que pour organiser des faits, sans les interpréter, ni les synthétiser, ni même en faire un bilan.

Bien que les documents pontificaux revêtent un caractère normatif, en les transformant en sources, Du Cange utilise leur richesse narrative ; les actes, que nous appelons « lettres » ou « bulles », suivent une structure fixe – protocole, contexte, eschatocole – suivant laquelle, de l'exposition des faits et de la requête formulée auprès du Siège apostolique doit découler un arbitrage²⁸⁷. Le détail des faits qui y sont exposés permet à l'érudite de rédiger une « histoire

²⁸⁴ À titre d'exemple, W. Duba et C. Schabel estiment à moins de 20% le pourcentage de lettres copiées et qui concernent Chypre au XIII^e siècle : DUBA, SCHABEL 2015, p. 90.

²⁸⁵ QUANTIN 2004, p. 607-608, 611-612, 616-618 ; LEVITIN 2019, p. 19-22. En 1683, Baronio est loué par Du Cange qui le considère comme un érudit en quête de vérité, entendue au sens d'authenticité : JOASSART 2005, p. 38. D'ailleurs, Baronio intitule son œuvre *Annales*, et non pas *Histoire*, afin d'entretenir la fiction de l'authenticité. S'il est vrai qu'il discute ses sources, l'histoire est avant tout un instrument de controverse pour détruire les arguments adverses : CHEDOZEAU 2001, p. 166-168 ; HARDY 2016, p. 22.

²⁸⁶ Les empereurs Baudouin 1^{er}, Pierre et l'impératrice Catherine donnent leur nom à des parties du récit : DU CANGE 1657, p. 13, 65, 200. Les noms des autres empereurs défilent dans les marges.

²⁸⁷ DUBA, SCHABEL 2015, p. 95-101.

parfaite », c'est-à-dire complète, de constituer des biographies, de retrouver la chronologie précise des événements ou encore d'expliquer des termes : par exemple, deux lettres d'Innocent III permettent à l'historien de rectifier un détail de la vie du marquis de Montferrat ou encore d'établir la correspondance entre les titres de « bail » et de « podestat ». Les lettres d'Innocent III et d'Honorius III permettent encore de discuter l'attribution aux ducs d'Athènes du titre de « sires de Thèbes »²⁸⁸. Les actes pontificaux intéressent aussi Du Cange dans le cadre d'un savoir encyclopédique, destiné à un public d'érudits mais aussi de non-spécialistes. Il a conscience de la complexité des institutions d'origine byzantine mentionnées dans son *Histoire de l'Empire de Constantinople* ; il explique, par exemple, l'étymologie du terme « crustique » et éclaire les différents statuts des monastères byzantins grâce aux lettres d'Innocent III et d'Honorius III²⁸⁹.

Utiliser ce type de documents dans une œuvre littéraire, précisément historique, n'est pas une nouveauté. Depuis le IV^e siècle, des historiens et chroniqueurs les convoquent en les paraphrasant ou en les retranscrivant littéralement, comme Eusèbe de Césarée, dans un contexte de polémiques religieuses²⁹⁰. Plus tard, au début du XV^e siècle, Lorenzo de Monacis utilise à son tour des lettres dans sa chronique de Venise, mais les humanistes convoquent peu ces sources²⁹¹. Du Cange renoue donc avec la tradition antique des historiens ecclésiastiques, mais il s'inscrit aussi dans une autre filiation méthodologique, plus proche, puisqu'il copie la méthode de Baronio et de Rinaldi : comme eux, il cite ses sources en marge, prétend écrire dans un style simple, sans ornement, adopte un ordre chronologique, et interfère peu. Si l'on remonte encore la généalogie de ces modèles d'historiens catholiques, Baronio est lui-même influencé par l'augustin Onofrio Panvinio (1530-1568), auteur d'une *Historia ecclesiastica*²⁹². Si la continuité méthodologique de Du Cange avec les historiens catholiques ecclésiastiques, pour qui Dieu est derrière chaque action, est manifeste, et, si la Providence divine « préside à toutes les actions des hommes », Du Cange se distingue toutefois de ses modèles : d'une part, l'organisation de son récit selon l'ordre des règnes des empereurs suggère que les hommes sont les moteurs de l'histoire ; d'autre part, Du Cange écrit une histoire politique et militaire, pas ecclésiastique²⁹³.

²⁸⁸ DU CANGE 1657, Préface, p. 25, 32, 46.

²⁸⁹ DU CANGE 1657, Préface, p. 47, 53 ; DUBA, SCHABEL 2015, p. 58, 63-65.

²⁹⁰ MOREAU 2015, p. 23-24, 45.

²⁹¹ MARIN 2012, p. 252 ; BAUER 2020, p. 10.

²⁹² Déjà, au XVI^e siècle, Panvinio insère des lettres pontificales, tirées des registres du Vatican, suit un ordre chronologique et mentionne les années en marge : BAUER 2020, p. 166-178.

²⁹³ DU CANGE 1657, p. 77 ; QUANTIN 2004, p. 607-608, 611-612, 616-618 ; KEENAN 2015, p. 749-751, 753, 757, 761, 765. La filiation de Du Cange avec les historiens ecclésiastiques ne surprend pas puisque l'Amiénois a étudié chez les Jésuites. Le cercle d'érudits avec lesquels il entretient une correspondance tout au long de sa vie est composé en grande partie de religieux dominicains, bénédictins et jésuites. Citons Jean Mabillon, Michel Germain, Daniel van Papenbroch ou encore Pierre Poussines : voir les BnF, *ms fr. 9502*, et Arsenal, *ms 3543* ; FEUGERE 1852, p. 53-54 ; JOASSART 2005. La place accordée par Du Cange à Dieu dans l'histoire est presque imperceptible. Sans doute se prémunit-il de toute critique puisque les querelles confessionnelles ont contribué à la rationalisation et à la sécularisation de l'écriture de l'histoire depuis les années 1620 : GRELL 1996, p. 176-192.

La convocation des sources pontificales doit servir une histoire « parfaite », c'est-à-dire « un corps entier qui ne soit pas défectueux », un récit dont personne ne pourra contester la justesse d'interprétation. Dans cette optique, Du Cange établit une hiérarchie : par exemple, dans le récit qu'il fait de la capture de l'empereur Pierre de Courtenay (1216-1217) par le despote Théodore Comnène Doukas, le 28 juillet 1217, Du Cange tente de démêler les circonstances de l'événement en convoquant d'abord des sources latines, puis un auteur byzantin, et enfin des documents de la chancellerie pontificale. Au départ, il n'accorde aucun crédit à la version de Saint Marian d'Auxerre, qui met en évidence une reddition de l'empereur « François » précédant sa capture, ni à celle d'un autre chroniqueur latin, qui souligne la naïveté des « François » attaqués lors d'un dîner. La narration du chroniqueur byzantin Georges Akropolitès présente, quant à elle, le despote d'Épire comme un chef de guerre victorieux : à aucun moment, la source byzantine ne mentionne « l'insigne perfidie » de Théodore Doukas, relatée ailleurs par les chroniqueurs latins ; selon l'auteur byzantin, l'empereur grec aurait ainsi capturé Pierre de Courtenay à la suite de sa défaite. Mais Du Cange s'étonne qu'Honorius III mentionne bien la captivité de son légat Giovanni Colonna, mais pas celle de l'empereur ; c'est l'emploi du terme « traîtreusement » par le pape, traduit du latin par Du Cange, qui convainc l'historien que la capture de l'empereur et du légat est le résultat d'une intrigue menée par le « traître » empereur byzantin. Akropolitès est donc coupable de « fausseté » et de « dissimulation » : la source pontificale est plus fidèle à la vérité que la chronique grecque²⁹⁴. Aujourd'hui encore, les spécialistes de la Grèce franque peinent à préciser les circonstances de l'événement ; en comparant d'autres sources, Nikolaos G. Chrissis constate que plusieurs auteurs latins font preuve de sensationnalisme, et que leurs préjugés à l'égard des Byzantins déforment les faits qui leur sont rapportés. Les scribes de la chancellerie pontificale reçoivent et relaient les informations à travers ce même filtre déformant. N. G. Chrissis ajoute que la version d'Akropolitès est corroborée par d'autres auteurs latins et grecs, auxquels Du Cange n'a peut-être pas eu accès, et que le chroniqueur grec n'a que peu d'intérêt à encenser Théodore, puisqu'il est considéré comme un usurpateur par les empereurs de Nicée, qu'Akropolitès sert²⁹⁵.

En réalité, pour Du Cange, Akropolitès n'est pas coupable de mensonge parce qu'il est Grec. Ailleurs, l'érudit s'appuie autant sur des auteurs latins que grecs, et il invalide même un récit latin par des sources grecques : par exemple, lors du récit de la reconquête byzantine de Constantinople (1261), Du Cange confirme la date donnée par les auteurs latins grâce aux récits d'Akropolitès et de Georges Pachymère. Il rejette la version latine, qui affirme que les Génois ont prêté main forte aux Byzantins, puisqu'aucun auteur grec ne les mentionne²⁹⁶. Malgré tout, le statut supérieur des sources pontificales *per se* justifie leur utilisation afin de corriger les auteurs précédents qui ont écrit sur la Grèce latine, comme nous l'avons démontré plus haut ; Du Cange entreprend ainsi d'« entremêler plusieurs circonstances que [ses prédécesseurs] ont omises » et qui « sont nécessaires pour une entière connaissance ». Les documents pontificaux

²⁹⁴ « traîtreusement (c'est le terme dont il use, & qui convainc Acropolite de fausseté, ou de dissimulation) » : DU CANGE 1657, Préface, p. 68-70 (paginée 72 par erreur). Dans le texte original, la chancellerie pontificale utilise l'adverbe *perditionaliter* : DUBA, SCHABEL 2015, n° 31.

²⁹⁵ VAN TRICHT 2011, p. 308, 416-417, 471 ; CHRISISS 2012, p. 61-64 ; CLAVERIE 2013, p. 196-198.

²⁹⁶ DU CANGE 1657, p. 158-159 ; NICOL 2005, p. 55-56.

sont des preuves suffisantes, validant ou infirmant d'autres récits : ils redressent, selon lui, « les défauts et les anachronismes qui [se sont] glissés chez les auteurs modernes »²⁹⁷.

Le croisement de ces sources avec les chroniques citées plus haut permet enfin à Du Cange de formuler des hypothèses, preuves de son intervention en tant qu'historien dans son récit, par exemple au sujet de l'effectif de l'armée de Michel Paléologue en 1261 ; alors que Nicéphore Grégoras (1295 ?-1360 ?) avance un contingent de 800 hommes, que Teodoro Spandugino (14.- 1538 ?) suggère le nombre de 25 000, une lettre d'Urbain IV mentionne une armée « tres-nombreuse ». Du Cange ne peut ignorer cette ultime preuve, bien que fragile, pour échafauder l'hypothèse suivante : les soldats byzantins étaient au moins 800 mais d'autres, en retrait, sont arrivés au fur et à mesure²⁹⁸. Autrement dit, derrière le vernis d'une histoire triomphaliste, qui s'écrit d'elle-même, Du Cange s'interroge parfois, sans parvenir à un résultat toujours convaincant. Mais a-t-il réellement les moyens de répondre à ses questions ? Si l'on réunit ses *Observations sur l'Histoire de Geoffroy de Villehardouin* et son *Histoire de l'Empire de Constantinople*, l'érudit convoque les lettres de dix-huit papes sur les trente-quatre qui ont régné de 1198 à 1468²⁹⁹. Il cite abondamment les trois premiers : le temps du récit s'étire le long des pontificats d'Innocent III, Honorius III et Grégoire IX, qui représentent presque la moitié de la séquence historique ; Du Cange justifie ce déséquilibre par les « premiers succès de cette fameuse entreprise » sur lesquels il se doit d'insister car ils sont le « fondement à celui de tout ce qui s'est passé depuis dans l'Empire de Constantinople »³⁰⁰. Ce déséquilibre dans le traitement des périodes est, *a priori*, volontaire mais on peut s'interroger sur la dépendance de l'historien à l'égard de ses sources ; à partir de la deuxième moitié du XIII^e siècle, les documents pontificaux sont toujours cités dans l'œuvre, mais de manière moins exhaustive, et les pages consacrées aux papes successifs sont moins nombreuses. Plus on avance dans le temps, plus il est contracté, et moins les lettres sont utilisées. Comme nous l'avons rappelé, les lettres et décrétales publiées à son époque balayaient surtout les trois premiers pontificats. Ajoutons que Rinaldi commence ses *Annales* en 1198 et s'arrête en 1378 dans le tome XVI, paru en 1652. Le tome XVII n'est imprimé qu'en 1659 : Du Cange est donc privé du travail de paraphrase et d'édition pour la séquence qui commence après 1378. Les bulles du Trésor des chartes concernant les croisades s'arrêtent elles aussi en 1335³⁰¹. Du Cange est donc tributaire des publications précédentes et de ses contemporains qui peuvent accéder au Vatican. Ses sources déterminent sa chronologie, et expliquent encore l'état inachevé de son œuvre. D'ailleurs, les corrections et ajouts qu'il fait plus tard sont plus nombreux à partir de l'année 1300³⁰².

En somme, l'usage que fait Du Cange du passé médiéval de la Grèce n'est pas uniquement porté par un horizon politique. La Grèce latine permet aussi à l'érudit d'atteindre un horizon intellectuel en s'accomplissant en tant qu'historien, répondant aux exigences de rationalisation et de sécularisation qui s'imposent à l'écriture de l'histoire au milieu du XVII^e

²⁹⁷ DU CANGE 1657, Préface.

²⁹⁸ DU CANGE 1657, p. 155.

²⁹⁹ Après Urbain V (1362-1370), plus aucune lettre pontificale n'est utilisée dans les dix dernières pages du récit, alors que règnent onze papes : DU CANGE 1657, p. 291-304.

³⁰⁰ Les trois premiers papes occupent 126 pages sur 304 : DU CANGE 1657, Préface.

³⁰¹ BARBICHE 1975, p. xxiii ; RINALDI 1652 ; RINALDI 1659.

³⁰² DU CANGE 1657, Préface ; BUCHON 1826, p. xviii-xix.

siècle ³⁰³. Le défi est grand, écrire une histoire dont les deux principaux acteurs sont l'empereur et le pape est d'autant plus risqué que Du Cange dédie son œuvre à un puissant monarque : Louis XIV.

LE DISCOURS : LA PAPAUTE, LA MONARCHIE ET LES GRECS

Bien qu'il prétende écrire une histoire des « François », et pas une histoire des Grecs, Du Cange décrit les habitants de ces contrées au Moyen Âge ³⁰⁴. Le portrait collectif qu'il brosse paraît davantage façonné par le contexte dans lequel il s'élabore que par les sources sur lesquelles il s'appuie. En 1657, la majorité des territoires grecs conquis par les Latins au Moyen Âge est passée sous domination ottomane, après être, en partie, retournée dans le giron byzantin – Constantinople en 1453, la Morée en 1458, Rhodes en 1522, Chypre en 1570-1571. En 1657, la Crète résiste encore aux Ottomans depuis douze ans, précisément depuis de la conquête de La Canée. La colonie vénitienne demeure l'un des derniers bastions de la chrétienté en Méditerranée orientale ³⁰⁵. Même si la majorité des Grecs orthodoxes vit en pays musulman, la papauté n'a pas abandonné l'idée de réunir les deux parties de la chrétienté irréconciliables depuis le sac de 1204. Les dissensions religieuses apparues après la Réforme protestante rendent cette union nécessaire. Après le Concile de Trente, dont les Latins ne parviennent pas à faire appliquer les décrets aux Grecs des territoires latins, comme à Chypre, Grégoire XIII (1572-1585) change de stratégie : il considère que les Grecs ne sont pas réfractaires à l'union mais qu'ils sont simplement ignorants, et donc des proies pour les protestants. En 1577, les actes du Concile de Florence, considéré comme le véritable concile d'union, sont traduits en plusieurs langues orientales pour une large diffusion dans le cadre de l'œuvre missionnaire ; la *Congregazione de Propaganda Fide*, créée en 1622, connaît un véritable succès dans l'Empire ottoman grâce, notamment, au soutien matériel et humain de la France ³⁰⁶. La création du Collège grec de Rome et de la *Congregazione dei Greci* s'inscrit dans la même volonté du Siège apostolique de réunir les Grecs d'Italie du Sud et des territoires encore sous domination latine à Rome en diffusant les « bonnes pratiques » liturgiques conformes aux décrets du Concile de Trente. En 1648, le Grec Leo Allatius publie une somme sur l'Église byzantine et ses relations avec Rome en vue de réaliser l'union avec les Grecs contre les protestants. Son ouvrage s'inscrit dans une réflexion sur la définition du rite grec en vue de le corriger et de le mettre en conformité avec le Concile de Trente : l'orthopraxie doit mener les Grecs à reconnaître la primauté romaine et à réaliser l'union ³⁰⁷. Depuis le Moyen Âge, les Grecs sont donc tour à tour

³⁰³ L'Orient, les Turcs et les croisades sont des sujets particulièrement prisés dans la littérature d'apparat : POUMAREDE 2004, p. 189-196.

³⁰⁴ « de crainte qu'il ne semblât que ie faisois plutôt une Histoire des Grecs que des François » : DU CANGE 1657, Préface.

³⁰⁵ ARBEL 2014, p. 132-136.

³⁰⁶ SKOUFARI 2012, p. 205-230 ; SANTUS 2019, p. 127-128, 135-137.

³⁰⁷ PERI 1972, p. 607-616 ; PERI 1973, p. 276-292 ; GIRARD 2013, p. 341-347. Sur Allatius, voir HARTNUP 2004.

considérés comme des membres d'une Église en communion avec Rome, puis comme des fidèles d'une Église rivale et schismatique, et enfin comme des adeptes d'un rite différent ³⁰⁸.

Au fil des pages de *l'Histoire de l'Empire de Constantinople*, Du Cange expose les enjeux politiques et militaires de l'union de Églises mais il n'en aborde pas les aspects ecclésiologiques ou théologiques ³⁰⁹. Dans le récit chevaleresque qu'il élabore, le portrait qu'il dresse des Grecs n'est pas monolithique. Même s'il les désigne de la même manière, Du Cange distingue ceux qui sont restés dans l'Empire byzantin de ceux qui sont passés sous domination latine et leur caractérisation évolue au fil du récit. Au départ, les Grecs dans leur globalité sont désignés comme étant à l'origine du schisme ; Du Cange dénonce l'« excès, la perfidie, la cruauté des Grecs », ces « illustres vengeurs de crimes », et il justifie le détournement de la croisade sur Constantinople comme une « punition » visant à « réunir la Grèce à l'Église », l'Église étant forcément la catholique ³¹⁰. Il minimise les pertes humaines dans le camp byzantin lors du sac de Constantinople : « quant au carnage, il ne fut pas grand, n'y ayant pas eu plus de deux mille Grecs de tuez en toute cette rencontre ». Les Grecs sont encore qualifiés de « monstres odieux à Dieu & aux hommes », et les Grecs et les Latins sont « habituez de long-temps » au schisme ³¹¹. La lecture des relations entre Grecs et Latins est donc naturellement conflictuelle au départ : Du Cange reproduit des préjugés anciens des Occidentaux sur les Grecs qui ont traversé le Moyen Âge et qui ont nourri ses lectures ³¹².

Cependant, son discours évolue au fil du récit des quatre premières décennies de la domination latine en Grèce. Du Cange distingue les Grecs progressivement soumis au pouvoir des Latins, et les autres, « les ennemis de la foi » « restés » en territoire byzantin. Il souligne la naïveté et la faiblesse des « pauvres Grecs » face « au Bulgare » qui se montre « cruel » envers ses « Concitoiens », terme faisant référence à leur commune foi orthodoxe. À ses yeux, les Grecs ne sont pas totalement conscients de leur haine envers les Latins : ils peuvent être manipulés. Du Cange dénonce d'ailleurs une autre « violence », celle exercée sur les Grecs par le légat Pélage, en 1213, qui les force à « embrasser la religion & l'Église romaine ». Il insiste à plusieurs reprises sur la « première liberté » des Grecs soumis au pouvoir des Latins, et en particulier sur la « liberté de leurs consciences ». Ce qui pousse les Grecs à conspirer contre les Latins, c'est la « haine mortelle » qu'ils leur vouent mais aussi la menace bulgare et l'attitude des Latins eux-mêmes, qui usent de violence ou refusent d'intégrer les Grecs de l'Empire latin à leurs armées. Autrement dit, Du Cange cherche des causes multiples, externes et internes, qui expliquent la réaction de rejet des Grecs à l'égard des Latins : la haine pluriséculaire qu'ils nourrissent à l'égard des Latins n'est pas l'unique explication, et elle n'est pas permanente ; elle peut resurgir au gré des circonstances. D'ailleurs, après avoir accusé les Grecs de nombreux maux, Du Cange leur attribue des qualités : ils peuvent être des sujets obéissants, fidèles,

³⁰⁸ CHRISSIS 2012, p. 268 ; SANTUS 2019, p. 114-118 ; LEVITIN 2019, p. 23-25, 35, 86-89.

³⁰⁹ DU CANGE 1657, Préface, p. 7, 16, 29-30, 60-61, 93-95, 138-142, 165, 170-171, 181, 186, 195, 200 ; CHRISSIS 2012, p. 253, 263.

³¹⁰ DU CANGE 1657, Première partie, Epistre.

³¹¹ DU CANGE 1657, p. 8, 9, 12.

³¹² En particulier dans la littérature croisée, les Grecs sont accusés d'être perfides, coupables de péchés ou encore schismatiques. Toutefois, Jonathan Phillips démontre que la perception occidentale des Byzantins n'est pas monolithique aux XI^e-XII^e siècles : PHILLIPS 2019, p. 102, 104-107, 110. Concernant la caractérisation des Byzantins par Du Cange, nous renvoyons à CHENY 2023.

témoignant « amour et [...] bienveillance » aux princes séculiers, légats et papes qui les traitent avec « douceur », « modération » et les laissent libres d'exercer leur religion ³¹³.

Ce portrait nuancé que peint Du Cange des Grecs remplit une fonction précise dans le récit qui sert d'argumentaire au projet de croisade porté auprès de Louis XIV : en prouvant que la douceur et la modération peuvent naturellement convaincre les Grecs de la supériorité des Latins, de l'Église catholique, et donc de la nécessité de réaliser l'union des Églises, Du Cange justifie encore la conquête de Constantinople. L'enjeu religieux est ici subordonné à l'entreprise politique : la description des relations entre pouvoir religieux et autorité politique forme d'ailleurs la colonne vertébrale autour de laquelle se construit le récit de Du Cange à une époque où gallicans et ultramontains défendent des conceptions opposées. Du Cange publie son *Histoire de l'Empire de Constantinople* au début du pontificat d'Alexandre VII (1655-1667). La chrétienté occidentale est sortie du concile de Trente (1545-1563) déchirée entre catholiques et protestants, papalistes et conciliaristes, gallicans et ultramontains. L'un des enjeux de ces controverses concerne les relations de la papauté aux conciles et au pouvoir séculier. Les gallicans ne défendent pas une position monolithique : comme l'ensemble des catholiques à l'époque de la Contre-Réforme, ils manifestent une diversité institutionnelle, ecclésiologique et dogmatique. À ceux qui rejettent l'organisation monarchique de l'Église et affirment la supériorité du conciliarisme sur le pouvoir du pape, s'opposent les défenseurs d'un équilibre entre les pouvoirs spirituels et temporels. La frontière est poreuse entre gallicans, jansénistes et protestants : tous considèrent que la réforme de l'Église héritée du Moyen Âge est nécessaire. Toutefois, les gallicans ne se soustraient pas à l'obédience romaine, et tentent de condamner les protestants sans rallier, ni renier Rome ³¹⁴.

Il est difficile de déterminer quelle position adopte Du Cange dans ces querelles. Si l'on reconstitue les lectures qui nourrissent le récit de *l'Histoire de l'Empire de Constantinople*, assurément, Du Cange reconnaît des qualités aux écrivains ultramontains, tels que Baronio et Rinaldi. Toutefois, c'est de leur méthode qu'il s'inspire avant tout. Par ailleurs, Du Cange s'appuie sur des historiens gallicans, qui entretiennent de nombreux points communs avec lui : ils sont proches du milieu parlementaire – Du Cange prête serment devant le parlement en 1631 ³¹⁵ – du libertinage érudit, et ils sont adeptes d'une « histoire parfaite ». Parmi ces historiens, que Du Cange cite dans sa première œuvre publiée et dans ses notes manuscrites, on trouve tout d'abord Pierre Pithou : calviniste converti au catholicisme, auteur des *Libertez de l'Église gallicane* (1596), il dénonce l'incompétence du pape dans la collation des bénéfices et affirme que les « libertés » de l'Église gallicane sont garanties par la législation des conciles tenus dans l'Antiquité, qui s'oppose au *jus novum* issu, notamment, du concile de Latran IV. L'antiquité et l'apostolicité de l'« Église des Gaules » justifient l'indépendance de la monarchie par rapport à Rome. Du Cange a assurément utilisé les notes que Pithou a prises à partir du manuscrit perdu de Villehardouin, daté de 1573 ; il a probablement lu son œuvre sur l'Église

³¹³ DU CANGE 1657, p. 27, 34, 43, 60, 61, 63, 78, 81.

³¹⁴ FUMAROLI 1994, p. iii-iv ; KEENAN 2015, p. 756, 767 ; FRAGNITO, TALLON 2015, p. 5 ; DAUBRESSE 2015, p. 38 ; SCHMITZ 2015, p. 201, 202, 208.

³¹⁵ BnF, Bibliothèque de l'Arsenal, *ms 3501*, f. 33.

gallicane avant 1657³¹⁶. L'érudit mentionne également Papire Masson, auteur du *De Episcopis Urbis* (1585), une version gallicane de l'histoire de la papauté dont le dessein est de contrer les centuriateurs de Magdebourg. Toutefois, Masson dresse un portrait nuancé des papes, à qui il rend justice, mais dont il ne dissimule pas non plus les défauts. Masson opère encore une distinction entre pouvoirs spirituel et temporel, affirme la supériorité de l'autorité des conciles, l'autonomie « impériale » des rois de France, mais sans pour autant nier sa sympathie envers le Siège apostolique, seul garant de l'unité et de la continuité de l'Église³¹⁷. Enfin, plus proche de lui, Du Cange cite, en marge de son *Histoire de l'Empire de Constantinople*, André Duchesne, « père de l'histoire de France », également auteur d'une *Histoire des papes* en 1616. Cependant, ce sont surtout ses écrits sur l'histoire de France qui retiennent l'attention de Du Cange³¹⁸. Le savant s'inscrit donc dans une double parenté. Si les procédés par lesquels Du Cange et ses prédécesseurs ultramontains exposent leurs récits ont été jetés dans le même moule, sa filiation idéologique avec les modèles gallicans se fait jour à travers son interprétation des relations entre pouvoirs temporel et spirituel aux lendemains de la Quatrième croisade, en particulier dans les quarante premières années de l'établissement des Latins en Grèce.

Du Cange défend une vision équilibrée des pouvoirs temporel et spirituel. Dès la préface, puis au début du livre premier, il rappelle que de la bonne alliance des pouvoirs dépend, en partie, le succès des croisades ; le couple empereur-pape forme la colonne vertébrale autour de laquelle se déroule le récit³¹⁹. Toutefois, le temps du récit est celui du politique : les événements s'agencent dans l'ordre des règnes des empereurs, rappelés en marge. Tout en soulignant la dimension sotériologique de l'entreprise croisée, il assimile les chevaliers francs au Christ et rappelle ainsi le lien entre la Terre sainte et l'Empire de Constantinople. Quelle que soit l'entreprise croisée à laquelle ils participent, les « François » sont le peuple élu et le sacre de leur roi en est la preuve. À leurs côtés, les papes contribuent au « progrès » du royaume de Jérusalem, par les soins qu'ils prennent des « colonies » et par les prédicateurs qu'ils envoient en Occident afin de grossir les rangs de l'armée croisée. En un mot, les papes ne sont que des relais de l'action politique. D'ailleurs, Innocent III est mis devant le fait accompli en avril 1204 : ce sont les seigneurs temporels qui sont à l'origine de la prestigieuse histoire que narre Du Cange. Par la suite, les papes sont rarement cités par leur nom, contrairement aux empereurs, et leur identification se fait souvent par les mentions de leurs lettres en marge. Leur désignation par la fonction donne l'impression d'une continuité du pouvoir pontifical à travers les siècles : l'influence des *Annales ecclésiastiques* est évidente une fois de plus³²⁰.

³¹⁶ BnF, Bibliothèque de l'Arsenal, *ms 1095* ; DU CANGE 1657, Première partie, *Préface sur l'histoire de Geoffroy de Ville-hardouin*. FUMAROLI 1977, p. 20, 22 ; WAREMBOURG 2016, p. 94-98.

³¹⁷ BnF, Bibliothèque de l'Arsenal, *ms 3533*, f. 223v ; FUMAROLI 1977, p. 23-24.

³¹⁸ BnF, Bibliothèque de l'Arsenal, *ms 3533*, f. 58, *ms 1095*, *ms 5256* et *ms 5260* ; DU CANGE 1657, p. 81, 83 ; BURY 1997, p. 127, 129-130.

³¹⁹ « La France n'a pas donné seulement l'origine & le commencement au Royaume de Hierusalem, par la conquete qu'elle en fit soûs la conduite du vaillant Godefroy de Boüillon ; mais encore elle l'a maintenu & conserué durant plusieurs années par les secours d'hommes & d'argent qu'elle y enuoioit de temps en temps. Les Papes contribuoient de leur part à ses progres par les soins qu'ils prenoient de ces nouvelles Colonies, & par les Predicateurs qu'ils enuoioient dans les Royaumes Chrétiens » : DU CANGE 1657, p. 1.

³²⁰ « mêler leur sang avec celui du Rédempteur » : DU CANGE 1657, Préface, p. 21, et Première partie, Epistre.

Toutefois, Du Cange individualise les pontifes en détaillant leurs actions, et en particulier celles des trois premiers. Innocent III valide l'action politique en confirmant les traités établis entre les princes, par exemple en mars 1204³²¹. Il assure la continuité de l'institution ecclésiastique en arbitrant les querelles³²², il négocie des traités, en particulier avec les Bulgares, et il obtient la libération de prisonniers³²³. Les pouvoirs et les qualités d'Honorius III ne diffèrent pas beaucoup de son prédécesseur mais ils sont plus étendus. Le pontife apparaît comme le garant de la continuité de l'institution face à un clergé de Constantinople divisé en 1226, à la mort du patriarche Mathieu : il règle les conflits entre le patriarche et l'empereur, entre les Latins et les Grecs, n'hésitant pas à utiliser la menace de la croisade, il prêche, promet des indulgences et lève des subsides pour financer de nouvelles croisades. Autrement dit, il use de son pouvoir temporel³²⁴. Le dernier pape de la trilogie, Grégoire IX, est accaparé par l'effort de croisade ; il accroît ostensiblement les moyens mis en place par Honorius III, que Du Cange détaille : indulgences, commutation et rachat des vœux, levées de subsides en Roumanie et en Occident³²⁵. Enfin, il négocie une union avec les Grecs (1232-1234), la Hongrie et la Bulgarie. Contrairement à ses prédécesseurs, Grégoire IX n'intervient pas dans les affaires ecclésiastiques de l'Empire latin de Constantinople³²⁶.

Les portraits que dresse Du Cange des trois premiers papes témoins de l'établissement des Latins en Grèce soulignent la puissance croissante du Siège apostolique, sans pour autant surpasser les pouvoirs des empereurs. Toutefois, s'il est critique à l'égard de quelques empereurs latins, comme Robert de Courtenay, Du Cange l'est rarement à l'égard des papes : plus loin dans le récit, il reproche sa naïveté à Nicolas III (1277-1280) en voulant reproduire « les derniers errements de ses prédécesseurs » – les négociations avec Michel Paléologue –, et en continuant de « panacher du côté des Grecs », en 1278, après le concile d'union de Lyon II (1274)³²⁷. Après tout, l'*Histoire de l'Empire de Constantinople* est un *exemplum* pour son lecteur, le jeune roi, pas pour le pape³²⁸. Du Cange produit donc une vision nuancée, non-dénuée de critiques, harmonieuse des rapports entre les pouvoirs temporel et spirituel, même si le second est subordonné au premier ; sous couvert d'une histoire de la noblesse française, et non d'une histoire de l'Église, il distille sa vision d'une papauté puissante tout en faisant l'éloge d'un pouvoir monarchique acteur de l'histoire. La description des circonstances qui ont mené les « François » au succès doit convaincre Louis XIV de s'allier à la papauté contre les

³²¹ À l'exception des articles concernant la distribution des biens ecclésiastiques et l'élection du patriarche : DU CANGE 1657, p. 10-11. La réserve du pape n'est pas mentionnée dans les *Gesta* (chap. 101) que Du Cange mentionne : BARONE, PARAVICINI BAGLIANI, FIORAMONTI 2011, p. 199. L'érudit a donc confronté la *Vita* et les lettres d'Innocent III. Le pape est décrit comme un arbitre juste qui agit dans l'intérêt de la paix : DU CANGE 1657, p. 35-36, 58, 61. L'érudit est visiblement très sensible à cette question du pouvoir exercé avec justice par les princes séculiers et ecclésiastiques, comme il le rappelle dans l'*Histoire de S. Louys* de Joinville qu'il adresse à Louis XIV en 1668 : DU CANGE 1668, Epistre.

³²² Par exemple, au sujet de l'élection du patriarche de Constantinople Thomas Morosini, en 1206 : DU CANGE 1657, p. 29-30.

³²³ DU CANGE 1657 p. 10-11, 36, 42.

³²⁴ DU CANGE 1657, p. 65, 69-72, 79-80, 85-86.

³²⁵ DU CANGE 1657, p. 109-110. Du Cange perçoit que ces efforts sont vains : la croisade de Grégoire IX rencontre peu de succès en 1239, les chevaliers préférant passer en Terre sainte plutôt que d'aller en Grèce : DU CANGE 1657, p. 102, 109-110, 117.

³²⁶ DU CANGE 1657, p. 95, 106-107, 111.

³²⁷ DU CANGE 1657, p. 88, 193-195.

³²⁸ DU CANGE 1657, Première partie, Epistre ; FUMAROLI 1977, p. 9, 16.

Ottomans. En 1657, le rapport de force entre monarchie et papauté est encore équilibré. Du Cange démontre que la frontière entre gallicanisme et ultramontanisme est poreuse : on peut se réclamer de la méthode des érudits ultramontains, accorder à la papauté un rôle important dans le développement de la puissance séculière, et donner à la monarchie française une mission de premier plan dans le déroulement de l'histoire. D'autres érudits suivent ce modèle intermédiaire jusqu'au cardinal Fleury, symbole d'un gallicanisme militant, à la fin du siècle ³²⁹.

LA PAPAUTE ET LES CROISADES AU XIII^E SIECLE : LES APPORTS DE L'HISTOIRE POUR LES ETUDES SUR LA GRECE FRANQUE

De multiples conditions politiques, intellectuelles et religieuses façonnent le nouvel objet historique qui naît sous la plume de Du Cange en 1657. Dès leur origine, les études sur la Grèce latine servent officiellement une entreprise politique. Bien que des Français s'engagent auprès des Crétois contre les Ottomans (1645-1669), l'effet escompté sur l'action politique ne se produit pas ; Louis XIV ne libère pas les anciens territoires grecs qui ont fait la gloire des « François » en Méditerranée orientale ³³⁰. D'autres circonstances, qui affleurent à l'examen de la méthode et du récit, expliquent encore le choix intellectuel de Du Cange ; au-delà de l'orientalisme académique dans lequel se fonde Du Cange, c'est la documentation pontificale éditée depuis un siècle qui donne au collectionneur de sources l'occasion de rendre publics, pour la première fois, son travail et sa méthode et de s'accomplir en tant qu'historien. L'année 1657 opère comme un seuil dans le parcours de Du Cange. Bien que les circonstances politiques, intellectuelles et religieuses de la France et de la Méditerranée orientale évoluent dans la seconde moitié du XVII^e siècle, il apparaît légitime de s'interroger sur la contribution du récit de 1657 à la naissance du byzantinisme en 1680 ³³¹. Au-delà de l'évidente familiarité de l'historien avec l'espace méditerranéen au Moyen Âge, la traversée de Du Cange d'une rive temporelle à l'autre pose la question de l'édification de l'œuvre de 1657 en modèle pour l'étude du passé byzantin ; les procédés par lesquels Du Cange reproduit ou s'éloigne de ses méthodes établies jusqu'en 1657 – encore une fois, un travail chronologique sur les documents de travail inédits reste à mener pour déterminer dans quelle mesure ils ont façonné la méthode exposée dans *L'Histoire de l'Empire de Constantinople* –, et la pertinence de la dissociation opérée aujourd'hui entre l'historien de la Grèce latine et le byzantinisme restent des pistes à explorer ³³².

³²⁹ CHEDOZEAU 2001, p. 165-166, 175. Platina, dans ses *Vitae Pontificum* (1474), critique déjà les vices des papes tout en affirmant que seul un pontife peut sauver la chrétienté face aux Turcs : TALLON 2009, p. 203-204. Plus près de Du Cange, en 1616, Claude Durand et ses collaborateurs tentent de démontrer dans leur abrégé des *Annales ecclésiastiques* de Barono et Rinaldi que l'Église est puissante, mais qu'elle ne doit pas empiéter sur les libertés gallicanes : CHEDOZEAU 2001, p. 168-174.

³³⁰ Des troupes françaises sont envoyées en Crète en 1646, 1660, 1667 et 1669 : SHAWCROSS 2021a, p. 173 ; BILICI 2004, p. 22-24.

³³¹ Nous prenons comme point de référence la publication de *l'Historia byzantina* : SHAWCROSS 2021b.

³³² Quelques remarques sur la méthode de citation des auteurs par Du Cange dans son *Traité du droit et comportement des armes* inédit ont été formulées par Th. Girard, qui suppose aussi une continuité entre les œuvres de jeunesse inédites et le glossaire latin : GIRARD 1988, p. 84-85, 87.

Si l'on considère les apports de ses recherches dans la connaissance de la papauté et des croisades en Grèce au XIII^e siècle, Du Cange est bien plus qu'un « père » des études sur la Grèce latine. Dans l'océan d'événements qui s'étend à la surface de son *Histoire de l'Empire de Constantinople* s'ancrent des éléments de réflexion durables que les historiens d'aujourd'hui explorent au moyen de sources et d'outils nouveaux, comme en témoigne l'étude de N. G. Chrissis sur les mécanismes de la politique et de la rhétorique pontificales en Grèce en 2012 ; Du Cange est le premier historien à isoler le front grec de la Terre sainte et de Chypre dans le contexte des croisades, à décharger Innocent III de la responsabilité du sac de 1204, et, surtout, à mettre en évidence les moyens financiers et humains mobilisés par les papes pour lancer des croisades. Il isole les éléments saillants de cette politique, sans pour autant en faire une étude, puisqu'il prétend ne pas intervenir dans son récit³³³. Derrière l'apparence d'une histoire téléologique se construisent bien un discours et une méthode durables. En cela, il a bel et bien établi une tradition dans les études sur la Grèce latine, bien que son nom se soit progressivement effacé des pages rédigées par ses lointains successeurs.

Bibliographie

ARBEL 2014

Benjamin Arbel, « Venice's Maritime Empire in the Early Modern Period », in Eric Dursteler (éd.), *A Companion to Venetian History 1400-1797*, Leiden, Brill, 2014, p. 125-253.

ASCHENBRENNER, RANSOHOFF 2021

Nathanael Aschenbrenner, Jake Ransohoff (éd.), *The Invention of Byzantium in Early Modern Europe*, Washington D.C., Dumbarton Oaks Research Library and Collection, 2021.

BARBICHE (éd.) 1975

Bernard Barbiche (éd.), *Les actes pontificaux originaux des archives nationales de Paris*, Vatican, Biblioteca apostolica vaticana, 1975.

BARONE, PARAVICINI BAGLIANI, FIORAMONTI (éd.) 2011

Giulia Barone, Agostino Paravicini Bagliani, Stanislao Fioramonti (éd.), *Gesta di Innocenzo III*, Rome, Viella, 2011.

BAUER 2020

Stefan Bauer, *The Invention of Papal History: Onofrio Panvinio between Renaissance and Catholic Reform*, Oxford, Oxford University Press, 2020.

³³³ Nous renvoyons à quelques pages en particulier mais l'ensemble de l'étude est consacré aux mécanismes de la politique pontificale en Grèce dans le contexte des croisades : CHRISISS 2012, p. 13-53, 57-136, 244-274.

BIANCO 2003

Elisa Bianco, « Du Cange e l'Oriente bizantino: erudizione e politica all'ombra del Re Sole », in *Charles Du Cange, historien de la Grèce franque*, étude n° 3.

BILICI 2004

Faruk Bilici, *XIV. Louis ve İstanbul'u fetih tasarisi / Louis XIV et son projet de conquête d'Istanbul*, Ankara, Türk Tarih Kurumu, 2004.

BLOCH 1981

Denise Bloch, « Charles Du Cange (1610-1688). Exposition organisée à l'occasion du tricentenaire du *Glossarium mediae et infimae latinitatis* par la Bibliothèque Nationale. Catalogue », in *La lexicographie du latin médiéval et ses rapports avec les recherches actuelles sur la civilisation du Moyen Âge*, Paris, CNRS, 1981, p. 509-547.

BON 1969

Antoine Bon, *La Morée franque. Recherches historiques, topographiques et archéologiques sur la Principauté d'Achaïe (1205-1430)*, Paris, E. de Boccard, 1969, 2 vol.

BUCHON 1826

Jean Alexandre Buchon, *Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs français jusqu'à la conquête des Turcs, par du Fresne Du Cange*, Paris, Verdière, 1826, 2 vol.

BURY 1997

Emmanuel Bury, « Le "Père de l'Histoire de France": André Duchesne (1584-1640) », *Littératures classiques* 30.1, 1997, p. 121-131.

CARILE 1972

Antonio Carile, *Per una storia dell'Impero latino di Costantinopoli (1204-1261)*, Bologne, Pàtron, 1972.

CHEDOZEAU 2001

Bernard Chédozeau, « L'histoire religieuse au XVII^e siècle. L'histoire de l'Église, ou histoire ecclésiastique, et les *Collectiones conciliorum* », *Littératures classiques* 43.1, 2001, p. 163-180.

CHENY 2010

Anne-Marie Chény, « Humanisme, esprit scientifique et études byzantines : la bibliothèque de Nicolas-Claude Fabri de Peiresc », *Dix-septième siècle* 249.4, 2010, p. 689-709.

CHENY 2023

Anne-Marie Cheny, « Réflexions sur le contexte d'écriture de l'*Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois* à la lumière des choix lexicaux de Charles du Cange », in *Charles Du Cange, historien de la Grèce franque*, étude n°4.

CHRISSIS 2012

Nikolaos G. Chrissis, *Crusading in Frankish Greece: a Study of Byzantine-Western Relations and Attitudes, 1204-1282*, Turnhout, Brepols, 2012.

CLAVERIE 2013

Pierre-Vincent Claverie, *Honorius III et l'Orient (1216-1227). Étude et publication de sources inédites des Archives vaticanes (ASV)*, Leyde-Boston, Brill, *The Medieval Mediterranean* 97, 2013.

CONSTABLE 2001

Giles Constable, « The Historiography of the Crusades », in Angeliki E. Laiou, Roy P. Mottahedeh (éd.), *The Crusades from the Perspective of Byzantium and the Muslim World*, Washington D.C., Dumbarton Oaks Library and Collection, 2001, p. 1-22.

DAUBRESSE 2015

Sylvie Daubresse, « Le parlement de Paris et les actes romains au XVI^e siècle : exemples de la pratique judiciaire », in Gigliola Fragnito, Alain Tallon (éd.), *Hétérodoxies croisées. Catholicismes pluriels entre France et Italie, XVI^e-XVII^e siècles*, Rome, Publications de l'École française de Rome, 2015, p. 28-41.

DELISLE 1858

Léopold Delisle, « Mémoire sur les actes d'Innocent III », *Bibliothèque de l'École des chartes* 19.1, 1858, p. 1-73.

DUBA, SCHABEL 2015

William Duba, Christopher D. Schabel (éd.), *Bullarium Hellenicum: Pope Honorius III's Letters to Frankish Greece and Constantinople (1216-1227)*, Turnhout, Brepols, 2015.

DU CANGE 1657

Charles Du Fresne Du Cange, *Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois, divisée en deux parties. La première contient l'Histoire de la conquête de la ville de Constantinople par les François et les Vénitiens, écrite par Geoffroy de Ville-Hardouin [...] avec la suite de cette Histoire jusques en l'an 1340, tirée de l'Histoire de France M. P. de Philippe Mouskes [...]. La seconde contient une Histoire Générale de ce que les François et les Latins ont fait de plus mémorable dans l'Empire de Constantinople, depuis qu'ils s'en rendirent maistres jusques à ce que les Turcs s'en sont emparez*, Paris, Imprimerie royale, 1657.

DU CANGE 1668

Charles Du Cange, *Histoire de S. Louis, IX^e du nom, roi de France, écrite par Jean de Joinville, enrichie de nouvelles observations et dissertations historiques, avec les « Établissements de saint Louis », le « Conseil de Pierre de Fontaines », et plusieurs autres pièces concernant ce règne tirées des manuscrits*, Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, 1668.

DU CANGE 1680

Charles Du Cange, *Historia Byzantina duplici commentario illustrata : prior familias ac stemmata imperatorum Constantinopolitanorum, cum eorumdem augustorum numismatibus et aliquot iconibus, praeterea familias Dalmaticas et Turcicas complectitur ; alter descriptionem urbis Constantinopolitanae, qualiter extitit sub imperatoribus christianis*, Paris, L. Billaine, 1680.

DU CANGE 1688

Charles Du Cange, *Glossarium ad scriptores mediae et infimae graecitatis*, Lyon, Jean Anisson, Jean Posuel, Claude Rigaud, 1688, 2 t.

DURSTELER 2014

Éric R. Dursteler, « Introduction. A Brief Survey of Histories of Venice », in Éric R. Dursteler (éd.), *A Companion to Venetian History 1400-1797*, Leyde-Boston, Brill, 2014, p. 1-24.

FALLMERAYER 1830-1836

Jakob Philipp Fallmerayer, *Geschichte der Halbinsel Morea während des Mittelalters*, Stuttgart-Tübingen, J. G. Cotta'schen Buchhandlung, 1830-1836, 2 vol.

FEUGERE 1852

Léon Feugère, *Étude sur la vie et les ouvrages de Du Cange*, Paris, P. Dupont, 1852.

FOSSIER 2013

Arnaud Fossier, « Innocent III. Un pape de papier », *Médiévales. Langues, Textes, Histoire* 65, décembre 2013, p. 179-188.

FRAGNITO, TALLON 2015

Gigliola Fragnito, Alain Tallon, « Introduction », in Gigliola Fragnito, Alain Tallon (éd.), *Hétérodoxies croisées. Catholicismes pluriels entre France et Italie, XVI^e-XVII^e siècles*, Rome, Publications de l'École française de Rome, 2015, p. 5-8.

FULLER 1840

Thomas Fuller, *The History of the Holy War*, Londres, William Pickering, 1840.

FUMAROLI 1977

Marc Fumaroli, « Aux origines de la connaissance historique du Moyen Âge : humanisme, réforme et gallicanisme au XVI^e siècle », *XVII^e siècle. Bulletin de la Société d'étude du XVII^e siècle* 114-115, 1977, p. 5-29.

FUMAROLI 1994

Marc Fumaroli, « Préface », in Bruno Neveu (éd.), *Érudition et religion aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, A. Michel, 1994, p. i-xvi.

GIRARD 1988

Thibaut Girard, « La formation intellectuelle de Du Cange et ses premiers travaux », *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1988/3^e trimestre, p. 79-88.

GIRARD 2013

Aurélien Girard, « *Nihil esse innovandum ?* Maintien des rites orientaux et négociation de l'Union des Églises orientales avec Rome (fin XVI^e-mi-XVIII^e s.) », in Marie-Hélène Blanchet, Frédéric Gabriel (éd.), *Réduire le schisme ? Ecclésiologies et politiques de l'Union entre Orient et Occident (XIII^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Association des Amis du Centre d'Histoire et Civilisation de Byzance, 2013, p. 337-352.

GRELL 1996

Chantal Grell, « Clovis du Grand Siècle aux Lumières », *Bibliothèque de l'École des chartes* 154.1, 1996, p. 173-218.

GRIVAUD 2022

Gilles Grivaud, « L'histoire de la Grèce franque/latine et l'École française d'Athènes (Première partie) », *Bulletin de correspondance hellénique moderne et contemporain*, 6.1, 2022, p. 185-203 : <https://doi.org/10.4000/bchmc.1051>

GRIVAUD 2023

Gilles Grivaud, « Charles Du Cange héraut de l'histoire " franco-byzantine " », in *Charles Du Cange, historien de la Grèce franque*, étude n° 2.

GRIVAUD, NIKOLAOU-KONNARI 2020

Gilles Grivaud, Angel Nikolaou-Konnari, « Aux origines de la " frankokratia " : genèse, péripéties idéologiques et apologie d'un néologisme de l'historiographie néo-hellénique (Première partie) », *Frankokratia* 1, 2020, p. 3-55.

HARDY 2016

Nicholas Hardy, « Religion and Politics in the Composition and Reception of Baronius's *Annales Ecclesiastici*: a New Letter from Paolo Sarpi to Isaac Casaubon », in Ann Blair, Anja-Silvia Goening (éd.), *For the Sake of Learning: Essays in Honor of Anthony Grafton*, Leyde, Brill, 2016, p. 21-38.

HARTNUP 2004

Karen Hartnup, 'On the Beliefs of the Greeks': *Leo Allatios and Popular Orthodoxy*, Leyde-Boston, Brill, *The Medieval Mediterranean* 54, 2004.

JOASSART 2005

Bernard Joassart (éd.), *Pierre-François Chifflet, Charles Du Cange et les Bollandistes. Correspondance*, Bruxelles, Société des Bollandistes, 2005.

KEENAN 2015

Charles Keenan, « Paolo Sarpi, Caesar Baronius, and the Political Possibilities of Ecclesiastical History », *Church History* 84.4, 2015, p. 746-767.

LE BEAU 1757-1817

Charles Le Beau, *Histoire du Bas-Empire, en commençant à Constantin-le-Grand*, Paris, Desaint & Saillant, 1757-1817.

LE GOFF 2014

Jacques Le Goff, *Faut-il vraiment découper l'histoire en tranches ?*, Paris, Seuil, 2014.

LEVITIN 2019

Dmitri Levitin, « Introduction. Confessionalisation and Erudition in Early Modern Europe: A Comparative Overview of a Neglected Episode in the History of the Humanities », in Nicholas Hardy, Dmitri Levitin (éd.), *Confessionalisation and Erudition in Early Modern Europe. An Episode in the History of the Humanities*, Oxford, Oxford University Press, 2019, p. 1-94.

LOCK 1995

Peter Lock, *The Franks in the Aegean: 1204-1500*, Londres, Routledge, 1995.

MARIN 2012

Șerban Marin, « A Venetian Chronicler in Crete: the Case of Lorenzo de' Monaci and his Possible Byzantine Sources », in Iulian Mihai Damian, Ioan-Aurel Pop, Mihail St. Popovici, Alexandru Simon (éd.), *Italy and Europe's Eastern Border (1204-1669)*, Francfort, Peter Lang, 2012, p. 237-258.

MICHAUD 1817-1825

Joseph-François Michaud, *Histoire des Croisades*, Paris, L. G. Michaud, 1817-1825, 6 vol.

MILLER 1908

William Miller, *The Latins in the Levant: a History of Frankish Greece, 1204-1566*, Londres, John Murray, 1908.

MOREAU 2015

Dominic Moreau, « Les actes pontificaux comme sources des historiens et des chroniqueurs de l'Antiquité tardive », in Philippe Blaudeau, Peter Van Nuffelen (éd.), *L'historiographie tardo-antique et la transmission des savoirs*, Berlin-Boston, De Gruyter, 2015, p. 23-53.

MORSEL 2004

Joseph Morsel, « Les sources sont-elles “le pain de l'historien” ? », *Hypothèses* 7.1, 2004, p. 271-286.

NICOL 2005

Donald MacGillivray Nicol, *Les derniers siècles de Byzance : 1261-1453*, tr. Hugues Defrance, Paris, Les Belles Lettres, 2005.

PASTOUREAU 1981

Michel Pastoureau, « Du Cange héraldiste », in *La lexicographie du latin médiéval et ses rapports avec les recherches actuelles sur la civilisation du Moyen Âge*, Paris, CNRS, 1981, p. 501-507.

PERI 1972

Vittorio Peri, « L'“incredibile risguardo” e l'“incredibile destrezza”. La resistenza di Venezia alle iniziative postridentine della Santa Sede per i Greci dei suoi domini », in Hans-Georg Beck, Manousos I. Manousakas, Agostino Pertusi (éd.), *Venezia. Centro di Mediazione tra Oriente e Occidente (secoli XV-XVI). Aspetti e problemi*, Florence, Leo S. Olschki, 1972, p. 599-625.

PERI 1973

Vittorio Peri, « Chiesa latina e Chiesa greca nell'Italia postridentina (1564-1596) », *La Chiesa greca in Italia dall'VIII al XVI secolo. Atti del Convegno Storico Interecclesiale (Bari 30 apr.-4 magg. 1969)*, vol. 1, Padoue, Antenore, 1973, p. 271-469.

PHILLIPS 2019

Jonathan Phillips, « Crusader Perceptions of Byzantium, c.1095 to c.1150 », in Athina Kolia-Dermitzaki, Angeliki Papageorgiou, Nikolaos G. Chrissis (éd.), *Byzantium and the West: Perception and Reality (11th-15th c.)*, Londres-New-York, Routledge, 2019, p. 102-117.

POUMAREDE 2004

Géraud Poumarède, *Pour en finir avec la Croisade. Mythes et réalités de la lutte contre les Turcs aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Presses universitaires de France, 2004.

QUANTIN 2004

Jean-Louis Quantin, « Document, histoire, critique dans l'érudition ecclésiastique des temps modernes », *Recherches de Science Religieuse* 92.4, 2004, p. 597-635.

RINALDI 1652

Odorico Rinaldi, *Annales ecclesiastici ab anno MCXCVIII ubi Card. Baronius desinit auctore Odorico Raynaldo Tarusino congregationis oratorii presbytero*, tome XVI, Rome, Sumptibus Ioannis Casonii, 1652.

RINALDI 1659

Odorico Rinaldi, *Annales ecclesiastici ab anno MCXCVIII ubi card. Baronius desinit auctore Odorico Raynaldo Tarvisino congregationis Oratorii presbytero*, tome XVII, Rome, Typis Iacobi Dragonelli, 1659.

SAMARAN 1981

Charles Samaran, « Allocution prononcée le 19 octobre 1978 rue des Ecouffes sur la maison de Du Cange », in *La lexicographie du latin médiéval et ses rapports avec les recherches actuelles sur la civilisation du Moyen Âge*, Paris, CNRS, 1981, p. 498-500.

SANTUS 2019

Cesare Santus, *Trasgressioni necessarie. Communicatio in sacris, coesistenza e conflitti tra le comunità cristiane orientali (Levante e Impero Ottomano, XVII-XVIII secolo)*, Rome, École française de Rome, 2019.

SCHMITZ 2015

Benoît Schmitz, « Les thèses gallicanes sur le pouvoir pontifical à l'épreuve du protestantisme », in Gigliola Fragnito, Alain Tallon (éd.), *Hétérodoxies croisées. Catholicismes pluriels entre France et Italie, XVI^e-XVII^e siècles*, Rome, Publications de l'École française de Rome, 2015, p. 201-215.

SHAWCROSS 2021a

Teresa Shawcross, « Editing, Lexicography, and History under Louis XIV. Charles Du Cange and La byzantine du Louvre », in Nathanael Aschenbrenner, Jake Ransohoff (éd.), *The Invention of Byzantium in Early Modern Europe*, Washington D.C., Dumbarton Oaks Research Library and Collection, 2021, p. 143-180.

SHAWCROSS 2021b

Teresa Shawcross, « Appendix I: Works by Du Cange Published during his Lifetime or in Press at his Death », in Nathanael Aschenbrenner, Jake Ransohoff (éd.), *The Invention of Byzantium in Early Modern Europe*, Washington D.C., Dumbarton Oaks Research Library and Collection, 2021, p. 383-385.

SKOUFARI 2012

Évangéla Skoufari, « L'Arcivescovo Filippo Mocenigo e l'applicazione della Riforma tridentina a Cipro », in Evelien Chayes, Benjamin Arbel, Harald Hendrix (éd.), *Cyprus and the Renaissance (1450-1650)*, Turnhout, Brepols, 2012, p. 205-230.

SPIESER 2000

Jean-Michel Spieser, « Du Cange and Byzantium », in Robin Cormack, Elizabeth Jeffreys (éd.), *Through the Looking-Glass: Byzantium through British Eyes*, Aldershot, Ashgate, 2000, p. 199-210.

STOLZENBERG 2015

Daniel Stolzenberg, « Les “ langues orientales ” et les racines de l’orientalisme académique : une enquête préliminaire », *Dix-septième siècle* 268.3, septembre 2015, p. 409-426.

TALLON 2009

Alain Tallon, « L’histoire “ officielle ” de la papauté du XV^e au XVII^e siècle, les *Vitae pontificum romanorum* de Platina, Panvinio, Ciaconius : critique et apologétique », in François Bougard, Michel Sot (éd.), *Liber, Gesta, histoire. Écrire l’histoire des évêques et des papes, de l’Antiquité au XXI^e siècle*, Turnhout, Brepols, 2009, p. 199-213.

THIRIET 1954

Freddy Thiriet, « Les chroniques vénitiennes de la Marcienne et leur importance pour l’histoire de la Romanie Gréco-vénitienne », *Mélanges de l’École française de Rome*, 66, 1954, p. 241-292.

TRELAT 2023

Philippe Trélat, « Sous un " Soleil de blasons ". L’héraldique au service de l’écriture de l’histoire de la Grèce franque dans les travaux de Du Cange », in *Charles Du Cange historien de la Grèce franque*, étude n° 8.

VAN TRICHT 2011

Filip Van Tricht, *The Latin Renovatio of Byzantium: the Empire of Constantinople (1204-1228)*, Leyde, Brill, 2011.

WAREMBOURG 2016

Nicolas Warembourg, « Le sort incertain des canons du IV^e concile de Latran dans la France d’Ancien Régime. Brève enquête sur la délimitation du corpus du droit canonique gallican », *Revue historique de droit français et étranger* 94.1, 2016, p. 94-113.

WOLFF 1976

Robert Lee Wolff, *Studies in the Latin Empire of Constantinople*, Londres, Variorum, 1976.

ZINKEISEN 1832

Johann Wilhelm Zinkeisen, *Geschichte Griechenlands vom Anfange geschichtlicher Kunde bis auf unsere Tage*, Leipzig, s.n., 1832.

Charles Du Cange, généalogiste de la Grèce franque au XVII^e siècle

Isabelle Ortega (Université de Nîmes/UPR Chrome)

Résumé

Originaire de Picardie, Charles du Cange n'en a pas moins été attiré par l'Orient grec dans un XVII^e siècle peu tourné vers l'histoire de l'Orient méditerranéen en général. Sur la fin de sa vie, il débute la rédaction d'une *Histoire des principautés et royaumes de Jérusalem, de Chypre et d'Arménie sous les princes latins*, qui sera publiée après sa mort par Emmanuel-Guillaume Rey en 1869 sous le titre *Les familles d'Outre-mer de Du Cange*. En l'espace d'un siècle le titre donné à l'œuvre a bien évolué : alors que dans l'esprit du rédacteur initial l'ouvrage se centrait sur l'histoire politique à l'échelle de l'Orient méditerranéen, c'est davantage sur l'histoire des familles et sur les généalogies spécifiquement que son éditeur a voulu recentrer l'intitulé. Si Charles du Cange évoque les principaux seigneurs de ces royaumes, ce qui constitue le titre des différents chapitres, c'est finalement un tableau de leurs familles qui est dressé. Celui-ci est à la fois inspiré d'une histoire familiale traditionnelle, mais on peut noter également des préoccupations proches de celles des généalogistes contemporains, ce qui fait de Charles Du Cange un précurseur dans ce domaine.

Abstract

A native of Picardy, Charles du Cange was nonetheless drawn to the Greek East in a 17th century that was little interested in the history of the Mediterranean East in general. Towards the end of his life, he began writing a *Histoire des principautés et royaumes de Jérusalem, de Chypre et d'Arménie sous les princes latins*, which was published after his death by Emmanuel-Guillaume Rey in 1869 under the title *Les familles d'Outre-mer de Du Cange*. In the space of a century, the title given to the work has evolved: while in the mind of the original editor, the work focused on the political history of the Mediterranean East, it was more on family history and genealogies specifically that his publisher wanted to refocus the title. While Charles du Cange evokes the principal lords of these kingdoms, which is the title of the various chapters, it is ultimately a picture of their families that is drawn up. While this is inspired by traditional family history, it also reflects preoccupations close to those of contemporary genealogists, making Charles du Cange a forerunner in this field.

L'histoire des familles composant la société franc-orientale, qui pendant plus de trois siècles habita les colonies chrétiennes de Terre Sainte, est si intimement liée à la nôtre, qu'elle devient un des sujets les plus intéressants sur lesquels puissent se porter les investigations et les recherches ³³⁴.

Il est remarquable de voir à quel point Emmanuel-Guillaume Rey expose dans cet extrait une préoccupation proche de celle des généalogistes dont les centres d'intérêt traversent les siècles. C'est ce même auteur qui est à l'origine de la préface et du remaniement de l'ouvrage de Charles Du Cange sur les familles d'Outre-mer publié à titre posthume. C'est donc un travail conjoint qui est l'objet de notre réflexion.

L'auteur, Charles Du Cange, originaire de Picardie, a été attiré par l'Orient grec dans un XVII^e siècle peu tourné vers l'histoire de l'Orient méditerranéen en général. Cet intellectuel anobli, précurseur dans ce domaine, va se consacrer aux langues anciennes, à l'analyse critique des textes, à l'histoire de la Grèce franque en particulier et, sur la fin de sa vie, il débute la rédaction d'une *Histoire des principautés et royaumes de Jérusalem, de Chypre et d'Arménie sous les princes latins*, qui sera publiée après sa mort par Emmanuel-Guillaume Rey, en 1869, sous le titre *Les familles d'Outre-mer de Du Cange* ³³⁵. En l'espace de deux siècles le titre donné à l'œuvre a bien évolué : si dans l'esprit du rédacteur initial l'ouvrage se centrait sur l'histoire politique à l'échelle de l'Orient méditerranéen, c'est davantage sur l'histoire des familles, et sur les généalogies spécifiquement, que son éditeur a voulu recentrer l'intitulé.

Pour beaucoup, la généalogie est « la science qui a pour objet la recherche des filiations » ³³⁶, on peut également préciser que, d'après l'*Encyclopaedia Universalis*, « la généalogie, l'une des plus anciennes sciences du monde, a pour finalité l'étude objective et exhaustive des ascendances et des descendances des individus, de leurs rapports de parenté, de leurs particularités physiques, intellectuelles et morales et de leurs biographies privées et publiques. Elle conduit à une connaissance complète des familles à l'intérieur desquelles l'individu développe de façon originale des données héréditaires et sociales [...] » ³³⁷. Ce goût pour la compréhension des mécanismes de la filiation traverse les siècles. Alors que la démarche généalogique est très ancienne (on retrouve cet intérêt dans les sources bibliques ³³⁸ et dans celles de l'Antiquité ³³⁹), la généalogie moderne s'élabore, aux XVII^e et XVIII^e siècles, en liaison avec la critique historique, l'étude des sources et la diplomatique ³⁴⁰. De nos jours, la généalogie dont la démarche est explicitée dans la définition ci-dessus connaît un engouement

³³⁴ Préface d'Emmanuel Guillaume-Rey : DU CANGE 1869, p. i.

³³⁵ DU CANGE 1869.

³³⁶ *Le Robert* 2023, s.v. « Généalogie ». Le mot généalogie est forgé à partir du grec *genos*, origine, et *logos*, science.

³³⁷ *Encyclopaedia universalis* 2023, s.v. « Généalogie ».

³³⁸ On retrouve cet intérêt généalogique dans l'Évangile de Matthieu : GÉRARD 2003, s. v. « Matthieu (évangile de) », p. 896.

³³⁹ En 2011 était organisé à l'ENS de Lyon un séminaire intitulé « Généalogie(s) et transmission » dans l'Antiquité (<https://calenda.org/204385?lang=pt>).

³⁴⁰ Voir les autres articles de ce recueil portant sur les très nombreux centres d'intérêt de Charles Du Cange.

certain, et elle reprend les principes élaborés précédemment, en se matérialisant tantôt par la liste de ses membres sous forme rédigée, tantôt par un arbre. Ce sont ces deux formes qui sont utilisées par Charles Du Cange pour retranscrire ses connaissances sur toutes les familles royales et seigneuriales de l'Orient latin ³⁴¹.

Si Charles Du Cange évoque les principaux seigneurs de ces royaumes, ce qui constitue le titre des différents chapitres, c'est finalement l'état des lieux de leurs familles qui est dressé. À partir de cet ouvrage comportant une masse d'informations, et pour s'inscrire dans le programme « Écrire l'histoire de la Grèce franque », il est intéressant de voir sous quelles formes sont évoquées les principales familles de la Grèce, avant tout celles du royaume de Chypre. En effet, il est important de déterminer quel est le reflet des dynasties nobiliaires renvoyé par cet écrit et la place qu'il accorde à l'histoire familiale dans le royaume de Chypre et dans les États latins d'Orient avec lesquels il est lié. Charles Du Cange se situe ainsi dans le temps long de la réflexion généalogique : sa démarche oscille entre les *Lignages d'outremer* ³⁴², ce recueil éminemment généalogique décrivant les principales familles croisées des XIII^e et XIV^e siècles, et les techniques des généalogistes des XX^e et XXI^e siècles ³⁴³, car si nombre de pratiques ont traversé les siècles, apparaissent également des adaptations. On peut donc se demander quelle est la singularité des travaux de Charles Du Cange, au cœur du XVII^e siècle, entre des travaux généalogiques passés et ceux à venir ?

Alors que Charles Du Cange présente un travail solide, il n'en reste pas moins séduit par les anecdotes, et son travail est complété près de deux siècles plus tard par Emmanuel-Guillaume Rey ; il est dès lors essentiel d'envisager l'exactitude qui peut qualifier le travail de l'un et de l'autre, et l'impression première qui se dégage de cette somme est la justesse qui marque le travail de Charles Du Cange.

UN EXEMPLE DE RIGUEUR

Afin de déterminer la précision dont fait preuve l'auteur, il est intéressant d'étudier de plus près le plan retenu par Charles Du Cange. Il correspond à l'ordre d'importance qu'il accorde aux États latins d'Orient ³⁴⁴, mais tous les chapitres ne concernent pas les familles. En effet, après quelques pages sur l'organisation du royaume de Jérusalem, Charles Du Cange traite consécutivement de :

- « La division du royaume de Hiérusalem » ³⁴⁵ ;
- « Les roys de Hiérusalem » ³⁴⁶ ;

³⁴¹ Dans le titre de l'ouvrage de Du Cange, « Outre-mer » reprend un terme employé dès le Moyen Âge. « Outremarin : pays situé au-delà de la mer » : MATSUMURA 2015, p. 2444 ; GODEFROY 1994, p. 366. Les chroniqueurs médiévaux emploient ce terme pour qualifier les États croisés du bassin méditerranéen. C'est le cas avec Sébastien Mamerot, mais une variante existe avec l'adjectif « *transmarinis* » utilisé par Guillaume de Tyr : RÉGNIER-BOHLER (éd.) 1997, p. 499 ; DELCOURT 2007.

³⁴² NIELEN 2003.

³⁴³ MERGNAC 2020.

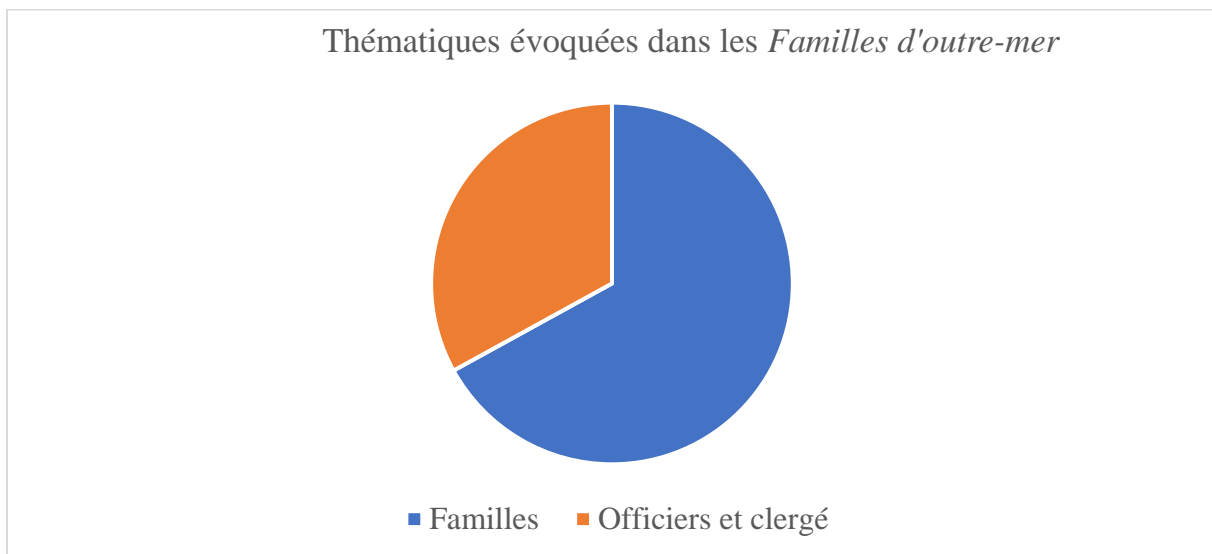
³⁴⁴ La hiérarchie féodale sur place est tout de même complexe et évolue au gré des événements : RICHARD 1996, p. 98-100.

³⁴⁵ DU CANGE 1869, p. 1.

³⁴⁶ DU CANGE 1869, p. 7.

- « Les roys de Cypre »³⁴⁷ ;
- « Les roys d'Arménie »³⁴⁸ ;
- « Les principaux seigneurs des royaumes de Hiérusalem et de Cypre »³⁴⁹ ;
- « Autres familles habituées aux royaumes de Hiérusalem et de Cypre »³⁵⁰ ;
- « Les grands officiers du royaume de Hiérusalem »³⁵¹ ;
- « La Syrie sainte (les patriarches de Hiérusalem, Antioche, archevesques, évesques, prieurs de Terre sainte, les grands maîtres du Temple, Hôpital) »³⁵².

De la sorte, Charles Du Cange évoque les familles de l'Orient latin, des plus importantes aux moins titrées.



Sur les 912 pages que compte le livre, hormis les quelques tables à la fin, 67% traitent des familles d'Outre-mer³⁵³, 33% des officiers et des prélats³⁵⁴. Ainsi, au total, sur un ouvrage de plus de neuf cents pages, les deux tiers sont occupés par les considérations familiales et le descriptif des individus les uns après les autres de façon plus ou moins détaillée, tandis que le tiers restant est consacré aux officiers et à la « la Syrie sainte ». Cet article reposera donc sur les deux tiers concernant les familles³⁵⁵.

Au sein des familles évoquées, Charles Du Cange s'intéresse-t-il davantage aux têtes couronnées ? Quelques statistiques sont possibles. Sur les 614 pages traitant des diverses maisons, 26% évoquent les rois (que ce soit ceux de Jérusalem, de Chypre, ou encore d'Arménie), 5,5% les princes Antioche, 1,6% les comtes d'Édesse et 2,9% les comtes de

³⁴⁷ DU CANGE 1869, p. 49.

³⁴⁸ DU CANGE 1869, p. 103.

³⁴⁹ DU CANGE 1869, p. 169.

³⁵⁰ DU CANGE 1869, p. 503.

³⁵¹ DU CANGE 1869, p. 615.

³⁵² DU CANGE 1869, p. 709.

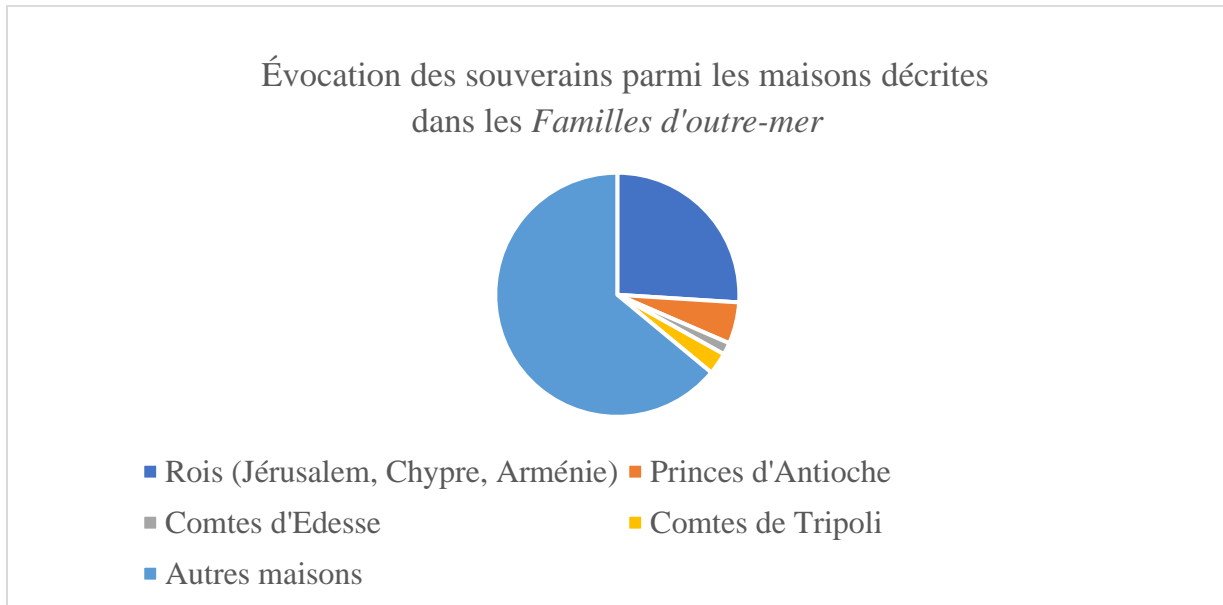
³⁵³ Soit 614 pages.

³⁵⁴ Soit 297 pages.

³⁵⁵ C'est-à-dire de la page 1 à 614 de DU CANGE 1869.

Tripoli. Ces quelques calculs reviennent à estimer que plus d'un tiers de la partie consacrée aux familles aborde les lignages de souverains (36% exactement).

Reste 64% consacrés à toutes les autres familles, et elles sont très nombreuses, puisque Charles Du Cange évoque 99 familles (en plus de celles des princes), dont les notices vont d'une page à plus d'une dizaine ³⁵⁶.



Avec autant de pages dédiées aux maisons de l'Outre-mer latin, il est donc possible de mener une étude de la généalogie selon Charles Du Cange. Ainsi quand le plan de l'ensemble de l'ouvrage reflète les centres d'intérêt de l'auteur, la structure des rubriques est davantage normée ; il est dès lors facile de distinguer des thématiques récurrentes.

Pour de nombreuses seigneuries mentionnées, on retrouve une présentation historique et géographique en introduction ³⁵⁷. Cette approche est comparable à la généalogie du XXI^e siècle qui insiste sur le contexte et sur l'histoire des hommes, tout autant que sur celle des maisons ³⁵⁸. Par contre, ce n'est pas le cas des *Lignages d'outremer* qui s'intéressent exclusivement aux individus, non à la mise en contexte ³⁵⁹.

Dans la suite des rubriques, les lignagers sont vus systématiquement les uns à la suite des autres, de façon plus ou moins développée en fonction des informations recueillies ³⁶⁰, et

³⁵⁶ C'est ainsi que Charles Du Cange consacre quatorze pages à la famille des seigneurs de Césarée (DU CANGE 1869, p. 274-287), et une page à la famille d'Aguiller (DU CANGE 1869, p. 566).

³⁵⁷ C'est le cas, entre autres, pour les seigneurs de Cayphas (Caïffa) pour lesquels il est rappelé l'origine phénicienne de la cité (DU CANGE 1869, p. 263), ou encore pour les seigneurs de Belinas dont les origines romaines sont mentionnées (DU CANGE 1869, p. 244).

³⁵⁸ MERGNAC 2020, p. 56-57.

³⁵⁹ Il n'est qu'à prendre le début de n'importe quelle notice pour noter l'entrée dans le vif du sujet généalogique dès les premiers mots. Le contre-exemple réside dans l'évocation des rois de Jérusalem pour lesquels est rappelée très brièvement la prise de la cité par les croisés : NIELEN 2003, p. 85.

³⁶⁰ Les exemples sont nombreux, mais on peut relire la notice des seigneurs d'Ibelin et de Rame pour s'en faire une idée plus précise : DU CANGE 1869, p. 360-374.

cette pratique est comparable à celle utilisée dans les *Lignages d'outremer*³⁶¹ et par les généalogistes actuels³⁶². Pour étayer ses assertions, Charles Du Cange tient à bien indiquer les sources mobilisées dans les notices ainsi que dans les notes. Ce sont des sources narratives qui sont mentionnées comme Guillaume de Tyr, les *Lignages d'outremer* le plus souvent, mais aussi Marino Sanudo qu'il cite à plusieurs reprises³⁶³.

Au sein de ce découpage en rubriques, quelques informations suscitent davantage l'intérêt de l'auteur. Comme tout généalogiste qui se respecte, Charles Du Cange accorde de l'importance aux dates de naissance, de mort et aux épitaphes éventuelles. Les généalogistes actuels savent combien les épitaphes sont riches et peuvent apporter les informations manquantes telles que les nom, prénom, date de naissance et de mort de la personne recherchée³⁶⁴. Charles Du Cange ne multiplie pas les exemples, mais il propose l'épitaphe du roi Janus³⁶⁵, souverain de Chypre de 1398 à 1432. Les précisions sont donc notables pour les familles régnantes qui sont détaillées. Cela est moins évident pour les autres.

De façon générale, la mortalité tient une place importante dans le récit, et plus particulièrement la mortalité infantile, qui est évoquée à plusieurs reprises³⁶⁶. Il en est de même des lignagers morts sans descendance³⁶⁷, ou encore des jeunes filles mortes en âge d'être mariées³⁶⁸, car sans conteste cela représente une perte aux yeux de l'auteur.

L'onomastique retient également l'attention de l'auteur et plus précisément l'usage de surnom (*cognomen*)³⁶⁹. Charles Du Cange précise les surnoms de certains grands personnages comme Bohémond le Borgne³⁷⁰, Pierre II le Gras³⁷¹, sans plus d'explication, alors que d'autres personnages ont davantage inspiré l'auteur qui propose une interprétation : Jocelin 1^{er} le Grand³⁷², comte d'Édesse, car il est vaillant au combat, Jocelin II le Jeune comte d'Édesse, car il est libéral, vaillant de sa personne, bien qu'ivrogne³⁷³, Renier de Giblet, seigneur de la seigneurie du même nom, dit le Vieux, car c'est un homme sage, subtil et bon plaideur³⁷⁴.

En complément des informations importantes pour tous les férus de généalogie, d'autres thématiques sont valorisées. Les hauts faits militaires, par exemple, tiennent une place de choix dans les grandes familles. Et si on peut en invoquer un ou plusieurs, c'est toujours gratifiant, car l'honneur acquis de la sorte rejaillit sur tous. Ainsi, Charles Du Cange narre-t-il les exploits

³⁶¹ Quelle que soit la page retenue dans les *Lignages d'outremer*, les individus se succèdent rapidement, sans guère d'explications : NIELEN 2003.

³⁶² MERGNAC 2020, p. 18 ; DURET, DOLADILLE 2019, p. 42-43.

³⁶³ À titre d'exemple, voir les p. 280-281 avec leurs nombreux renvois aux sources (DU CANGE 1869).

³⁶⁴ MERGNAC 2020, p. 72-73.

³⁶⁵ DU CANGE 1869, p. 91.

³⁶⁶ Quelques passages révélateurs témoignent de cet intérêt : « [Jacques, III^e du nom] vécut peu de temps, estant décédé l'année suivante, ou l'an 1475, non sans soupçon de poison ». « Henry, seigneur de Giblet, s'allia avec Isabelle, fille de Balian d'Ibelin, seigneur de Barut, et eut d'elle Balian, décédé en enfance ; Guy II, seigneur de Giblet ; Jean, qui eut deux enfans morts en jeunesse [...] » : DU CANGE 1869, p. 102, 322-323.

³⁶⁷ « Daniel [II] de Tenremonde, seigneur d'Adelon, décéda sans enfans » : DU CANGE 1869, p. 171.

³⁶⁸ DU CANGE 1869, p. 393.

³⁶⁹ C'est un usage tout à fait répandu durant la période médiévale : BOURIN, CHAREILLE 2014, p. 54-55, 62-63.

³⁷⁰ Il est prince d'Antioche et de Tripoli : DU CANGE 1869, p. 31.

³⁷¹ Roi de Chypre dans la deuxième moitié du XIV^e siècle : DU CANGE 1869, p. 82.

³⁷² Il s'agit de Jocelin 1^{er} de Courtenay : DU CANGE 1869, p. 298.

³⁷³ Il s'agit de Jocelin II de Courtenay : DU CANGE 1869, p. 299.

³⁷⁴ DU CANGE 1869, p. 329.

militaires de Pierre 1^{er}³⁷⁵. Si les *Lignages d'outremer* ne laissent pas de place à de telles considérations, l'importance accordée aux hauts faits de guerre est toujours prégnante aujourd'hui, car une partie de la légitimité des dynasties reconnues provient de cet héritage passé³⁷⁶. Mais c'est aussi fondamental pour les familles plus modestes pour lesquelles comptent les décorations, ou encore les citations militaires³⁷⁷.

Un autre sujet est mis en valeur dans les notices : les cours de justice. Dans la composition des notices, c'est systématiquement à la fin que sont placées les considérations judiciaires avec les cours de justice présentes dans les seigneuries. Charles Du Cange rappelle en cela le droit de Haute cour et les cours de justice du lieu³⁷⁸, à l'instar de la seigneurie de Bethsan, près du Jourdain³⁷⁹. Dans ce cas, on retrouve les réflexions historiques pour camper le contexte, doublées de descriptions géographiques, mettant en exergue l'aspect typique en début de notice, tandis que les autorités judiciaires sont placées à la fin³⁸⁰. Rien de tel dans les *Lignages d'outremer*, tandis que de nos jours la volonté de dessiner un patrimoine anime les généalogistes, à l'instar de Charles Du Cange qui esquissait déjà de la sorte au XVII^e siècle les réseaux et les zones d'influence des grandes familles. Alors que les cours de justice n'existent plus aujourd'hui, les généalogies peuvent par contre s'appuyer sur les archives judiciaires pour alimenter leurs recherches³⁸¹.

Charles Du Cange s'intéresse également aux alliances matrimoniales qui concernent tous les lignages. Pour les familles régnantes, l'auteur dispose des prénoms des époux, et quand il n'est pas sûr pour les familles plus modestes, il reste vague³⁸². Il est parfois amené à évoquer

³⁷⁵ « [...] le roy Pierre trouva des occasions de signaler sa valeur et l'inclination particulière qu'il avoit à faire la guerre aux infidèles. Car, d'abord sur l'avis qu'il eut que le roy d'Arménie estoit attaqué puissamment par eux, il luy envoya un secours considérable ; puis, avec une armée navale, assisté de chevaliers de Rhodes et des Catelans, il alla mettre le siège devant Satalie, et, l'ayant prise, il en donna le gouvernement à Jacques Nores. Enfin, après avoir obligé tous les petits princes de la Cilicie à luy payer tribut, et fait une entreprise sur la ville de Smyrne, laquelle il prit et démantela, il retrouva glorieux en Cypre, l'an 1362. Non content d'avoir fait ces progrez sur les Turcs, il prit résolution d'engager avec luy les princes chrestiens dans une ligne contre ces infidèles » : DU CANGE 1869, p. 77.

³⁷⁶ Il n'est qu'à voir les informations livrées par le *Bottin Mondain*, publié depuis 1903 et rassemblant les maisons et familles françaises de qualité : en sus des informations d'état civil, et des titres nobiliaires éventuels, les membres mettent en valeur leurs titres militaires, sans compter la rubrique dédiée aux décorations en début d'ouvrage : *Bottin Mondain* 2023.

³⁷⁷ MERGNAC 2020, p. 36-41.

³⁷⁸ DU CANGE 1869, p. 271, 285.

³⁷⁹ « Le seigneur de Bessan avoit droit de haute cour, c'est-à-dire cour, coin ou monnoye et justice, et il y avoit à Bessan cour de bourgeoisie et justice » : DU CANGE 1869, p. 256.

³⁸⁰ « La ville de Bethsan ou Bessan, dite anciennement Scythopolis, pour avoir esté bastie par Thoas, roy des Scythes, assise entre les montagnes de Gelboë et le Jourdain, dans une belle campagne arrosée de rivières, fut autrefois la capitale de la Palestine » : DU CANGE 1869, p. 248.

³⁸¹ MERGNAC 2020, p. 168-171, 366-369 ; BUFFETAUT, MERGNAC, DE MONTJOUVENT 2013, p. 142-150.

³⁸² Pour les seigneurs de Barut par exemple : « Quoiqu'il en soit, de la femme qu'il espousa, il [Pierre] laissa quatre fils et deux filles [...] » : DU CANGE 1869, p. 228.

les mariages par procuration, dans lesquels les protagonistes sont connus³⁸³, ou encore la dissolution du mariage en raison des degrés de parenté³⁸⁴.

Quand une fille change de lignage par mariage, elle apparaît dans une autre rubrique dédiée à la famille par alliance³⁸⁵. Cela renvoie aux pratiques médiévales qui privilégient lors des successions les fils plutôt que les filles et, par le biais de stratégies matrimoniales, les filles sont consciencieusement mariées. Apparaissent alors des « lignées d'héritiers » dont sont exclues en règle générale les filles, dotées, et qui intègrent un nouveau lignage³⁸⁶. Que ce soit pour célébrer une union ou pour un autre sujet, les autorités ecclésiastiques sont mentionnées quand elles sont connues par l'auteur. Ainsi Charles Du Cange précise-t-il que Hugues III de Lusignan est couronné par le patriarche de Jérusalem, Janus par l'évêque de Tortose à Nicosie, Jean II également³⁸⁷.

Certaines unions, sur le modèle des personnalités, sont plus approfondies que d'autres, à l'image de celle de Hugues III de Lusignan. C'est le modèle-type de la notice complète, bien que toutes ne soient pas si détaillées. On retrouve successivement ses hauts faits de guerre, donnant lieu à son surnom de Grand, la date précise de sa mort, son lieu d'inhumation ainsi que son mariage : « Il avoit espousé Isabelle d'Ibelin, fille de Guy d'Ibelin, connestable de Cypre, et de Philippe de Barlais, de laquelle il eut six fils et quatre filles » et la liste suit³⁸⁸. Dans ce cas, malgré l'absence d'arbre, la filiation est si simple à comprendre, qu'il n'en est nul besoin.

Pour d'autres familles néanmoins, afin de bien visualiser le système de parenté, Charles Du Cange a fourni quelques arbres généalogiques. De fait, le compte est vite réalisé : il y a 44 arbres dans tout l'ouvrage de Charles Du Cange. Sur une centaine de familles, comme évoqué précédemment, c'est peu. Il faut préciser également que certaines familles comptent jusqu'à quatre arbres dans leur notice³⁸⁹, ce qui signifie que la majorité des dynasties ne comporte pas de telles représentations graphiques. Quand un arbre est produit, c'est pour expliciter une composition familiale compliquée, difficilement compréhensible par les simples listes de lignagers, ou bien mettre en valeur certains lignages particulièrement bien connus.

Aujourd'hui, composer un arbre généalogique est l'objectif absolu des généalogistes. Il doit être le plus étendu possible, qu'elle s'en soit la forme, avoir le plus de branches possibles et pouvoir remonter le plus haut dans l'ascendance. L'aspect visuel est très important au XXI^e

³⁸³ On retrouve ainsi le cas du mariage de Janus de Lusignan : « Il avoit espousé Charlotte de Bourbon, fille puisnée de Jean de Bourbon, comte de la Marche, et de Catherine, comtesse de Vendosme. Les espousailles s'en firent par procureur au chasteau de Melun, le 2^e jour du mois d'aoust, l'an 1409, à la solemnité des quelles toute la cour de France assista » : DU CANGE 1869, p. 91 ; autre exemple, celui du mariage de Jean II de Lusignan : « Il prit ensuite résolution de se marier ; et, ayant jeté les yeux sur Aymée de Montferrat [...], il l'espousa par procureur, à Ripaille, le 23^e jour de décembre, l'an 1437. Hugues de Lusignan, cardinal de Chypre, espousa la princesse au nom du roy » : DU CANGE 1869, p. 93.

³⁸⁴ « [Bohémond V d'Antioche] espousa en premières noces, vers l'an 1222, Alix, fille d'Henry, comte de Champagne, et d'Isabelle, reyne de Hiérusalem [...] ; mais ce mariage ayant esté dissous par l'autorité de l'église, à cause de la parenté, qui estoit entre eux du troisième au quatrième degré, vers l'an 1238 [...] » : DU CANGE 1869, p. 206.

³⁸⁵ À propos d'Agnès de Tenremonde qui épouse Garnier l'Aleman, Charles Du Cange précise dans sa note de bas de page « Voir la suite de cette généalogie à la famille Aleman » : DU CANGE 1869, n. 1, p. 171.

³⁸⁶ GUERREAU JALABERT 1999, p. 864-865, 868-869.

³⁸⁷ DU CANGE 1869, p. 65, 88, 92.

³⁸⁸ DU CANGE 1869, p. 65.

³⁸⁹ C'est le cas des Ibelin : DU CANGE 1869, p. 360-379.

siècle³⁹⁰, alors qu'au XVII^e siècle, pour Charles Du Cange, il s'agissait plutôt d'être complet dans les portraits d'individus évoqués et, en cela, il se rapprochait des *Lignages d'outremer* qui ne comportaient aucun arbre, mais des notices comprenant de longues listes d'individus, le plus souvent juste évoqués³⁹¹.

La précision est donc recherchée par Charles Du Cange, et cela est notable dans de nombreux domaines ; pour autant l'auteur apprécie aussi l'aspect narratif et veut insuffler du rythme dans son récit, car il s'agit avant tout de susciter l'intérêt du public.

UN « CONTEUR D'HISTOIRES VRAIES »

À travers l'œuvre de Charles Du Cange, on découvre une Grèce merveilleuse, rêvée, peuplée de familles venant du royaume de France. Cette volonté de retrouver le passé caractérise également les travaux généalogiques menés de nos jours³⁹². En effet, lorsqu'on ne donne que les informations essentielles sur la vie et la mort des personnes étudiées, c'est une sorte de squelette qui se dessine, sans souvenirs ni émotions. Il manque finalement la chair que l'on peut retrouver en consultant les sources, en étayant les dates par le contenu retrouvé³⁹³.

Quand Charles Du Cange convoque le Moyen Âge, il veut décrire une époque révolue, servant de référence à ses yeux : une Grèce largement influencée par la France, dans laquelle le cadre de vie est distant du XVII^e siècle, et les pratiques y sont différentes. C'est comme pour les généalogistes d'aujourd'hui qui se penchent sur le passé de leurs aïeux, et trouvent cela dépaysant³⁹⁴.

À cette fin, Charles Du Cange inscrit son récit dans un contexte historique, comme au début du chapitre « les rois de Chypre », où il accorde deux pages à la rétrospective historique de l'île de Chypre³⁹⁵. Actuellement, il est toujours conseillé aux généalogistes amateurs de prendre le temps de se pencher sur le quotidien de leurs ancêtres, pour mieux comprendre leur vie³⁹⁶. Et le sel de ces récits peut passer par les anecdotes.

Dans ce domaine, Charles Du Cange n'est pas en reste. Il aime ponctuer son exposé par des historiettes piquantes. C'est ainsi qu'il relate la chute fortuite de Henri de Champagne qui tombe de la fenêtre du palais de Jérusalem³⁹⁷, la mort d'Amaury de Lusignan due à l'ingurgitation de dorades³⁹⁸, ou encore celle du premier fils de Janus, roi de Chypre, mort étouffé par sa nourrice³⁹⁹.

³⁹⁰ DURET, DOLADILLE 2019, p. 40-41.

³⁹¹ C'est la norme dans nombre de rubriques, toutefois en guise d'exemples on peut revoir les pages 156 et 167 : NIELEN 2003.

³⁹² MERGNAC 2020, p. 26.

³⁹³ MERGNAC 2020, p. 248.

³⁹⁴ BUFFETAUT, MERGNAC, DE MONTJOUVENT 2013, p. 76-77.

³⁹⁵ DU CANGE 1869, p. 49-51.

³⁹⁶ DURET, DOLADILLE 2019, p. 10.

³⁹⁷ DU CANGE 1869, p. 30.

³⁹⁸ DU CANGE 1869, p. 54.

³⁹⁹ « Il eut de cette alliance trois fils, dont le premier fut étouffé au berceau par sa nourrice » : DU CANGE 1869, p. 91. L'historien-généalogiste n'en précise pas le prénom, préférant s'appesantir sur la destinée des puînés, bien vivants eux.

Les anecdotes peuvent se référer à diverses thématiques. Il narre ainsi l'outrage fait par Pierre 1^{er} à la fille de Carion de Giblet, vicomte de Nicosie, acte qui serait à l'origine du complot des seigneurs contre lui⁴⁰⁰. Il détaille en outre la mort de Tristan de Giblet, opposant à Jacques II, roi de Chypre au XV^e siècle, capturé et conduit à Venise, où il se donne la mort « en avalant une bague de brillants qu'il avait au doigt »⁴⁰¹. Les vicissitudes ainsi narrées sont nombreuses, il est d'ailleurs aisé de noter en fonction du nombre d'anecdotes par famille quelles dynasties étaient les mieux connues : c'est sans conteste la dynastie royale chypriote qui l'emporte dans l'œuvre de Charles Du Cange⁴⁰². Du reste, c'est encore important à l'heure actuelle de recueillir la mémoire orale : les petites histoires, les on-dit, cela est même conseillé aux apprentis généalogistes⁴⁰³.

Charles Du Cange n'hésite pas non plus à reprendre à son compte les avis qu'il peut trouver dans les sources consultées, ou donner le sien comme dans le cas de Hélène Paléologue, seconde épouse du roi Jean II de Chypre :

Cette dame, d'abord qu'elle eut espousé le roy, comme elle estoit artificieuse et de grande conduite, s'empara de l'esprit de son mary, qui avoit testé nourry parmy les femmes et dans l'oysiveté, et estoit fort peu propre aux affaires, et fit en sorte qu'il luy abandonna le gouvernement. Ce fut alors qu'elle renversa l'estat de la religion romaine, y introduisant la grecque, dont elle estoit infectée, changeant tous les prélats latins dans les églises, au lieu desquels elle mit des prestres grecs »⁴⁰⁴.

À travers ce passage, il n'est pas difficile de relever l'avis de Charles Du Cange sur la reine, une souveraine d'origine grecque soi-disant à l'initiative du regain de la foi orthodoxe et de la culture hellénophone dans le royaume des Lusignan. Le commentaire ne vient pas des *Lignages d'outremer* qui mentionnent factuellement l'alliance et la descendance de Jean II⁴⁰⁵, il est introduit ultérieurement⁴⁰⁶. À l'heure actuelle, l'objectif du généalogiste est de décrire le passé, une période éloignée dans le temps, avec un cadre de vie et des pratiques fort différentes, tout cela enrichi d'« histoires » glanées. Celles-ci donnent de l'épaisseur à un récit qui serait sans cela dénué d'émotions, de souvenirs.

Ce qu'apprécient également les généalogistes du XXI^e siècle, ce sont les références à l'héraldique et à la sigillographie, or Charles Du Cange ne propose que de rares mentions dans ces domaines⁴⁰⁷. Cet aspect ne se sera pas davantage approfondi par Emmanuel-Guillaume Rey dans son édition de 1869. Aucun des deux historiens ne semble compétent dans ces disciplines. Les généalogistes actuels les apprécient pourtant et, de façon plus générale, ils évoquent le squelette constitué par des informations principales, auquel il manque toutefois la chair

⁴⁰⁰ DU CANGE 1869, p. 334.

⁴⁰¹ DU CANGE 1869, p. 336.

⁴⁰² DU CANGE 1869, p. 49-104.

⁴⁰³ MERGNAC 2020, p. 12.

⁴⁰⁴ DU CANGE 1869, p. 93-94.

⁴⁰⁵ NIELEN 2003, p. 170.

⁴⁰⁶ KAOULLA 2006.

⁴⁰⁷ DU CANGE 1869, p. 75, 286.

composée d'anecdotes savoureuses. Aujourd'hui on préfère le pittoresque, à grand renfort d'illustrations, de sources diverses et variées, pour un public toujours friand de bons mots. Dans cette dynamique, le travail de recherche de Charles Du Cange au XVII^e siècle, étayé par un récit enlevé dans certains cas, a été consolidé au XIX^e siècle des compléments d'Emmanuel-Guillaume Rey.

UN TRAVAIL PERFECTIBLE

Dans sa préface, Emmanuel-Guillaume Rey précise le travail important de reprise et de complément qui a été mené. L'éditeur rappelle la priorité qui était la sienne, à savoir ne pas s'écarter du plan adopté par Charles Du Cange, et rédiger des notes et des additions se rapprochant du texte primitif⁴⁰⁸. Les ajouts de l'éditeur sont donc entre crochets, bien visibles pour les lecteurs. Toutefois, en dépit de toutes les recherches menées par Charles Du Cange, il est évident que son travail est amendable ; cette tâche revient donc à Emmanuel-Guillaume Rey dans l'édition de 1869.

En effet, l'éditeur se fait un devoir de rectifier les notices incorrectes. On peut ainsi noter qu'il ajuste les généalogies, n'hésite pas à les amender⁴⁰⁹. Il peut également être amené à compléter les données avec de nouvelles sources, souvent diplomatiques⁴¹⁰. Pour des passages confus, Emmanuel-Guillaume Rey cherche à comprendre, à compléter les propos de Charles Du Cange, il peut même s'interroger à la lecture de nouvelles sources. C'est le cas pour la famille d'Antioche, dont la situation généalogique et politique est particulièrement compliquée à la fin du XIII^e siècle :

Quel était ce prince ? Narjot de Touci, ou Philippe, son fils ? »... « Ce Hugues était-il le fils aîné d'Amauri ? Ce n'est guère probable »... « Ce jeune prince, presque enfant en 1314, pouvait-il avoir joué un rôle politique en 1310, comme chef de parti ?⁴¹¹

La plupart du temps, il répond à ces demandes, ou reconnaît ses lacunes. Emmanuel-Guillaume Rey en vient même à élaborer des hypothèses, en fonction de ses connaissances et des sources consultées⁴¹². L'exemple le plus poussé concerne la famille des Gibelet pour lequel

⁴⁰⁸ « La nécessité de ne pas nous écarter du plan adopté par Du Cange et de respecter intégralement son manuscrit, ainsi que l'obligation de rédiger les notes et les additions de manière à ce qu'elles se rapprochent le plus possible du texte primitif, nous a amenés successivement, mon prédécesseur et moi, à adopter pour les parties que nous avons ajoutées le style bref et la rédaction un peu sommaire du manuscrit que nous nous sommes pas crus autorisés à modifier, pas plus pour la forme que pour le fond » : DU CANGE 1869, Préface, p. IV.

⁴⁰⁹ L'éditeur est ainsi amené à rectifier une date de mariage, ainsi dans le cas du mariage de Jean de Brienne avec Marie de Montferrat : DU CANGE 1869, p. 33 ; ou encore une date de décès pour le seigneur Jean d'Ibelin : DU CANGE 1869, p. 235.

⁴¹⁰ Ce peut être le cas quand il précise une dispense dans le cadre d'un mariage des seigneurs de Césarée : DU CANGE 1869, p. 281.

⁴¹¹ DU CANGE 1869, p. 208-209.

⁴¹² DU CANGE 1869, p. 316.

sur deux pages, l'éditeur excuse les erreurs de Charles Du Cange, incrimine les *Lignages d'outremer* et propose une nouvelle vision de cette dynastie, arbre généalogique à l'appui :

L'incertitude de Du Cange à l'égard de Guillaume de Lembriac et de Hugues, son fils, provient de ce que le Lignage d'outre-mer a évidemment omis une génération au commencement de sa généalogie des Giblet, comme le prouvent plusieurs actes et d'autres documents historiques [...] »⁴¹³.

La plupart des insertions d'Emmanuel-Guillaume Rey sont courtes, quelques lignes, réduisant les informations à l'essentiel. Il ne s'agit pas pour lui de broder sur des sujets qu'il connaît moins : c'est le cas pour les rois d'Arménie pour lesquels les rajouts ne comportent que quelques mots, ou bien une précision somme toute, comme un titre, une date, un surnom⁴¹⁴. Mais il peut également prendre le temps de développer une zone d'ombre ; pour la dynastie des seigneurs de Barut/Beyrouth, il déclare d'emblée : « Cette généalogie est inadmissible par son invraisemblance » ; suivent deux pages et demie de mentions, sources, hypothèses généalogiques⁴¹⁵.

Dans l'ensemble, pour les souverains arméniens les notices sont plus courtes tant sous la plume de Charles Du Cange que sous celle d'Emmanuel-Guillaume Rey. Celui-ci conserve donc une honnêteté intellectuelle remarquable, ne tombant jamais dans le superficiel. Depuis le XVII^e siècle, des découvertes historiques, archéologiques ont été faites, et de nouvelles pièces permettent d'infirmer ou de confirmer les écrits de Charles Du Cange. En complétant les points restés obscurs jusqu'ici, Emmanuel-Guillaume Rey présente un très bel exemple de travail collaboratif sur le long terme⁴¹⁶.

Emmanuel-Guillaume Rey peut en outre faire preuve d'un œil critique. Cela peut concerner Charles Du Cange lui-même :

Du Cange commence trop tôt et ne prolonge pas assez la vie de Hugues II [seigneur de Giblet]. On a vu qu'il succéda à son père en 1170, et divers actes prouvent qu'il a vécu au moins jusqu'en 1184, l'année même où s'arrête le récit de Guillaume de Tyr⁴¹⁷.

L'éditeur souligne pareillement les inexactitudes relevées dans les *Lignages d'outremer* :

Ainsi nous nous en tiendrons, jusqu'à de plus précis renseignements, à ce tableau généalogique et au Lignage d'outre-mer rectifiés ; car nous n'avons point de données suffisantes pour attribuer le titre de maréchal du royaume, et les deux mariages

⁴¹³ DU CANGE 1869, p. 318-319.

⁴¹⁴ DU CANGE 1869, p. 116-117.

⁴¹⁵ DU CANGE 1869, p. 228-230.

⁴¹⁶ DU CANGE 1869, p. 55.

⁴¹⁷ DU CANGE 1869, p. 320.

mentionnés dans la généalogie, d'après le Lignage d'outre-mer, à tel ou tel autre Jean de Giblet, que nous voyons dans ce tableau généalogique ou dans le suivant »⁴¹⁸.

Emmanuel-Guillaume Rey n'hésite pas non plus à émettre des jugements de valeur, à donner son avis. C'est ainsi qu'il précise que Jean de Brienne aurait été choisi comme roi de Jérusalem pour des motifs peu avouables :

Jean n'était pas comte de Brienne, mais il tenait le comté pour son neveu Gautier. Au dire de quelques personnes, le choix que Philippe-Auguste fit de ce seigneur aurait été déterminé par des motifs moins honorables pour tous les deux »⁴¹⁹.

L'éditeur n'en écrira pas davantage, mais on peut penser qu'il fait référence à un lien avec les tractations de Blanche de Navarre⁴²⁰. En effet, la veuve du Comte de Champagne intervient dans la politique du royaume de Jérusalem, où vivaient les deux filles de l'ancien comte de Champagne Henri II, et qui présentent un risque éventuel pour la succession du fils de Blanche, Thibaut. La régente de Champagne noue donc un réseau de fidélité en Orient latin tout au long des années 1200 en essayant d'organiser le mariage des deux jeunes filles à des figures croisées, afin de les détourner de leurs prétentions champenoises. C'est dans un tel contexte que Jean de Brienne est encouragé à partir en croisade⁴²¹.

Les centres d'intérêts d'Emmanuel-Guillaume Rey, en plein cœur du XIX^e siècle, sont également intéressants à observer. Il apprécie les considérations économiques et ménage un long développement sur la culture du sucre car « plusieurs autres documents attestent que la culture des cannes à sucre était pratiquée en Syrie au temps des croisades »⁴²². Il valorise les faits politiques et militaires, n'hésitant pas à les compléter, comme à l'occasion des grandes batailles⁴²³. Il estime également la vie diplomatique et les officiers particulièrement, comme lorsqu'il énonce dans le détail les officiers de Césarée⁴²⁴. On s'éloigne certes de la parenté, mais cet aspect vient compléter le tableau des seigneuries réalisé. En parachevant de la sorte, à deux siècles d'intervalle, les travaux de Charles Du Cange, Emmanuel-Guillaume Rey parvient tout de même à y imprimer sa touche.

⁴¹⁸ DU CANGE 1869, p. 331.

⁴¹⁹ DU CANGE 1869, p. 32.

⁴²⁰ PERRY 2013, p. 40-50.

⁴²¹ PERRY 2018, p. 47-55.

⁴²² DU CANGE 1869, p. 18-19. Cette implantation sucrière lucrative en Syrie-Palestine et en Chypre a été étudiée depuis, confirmant les propos d'Emmanuel-Guillaume Rey : OUEFFELLI 2008, p. 31-53, 103-121.

⁴²³ Hattin par exemple : DU CANGE 1869, p. 196.

⁴²⁴ DU CANGE 1869, p. 285.

CONCLUSION

La généalogie est à la fois l'auxiliaire de nombreuses sciences humaines et une science ayant son objet et ses méthodes propres. Elle se définit comme l'histoire des origines et du développement des individus groupés en famille. Dans *Les familles d'Outre-mer de Du Cange*, publié en 1869 par Emmanuel-Guillaume Rey, on retrouve un Charles Du Cange généalogiste animé d'intérêts très contemporains : tout en s'appuyant sur une façon de faire plus ancienne, privilégiant les notices, on se rend bien compte que ses centres d'intérêts sont plus diversifiés que les longues listes d'individus. Il s'inscrit dans un type d'écrits, le modèle généalogique, et le marque profondément pour la zone sur laquelle il travaille, la Grèce, au cœur de la Méditerranée orientale.

Il n'y a pas une seule façon de faire de la généalogie, et Charles Du Cange parvient à mêler les techniques répertoriant génération après génération les noms, prénoms, dates, lieux, et autres informations récupérées, et celles qui se nourrissent de souvenirs, d'objets, de documents. En cela l'ouvrage *Les familles d'Outre-mer de Du Cange* fait date. Finalement, la généalogie, c'est toujours une question de transmission, que ce soit pour ses proches à l'heure actuelle ou pour la communauté des généalogistes, et plus largement des spécialistes : ce fut exactement la démarche de Charles Du Cange.

Bibliographie

Instruments de travail

Bottin Mondain 2023

Bottin Mondain, Paris, Société du Bottin (éd.), 2023.

Encyclopaedia universalis 2023, s.v. « Généalogie » :

<https://www.universalis.fr/encyclopedie/genealogie/> < consulté le 23 mars 2023 >.

GERARD 2003

André-Marie Gérard, *Dictionnaire de la Bible*, Paris, Robert Laffont, 2003, s.v. « Matthieu (évangile de) », p. 893-899.

GODEFROY 1994

Frédéric Godefroy, *Lexique de l'Ancien français*, Paris, Honoré Champion, 1994, s.v. « Outremarin », p. 366.

Le Robert 2023, s.v. « Généalogie ».

<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/genealogie> < consulté le 23 mars 2023 >.

MATSUMURA 2015

Takeshi Matsumura, Michel Zink, *Dictionnaire du français médiéval*, Paris, Les Belles Lettres, 2015, s.v. « Outremarin », p. 2444.

Sources

DEL COURT 2007

Thierry Delcourt (éd.), Sébastien Mamerot, *Une chronique des croisades. Les passages d'Outremer*, Cologne, Taschen, 2007.

DU CANGE 1869

Charles Du Cange, *Les Familles d'Outre-Mer de Du Cange*, Emmanuel Guillaume-Rey (éd.), Collection de documents inédits sur l'Histoire de France, Édition Imprimerie impériale, Paris, 1869.

NIELEN 2003

Marie-Adélaïde Nielen (éd.), *Lignages d'Outremer*, Paris, Académie des inscriptions et Belles Lettres, 2003.

RÉGNIER-BOHLER (éd.) 1997

Danielle Régnier-Bohler (éd.), *Croisades et pèlerinages. Récits, chroniques et voyages en Terre sainte (XII^e-XVI^e siècle)*, Paris, Robert Laffont, 1997, s.v. « Chronique de Guillaume de Tyr », p. 499-724.

Études

BUFFETAUT, MERGNAC, DE MONTJOUVENT 2013

Yves Buffetaut, Marie-Odile Mergnac, Philippe de Montjouvent, *La généalogie pour tous*, Paris, Autrement, 2013.

BOURIN, CHAREILLE 2014

Monique Bourin, Pascal Chareille, *Noms, prénoms, surnoms au Moyen Âge*, Paris, éditions A. et J. Picard, 2014.

DURET, DOLADILLE 2019

Évelyne Duret, Yannick Doladille, *Faire de la généalogie avec les jeunes*, Paris, Archives et Culture, 2019.

GUERREAU JALABERT 1999

Anita Guerreau Jalabert, « Parenté », in *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, Jacques Le Goff, Jean-Claude Schmitt (éd.), Paris, Fayard, 1999, p. 861-876.

KAOULLA 2006

Christina Kaoulla, « Queen Helena Palaiologina of Cyprus (1442-1458). Myth and history », *Επετηρίδα Κέντρου Επιστημονικών Ερευνών (Κόπρου)* 32, 2006, p. 109-150.

MERGNAC 2020

Marie-Odile Mergnac, *Généalogie. Remonter son arbre par Internet et en archives*, Paris, Archives et Culture, 2020.

OUERFELLI 2008

Mohamed Ouerfelli, *Le sucre. Production, commercialisation et usages dans la Méditerranée médiévale*, Leyde, Brill, 2008.

PERRY 2013

Guy Perry, *John of Brienne. King of Jerusalem, Emperor of Constantinople, c. 1175-1237*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013.

PERRY 2018

Guy Perry, *The Briennes. The Rise and Fall of a Champenois Dynasty in the Age of the Crusades, c. 950-1356*, Cambridge, Cambridge University Press, 2018.

RICHARD 1996

Jean Richard, *Histoire des croisades*, Paris, Fayard, 1996.

Sous un « soleil de blasons ».
L'héraldique au service de l'écriture de l'histoire
de la Grèce franque dans les travaux de Du Cange

Philippe Trélat (GRHis/Centre d'études chypriotes)

Résumé

Dans ses différents travaux sur la Grèce franque, Du Cange accorde une fonction singulière à l'héraldique, la considérant comme une science auxiliaire à part entière, qui enrichit ses récits historiques grâce à des sources variées telles que des armoriaux, des sceaux et des sculptures. Les blasons lui permettent de tracer les liens généalogiques et d'identifier les familles nobles ; Du Cange utilise également les armoiries pour identifier les origines des lignages en se basant sur des recherches dans les anciens provinciaux et les traités héraldiques. Les armoiries jouent un rôle crucial dans l'histoire politique et sociale, permettant de déchiffrer les alliances nobiliaires et les concessions d'armes. Du Cange se positionne en tant que passeur entre les héraldistes et les historiens, comprenant leur valeur en tant que sources d'histoire.

Abstract

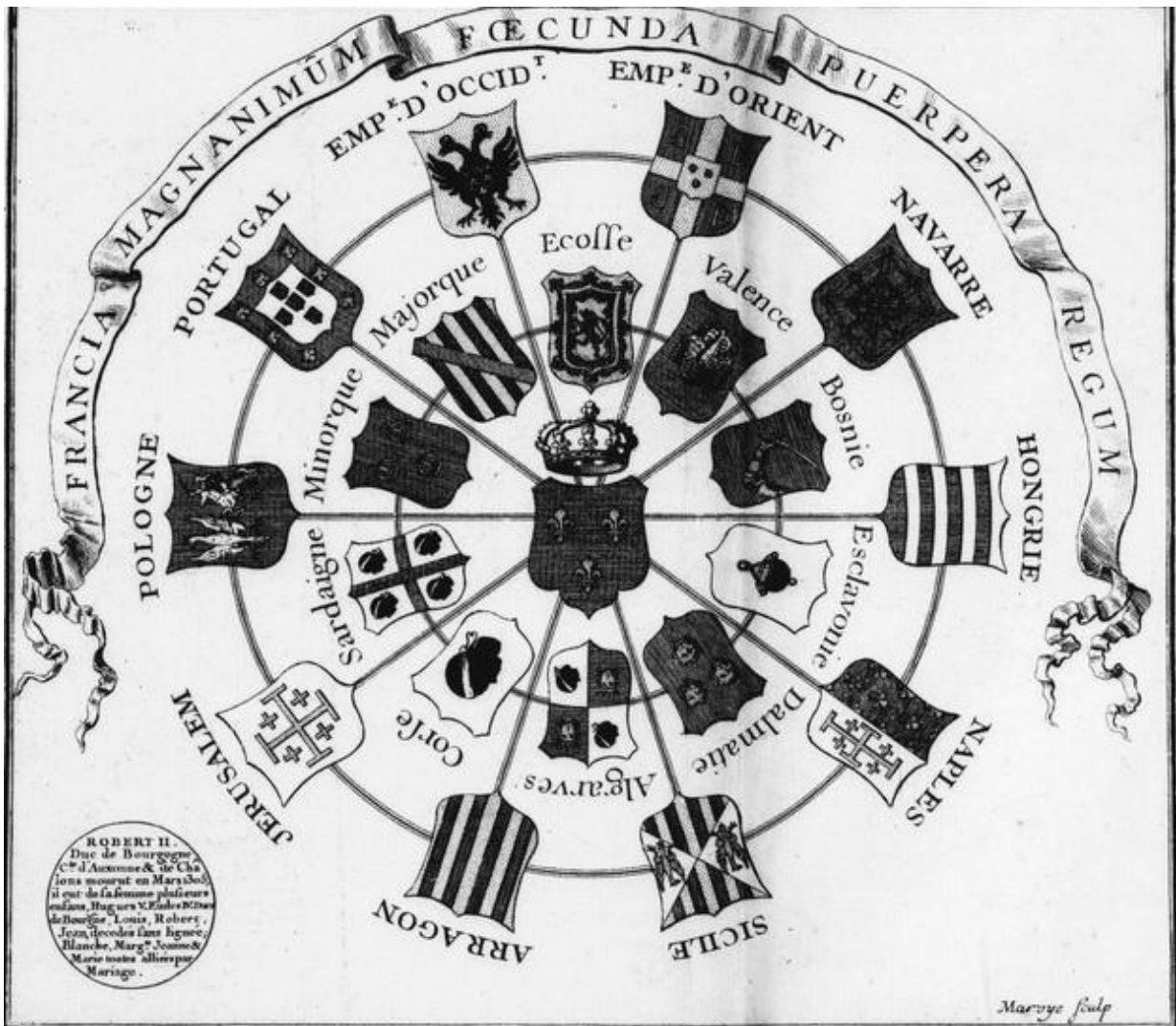
In his various works on Frankish Greece, Du Cange grants a singular function to heraldry, considering it as a full-fledged auxiliary science to enrich his historical narratives through various sources such as armorials, seals, and sculptures. Coats of arms allow him to trace genealogical links and identify noble families; Du Cange also employs heraldry to determine the origins of lineages based on research in ancient records and heraldic treatises. Coats of arms play a crucial role in political and social history, deciphering noble alliances and armorial concessions. Du Cange positions himself as a mediator between heraldists and historians, understanding their value as historical sources.

Œuvre précoce du jeune Charles Du Fresne Du Cange, le « soleil de blasons » frappe par sa portée visionnaire ⁴²⁵. Composé à partir des armoiries de vingt-et-une nations européennes, ce tableau est considéré par les spécialistes comme une illustration de l'ambition intellectuelle de

⁴²⁵ Je tiens à remercier Anne-Marie Cheny, Gilles Grivaud, Jean-Bernard de Vaivre et Ludivine Voisin pour leur relecture et leurs remarques précieuses. Sur le « soleil de blasons », voir également *infra* note 21.

ce savant, qui aspire à écrire une histoire de France et des territoires en liens avec elle (fig. 1)⁴²⁶.

Fig. 1. « Soleil de blasons ». Gravure de Martin Marvie, dans Jean-Charles Du Fresne d'Aubigny, *Mémoires sur les manuscrits de M. Du Cange*, s. l., s. n., 1752, après la p. 30, © Internet Archive.



Au terme de sa vie, l'historien amiénois a réalisé ce souhait de rassembler de vastes collections de documents couvrant partiellement l'histoire des différents États européens. Cependant, la majorité de ce travail reste à l'état manuscrit, car seuls huit ouvrages sont publiés de son vivant, tandis que neuf autres sont en cours de publication. Une somme considérable de plusieurs dizaines de volumes manuscrits, renfermant des notes et des projets de recherche, est

⁴²⁶ BLOCH 1981, p. 516.

patiemment réunie par Jean-Charles du Fresne d'Aubigny, petit-neveu de Du Cange, avant d'être léguée à la Bibliothèque royale en 1756⁴²⁷.

La composition du « soleil de blasons » met en évidence l'importance centrale de l'héraldique dans la réflexion de l'historien amiénois. Cette œuvre voit le jour à une époque où cette discipline connaît un renouveau, s'éloignant d'une littérature essentiellement théorique et didactique, concentrée sur les manuels et les traités de blasons. Ce mouvement est notamment représenté par le travail du père Claude-François Ménestrier (1631-1705), un jésuite qui développe une réflexion sur les armoiries visant à établir des règles normatives et à définir un vocabulaire spécifique au blasonnement⁴²⁸. Dans son ouvrage intitulé *Le véritable art du blason et la pratique des armoiries depuis leur institution*, Ménestrier se penche sur des questions généalogiques relatives aux blasons, telles que l'origine du losange pour les armoiries des jeunes filles, l'utilisation de l'écu carré ou encore la signification des blasons ronds⁴²⁹. Bien que l'érudition héraldique ait évolué de manière indépendante, certains travaux se sont également ouverts à d'autres disciplines en plein essor au XVII^e siècle.

Dans une perspective plus vaste que celle adoptée par Ménestrier, des historiens tels que Saint Marthe, Peiresc, Chifflet, Gagnères ou Montfaucon utilisent l'héraldique dans la composition d'une histoire nationale ou provinciale afin de rechercher les héritages dynastiques et les alliances politiques⁴³⁰. Ainsi, l'héraldique s'est révélée être une ressource précieuse pour ces érudits dans leur quête de connaissances et de compréhension des événements passés.

Grâce à son érudition et sa curiosité intellectuelle insatiable, Charles Du Cange se soustrait à toute tentative de classification simpliste, s'inscrivant plutôt dans différents courants d'études héraldiques. L'historien emprunte au moins trois chemins distincts pour aborder les armoiries médiévales. À l'instar de son prédécesseur Claude-François Ménestrier, qui se consacre à la préservation des textes et à leur diffusion pour faire avancer la science historique, Du Cange s'emploie avec ardeur à la copie d'armoriaux médiévaux et de traités de blasons dans les années 1630-1635⁴³¹. La Bibliothèque nationale de France conserve une dizaine de ces copies d'armoriaux, parmi lesquels figurent des textes éminents, tels que l'Armorial du héraut vermandois composé vers 1280-1300, qui répertorie plus d'un millier de blasons⁴³², l'Armorial

⁴²⁷ Sur la carrière de Charles Du Cange, voir SHAWCROSS 2021a, p. 143-180 ; SHAWCROSS 2021b, p. 181-203 ; GRIVAUD 2023. Sur la transmission et l'acquisition des manuscrits de Du Cange : SHAWCROSS 2021b, fig. 6.1. L'inventaire de 1756, intitulé « État des manuscrits de M. Du Cange acquits de M. d'Aubigny », conservé à Paris, BnF, *Archives Ancien Régime ms 65*, f. 369r-381v, reproduit dans SHAWCROSS 2021b, appendice 2, p. 387-429, permet de prendre la mesure de l'ampleur des matériaux inédits et de la diversité des thèmes abordés par l'historien amiénois.

⁴²⁸ Sur la diversité des sujets abordés et des œuvres du père Ménestrier, voir les différents articles du colloque international, organisé à Grenoble et à Lyon, à l'occasion du tricentenaire de la mort de ce spécialiste de l'image : SABATIER 2009. Sur sa réflexion théorique autour de l'emblème : GRAHAM 2016, p. 119-145.

⁴²⁹ MENESTRIER 1661 ; également MENESTRIER 1662.

⁴³⁰ PASTOUREAU 1981, p. 502.

⁴³¹ Sur cette activité de copiste : PASTOUREAU 1981, p. 503 ; GIRARD 1988, p. 81.

⁴³² Paris, BnF, *ms fr. 9477*, f. 35-94 et 251-256. Le manuscrit original est perdu mais une copie du texte du XV^e siècle est conservée dans le Paris, BnF, *ms fr. 2249*. Voir l'édition et l'étude critique de BOOS 2015.

du héraut Navarre attribué à Martin Carbonnel et daté de 1370-1375⁴³³, l'Armorial d'Urfé des années 1380-1400⁴³⁴, l'Armorial de l'Ordre du Croissant du xv^e siècle⁴³⁵ ainsi qu'un rôle d'armes anglais⁴³⁶.

Outre ses précieuses copies, Du Cange nourrit un intérêt soutenu pour d'autres travaux sur l'héraldique, dont des extraits se trouvent aujourd'hui dans ses manuscrits. Parmi eux, figurent un traité de blason intitulé *Instruction pour apprendre à blasoner des armoiries* composé par Jacques Le Boucq de Valenciennes en 1564, ainsi que divers textes traitant des blasons arborés par les chevaliers lors des batailles et de l'organisation de cérémonies et de tournois⁴³⁷. Parallèlement à ce travail de copiste, Du Cange rédige un *Traité du droit et du comportement des armes*, qui s'étend de 1633 à 1654 et qui demeure encore inédit⁴³⁸. Dans ce texte, il présente, sous forme de manuel, les couleurs, les figures et les différentes compositions héraldiques des blasons. Il aborde également la question récurrente au xvii^e siècle de l'origine des armoiries et, dans une troisième partie, la notion juridique du droit d'usage des blasons.

Le troisième axe d'études développé par Du Cange se déploie dans le domaine de l'utilisation des sources archéologiques et écrites renfermant des armoiries ou des descriptions de blasons pour écrire l'histoire. Au gré de ses travaux sur la Picardie, les autres provinces françaises et Joinville, l'érudit sollicite fréquemment les armoiries pour identifier un personnage, distinguer un lignage, déceler des stratégies d'alliances matrimoniales et politiques⁴³⁹.

Cependant, au premier abord, il est manifeste que Du Cange n'accorde pas autant d'importance à la science héraldique dans ses textes consacrés à la présence franque en Orient que dans ceux relatant l'histoire des nations occidentales⁴⁴⁰. Les descriptions d'armoiries et les explications héraldiques se font bien plus rares dans des ouvrages tels que les *Familles d'Outremer* où l'on pourrait attendre des développements basés sur les armoriaux occidentaux. Il est vrai que la science héraldique en est encore à ses balbutiements et que ses premiers érudits concentrent leurs efforts sur l'Europe occidentale, où l'art des blasons est florissant. La question

⁴³³ Paris, BnF, *ms fr.* 9479, f. 60-68 ; Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, *ms fr.* 5256, f. 75-83. Le manuscrit original est perdu mais vingt-et-une copies du texte sont connues. En l'absence d'une édition critique récente, l'édition de référence reste celle de DOUËT D'ARCQ 1859, à compléter par ADAM-EVEN 1947, p. 49-68 et CLEMMENSEN 2017.

⁴³⁴ Paris, BnF, *ms fr.* 9477, f. 122-221. Il s'agit d'un des armoriaux les plus copiés au Moyen Âge. Malheureusement, aucune transcription ou édition de ce texte n'a encore été publiée.

⁴³⁵ Paris, BnF, *ms fr.* 9501, f. 301-306v ; Paris, BnF, *ms fr.* 5225. Sur cet armorial, voir : MERINDOL 2000, p. 499-509.

⁴³⁶ Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, *ms fr.* 5256-5257.

⁴³⁷ Le traité de Jacques Le Boucq : Paris, BnF, *ms fr.* 9491, f. 3-43v ; les divers extraits de textes héraldiques : Paris, BnF, *ms fr.* 9491, f. 58-78 ; Paris, BnF, *ms fr.* 2299, f. 1-23 ; Paris, BnF, *ms fr.* 9477, f. 5-18 et 21-24 ; Paris, BnF, *ms fr.* 2399, f. 33-47v. Sur le traité de Jacques Le Boucq, encore inédit : BOUDREAU 1996, p. 9-23.

⁴³⁸ Paris, BnF, *ms fr.* 4795 ; GIRARD 1986, p. 63-65.

⁴³⁹ Voir, par exemple, la présentation du terme de « banneret » accolé aux seigneurs qui avaient le droit de porter « la bannière », un drapeau, carrée ou rectangulaire, à leurs armes : DU CANGE 1668, p. 190-197.

⁴⁴⁰ Plusieurs volumes des papiers de Du Cange rassemblent des collections d'armoiries classées en fonction de leur origine géographique mais aucun recueil n'est consacré à l'Orient : Paris, BnF, *ms fr.* 9479, « Armes et blazons des ducs (etc), en Angleterre, Escosse et Irlande » ; Paris, BnF, *ms NAF* 18326, « extraits d'armoriaux copiés par Du Cange contenant les blasons et armes de plusieurs princes du royaume de France » ; Paris, BnF, *ms fr.* 5256 et 5257 contiennent d'autres extraits d'armoriaux de seigneurs occidentaux.

de l'évolution des armoiries latines dans les territoires grecs et arabes occupés par les Occidentaux relève, dans une certaine mesure, de ce que Laurent Hablot définit comme « l'héraldique des marges et des frontières », comprenant l'héraldique juive, l'emblématique mozarabe et celle des Mamelouks, qui ont fait l'objet de recherches tardives⁴⁴¹. Dans cette perspective, malgré la documentation lacunaire sur le sujet, la présente contribution se propose d'interroger la place et la fonction de la science héraldique dans le projet d'écriture de Du Cange sur l'histoire de la Grèce franque et des États latins d'Orient.

Quelques études font déjà ponctuellement référence aux mentions héraldiques relevées par Du Cange dans ses travaux relatifs à l'Empire latin de Constantinople et aux autres principautés franques orientales. À Chypre, les articles du comte Wipertus-Hugo Rudt de Collenberg et de Jean-Bernard de Vaivre mettent en lumière les descriptions de sceaux de nobles occidentaux installés en Orient, même si une partie de ce matériel a disparu aujourd'hui⁴⁴². Plus récemment, en 1998, Brendan Osswald s'appuie sur une lecture par Du Cange d'un sceau de Jean 1^{er} de Céphalonie pour examiner les armoiries des Tocco dans la citadelle d'Arta⁴⁴³.

Afin de mener à bien cette étude sur le rôle de l'héraldique dans l'écriture de l'histoire de la *Frankokratia*, l'enquête repose sur un corpus d'une cinquantaine de descriptions d'armoiries extraites d'ouvrages publiés tels que les *Familles d'Outremer*, *l'Histoire de l'Empire de Constantinople sous les Empereurs françois*, ainsi que de textes manuscrits tels que *l'Appendice à l'histoire de Constantinople* ou *l'Histoire des principautés et des royaumes de Jérusalem*, la version manuscrite des *Familles d'Outremer*.

Ainsi, dans un premier temps, on examinera comment l'héraldique de l'historien picard s'inscrit dans une tradition rhétorique d'exaltation de la royauté française et de son rôle historique. Par la suite, on s'attachera à montrer que Du Cange, en sa qualité de praticien du blason, convoque une grande variété de sources permettant d'appréhender et d'étudier les armoiries pour écrire son histoire de la Grèce franque. Enfin, dans une dernière étape, on abordera l'apport précieux des armoiries à la composition du discours historique relatif à la présence franque en Orient.

L'HERALDIQUE AU SERVICE D'UNE MEMOIRE POLITIQUE

Les spécialistes de l'héraldique reconnaissent la valeur performative de l'armoirie, capable de donner une existence à une appartenance lignagère, à une revendication territoriale d'un État ou à une loyauté politique à travers une image emblématique, une composition soigneusement

⁴⁴¹ HABLOT 2019, p. 166-168.

⁴⁴² RUDT DE COLLENBERG 1977, p. 85-158 ; VAIVRE 2006, p. 425-472 ; d'autres travaux héraldiques s'appuient également, de manière ponctuelle sur des références tirées des *Familles d'Outremer* : CHAMBERLAYNE 1894 ; JEFFERY 1919/20, p. 204-221 ; HAXTHAUSEN 1972, p. 487-492 ; MARKOU 2003 ; MERINDOL 2004, vol. 2, p. 159-167 ; GOODALL 2018, p. 27-74 ; ROUSSELOT 2021, p. 1-11 ; PAPACOSTAS 2022, p. 169-206 ; BORD 2022.

⁴⁴³ OSSWALD 2018, p. 803-844. Dans ses travaux sur la sigillographie des Latins en Orient, Gustave Schlumberger s'était intéressé aux mentions de blasons de Du Cange : SCHLUMBERGER 1890, p. 5-29 ; SCHLUMBERGER 1897, p. 421-458 ; SCHLUMBERGER 1943. Voir également BAUDUIN 2003-2005, p. 97-112 ; NIELEN 2004, p. 589-606.

élaborée ou une combinaison de couleurs et de figures. L'ère moderne offre l'exemple saisissant du souverain suédois, Éric XIV, qui, au milieu du XVI^e siècle, rompt avec la politique pacifique de son père envers ses voisins pour adopter une attitude agressive, se traduisant notamment par des modifications apportées à son blason. Face au refus du souverain danois de retirer les trois couronnes de ses armoiries, Éric XIV ajoute, au blason de la Suède, les armes de la Norvège (*au 3, de gueule au lion couronné d'or tenant une hache*) et du Danemark (*au 2, d'or, aux neuf cœurs de gueules, rangés en trois pals, aux trois lions passants d'azur couronnés et armés du champ, lampassés de gueules*)⁴⁴⁴. Ces provocations emblématiques poussent les deux camps à s'engager dans un conflit connu sous le nom de guerre de Sept Ans du Nord, dévastant les territoires scandinaves de 1563 à 1570.

Dépourvu de toute ambition politique personnelle, Du Cange peut s'adonner à l'instrumentalisation de l'héraldique sans mettre en péril l'équilibre fragile des puissances européennes. Parmi les diverses liasses de papiers collectés et déposés à la Bibliothèque royale par Jean-Charles Du Fresne D'Aubigny, figure une carte probablement exécutée par le savant amiénois vers l'âge de 20 ans. Ce travail de jeunesse présente la généalogie des rois de France de Pharamond à Louis XIV⁴⁴⁵. Au bas de la carte, se trouve un « soleil de blasons », formant deux roues de rayons différents, autour desquels on peut lire le vers *Francia magnanimus secunda puerpera regum*, extrait d'un poème botanique de Jacques-Auguste De Thou⁴⁴⁶. Vingt-et-un rayons partent de l'écu de France, représentant les principautés ayant entretenu des liens plus ou moins étroits avec le royaume à la fleur de lys. Parmi ces nations figurent le Portugal, dont le roi Alphonse III avait uni son destin à celui de Mathilde de Boulogne au XIII^e siècle, ainsi que la Navarre, qu'Henri IV a adossée à sa couronne en 1607. S'y ajoutent la Pologne, où Henri III a été couronné roi, et la Hongrie gouvernée par des Angevins. Aux côtés des armoiries des nations européennes, se trouve le blason de l'Empire latin d'Orient, sobriement désigné « Empire d'Orient », *de gueules à la croix d'or cantonnée de quatre besants d'or, chacun chargé d'une croix de même, et accompagné de quatre croisettes d'or*. La présence de cet écu, gravitant autour de celui de France, illustre de façon évidente, aux yeux du jeune Du Cange, les aspirations légitimes de la monarchie française à étendre sa domination sur les territoires qui étaient auparavant sous la domination des Latins depuis 1204.

D'autres esprits éclairés du milieu du XVII^e siècle, à l'instar du jésuite Suarès, partagent cette opinion et la soutiennent, en mettant en avant le mariage de la petite-fille de Baudouin II, empereur de Constantinople, avec Charles de Valois⁴⁴⁷. Les armes du royaume latin de Jérusalem sont également présentes, sous la dénomination « Jérusalem » dans le quart sud-ouest de la grande couronne héraldique, voisines de celles de la Pologne et de l'Aragon. Du Cange ne peut ignorer que des rois de France tels que Charles VIII ou Louis XII portent encore le titre

⁴⁴⁴ VON HEIJNE 2015, p. 69-70 ; ROBERTS 1968, p. 199-241. Parmi l'abondante bibliographie sur la guerre de Sept Ans du Nord : GLETE 2010, p. 145-163.

⁴⁴⁵ Gravure de Martin Marvie dans DU FRESNE D'AUBIGNY 1752, après la p. 30, en fig. 1 ; cette carte généalogique a été reproduite dans plusieurs ouvrages : BILICI 2004, p. 59 ; AUZEPY, GRELOIS 2001, p. 37-38 ; SHAWCROSS 2021a, fig. 5.13 p. 178.

⁴⁴⁶ DE THOU 1609, p. 22.

⁴⁴⁷ OMONT 1904, p. 31-32 ; AUZEPY, GRELOIS 2001, p. 18. Voir également sur ce soleil de blasons : DU FRESNE D'AUBIGNY 1752, p. 26-30 ; FEUGERE 1845, p. 67-68.

de roi de Jérusalem, hérité de la maison d'Anjou ; il a sans aucun doute étudié, lors de sa formation à Amiens ou Orléans, des traités de la Renaissance comme celui d'Étienne de Lusignan, l'historien d'origine chypriote, qui justifie les prétentions des rois de France à la couronne de Jérusalem ⁴⁴⁸.

La disposition circulaire des blasons ne saurait être anodine et révèle la hiérarchie souhaitée entre États européens. Du Cange s'est vraisemblablement inspiré de modèles héraldiques existants, tels que celui de la ville de Berne au XV^e siècle, où une couronne de blasons entoure les armoiries du pouvoir dominant : sur une monnaie de 1493, cette disposition est visible, représentant les vingt-sept districts de la cité helvétique, encadrant l'ours armorial et l'aigle impérial symbolisant la ville de Berne ⁴⁴⁹. Un autre exemple est fourni par l'église de Freudenstadt où, au XV^e siècle, le duc Frédéric de Wurtemberg avait disposé ses armes au centre de la voûte, entourées de nombreux blasons de familles régnantes, à la croisée des différentes nervures et créant ainsi un ciel de blasons ⁴⁵⁰. Malheureusement, cette voûte a été détruite lors des bombardements de 1945 et n'est connue que par le biais de descriptions.

En plaçant l'écu de la France au cœur de la composition, tel un soleil entouré d'étoiles, le graveur fait référence à l'image du roi-soleil, remontant au moins à l'époque de Louis XIII. Le roi est représenté sur des médailles et jetons sous les traits d'Apollon, la tête ceinte de rayons, accompagné de son épouse Marie de Médicis, figurée en Minerve ⁴⁵¹. Du Cange, qui compose son « soleil de blasons » vers 1630, ne peut méconnaître cette association entre le souverain français et le soleil. La diffusion de cette image se renforce sous le règne de Louis XIV, notamment à partir de 1653, année au cours de laquelle est orchestré le grandiose *ballet royal de la nuit* où le jeune roi apparaît en Apollon, paré d'or, incarnation du Soleil ⁴⁵².

Dès les premières années de son travail, Du Cange adopte une perspective globale pour étayer sa réflexion historique avec ce « soleil de blasons », s'évertuant à embrasser l'ensemble des territoires affiliés à la France, à différents titres. Le signe héraldique présente l'avantage de pouvoir désigner à la fois un territoire et la famille qui le gouverne. À travers ce répertoire d'armoiries, Du Cange témoigne de sa culture héraldique, ainsi que de celle de ses lecteurs, confirmant la perspective d'un savoir spécifiquement lié au blason parmi les érudits français.

Cette représentation des territoires se révèle être un authentique canevas de travail pour Du Cange, lui permettant d'explorer l'histoire de France dans toute sa diversité et son étendue géographique. En cela, son discours, essentiellement à portée rhétorique, rejoint celui politique, plus tardif, de Colbert et de Louis XIV. Vingt ans après avoir composé son « soleil de blasons », Du Cange se lance en effet dans l'écriture de l'histoire des Francs en Orient. Il offre une nouvelle édition de l'œuvre de Villehardouin et la traduit en français moderne. Dans l'épître

⁴⁴⁸ LUSIGNAN 1586, f. 20v-22r.

⁴⁴⁹ PEYER 1994, p. 121-138 ; SCHMID 2012, p. 213.

⁴⁵⁰ HERTEL 1994, p. 127. Avec ses 145 blasons de divers souverains, la *Carta itineraria Europae*, datée de 1511 et réalisée par Martin Waldseemüller a pu constituer une autre source d'inspiration au travail de Du Cange : MEINE 1971.

⁴⁵¹ RODIER 2011, p. 85-86.

⁴⁵² CHRISTOUT 2002-2003 ; CHRISTOUT 2005 ; NERAUDEAU 2013 ; BLANC 2021.

dédiée au roi, qui ouvre l'*Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois* publié en 1657, Du Cange met en exergue les liens entre l'histoire de France et celle de Constantinople, du fait de la domination de l'Empire latin d'Orient par des empereurs français⁴⁵³. À travers le rôle prédominant accordé à la royauté française, l'historien picard s'inscrit dans une tradition intellectuelle qui s'épanouit au XVI^e siècle sous la plume de Guillaume Postel (1510-1581), plus qu'il ne témoigne des ambitions impérialistes du siècle suivant⁴⁵⁴.

Cet usage symbolique de l'héraldique perdure jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, nourrissant la nostalgie d'une monarchie universelle. Dans l'Europe des Lumières, qui rejette les idéaux des croisades du Moyen Âge, quelques esprits, à l'instar de Gottfried Leibniz ou de Dominique Jauna persistent à défendre des projets d'expansion du royaume de France vers l'Égypte et la Méditerranée orientale⁴⁵⁵. Inséré dans ce mouvement intellectuel, le conseiller du roi, Henri de Rosnel, compose un *Mémoire sur les possessions & droit de la maison royale de France*, un ouvrage méconnu de cinquante-neuf pages, dédié à Louis XV, qui emprunte la figure du « soleil de blasons » à Du Cange. Animé par des aspirations impériales plus affirmées que celles du savant picard, ce bref opuscule synthétise les prétentions de la France sur les différents États européens et les incarne dans cette figure héraldique⁴⁵⁶.

Dans les premiers écrits de Charles Du Cange, le blason incarne le projet intellectuel en tant que support de sa conception de l'histoire et vecteur d'une idéologie politique. Peu à peu, cet emblème héraldique devient un objet d'étude à part entière, témoignant de l'existence de lignages dont le savant s'emploie à retracer l'histoire.

LES DIFFERENTS SUPPORTS DES ARMOIRIES : QUELLES SOURCES HERALDIQUES ?

Le goût prononcé de Du Cange pour les armoriaux ne le détourne nullement des autres sources héraldiques à sa disposition pour composer ses récits historiques. Parmi les matériaux documentaires dont il se nourrit pour son écriture de l'histoire de la Grèce franque, les sceaux ornés d'armoiries se révèlent être des objets d'étude privilégiés. Grâce aux travaux éclairants de Michel Pastoureau, il est désormais établi que la diffusion sociale du sceau précède de près d'un demi-siècle celle des armoiries, démontrant ainsi que le sceau possède déjà sa propre logique et ses propres règles de fonctionnement lorsqu'apparaît l'armoire⁴⁵⁷.

⁴⁵³ DU CANGE 1657.

⁴⁵⁴ BILICI 2014, p. 315-316 ; voir également les remarques de GRIVAUD 2023.

⁴⁵⁵ Sur ce mouvement intellectuel qui défend les ambitions impériales du royaume de France en Méditerranée aux XVII^e et XVIII^e siècles, voir : BILICI 2004, TRELAT 2011, p. 147-170.

⁴⁵⁶ Ce texte, qui n'a pas fait l'objet de publication, est conservé dans un seul manuscrit, mis aux enchères chez Christie's en 2021 : ROSNEL 1773. Voir la présentation du manuscrit à l'occasion de sa mise aux enchères : <https://onlineonly.christies.com/s/selections-library-mr-mrs-john-h-gutfreund-834-fifth-avenue/france-its-dominions-44/111344> < consulté le 12/05/2023 >.

⁴⁵⁷ PASTOUREAU 1993, p. 28-32.

Les descriptions d'armoiries relevées sur des sceaux constituent la source héraldique la plus abondante exploitée par Du Cange dans ses travaux sur la Grèce franque. Lorsque l'historien intègre des pièces justificatives à son *Histoire de l'empire de Constantinople*, il veille à décrire avec soin les blasons des sceaux appendus aux chartes tout en identifiant leurs propriétaires. Par exemple, à la suite de la transcription du contrat du double mariage de Philippe de Valois et de Jeanne de Bourgogne, ainsi qu'entre Huguenin de Bourgogne et Catherine de Valois en 1302, Du Cange dresse une description précise des quatre sceaux appendus au contrat, appartenant respectivement à l'empereur Charles de Valois, à Catherine de Courtenay, à Robert de Bourgogne et à Agnès de France⁴⁵⁸. L'impératrice de Constantinople, Catherine de Courtenay est dépeinte comme étant « *sous une espece de portail ayant la couronne sur la teste, et en la droite un sceptre, au bout duquel est une fleur de lys. A costez du portrait sont deux escussons, celui du costé droit est d'Anjou, l'autre représente une croix pleine, accompagnée à chaque canton d'un tourteau ou Bezanx vidé en forme de cercle et remply d'une croisette* »⁴⁵⁹. Ce blasonnement est d'une précision notable, bien qu'il présente certains archaïsmes et une redondance quant au « *besant vidé en forme de cercle* ». Les descriptions d'armoiries de Du Cange révèlent des caractéristiques assez similaires à celles des héraldistes du XVII^e siècle. Après la description du sceau, vient la transcription de la légende, puis la description de l'écu de la contre-empreinte.

En l'absence de la possibilité d'observer directement les sceaux des documents, Du Cange s'en remet à son réseau d'informateurs de confiance, qui lui transmettent les descriptions détaillées de ces empreintes sigillographiques. C'est ainsi que Louis 1^{er} de Courtenay (1610-1672), seigneur de Chevillon, lui dépeint six des huit sceaux présents sur une charte de Jean de Céphalonie, datée de Clarence en l'an 1304⁴⁶⁰.

Dans l'*Histoire des principautés*, Du Cange ne reproduit pas de pièces justificatives mais étaye certains développements en utilisant des sceaux. Par exemple, il affirme avoir observé des lettres du roi Pierre 1^{er} de Chypre, datées de 1358, à Toulouse sur lesquelles figure un sceau « *a un escu fassé avec un lyon, brisé d'une bande qui semble parsemé de fleurs de lys* ». De même, il cite un acte de Bohémond VI de 1262, où le prince « *porte en l'escu de son sceau une croix fichée* »⁴⁶¹. D'autres descriptions d'armoiries figurant sur des sceaux, notamment des extraits du trésor des chartes, sont présentées comme pièces justificatives au lecteur de l'*Histoire de l'Empire de Constantinople*. Dans cette quête, Du Cange partage les préoccupations de l'antiquaire érudit Nicolas-Claude Fabri de Peiresc (1580-1637), qui, à travers ses échanges épistolaires, révèle un vif intérêt pour les sceaux des rois de Jérusalem et

⁴⁵⁸ DU CANGE 1657, p. 45-48 du recueil de diverses chartes. Cette charte est aujourd'hui conservée aux Archives nationales à Paris sous la cote J 410 n°13.

⁴⁵⁹ SCHLUMBERGER 1943, p. 176 ; SCHLUMBERGER 1890, p. 23-24. Ces quatre sceaux ont été numérisés dans SIGILLA, la base numérique des sceaux conservés en France : <http://www.sigilla.org/acte/an-chan-j-410-ndeg13-4914> < consulté le 18 mars 2023 >.

⁴⁶⁰ DU CANGE 1657, p. 48-49 du recueil de diverses chartes. Quelques années plus tard, l'historien Samuel Guichenon s'intéresse également à ce document mais ne décrit que quatre sceaux car les trois autres sont perdus ; il n'en reste que des fragments lorsque Gustave Schlumberger les observe à son tour : SCHLUMBERGER 1897, p. 449-450 ; SCHLUMBERGER 1943, p. 200 ; CLAVERIE 2019, p. 146-147.

⁴⁶¹ REY 1869, vol. 1, p. 76-76, 153.

des grands-maîtres de l'ordre *hospitalier* de Saint-Jean-de-Jérusalem, appendus aux documents qui lui parviennent ⁴⁶².

Il est indéniable que Du Cange, en tant que copiste de plusieurs armoriaux, a consulté ces sources pour composer ses différents textes sur la Grèce franque, même si une partie de ce travail semble rester inachevée. En effet, on ne manque pas de s'étonner que le savant n'ait pas complété son manuscrit sur les familles établies dans l'Orient latin par un recueil de blasons. À ne pas en douter, Du Cange a probablement rencontré l'héraldique des familles chypriotes lorsqu'il effectue des copies de manuscrits, tels que celui de l'armorial Vermandois où figure une description du blason d'Amaury de Tyr, régent du royaume entre 1306 et 1310 : « le connestable Jherusalem, frère du Roy de Chippre, porte *burle d'argent et dasur et commence par lasur sur tout ung lion de gueules à une bende d'argent et sur la bende v croix dor potentées* » ⁴⁶³.

Effectivement, dans son récit de la généalogie des rois de Chypre, Du Cange utilise peu les données héraldiques dont il dispose ⁴⁶⁴. En revanche, il consacre un chapitre aux familles qui se sont établies à Acre après la prise de Venise, et dans ce contexte, il utilise systématiquement un armorial vénitien conservé à la Bibliothèque nationale de France. Il pourrait s'agir du *ms fr. 32884* du XVI^e siècle, ayant appartenu à Charles d'Hozier et qui contient une liste de « ceux qui viennent d'Acre » au folio 51 ⁴⁶⁵. Dans ce chapitre, Du Cange présente brièvement neuf familles (Lyoni, Marmore, Benedetti ou Benetti, Molini d'Oro, Bondumieri ou Bondimier, Barisiani, Suriani, Bon'Insegna, Brixii ou Brizi) mentionnant leur entrée au Grand Conseil et décrivant leurs armoiries ⁴⁶⁶. Parmi ces familles, deux d'entre elles portent des armoiries parlantes. Du Cange distingue un fils de la famille Lyoni qui a ajouté un *lyon rampant d'or* aux armes *d'azur à la bande d'or chargée de trois roses de gueules*. Pour les Molini d'Oro, l'historien suggère que cette famille levantine s'est distinguée d'une famille vénitienne homonyme en ajoutant *d'oro* car leurs armes portent une *roue de molin d'or*. Ces armoiries sont encore visibles sur le palais communal de Motovun/Motona ⁴⁶⁷. Cependant ce chapitre de la version publiée des *Familles d'Outremer* fait figure d'exception en ce qui concerne l'utilisation de l'héraldique.

Un précieux folio (f. 296) inséré dans le manuscrit de l'*Histoire des principautez*, la version manuscrite des *Familles d'Outremer*, conservé à la Bibliothèque nationale de France, offre une perspective différente sur le projet initial inachevé de Du Cange ⁴⁶⁸. Entre une liste des grands maîtres du temple et le dossier des familles normandes installées en Orient, Du Cange dévoile sur ce folio les armes de dix-huit familles latines unies par une origine commune,

⁴⁶² TAMIZEY DE LARROQUE 1896, p. 597 ; SCHLUMBERGER 1943, p. xii. Sur le rôle de Peiresc dans le développement des études byzantines : CHENY 2015.

⁴⁶³ Paris, BnF, *ms fr. 2249*, f. 87v, cité par VAIVRE 2006, p. 436.

⁴⁶⁴ REY 1869, vol. 1, p. 68-69.

⁴⁶⁵ Voir la description du manuscrit chez POPOFF 2010, p. 13.

⁴⁶⁶ REY 1869, vol. 2, p. 613-614.

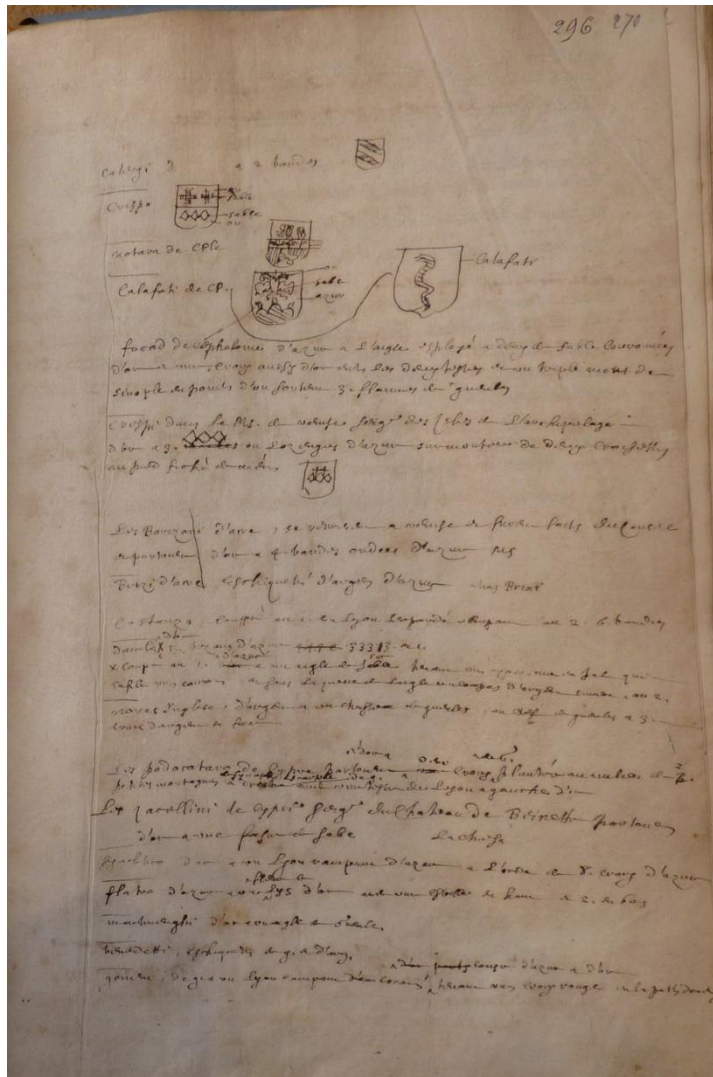
⁴⁶⁷ MORTEANI 1891, p. 513.

⁴⁶⁸ Paris, BnF, *ms fr. 9473*, f. 296 ; Fig. 2. Il existe une copie du XVIII^e siècle de l'*Histoire des principautez* conservé à la bibliothèque de l'Arsenal à Paris : Paris, BnF, Bibliothèque de l'Arsenal, *ms français 4786*, f. 232v-233r.

celles de l'Orient latin. Pour certains lignages, il est précisé qu'ils ont dû quitter l'Orient pour s'installer à Venise. Ces informations, reprises en partie dans le chapitre susmentionné, ont sans doute été jugées trop hétéroclites pour trouver leur place dans l'édition des *Familles d'Outremer* par Emmanuel-Guillaume Rey au milieu du XIX^e siècle.

Douze familles installées en Orient trouvent sur ce folio la description de la composition de leur blason, soigneusement rangé selon leur origine géographique. Ainsi, se déploient d'abord les familles de Constantinople, les illustres Notara et Calafati, suivies de celles de la mer Égée, les Crespo et de la mer Adriatique, les Tocco de Céphalonie. Puis se présentent les lignées originaires d'Acre, les Barisiani et les Brizi tandis que les familles chypriotes clôturent cette énumération : les Costanzo, Davila, de Nores, Podocataro, Flatro, Benedetti, Goneme, Martinengo. Toutefois, pour six de ces familles, la description des armoiries est remplacée par une brève esquisse dépeignant un écu portant les armes familiales (**fig. 2**).

Fig. 2. Charles Du Cange, *Histoire des principautez et des royaumes de Hierusalem, de Cypre et d'Arménie, et des familles qui les ont possédées*, Paris, BnF, ms fr. 9473, f. 296r, © Gallica



La connaissance des descriptions de ces blasons n'est pas le privilège exclusif de Du Cange, car il se trouve que neuf d'entre eux ont déjà été présentés dans les pages d'un ouvrage de Claude-François Ménestrier, dans un chapitre intitulé « De la noblesse du Frioul, de Dalmatie, de Raguse, de Candie et autres Etats dépendans de la République de Venise »⁴⁶⁹. D'autres emblèmes ont pu être extraits des armoriaux vénitiens, conservés à la Bibliothèque royale, à l'image du *ms fr. 32884*⁴⁷⁰.

Du Cange, dans ses ouvrages consacrés à la présence latine en Orient, témoigne également d'une sensibilité à l'héraldique monumentale. En cela, il perpétue une tradition qui remonte au moins à Bartolo da Sassofferato, qui, au milieu du XIV^e siècle, offre à ses lecteurs la clé pour comprendre la signification de l'agencement d'un décor emblématique sur un édifice en fonction des supports choisis tels que les linteaux, les clefs, les vitraux, les portes, les cheminées, des techniques utilisées telles que la sculpture, la peinture, le vitrail ainsi que des localisations spécifiques, qu'ils soient à l'intérieur ou à l'extérieur, en hauteur ou en bas⁴⁷¹.

Du Cange ne se limite pas à son travail quotidien dans les bibliothèques et dépôts d'archives parisiens, mais il tire également parti des ressources archéologiques offertes par les églises parisiennes qui témoignent de la présence latine en Orient. Dans les *Familles d'Outremer*, Du Cange s'intéresse au décor héraldique funéraire du tombeau de Léon V de Lusignan, souverain déchu du royaume d'Arménie, inhumé en 1393 dans l'église du couvent des Célestins à Paris. L'historien remarque que « ses armes y sont représentées *d'Arménie, parties de Hiérusalem et tiercées de Lusignan. L'Arménie est d'or, au lyon couronné de gueules* »⁴⁷². Né en Cilicie en 1342, le fils du connétable d'Arménie passe sa jeunesse à la cour du roi Hugues IV de Chypre avant d'accéder au trône du royaume d'Arménie en 1373 ; en 1374, il parvient à la capitale de son royaume, Sis, mais l'Arménie tombe aux mains des Mamelouks l'année suivante ; après une captivité de sept ans au Caire, Léon entreprend un exil dans les cours européennes avant de s'établir à Paris en 1384 sous la protection du roi Charles VI⁴⁷³. Aujourd'hui, seul le gisant du dernier roi arménien subsiste à la basilique Saint-Denis et, pour appréhender le blasonnement de Du Cange, on doit se référer au dessin réalisé par le graveur Boudan, missionné par François-Roger de Gaignères (1642-1715)⁴⁷⁴. Ce dessin est postérieur aux travaux de Du Cange, ce qui amène à supposer que sa description découle de son observation directe du tombeau, une hypothèse confirmée par un sceau portant un blason qui pourrait être décrit aujourd'hui comme *tiercé en pal avec l'Arménie en 1, Jérusalem en 2 et Lusignan-Chypre en 3*.

Dans ce même ouvrage, Du Cange décrit ainsi le monument funéraire de Marguerite de Baumont, épouse du comte de Tripoli, qui repose dans l'ancienne abbaye cistercienne Notre-

⁴⁶⁹ MENESTRIER 1683, p. 336-349.

⁴⁷⁰ Sur les armoriaux vénitiens conservés à Paris à la Bibliothèque nationale de France : POPOFF 2010.

⁴⁷¹ CAVALLAR, DEGENRING, KIRSHNER 1994, p. 23, 57.

⁴⁷² REY 1869, vol. 1, p. 153.

⁴⁷³ MUTAFIAN 1995, p. 201-210.

⁴⁷⁴ LE POGAM 2009, p. 140-142.

Dame-la-Royale, connue sous le nom de Maubuisson (Saint-Ouen-l'Aumône, Val-d'Oise) en 1328 : « le tombeau est parsemé de *croix de Jérusalem dans des losanges de gueule, et de lions rampants dans des losanges de sable fleurdelisé*. Il est encore couvert aux cotés de plaques aussi de cuivre, toutes *parsemées de fleurs de lys, sur un fond en azur* »⁴⁷⁵. Ce tombeau, tout comme d'autres, a disparu lors de la Révolution. Cependant, au XVIII^e siècle, l'abbé Milhet a consigné une description qui vient corroborer le blasonnement du Du Cange⁴⁷⁶. Il est raisonnable de supposer que ces pierres, arborant des armoiries, et situées à Paris ou à proximité, ont été minutieusement observées par l'historien originaire d'Amiens.

Loin de la capitale parisienne, l'église de Saint-Maximin-en-Provence (aujourd'hui Saint-Maximin-la-Sainte-Baume) conserverait les armes de l'Empire de Constantinople avec celle d'Anjou-Sicile selon le témoignage de Du Cange. Cependant, les informations transmises à l'érudit, peut-être par l'intermédiaire de Peiresc, s'avèrent vraisemblablement erronées. En effet, la clef de voûte de la cinquième travée de cette basilique provençale est marquée du parti d'Anjou ancien et de Jérusalem. Ces armoiries correspondent en réalité à celles de Charles II d'Anjou, comte de Provence, roi de Naples, de Sicile et de *Jérusalem*, et neveu du roi Louis IX, qui est à l'origine de la construction de l'église dédiée à Marie-Madeleine à la fin du XIII^e siècle⁴⁷⁷.

D'autres références à des monuments arborant des signes héraldiques et situés en Orient émergent également de l'œuvre de l'historien. Par exemple, il rapporte que les armes de la famille Grenier sont visibles dans une église Saint-Georges, près de la ville de Rames, sans doute la cathédrale latine Saint-Georges de Lydda. Elles étaient placées au-dessus de la sépulture d'un chevalier milanais du nom d'Ambroise de Turre, qui y est inhumé en 1120. Cette tradition, dépourvue de toute source textuelle ou archéologique vérifiable, aurait été transmise à Du Cange par l'abbé de Sainte-Marie d'Entremont, si l'on en croit une note marginale du manuscrit de l'*Histoire des principautez*. L'annotation laisse penser qu'il s'agit de Marc-Antoine Graneri, un descendant de la famille Grenier, dont les échanges épistolaires avec Du Cange échappent à notre connaissance à ce jour⁴⁷⁸.

L'historien décrit encore les armes de Robert de Tarente, « *parties de Sicile-Tarente et de Constantinople* » qui ornaient autrefois un tombeau, aujourd'hui disparu, à San Giorgio Maggiore à Naples. Curieusement, Du Cange omet de mentionner la source de cette information, mais il est vraisemblable qu'il emprunte ce témoignage à l'histoire de Naples rédigée et publiée par Giovanni Summonte en 1601⁴⁷⁹.

Dans ses ouvrages publiés et ses manuscrits dédiés à l'histoire des Latins dans les territoires de culture grecque, Du Cange accorde une importance modérée à l'héraldique.

⁴⁷⁵ REY 1869, vol. 1, p. 486. Sur la localisation du tombeau dans l'église : LANGLOIS, BONIS, WABON 2009, p. 232.

⁴⁷⁶ DUTILLEUX, DEPOIN 1882, p. 121.

⁴⁷⁷ DU CANGE 1657, p. 47 ; LAUZIERE 2003, p. 58-59. Cet écu apparaît également sur la châsse du bras de Marie-Madeleine conservée dans l'église de Saint-Maximin et dans la bible de Malines où figurent plusieurs générations de la dynastie angevine : MERINDOL 1998, p. 438-440 ; MERINDOL 2003, p. 287.

⁴⁷⁸ REY 1869, vol. 1, p. 286 ; PRINGLE 1998, p. 25.

⁴⁷⁹ BUCHON 1826, p. 262 ; SUMMONTE 1601-1643, vol. 2, p. 446 ; MICHALSKY 2000, p. 350-351.

Cependant, il se consacre avec rigueur à l'exploitation d'une pluralité de sources allant des armoriaux aux sceaux, en passant par les sculptures et les peintures dans le but d'enrichir son œuvre.

LES DIFFERENTS USAGES DES ARMOIRIES AU SERVICE DE L'HISTOIRE

La minutie dont fait preuve Du Cange dans la description des armoiries et des sceaux, dans la consultation et la copie des armoriaux, ainsi que dans la collecte de données relatives à l'héraldique monumentale témoigne de sa reconnaissance de cette discipline comme une branche de l'érudition historique. En tant qu'historien, il est convaincu que l'héraldique ne doit plus être réservée à l'étude exclusive des antiquaires et des généalogistes, mais qu'elle apporte une valeur ajoutée indéniable et oriente les recherches historiques dans leur ensemble. Ainsi, elle se met au service de l'écriture de l'histoire, enrichissant et guidant les travaux des érudits.

L'édition de *l'Histoire de Saint Louis* de Joinville par Du Cange témoigne assurément de l'importance qu'il accorde aux armoiries dans un document historique. Soucieux du moindre détail, Du Cange prend soin d'ajouter de longues annotations aux blasons des nobles qui entourent saint Louis. La première dissertation est, par exemple, dédiée à l'origine des couleurs et des métaux présents sur les armoiries ⁴⁸⁰.

Aux yeux de Du Cange, l'usage premier du signe héraldique réside dans l'identification du lignage. Il justifie ainsi les descriptions minutieuses des blasons dans l'œuvre de Joinville, permettant ainsi d'identifier l'appartenance d'un individu à une famille spécifique. Pour lui, ces emblèmes héraldiques revêtent une valeur cruciale dans le récit historique, autorisant à tracer les liens généalogiques et à élucider les intrications des relations familiales au sein de la noblesse. Par exemple, lorsque Joinville atteste de sa parenté avec le comte de Jaffa, Du Cange déduit, à partir de l'observation des armes du comte, l'existence de ce lien familial par l'intermédiaire des femmes ⁴⁸¹. À maintes reprises, dans *l'Histoire des principautez* apparaissent des familles auxquelles sont associées des armoiries. Ainsi, l'héraldique vient en aide à l'historien qui cherche à établir la généalogie de ces familles installées depuis plusieurs générations en Orient alors que leurs origines géographiques en Occident se sont perdues. Un autre érudit de l'Orient latin, Florio Bustron, auteur d'une *Istoria di Cipro*, souligne l'intérêt des armoiries pour ses lecteurs en offrant une brève description de celles des Costanzo : « *uno scudo rosso, et un leon in passo d'oro, e le coste bianche* ». Ce blasonnement figure dans une notice de présentation de ce lignage, originaire du sud de l'Italie, qui permet d'éclairer l'arrivée à Chypre de Mutio Costanzo en 1461 aux côtés du roi Jacques II ⁴⁸².

Du Cange prend l'exemple de la famille Ibelin dont il connaît les armoiries grâce à la chronique de Joinville, à savoir de « *fin or à une croix de gueule pattée* » ⁴⁸³. Lorsque l'historien se penche sur la généalogie de la prestigieuse lignée des Ibelin dans son *Histoire des*

⁴⁸⁰ DU CANGE 1668, p. 127-142.

⁴⁸¹ DU CANGE 1668, p. 61.

⁴⁸² BUSTRON 1886, p. 408 ; PAPACOSTAS 2022, p. 174-180.

⁴⁸³ DU CANGE 1668, p. 97.

principautez, il puise principalement ses données dans les différents textes des *Lignages d'Outremer*⁴⁸⁴. Cependant, c'est grâce à la maîtrise des traités héraldiques, notamment ceux rédigés par les hérauts d'Angleterre, que Du Cange parvient à attribuer à la maison Puiset de Chartres la croix associée aux Ibelin. Les historiens s'accordent aujourd'hui à remettre en question cette généalogie des Ibelin telle qu'elle est présentée dans les *Familles d'Outremer*, privilégiant une origine située au Sud de l'Italie plutôt qu'en Île-de-France⁴⁸⁵.

Dans sa quête méthodique, Du Cange applique la même démarche lorsqu'il se confronte au nom d'Henri Dorme extrait de *La Conquête de Constantinople* de Geoffroy de Villehardouin. À travers ses investigations des anciens provinciaux, il parvient à identifier cette noble lignée comme étant originaire du Brabant, arborant un blason *d'argent à trois chevrons de gueules*. Toutefois, des recherches plus récentes ont suggéré, avec plus de vraisemblance, que d'Orme est traduction française d'Ulmen, une ville située actuellement en Allemagne, dans le Land de Rhénanie-Palatinat⁴⁸⁶. L'analyse de ces extraits révèle la méthodologie novatrice de Du Cange qui s'applique à citer ses sources dans des annotations marginales et à confronter les récits narratifs aux informations fournies par les traités d'héraldique, dans une quête constante de rigueur et de précision.

L'historien, dédié à l'étude de la Grèce et de Chypre sous domination latine, présente également l'exemple du sceau d'Hugues de Lusignan, infortuné rival de Pierre 1^{er}, comte de Tripoli, dans la course au trône de Chypre. Ce sceau porte un « *escu fassé avec un lyon, brisé d'une bande qui semble parsemé de fleurs de lys* ». Du Cange attribue ce dernier motif à la mère d'Hugues, Marie de Bourbon, épouse de Guy de Lusignan et future impératrice de Constantinople. Les historiens du XIX^e siècle, tels que Louis de Mas Latrie et Gustave Schlumberger, qui ont fait usage de cette matière héraldique, ont dû se fier à la description du savant amiénois car ni la lettre, ni son sceau n'ont été retrouvés⁴⁸⁷. En l'occurrence, l'emblème héraldique dépasse le simple témoignage d'un lignage, car il identifie également une parenté. La brisure d'une bande parsemée de fleurs de lys sur les armes paternelles agit comme un indicateur d'appartenance à un cercle de parenté directe, révélant ainsi la puissance symbolique de ces symboles héraldiques.

L'identification d'un individu à une parenté ou à un lignage demeure une pratique courante de l'héraldique chez les historiens. Cette science auxiliaire de l'histoire permet également de saisir les alliances politiques qui structurent les sociétés nobiliaires. Dans le contexte de l'Orient latin, Du Cange découvre au moins un exemple d'une concession d'armes qui répond à cet usage. En 1253, Louis IX octroie à son allié Bohémond VI d'Antioche, qu'il a adoubé et placé sous sa protection, le privilège d'écarteler ses armes (*de gueules simplement*) avec les armes royales de France⁴⁸⁸. Cette pratique de concession d'armes est loin d'être une

⁴⁸⁴ On ignore quels manuscrits des *Assises de Jérusalem* a consulté Du Cange pour composer son *Histoire des principautez*. Sur les Ibelin, dans l'édition moderne des *Lignages d'Outremer* : NIELEN 2003, p. 97-101.

⁴⁸⁵ REY 1869, vol. 1, p. 361 ; RICHARD 1950, p. 98-100.

⁴⁸⁶ DU CANGE 1657, p. 276 ; LONGNON 1978, p. 245.

⁴⁸⁷ REY 1869, vol. 1, p. 75-76 ; MAS LATRIE 1852-1861, vol. 2, p. 224 note 1 ; SCHLUMBERGER 1943, p. 58.

⁴⁸⁸ REY 1869, vol. 1, p. 206 ; HABLLOT 2020, p. 288.

exception au XIII^e siècle, particulièrement au sein de la maison d'Anjou. Dans la péninsule italienne, de nombreuses cités adoptent les armoiries du frère de Louis IX, Charles d'Anjou. Concéder une partie de ses armoiries revêt une dimension politique indéniable. Celui qui se voit attribuer ces armes établit un lien visuel direct avec son protecteur, se place sous sa protection et son autorité et s'inscrit ainsi dans une « véritable parenté virtuelle » selon les termes de Laurent Hablot.

Il convient de souligner la modernité de Du Cange dans son approche des armoiries et son rôle de médiateur entre les communautés des héraldistes et des historiens. La carrière de ce savant amiénois témoigne d'une évolution dans sa relation avec le savoir héraldique. Au terme de sa jeunesse, il donne vie à un somptueux soleil de blasons où l'armoire n'est pas objet d'étude, mais devient un élément intégré à une composition s'alignant sur les courants intellectuels de son époque. Vers 1630, Du Cange se passionne pour les traités d'héraldique, en effectue plusieurs copies et rédige son propre traité, s'inscrivant ainsi dans le sillage d'une érudition héraldique florissante au XVII^e siècle. Quelques années plus tard, il entreprend ses travaux d'historiens, où sa connaissance des armoiries peut être mise à profit.

On ne peut qu'entrevoir les multiples ressources que Du Cange souhaitait exploiter dans une œuvre qu'il aspirait à compléter et rééditer. Le précieux folio, égaré dans le manuscrit de *l'Histoire des principautés*, où se dévoilent les blasons de dix-huit familles établis dans l'Orient latin, offre un aperçu saisissant de l'ambition qui anime le savant amiénois. À l'instar des historiens contemporains, Du Cange a compris que l'étude des blasons permet souvent de dater, de localiser, de retrouver des possesseurs ou des commanditaires et que ces signes emblématiques, à ce titre, deviennent sources d'histoire.

ANNEXE

Charles Du Cange, *Histoire des principautez et des royaumes de Hierusalem, de Cypre et d'Arménie, et des familles qui les ont possédées*, BnF, ms fr. 9473, f. 296r⁴⁸⁹.

[abc] abréviation restituée

/abc\ mot qui figure sur l'interligne inférieur mais qui n'est pas une abréviation

\abc/ mot qui figure sur l'interligne supérieur mais qui n'est pas une abréviation

Calergi d à 2 bandes⁴⁹⁰

Crispo

Notara de C[onstantino]ple

Calafati de C[onstantinople] Calafati

Focad de Céphalonie d'azur à l'aigle esployé a deux de sable couronnées

d'or et une croix aussy d'or entre les deux testes et un triple mont de

sinople en pointe d'où sortent trois flammes de gueules

Crespi dans le m[anu]s[crit] de Venise seig[neur] des isles de l'archipelage⁴⁹¹

d'or a 3 [losanges] ou lozenges d'azur surmontée de deux croisettes

au pied fiché de même⁴⁹²

Les Barizani d'Acre se retirerent à Venise et furent faits du Conseil

et portoient d'or à 4 bandes ondées d'azur ms⁴⁹³

Brizi d'Acre eschiqueté d'argen d'azur alias Brixi⁴⁹⁴

Costanzo coupé au 1 un lyon léopardé rampant au 2. 6 bandes⁴⁹⁵

Davila \ d'or / 13 bezans d'azur 33333 et 1

coupé au 1 d'azur à un aigle de sable tenant une espée nue en pal qui

enfile une couronne et sous la queue de l'aigle un compas d'argent ouvert au 2⁴⁹⁶

⁴⁸⁹ Le Paris, BnF, Bibliothèque de l'Arsenal, ms fr. 4786, f. 232v-233r a permis d'élucider la lecture de certains mots difficiles à déchiffrer.

⁴⁹⁰ Les Calargi/Calergi sont un des plus puissants lignages de Crète qui intègre les rangs de la noblesse vénitienne à la fin du XIV^e siècle : MCKEE 2010, p. 74-78. L'*Armorial général* dépeint ainsi le blason de cette famille : *Bandé d'azur et d'argent, de quatre pièces* : RIETSTAP 1861, p. 211.

⁴⁹¹ Sur la famille Crespi/Crispo : HABERSTUMPF 2004, p. 193-212.

⁴⁹² Cette description de blason correspond à celui représenté sur un sceau de cire appendu à un document de Jean IV Crispo, duc de Naxos et de l'Archipel conservé au XIX^e siècle par la famille Modinos de Milo : SCHLUMBERGER 1897, p. 451-452 ; SCHLUMBERGER 1943, p. 199.

⁴⁹³ L'*Armorial général* blasonne ainsi cette famille : *d'or à la bande de sable bordée d'argent chargé de trois roses de champ*. RIETSTAP 1861, p. 84 ; CROLLALANZA 1886-1890, vol. 1, p. 96.

⁴⁹⁴ Les blasons des Bariziani et des Brixi figurent plus haut dans la notice consacrée aux familles originaires d'Acre et sont reproduits dans l'édition de 1869 : REY 1869, vol. 2, p. 614.

⁴⁹⁵ Du Cange identifie trois membres de la famille Costanzo, Mutio, Alessandro et un autre Mutio : REY 1869, vol. 2, p. 664-665. Les armoiries de cette familles sont connues, cf. n° 58.

⁴⁹⁶ Menestrier blasonne ainsi cette famille : « Les Avila originaires Espagnols estoient grands connestables du royaume. Ils portoient pour armoiries un ecu *parti au premier d'or à treize tourteaux d'azur de trois en trois, et un en pointe : au second d'argent à un aigle de la serre droite une épée d'argent la pointe haute enfilant une couronne, et sous la queue un compas d'argent demy ouvert, les pointes en bas* » : MENESTRIER 1683 p. 347.

Nores inglese d'argent à un chateau de gueules, au chef de gueules à 3 crois d'argent en face ⁴⁹⁷

Les podocataro de Cypre portoient \ d'or/ à deux croix\ de g[ueules]/plantée au milieu de 2 montagnes de sinople escartelé de g[ueules] a dextre avec une teste de lyon à gauche d'or ⁴⁹⁸
les jacellini ⁴⁹⁹ de Cypre seig[neurs] du château de Beinette portoient d'or à une fasce de sable la chiesa

Synclitico d'or a un lyon rampant d'azur à l'onde de 8 crois d'azur ⁵⁰⁰

Flatro d'azur a une \ fleur de/ lys d'or avec une estoille en haut et 2 en bas ⁵⁰¹

Martinenghi d'or a un aigle de gueules ⁵⁰²

Benedetti, échiquetté de [ueule] et d'arg[ent] ⁵⁰³

Gonem de g[ueule] à un lyon rampant couronné \coupé d'azur et d'or/ tenant une crois rouge a la patte droite ⁵⁰⁴

Bibliographie

ADAM-EVEN 1947

Paul Adam-Even, « Études d'héraldiques médiévales : l'armorial du héraut Navarre, partie inédite et corrections », *Nouvelle Revue héraldique* 2, avril-juin 1947, p. 49-68.

ASCHENBRENNER, RANSOHOFF 2021

Nathanael Aschenbrenner, Jake Ransohoff (éd.), *The Invention of Byzantium in Early Modern Europe*, Washington D. C., Dumbarton Oaks Research Library and Collection, Extravagantes, 2021.

⁴⁹⁷ Gautier de Nores est identifié par Du Cange comme bailli de la Secrète : REY 1869, vol. 2, p. 669 ; RUDT DE COLLENBERG 1977, n° 13 p. 96.

⁴⁹⁸ Sur l'évolution des armes de la famille Podocataro après leurs différentes unions avec d'autres lignages : RUDT DE COLLENBERG 1977, p. 138 ; PATAPIOU 2015-2016, p. 267 ; MARKOU 2019, p. 311.

⁴⁹⁹ La famille Jacellini d'origine chypriote établie au château de Beinette (Piémont, Province de Coni) n'est pas bien documentée : CASALIS 1833-1856, vol. 2, p. 204.

⁵⁰⁰ Les armoiries de la famille Synglitico apparaissent sur divers supports et sont décrites ainsi : *lion rampant d'azur, couronné, chargé de huit croix grecques* : MARKOU 2019, p. 302-303.

⁵⁰¹ La famille des Flatro est bien connue à Chypre depuis le milieu du XIV^e siècle mais son blason n'est pas référencé : RUDT DE COLLENBERG 1983, p. 9-23 ; GRIVAUD 2008, p. 221-241.

⁵⁰² Cette famille vénitienne dont quelques membres sont établis à Chypre au XVI^e siècle est blasonnée ainsi : *d'or à l'aigle de gueule, couronné du champ, portant sur sa poitrine un écusson d'argent chargé d'un lion de Saint-Marc de gueule* : RIETSTAP 1861, p. 684 ; CORONELLI 1706, p. 66.

⁵⁰³ Cette famille des Benedetti est intégrée à la notice des familles établies à Venise après la prise d'Acre mais son blason est dépeint ainsi dans le manuscrit de 1869 : *losangé en pal d'or et de sable*. REY 1869, vol. 2, p. 613 ; CROLLALANZA 1886-1890, vol. 1, p. 114.

⁵⁰⁴ Guillaume Gonème est identifié par Du Cange comme archevêque latin de Nicosie avec sa date de décès, 1474 comme seule information ; Cosma et Foulques Guonem sont également identifiés parmi les baillis de la Secrète royale : REY 1869, vol. 2, p. 668-669, 853. Les armoiries de cette famille ne sont pas connues par d'autres sources : CROLLALANZA 1886-1890, vol. 1, p. 491.

AUZEPY, GRELOIS 2001

Marie-France Auzépy, Jean-Pierre Grémois (éd.), *Byzance retrouvée. Érudits et voyageurs français (XVI^e-XVIII^e s.)*, Catalogue de l'exposition à la Chapelle de la Sorbonne, 13 août-2 septembre 2011, Paris, Centre d'études byzantines, néo-helléniques et sud-est européennes, EHESS, Publications de la Sorbonne, 2001.

BAUDUIN 2003-2005

Arnaud Bauduin, « De la Champagne à la Morée : l'héraldique de la maison de Villehardouin », in Inès VILLELA-PETIT (éd.), *1204, la quatrième croisade : de Blois à Constantinople et éclats d'empires (catalogue des expositions du Musée-Château de Blois et du Musée du cabinet des Médailles de la BnF, octobre 2005-8 janvier 2006)* / *Revue française d'héraldique et de sigillographie* 73-75, 2005, p. 97-112.

BILICI 2004

Faruk Bilici, *XIV. Louis ve İstanbulu fetih tasarisi / Louis XIV et son projet de conquête d'Istanbul*, Ankara, Türk Tarih Kurum Basimevi, Türk Tarih Kurumu Yayınlarından. XI. Dizi ; Sayı 11, 2004.

BILICI 2014

Faruk Bilici, « Les projets de croisade français contre l'Empire ottoman au XVII^e siècle », in Jacques Paviot (éd.), *Les projets de croisade. Géostratégie et diplomatie européenne du XIV^e au XVII^e siècle*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2014, p. 315-343.

BLANC 2021

Judith Le Blanc, « D'une mythologie à l'autre : troubles dans le genre louis-quatorzien », *Études épistémè*, *Revue de littérature et de civilisation (XVI^e-XVIII^e siècles)* 39, 2021, en ligne, <https://journals.openedition.org/episteme/10904#ftn5> < consulté le 10 juin 2023 >.

BLOCH 1981

Denise Bloch, « Charles Du Cange (1610-1688). Exposition organisée à l'occasion du tricentenaire du *Glossarium mediae et infimae latinitatis* par la Bibliothèque nationale. Catalogue », in CNRS 1981, p. 509-547.

BOOS 2015

Emmanuel de Boos, *L'Armorial du Héraut Vermandois ou Traité du comportement des armes*, Paris, le Léopard d'or, 2015.

BORD 2022

Lucien-Jean Bord, *Histoire généalogique et héraldique de la maison de Lusignan. Seigneurs de Lusignan, comte de la Marche, rois de Jérusalem, de Chypre et d'Arménie*, Paris, Geuthner, 2022.

BOUDREAU 1996

Claire Boudreau, « Les traités de blason de Roland Bournel et de Jacques Le Boucq », *Revue française d'héraldique et de sigillographie* 66, 1996, p. 9-23.

BUCHON 1826

Jean-Alexandre Buchon, *Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs français jusqu'à la conquête des Turcs, par Du Fresne Du Cange. Nouvelle édition entièrement refondue sur les manuscrits, et conforme à la seconde édition inédite qu'il avait préparée, revue par J. A. Buchon*, Paris, Verdière, 1826, 2 vol.

BUSTRON 1886

Florio Bustron, *Chronique de l'île de Chypre*, René de Mas Latrie (éd.), *Collection de documents inédits sur l'histoire de France, Mélanges historiques* 5, 1886, p. 1-459 [réimp. Florio Bustron, *Historia overo commentarii de Cipro*, Nicosie, Idryma Archiepiskopou Makariou III, 1998].

CASALIS 1833-1856

Goffredo Casalis, *Dizionario geografico storico, statistico, commerciale degli stati di S. M. il re di Sardegna*, Turin, G. Maspero, 1833-1856, 28 vol.

CAVALLAR, DEGENRING, KIRSHNER 1994

Osvaldo Cavallar, Susanne Degenring, Julius Kirshner, *A Grammar of Signs : Bartolo da Sassoferrato's « Tract on Insignia and Coats of Arms »*, Berkeley CA, University of California, 1994.

CHAMBERLAYNE 1894

Tankerville J. Chamberlayne, *Lacrimae nicossienses. Recueil d'inscriptions funéraires, la plupart françaises, existant encore dans l'île de Chypre, suivi d'un armorial chypriote et d'une description topographique et archéologique de la ville de Nicosie. Tome premier*, Paris, Imprimeries réunies, 1894.

CHENY 2015

Anne-Marie Cheny, *Une bibliothèque byzantine. Nicolas-Claude Fabri de Peiresc et la fabrique du savoir*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2015.

CHRISTOUT 2002-2003

Marie-Françoise Christout, « Louis XIV et le ballet de cour ou le plus illustre des danseurs (1651-1670) », *Revue d'histoire du théâtre* 215, 2002-2003, p. 153-178.

CHRISTOUT 2005

Marie-Françoise Christout, *Le ballet de cour de Louis XIV (1643-1672)-Mises en scène*, Paris, Picard, 2005, 2^e éd.

CLAVERIE 2019

Pierre-Vincent Claverie, « Starting Point of the Genoese Thalassocracy in Cyprus : An Unpublished Roll of Knights and Squires Imprisoned in Famagusta in 1374 », in Michael J. K. Walsh (éd.), *Famagusta Maritima, Mariners, Merchants, Pilgrims and Mercenaries*, Leyde-Boston, Brill, 2019, p. 144-158.

CLEMMENSEN 2017

Steen Clemmensen, *The armorial dit de l'héraut Navarre*. Farum, 2017, en ligne, http://www.armorial.dk/french/NAV_blazons.pdf < consulté le 22 juillet 2023 >.

CNRS 1981

La lexicographie du latin médiéval et ses rapports avec les recherches actuelles sur la civilisation du Moyen âge. Colloque international du Centre national de la recherche scientifique, Paris, 18-21 octobre 1978, Paris, CNRS, 1981.

CORONELLI 1706

Vincenzo Maria Coronelli, *Blasone Veneto o gentilizie insegne delle famiglie patrizie*, Venise, Gio. Batista Tramontin, 1706.

CROLLALANZA 1886-1890

Giovanni Battista di Crollalanza, *Dizionario storico-blasonico delle famiglie nobili e notabili italiane estinte e fiorenti*, Forni, Bologne, 1886-1890, 3 vol.

DE THOU 1609

Jacques-Auguste de Thou, *Crambe. Ion sive Viola. Lilium*, Paris, Robert Etienne, 1609.

DOUËT D'ARCQ 1859

Louis Douët d'Arcq, *Armorial de France à la fin du XIV^e siècle, publié d'après un manuscrit de la Bibliothèque impériale*, Paris, J-B Dumoulin, 1859.

DU CANGE 1657

Charles Du Fresne Du Cange, *Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois, divisée en deux parties. La première contient l'Histoire de la conquête de la ville de Constantinople par les François et les Vénitiens, écrite par Geoffroy de Ville-Hardouin [...] avec la suite de cette Histoire jusques en l'an 1340, tirée de l'Histoire de France M. P. de Philippe Mouskes [...]. La seconde contient une Histoire Générale de ce que les François et les Latins ont fait de plus mémorable dans l'Empire de Constantinople, depuis qu'ils s'en rendirent maistres jusques à ce que les Turcs s'en sont emparez*, Paris, Imprimerie royale, 1657.

DU CANGE 1668

Charles Du Cange, *Histoire de S. Louis, IX^e du nom, roi de France, écrite par Jean de Joinville, enrichie de nouvelles observations et dissertations historiques, avec les « Établissements de saint Louis », le « Conseil de Pierre de Fontaines », et plusieurs autres pièces concernant ce règne tirées des manuscrits*, Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, 1668.

DU FRESNE D'AUBIGNY 1752

Jean-Charles Du Fresne d'Aubigny, *Mémoires sur les manuscrits de M. Du Cange*, s. l., s. n., 1752.

DUTILLEUX, DEPOIN 1882

Adolphe Dutilleux, Joseph Depoin, *L'abbaye de Maubuisson (Notre-Dame-la-Royale), Histoire et Cartulaire*, Pontoise, Amédée Paris, 1882, 4 vol.

FEUGERE 1845

Léon J. Feugère, *Étude sur la vie et les ouvrages de Du Cange*, Paris, Paul Dupont, 1845.

GIRARD 1986

Thibaut Girard, « Le 'Traité du Droit et comportement des armes' de Du Cange édition critique et commentaire », *Positions des thèses soutenues par les élèves de l'École des Chartes*, 1986, p. 63-65.

GIRARD 1988

Thibaut Girard, « La formation intellectuelle de Du Cange et ses premiers travaux », *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1988/3^e trimestre, p. 79-88.

GLETE 2010.

Jan Glete, *Swedish Naval Administration, 1521-1721: Resource Flows and Organisational Capabilities*, Leyde-Boston, Brill, 2010, p. 145-163.

GOODALL 2018

John Archibald Goodall, « An Armory for Cyprus and the Latin East (1995) », in Steven Ashley, *All the Roots of Heraldry: Collected Papers of John Archibald Goodall*, Londres, The Harleian Society, 2018, p. 27-74.

GRAHAM 2016

David Graham, « Claude-François Ménestrier: The Founder of 'Early Modern Grounded Theory' », in Walter S. Melion, Karl A.E. Emenkel, Wietse de Boer (éd.), *Jesuit Image Theory*, Leyde-Boston, Brill, 2016, p. 119-145.

GRIVAUD 2008

Gilles Grivaud, « Les testaments parallèles des cousins Flatro (1523-1538) », in Chryssa Maltezou, Gogo Varzelioti (éd.), *Oltre la morte. Testamenti di Greci e Veneziani redatti a Venezia o in territorio greco-veneziano nei sec. XIV-XVIII*, Venise, Istituto ellenico di studi bizantini e postbizantini di Venezia, 2008, p. 221-241.

GRIVAUD 2023

Gilles Grivaud, « Charles Du Cange, héraut de l'histoire 'franco-byzantine' », in *Charles Du Cange historien de la Grèce franque*, étude n° 2.

HABERSTUMPF 2004

Walter Haberstumpf, « Questioni storiche e prosopografiche circa i Sanudo, i Dalle Carceri e i Crispo, duce dell'Archipelago (secc. XIII-XV) », *Studi Veneziani* 48, 2004, p. 193-212.

HABLOT 2019

Laurent Hablot, *Manuel de héraldique emblématique médiévale*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2019.

HABLOT 2020

Laurent Hablot, « Ordonner et inclure. L'héraldique au service de l'unité des officiers angevins », in Thierry Pécout (éd.), *Les officiers et la chose publique dans les territoires angevins (XIII^e-XV^e siècle)*, Rome, École française de Rome, 2020, p. 321-357.

HAXTHAUSEN 1972

Otto H.M. Haxthausen, « Heraldry in Cyprus », in Franz Gall et Hans Jäger-Sunstenau (éd.), *Genealogica et Heraldica: Kongressberichte, 10. Internationaler Kongress für Genealogische und Heraldische Wissenschaften, Wien, 14.-19. September 1970*, Vienne, Wiener Medizinischen Akademie, 1972, vol. 2, p. 487-492.

HERTEL 1994.

G. Hertel, « Réflexions d'un habitant de Freudenstadt sur le rattachement de Montbéliard à la France en 1793 », in Société d'émulation de Montbéliard (éd.), *Montbéliard sans frontières : colloque international de Montbéliard, 8 et 9 octobre 1993*, Montbéliard, Presse de l'Imprimerie, 1994, p. 107-129.

JEFFERY 1919/20

George Jeffery, « An Armorial of Cyprus », *Proceedings of the Society of Antiquaries* 32, 1919/20, p. 204-221.

LANGLOIS, BONIS, WABON 2009

Jean-Yves Langlois, Armelle Bonis, Monique Wabont, « Une princesse maudite jusque dans sa sépulture ? La tombe attribuée à Blanche de Bourgogne († 1326) dans le chapitre de l'abbaye Notre-Dame-La-Royale dite de Maubuisson (Saint-Ouen-l'Aumône, Val-d'Oise) », in Armelle Alduc-Le Bagousse (éd.), *Inhumations de prestige ou prestige de l'inhumation. Expressions du pouvoir dans l'au-delà (IV^e-XV^e siècle)*, Caen, Publications du CRAHM, 2009, p. 227-242.

LAUZIÈRE 2003

Ephrem Lauzière, *La basilique de la Madeleine à Saint-Maximin en Provence*, Nans les Pins, Fraternité Sainte-Marie-Madeleine, 2003.

LE POGAM 2009

Pierre-Yves Le Pogam, « Quelques nouveautés sur deux tombeaux royaux du XIV^e siècle (Charles V et Jeanne de Bourbon ; Léon V de Lusignan) », *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 2009, p. 140-142.

LONGNON 1978

Jean Longnon, *Les compagnons de Villehardouin. Recherches sur les Croisés de la quatrième Croisade*, Paris, Droz, 1978.

LUSIGNAN 1586

Étienne de Lusignan, *Les Droicts, Autoritez et Prérogatives que pretendent au Royaume de Hierusalem, les Princes et Seigneurs spirituels et temporels cy après nommez : Le Pape, Patriarche, Empereur, Rois de France, Angleterre, Aragon, Naples, Hongrie, Cypre et Armenie, Les Republiques de Venise et Genes, les Ducs d'Anjou, Bourbon, Savoye, Lorraine et Montferrat, les Comtes de Brienne, Laval et autres*, Paris, Guillaume le Noir imprimeur, 1586.

MARKOU 2003

Georgios Markou, *Heraldry in Cyprus, Nicosie, s.n., 2003*.

MARKOU 2019

Georgios E. Markou, « Negotiating Identity and Status: The Silverware of the Cypriot Nobles in Renaissance Venice », in Michalis Olympios, Maria Parani (éd.), *The Art and Archaeology of Lusignan and Venetian Cyprus (1192-1571)*, Turnhout, Brepols, 2019, p. 301-319.

MAS LATRIE 1852-1861

Louis de Mas Latrie, *Histoire de l'île de Chypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan*, Paris, Imprimerie impériale, 1852-1861, 3 vol.

McKEE 2010

Sally McKee, *Uncommon Dominion: Venetian Crete and the Myth of Ethnic Purity*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2000.

MEINE 1971

Karl-Heinz Meine, *Erläuterungen zur ersten gedruckten (Strassen-)Wandkarte von Europa, der Carta itineraria Europae der Jahre 1511 bzw. 1520 von Martin Waldseemüller (um 1470 bis etwa 1521), Kostbarkeit des Tiroler Landesmuseum Ferdinandeum, Innsbruck, Bonn-Bad Godesberg, Kirschbaum, 1971*.

MENESTRIER 1661

Claude-François Ménestrier S.J., *L'art du blason justifié ou les Preuves du véritable art du blason, ... avec la méthode abrégée des principes héraldiques par P. C.-François Ménestrier*, Lyon, Benoît Coral, 1661.

MENESTRIER 1662

Claude-François Ménestrier S.J., *L'art des emblèmes*, Lyon, Benoît Coral, 1662.

MENESTRIER 1683

Claude-François Ménestrier S.J., *Le blason de la noblesse, ou les preuves de la noblesse*, Paris, de la Caille, 1683.

MERINDOL 1998

Christian de Mérindol, « Les monuments funéraires des deux maisons d'Anjou, Naples et Provence », *Cahiers de Fanjeaux* 33, 1998, p. 435-474.

MERINDOL 2000,

Christian de Mérindol, « *L'ordre du Croissant. Mises au point et perspectives* », in Noël Coulet, Jean-Michel Matz (éd.), *La noblesse dans les territoires angevins. Actes du Colloque international organisé par l'Université d'Angers, Angers-Saumur 3-6 juin 1998*, Rome, École Française de Rome, p. 499-509.

MERINDOL 2003

Christian de Mérindol, « L'héraldique des princes angevins », in Noël-Yves Tonnerre, Élisabeth Verry (éd.), *Les princes angevins du XIII^e au XV^e siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003, p. 277-310.

MERINDOL 2004

Christian de Mérindol, « L'héraldique de Chypre d'après les pierres tumulaires » in Brunehilde Imhaus (éd.), *Lacrimae Cypriae. Les larmes de Chypre, ou Recueil des inscriptions lapidaires pour la plupart funéraires de la période franque et vénitienne de l'île de Chypre*, Nicosie, Département des Antiquités, 2004, vol. 2, p. 159-167.

MICHALSKY 2000

Tanja Michalsky, *Memoria und Repräsentation. Die Grabmäler des Königshauses Anjou in Italien*, Göttingen, Vandenhoeck and Ruprecht, 2000.

MORTEANI 1891

Luigi Morteani, « Storia di Montona con appendici e documenti [parte I] », *Archeografo Triestino* 17, 1891, p. 468-516.

MUTAFIAN 1995

Claude Mutafian, « Léon V Lusignan, un preux chevalier et/ou un piètre monarque » in Claude Mutafian (éd.), *Les Lusignans et l'Outre mer : actes du colloque ; Poitiers-Lusignan 20-24 octobre 1993*, Poitiers-Lusignan, Université de Poitiers, 1995, p. 201-210.

NERAUDAU 2013

Jean-Pierre Néraudau, *L'Olympe du Roi-soleil. Mythologie et idéologie royale au Grand Siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 2013, 2^e éd.

NIELEN 2003

Marie-Adélaïde Nielen, *Lignages d'outremer*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 2003.

NIELEN 2004

Marie-Adélaïde Nielen, « Du comté de Champagne aux royaumes d'Orient : sceaux et armoiries des comtes de Brienne », in Damien Coulon, Catherine Otten-Froux, Paule Pagès et Dominique Valérian (éd.), *Chemins d'Outre-Mer, études d'histoire sur la Méditerranée médiévale offertes à Michel Balard*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004, vol. 2, p. 589-604.

OMONT 1904

Henri Omont, « La collection byzantine de Labbé et le projet de J.-M. Suarès », *Revue des études grecques* 17.73/74, 1904, p. 18-32.

OSSWALD 2018

Brendan Osswald, « Les armoiries des Tocco de Céphalonie dans la citadelle intérieure de la forteresse d'Arta », *Bulletin de correspondance hellénique* 142/2, 2018, p. 803-844.

PAPACOSTAS 2022

Tassos Papacostas, « Suspended in Time and Space: A Carved Heraldic Panel from Nicosia. Family Histories and Marital Strategies in Venetian Cyprus », *Frankokratia* 3/2, 2022, p. 169-206.

PASTOUREAU 1981

Michel Pastoureau, « Du Cange héraldiste », in CNRS (éd.) 1981, p. 501-508 [repris dans Michel Pastoureau, *L'Hermine et le Sinople, Études d'héraldique médiévale*, Paris, Léopard d'or, 1982, p. 335-342].

PASTOUREAU 1993

Michel Pastoureau, *Traité d'héraldique*, Paris, Picard, 1993, 2^e éd.

PATAPIOU 2015-2016

Nasa Patapiou, « Ο λόγιος Ιωάννης Ποδοκάθαρος: η οικογένεια και ο εγκωμιαστικός του λόγος προς τον Ιούλιο Savorgnano », *Στασίνας* 15, 2015-2016, p. 211-267.

PEYER 1994

Hans Conrad Peyer, « Der Wappenkranz der Eidgenossenschaft » in Felix Richner, Christoph Mörgeli, Peter Aerne (éd.), *Vom Luxus des Geistes. Festschrift für Bruno Schmid zum 60. Geburtstag*, Zürich, Schulthess Polygraphischer, 1994, p. 121-138.

POPOFF 2010

Michel Popoff, *Répertoire d'héraldique italienne volume 4 : Venise*, Paris, Léopard d'or, 2010.

PRINGLE 1998

Denys Pringle, *The Churches of the Crusader Kingdom of Jerusalem. A corpus. Volume II. L-Z (excluding Tyre)*, Cambridge-New York, Cambridge University Press, 1998.

REY 1869

Emmanuel-Guillaume Rey, *Les familles d'outre-mer de Du Cange*, Paris, Imprimerie impériale, 1869.

RICHARD 1950

Jean Richard, « Un évêque d'Orient latin au XIV^e siècle. Guy d'Ibelin O.P., évêque de Limassol et l'inventaire de ses biens (1367) », *Bulletin de correspondance hellénique* 74, 1950, p. 98-133 [repris dans Jean Richard, *Les relations entre l'Orient et l'Occident au Moyen Âge. Études et documents*, Londres, Variorum Reprints, 1977, étude n° V].

RIETSTAP 1861

Johannes Baptista Rietstap, *Armorial général, contenant la description des armoiries des familles nobles et patriciennes de l'Europe*, Gouda, G.B. van Goor, 1861.

ROBERTS 1968.

Michael Roberts, *The Early Vasas: A History of Sweden, 1523-1611*, Cambridge-Londres, Cambridge University Press, 1968.

RODIER 2011

Yann Rodier, « Marie de Médicis et les représentations d'une Reine de Paix ou le faire voir, faire croire de la Régence (1610-1617) », *Europa Moderna. Revue d'histoire et d'iconologie* 2, 2011, p. 78-108.

ROSNEL 1773

Henry de Rosnel, *Mémoire sur les possessions et droit de la maison royale de France*, Paris, 1773, mention de la vente du manuscrit en ligne <https://onlineonly.christies.com/s/selections-library-mr-mrs-john-h-gutfreund-834-fifth-avenue/france-its-dominions-44/111344> < consulté le 8 mars 2023 >.

ROUSSELOT 2021

Sébastien Rousselot, « Chypre, carrefour méditerranéen à l'aune de l'héraldique. Les armoiries du roi Hugues IV de Lusignan (1324-1359) », *Revue française d'héraldique et de sigillographie*, 2021 : http://sfhs-rfhs.fr/wp-content/PDF/articles/RFHS_W_2021_007.pdf < consulté le 8 mars 2023 >.

RUDT DE COLLENBERG 1977

Wipertus H. Rudt de Collenberg, « L'héraldique de Chypre », *Cahiers d'Héraldique* 3, 1977, p. 85-158.

RUDT DE COLLEBERG 1983

Wipertus H. Rudt de Collenberg, « Recherches sur quelques familles chypriotes apparentées au pape Clément VIII Aldobrandini (1592-1605) : Flatro, Davila, Sozomanoi, Lusignan, Bustron et Nores (selon les fonds de l'Archivio Segreto Vaticano, de la Biblioteca Vaticana et de l'Archivio Doria-Pamphili) », *Επετηρίδα Κέντρου Επιστημονικών Ερευνών* 12, 1983, p. 5-68.

SABATIER 2009

Gérard Sabatier (éd.), *Claude-François Ménestrier. Les jésuites et le monde des images*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2009.

SCHLUMBERGER 1890

Gustave Schlumberger, « Sceaux et bulles des Empereurs latins de Constantinople », *Bulletin monumental* 56, 1890, p. 5-29.

SCHLUMBERGER 1897

Gustave Schlumberger, « Sceaux des feudataires et du clergé de l'Empire latin de Constantinople », *Bulletin monumental* 62, 1897, p. 421-458.

SCHLUMBERGER 1943

Gustave Schlumberger, Ferdinand Chalandon, Jules-Adrien Blanchet, *Sigillographie de l'Orient latin*, Paris, Paul Geuthner, 1943.

SCHMID 2012

Regula Schmid, « Liens forts : symboles d'alliance dans l'espace suisse (XIII^e-XVI^e siècles) », in Laurence Buchholzer-Remy, Oliver Richard (éd.), *Ligues urbaines et espace à la fin du Moyen Âge*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2012, p. 203-225.

SHAWCROSS 2021a

Teresa Shawcross, « Editing, Lexicography, and History under Louis XIV. Charles Du Cange and *La Byzantine du Louvre* », in ASCHENBRENNER, RANSOHOFF 2021, p. 143-180.

SHAWCROSS 2021b

Teresa Shawcross, « The Eighteenth-Century Reinvention of Du Cange as the French Nation's Historian », in ASCHENBRENNER, RANSOHOFF 2021, p. 181-203.

SUMMONTE 1601-1643

Giovanni Summonte, *Historia della citta, e regno di Napoli...*, Naples, G. I. Carlino, 1601-1643, 4 vol.

TAMIZEY DE LARROQUE 1896

Philippe Tamizey de Larroque, *Lettres de Peiresc à sa famille. Tome sixième, Lettres de Peiresc à sa famille et principalement à son frère : 1602-1637*, Paris, Imprimerie nationale, Collection de documents inédits sur l'histoire de France, 1896.

TRELAT 2011

Philippe Trélat, « Clio sous le regard d'Hermès : itinéraires et œuvre de Dominique Jauna, historien de Chypre et des croisades », *Crusades* 10, 2011, p. 147-170.

VAIVRE 2006

Jean-Bernard de Vaivre, « Le décor héraldique sur les monuments médiévaux », in Jean-Bernard de Vaivre et Philippe Plagnieux (éd.), *L'art gothique en Chypre*, Paris, De Boccard, 2006, p. 425-472.

VON HEIJNE 2015

Cecilia von Heijne, « Three Crowns-Coin motive and (trans-) national symbol », in Lars Larsson, Fredrik Ekengren, Bertil Helgesson (éd.), *Small Things, Wide Horizons, Studies in Honour of Birgitta Hårdh*, Oxford, Archaeopress Archaeology, 2015, p. 69-74.

Charles Du Cange, collaborateur des Bollandistes

Bernard Joassart (Société des Bollandistes)

Résumé

Du Cange et les Bollandistes entretenirent des relations scientifiques étroites. Le premier profita des éditions des textes hagiographiques publiées dans les *Acta Sanctorum* pour la préparation de son *Glossarium ad scriptores mediae et infimae latinitatis* et de son *Glossarium ad scriptores mediae et infimae graecitatis*, ouvrages que les Bollandistes utilisèrent pour leurs travaux. Il envoya également aux Bollandistes des relevés des manuscrits hagiographiques grecs présents dans la bibliothèque du Roi et celle de Colbert. Dans le cadre de la controverse des origines carmélitaines, il défendit la position des Bollandistes. Dans leurs travaux, on remarque que Du Cange et les Bollandistes étaient particulièrement attachés à la recherche des sources et à leur étude critique.

Abstract

Du Cange and the Bollandists maintained a close scientific relationship. Du Cange drew on the Bollandists' editions of hagiographic texts published in the *Acta Sanctorum* when preparing his *Glossarium ad scriptores mediae et infimae latinitatis* and his *Glossarium ad scriptores mediae et infimae graecitatis*, while the Bollandists used both his glossaries in their research. Du Cange also sent the Bollandists his surveys of the Greek hagiographic manuscripts, which he had studied in the King's Library and the Jean-Baptiste Colbert's library. In the controversy between the Bollandists and the Carmelites regarding the latter's origins, he defended the Bollandists' position. Finding primary sources and critical study thereof was important to both Du Cange and the Bollandists, as their respective work shows.

1607 : dans son opuscule *Fasti sanctorum quorum Vitae in belgicis bibliothecis manuscriptae*, publié en cette année, à Anvers, Héribert Rosweyde (1569-1629) présente son projet d'édition critique (bien sûr selon les critères du temps) d'une collection de 1300 textes hagiographiques. Il ne peut toutefois mener à bien son projet, souvent pris qu'il est par d'autres tâches ⁵⁰⁵.

⁵⁰⁵ Pour une vue d'ensemble de l'histoire bollandienne : GODDING, JOASSART, LEQUEUX, 2007 ; JOASSART 2017.

1630 : Jean Bolland (1596-1665) reprend alors à son compte le projet de Rosweyde. Il lui imprime une dimension maximale, posant ainsi les premiers jalons de la collection des *Acta Sanctorum* : tous les saints de tous les jours, selon l'ordre du calendrier sanctoral, et de partout, auront droit à un dossier. Ce dossier sera élaboré selon un schéma qui deviendra peu à peu classique (avec certes des exceptions), comprenant une synthèse des connaissances du moment, l'édition du ou des textes (*Vies, Passions*) concernant le saint, l'histoire de son culte, et d'éventuelles notes complémentaires. Enfin, deux volumes seront consacrés à chaque mois de l'année. Bolland entend bien terminer l'œuvre de son vivant. On sait ce qu'il en advint. L'entreprise s'éternisa et prit une ampleur peu commune. Les deux tomes consacrés au mois de janvier ne paraîtront qu'en 1643. Et pour les mois de février, mars et avril il fallut déjà trois tomes pour chacun ⁵⁰⁶. Le nombre de tomes requis ne fit que croître pour les mois suivants, pour atteindre un record lorsque les Bollandistes s'occupèrent du mois d'octobre couvert par pas moins de treize tomes ; et on peut imaginer que les mois de novembre et de décembre auraient demandé un égal étalement si la collection ne s'était arrêtée au quatrième tome de novembre, paru en 1925 (et qui ne couvrait que deux jours), à la date du 10 novembre ⁵⁰⁷.

Le caractère ambitieux du projet de Jean Bolland requérait de disposer d'un instrument aussi performant que possible, à commencer par une bibliothèque rassemblant toute espèce d'ouvrages permettant de comprendre les documents hagiographiques. Par ailleurs, l'édition des textes exigeait d'atteindre les manuscrits conservant ces textes ou de disposer à tout le moins de copies (apographe) fiables, chose nettement moins aisée à une époque où les moyens de communication n'avaient rien de commun avec les nôtres.

Bolland ne partait pas de rien. Rosweyde avait déjà recueilli une belle moisson de livres, de manuscrits et d'apographe, par achats, exploration de bibliothèques du Nord de la France et des Pays-Bas méridionaux, et contacts épistolaires. Ces moyens continueront à être utilisés par Bolland – mais ce dernier ne quittera jamais Anvers – et ses successeurs.

En fait d'acquisitions de livres et de copies, les premiers bollandistes constituèrent une bibliothèque de qualité. Le registre qui nous est parvenu – les actuels manuscrits bollandiens 20-24 –, réalisé au milieu du XVIII^e siècle, permet de s'en rendre compte.

Les voyages littéraires méritent une mention spéciale, notamment parce que ce sont deux bollandistes qui inaugurèrent cette pratique. De juillet 1660 à décembre 1662, Godefroid Henschen (1601-1681) et Daniel Papebroch (1628-1714), les deux premiers collaborateurs de Bolland, parcoururent l'Allemagne, l'Italie et la France, en quête de manuscrits hagiographiques. D'autres expéditions du même type suivront. De 1681 à 1686, Conrad Janning (1650-1723) séjourna à Rome pour accomplir ses études de théologie, d'où il rayonnera dans la péninsule ; il retourna dans la Ville d'octobre 1697 à 1700, certes avec un but bien précis – assurer la défense des Bollandistes pris dans la querelle des origines carmélitaines –, alliant cet

⁵⁰⁶ Les trois tomes de février paraîtront en 1658, ceux de mars en 1668 et ceux d'avril en 1675.

⁵⁰⁷ Ils paraîtront entre 1765 et 1883, l'allongement étant dû, non seulement à l'abondance sans cesse croissante de la matière, mais aussi du fait de la suppression de la Compagnie de Jésus (1773) qui entraîna celle du groupe des Bollandistes. Ce groupe ne fut reconstitué qu'en 1837 et il eut bien des difficultés à remettre en route la publication des *Acta Sanctorum*, entre autres parce que tout le patrimoine scientifique amassé aux XVII^e et XVIII^e siècles avait été dispersé, souvent acquis soit par des institutions publiques, soit par des personnes privées, soit tout simplement perdu.

objectif avec la recherche de matériaux scientifiques. D'octobre à décembre 1688, le même Janning et son collègue François Baert (1651-1719) firent un long périple à travers les territoires impériaux, les menant jusqu'à Prague et Vienne. De septembre 1721 à juin 1722, Jean Pien (1678-1749) et Guillaume Cuypers (1686-1741) visitèrent l'Espagne et, de septembre 1752 à juillet 1753, Jean Stilting (1703-1762) et Constantin Suyskens (1714-1771) parcoururent la France, l'Italie, l'Allemagne et la Hongrie. Ces expéditions furent autant d'occasions d'accroître le patrimoine scientifique de l'atelier bollandien.

Ces périple furent pour nos voyageurs autant d'occasions de rencontrer des érudits concrets qu'ils connaissaient jusqu'alors par des relations épistolaires ou leurs travaux, et avec lesquels ils conserveront des liens. La correspondance érudite, tant avec des clercs que des laïcs, catholiques ou non, fut précisément un moyen également privilégié par les Bollandistes pour obtenir livres, apoglyphes et autres informations ; la maison professe d'Anvers où ils étaient installés devint ainsi le centre d'un réseau de relations avec des érudits de partout en Europe. Ce réseau deviendra de plus en plus dense alors que l'œuvre se perpétuera dans le temps et que la réputation de l'atelier bollandien croîtra. Avec le temps, de quémandeurs, les Bollandistes vont devenir des quémandés : au vu de leurs publications, et ils seront de plus en plus sollicités à propos de leurs connaissances sur tel ou tel sujet, et à tout le moins, les travaux de chercheurs profiteront de l'apport des publications bollandiennes.

À LA RECHERCHE DES MANUSCRITS HAGIOGRAPHIQUES GRECS

Charles Du Cange est un exemple significatif d'érudite, non clerc, avec lesquels les Bollandistes, principalement Papebroch, eurent des relations scientifiques étroites, chacune des deux parties échangeant ses connaissances, répercutées dans leurs œuvres respectives⁵⁰⁸. Comme je l'écrivais en son temps, jusqu'à la mort du Français, en 1688, « on décèle, au fil de la lecture de la correspondance, comme une « surveillance – certes pleine de bienveillance – réciproque », une émulation entre les deux hommes à propos du rythme de parution de leurs travaux »⁵⁰⁹.

Du côté des Bollandistes, on en a un premier indice dans les *Acta Sanctorum* : Du Cange est y est cité quelque 940 fois. Ce chiffre n'égale certes pas le nombre de fois où Jean Mabillon est mentionné (plus de 7600 occurrences), ni celui où Pierre-François Chifflet est évoqué (quelque 2800 mentions). Il n'est quand même pas mince.

Pour sa part, Du Cange exprime sa dette scientifique envers les Bollandistes en particulier, à la page lx de la préface de son *Glossarium ad scriptores mediae et infimae latinitatis*, parus en trois tomes, à Paris, en 1678. On peut également mesurer l'apport bollandien aux travaux de Du Cange dans la liste des 66 « Vitae et martyria edita Sanctorum, auctoribus incertis », dans les index des auteurs grecs placés à la fin du second tome de son *Glossarium*

508 En 1955, le bollandiste Maurice Coens présenta, devant l'Académie royale de Belgique, une communication intitulée « Du Cange et les *Acta Sanctorum* » : voir COENS 1963, p. 325-343. Au sujet des relations entre les Bollandistes et Du Cange, voir JOASSART 2005.

509 Voir JOASSART 2005, p. 32.

ad scriptores mediae et infimae graecitatis, publié à Lyon, en 1688 : aux colonnes 65-68, on rencontre 46 renvois à des éditions publiées par les hagiographes d'Anvers.

Il n'est pas possible de fixer précisément le moment où Du Cange s'intéressa aux publications des Bollandistes. On peut toutefois penser que, dès la parution des deux premiers tomes des *Acta Sanctorum*, en 1643, cet ancien élève du collège jésuite d'Amiens, et frère de deux membres de la Compagnie, Michel et François, en eut à tout le moins connaissance. Du côté des Bollandistes, il est fort probable qu'ils eurent l'attention attirée sur l'Amiénois, lors de la parution de l'*Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs français*, en 1657.

En tout état de cause, en novembre 1662, Henschen et Papebroch, remontant vers Anvers à la fin de leur périple de 1660-1662, envisagèrent de rendre visite à Du Cange à Amiens. Toutefois, ils durent renoncer à leur projet du fait des intempéries. Et les premiers contacts épistolaires entre Du Cange et les Bollandistes dont on a gardé la trace datent du 23 octobre 1665⁵¹⁰. Dans cette missive, Henschen et Papebroch évoquent précisément le rendez-vous manqué à Amiens, la mort de Bolland, le 12 septembre précédent, à qui Du Cange avait envoyé son *Traité historique de la translation du chef de S. Jean Baptiste* (Paris, 1665), pour lequel les deux hagiographes lui adressent leurs remerciements ; ils lui annoncent également la parution prochaine des trois tomes des *Acta Sanctorum* du mois de mars, qui sortiront de presse en 1668.

Si l'on examine les lettres qui nous sont parvenues, et qui concernent principalement le seul Papebroch du côté anversois, c'est, on le devine aisément, essentiellement l'hagiographie qui sera au centre de ces échanges.

Lors de leur séjour à Paris, de la mi-août au début novembre 1662, Henschen et Papebroch avaient pu explorer les grandes bibliothèques de la cité : celles du cardinal Mazarin, du chancelier Séguier, du Roi, du collège de Clermont (ancêtre du lycée Louis-le-Grand), de l'abbaye mauriste de Saint-Germain-des-Prés et de bien d'autres institutions religieuses. L'année suivante, Colbert entreprend de se constituer une bibliothèque ; il en confie la direction tout d'abord à Pierre de Carcavy (c. 1600-1684), puis à Étienne Baluze (1630-1718). Sous la houlette de celui-ci, la Colbertine connaîtra de notables accroissements en fait de manuscrits, dont, déjà en 1676, 324 manuscrits grecs. Du Cange, établi définitivement à Paris depuis 1668, est sollicité afin d'aider Baluze, pas assez versé en grec, pour dresser le catalogue des manuscrits grecs de la Colbertine, qui d'ailleurs peuvent l'aider dans la préparation de son glossaire grec. Papebroch interroge Du Cange à propos des manuscrits hagiographiques de Colbert, et Du Cange lui envoie un relevé des textes hagiographiques qu'il a repérés⁵¹¹. Après le décès de Colbert, Du Cange informera Papebroch que la Colbertine est toujours ouverte aux savants et qu'elle a acquis de nouvelles pièces⁵¹².

510 Voir JOASSART 2005, p. 191-194. À la suite de cette lettre, j'ai publié l'extrait du journal que Papebroch rédigea tout au long de son périple, et le passage de la lettre qu'Henschen envoya à Bolland le 22 novembre 1662, où est évoqué le rendez-vous manqué avec Du Cange.

511 Lettre du 19 mars 1683 : JOASSART 2005, p. 207-234.

512 Lettre du 12 juin 1684 : JOASSART 2005, p. 246.

Il en ira de même à propos de la bibliothèque du Roi où, toujours à la recherche de textes susceptibles de lui fournir de la matière pour son glossaire grec, Du Cange découvre plusieurs recueils de textes métaphrastiques dont il transmet une analyse sommaire ⁵¹³. Et il renouvellera son aide lors de son examen des manuscrits grecs de l'archevêque de Reims, Charles-Maurice Le Tellier, et de la bibliothèque des Oratoriens de Troyes, héritiers de la bibliothèque de Pithou ⁵¹⁴. Papebroch se montrera tout aussi obligeant à l'égard de Du Cange, en lui donnant des indications pour ses propres travaux ⁵¹⁵.

Ce qu'il faut évidemment souligner dans ces relations scientifiques est, si l'on peut dire, que les deux hommes sont également attentifs à un point fondamental : le repérage des sources, avant leur exploitation. Ce repérage n'est sans doute pas toujours aisé. Mais il est indispensable pour un travail de qualité et c'est cette opération fondamentale qui assura précisément la valeur des travaux tant des Bollandistes que de Du Cange, et leur survie. Ces travaux anciens ne peuvent être ignorés de nos jours même si d'autres, plus modernes, ont vu le jour. On y découvre encore actuellement des données scientifiques qui gardent toute leur pertinence et on a tout intérêt à les consulter.

Si les sources étaient incontournables pour Du Cange et les Bollandistes, leur exploitation et leur interprétation, qui dépendaient de celles-là, ne pouvaient se faire sans principes sérieux. J'évoquerai ici l'un des épisodes les plus douloureux de l'histoire du bollandisme : la querelle des origines carmélitaines.

L'une des particularités du travail bollandien est de dégager l'histoire de la gangue légendaire. Il est bien connu que les textes hagiographiques contiennent bien souvent des faits pour le moins étonnants et invraisemblables, et que nombre de traditions relatives à bien des saints, et des dévotions, ne reposent pas sur des fondements historiques sûrs. Mais, mettre en doute ces éléments ne va pas sans causer quelque émoi parmi les fidèles, et même auprès d'autorités religieuses. De nos jours encore, mieux vaut ne pas s'aviser de suspecter l'authenticité du suaire de Turin. On pourrait multiplier les exemples à l'infini où ce que l'on pourrait qualifier d'« attachement sentimental » prend le pas sur la raison.

LA CONTROVERSE DES ORIGINES CARMÉLITAINES

Ce fut précisément le cas de la question des origines carmélitaines, exemple emblématique des controverses qui opposeront les Bollandistes à certains tenants farouches d'antiques traditions. Les Carmes affirmaient que le prophète Élie était leur fondateur au sens le plus matériel du terme. Jusqu'en 1675, Bolland et ses collègues se tinrent sur la réserve pour ne point froisser l'amour-propre des Carmes. Cette réserve ne pouvait cependant pas durer indéfiniment, d'autant que les Carmes entendaient bien qu'ils prennent position sur le sujet. En 1675, avec

513 Lettre du 20 avril 1655 : JOASSART 2005, p. 249-257.

514 Lettre de 1686 : JOASSART 2005, p. 263-269.

515 Lettre du 22 juin 1683 : JOASSART 2005, p. 236-241.

d'infinies précautions, Papebroch rédigea le dossier d'Albert de Jérusalem († 1214), premier auteur de la règle des Carmes, dossier inséré dans le premier tome des *Acta Sanctorum* du mois d'avril (p. 769-802), et fut amené à conclure que la tradition de l'ordre faisant remonter celui-ci au prophète Élie était dépourvue de tout fondement. Voilà qui suscita une profonde indignation dans les milieux carmélitains, et qui fut à l'origine d'une longue théorie de publications étalant en long et en large toute la perversité du travail de Papebroch. Celui-ci tenta une première réponse, à l'occasion de la rédaction du dossier de Louis Rabata (c. 1430-1490) destiné au tome 2 des *Acta Sanctorum* de mai (1680, p. 709-722). Il soumit son étude à son confrère jésuite parisien Louis Jobert, lequel sollicita l'avis de savants de renom – le mauriste Jean Mabillon, le dominicain Jacques Quétif, le jésuite Pierre-François Chifflet et Du Cange – et lui répondit le 15 mai 1680 : « Tous sont du mesme sentiment que c'est déshonorer vostre grand ouvrage que d'y avoir mis cela, qu'il falloit négliger de si ridicules adversaires. Que tout au plus il falloit par un papier volant leur avoir montré leur ignorance, et sans tant d'éclaircissemens, avoir continué à dire la vérité fidèlement et sçavamment comme vous faites »⁵¹⁶.

Chacun des quatre savants cités par Jobert ira de sa formule propre : « Ne respondeas stulto, ne similis et videaris », lui écrit Jacques Quétif, le 6 mai 1680⁵¹⁷. Deux jours plus tard, Chifflet émet l'avis suivant : « Eruditam apologiam non possum non probare. Nullam maluissem. Docuit enim experientia huiusmodi kephalarias nullo certius pharmaco quam contemptu curare »⁵¹⁸. Mabillon pria Claude Estiennot, procureur de la congrégation de Saint-Maur, d'intervenir auprès de cardinaux pouvant plaider la cause de Papebroch, écrira dans le même sens au cardinal Leandro Colloredo, et, le 21 janvier 1682, conseillera à nouveau à Papebroch de garder le silence : « Si me audis, eorum (accusatorum) querelas surda aure praeteribis... vigilia ac lucubrationes vestrae ita (mihi) sunt cordi, ut nolim eas defensione non necessaria interturbari »⁵¹⁹.

Pour sa part, Du Cange sera quelque peu plus loquace à propos des attaques des Carmes. Il découvre en effet l'élégie latine du bénédictin Christophe Jäger, moine de Saint-Lambert, en Styrie, qui apporte son appui aux Bollandistes⁵²⁰. Du Cange saisit l'occasion pour exprimer son opinion sur le sujet, et publie une « lettre ouverte » à son ami Antoine Wyon d'Hérouval (1606-1689), datée du 4 septembre 1682⁵²¹. Ce document, au style fort éloigné du nôtre, mérite d'être cité ici intégralement : à mon estime, il exprime bien la manière dont Du Cange envisageait son métier d'historien ; je suis même porté à dire que Du Cange s'y révèle comme

516 Voir JOASSART 2000, p. 177.

517 Voir JOASSART 2000, p. 173.

518 Voir JOASSART 2005, p. 187.

519 Cet extrait de la lettre de Mabillon est publié dans la biographie de Papebroch par son collègue Janning, dans les *Acta Sanctorum*, t. 6 de juin, 1715, p. 16.

520 *Paraenesis ad Admodum RR. PP. Godfridum Henschenium, Danielem Papebrochium, et Conradum Janningun, e Societate Jesus, ut in continuandis Sanctorum Actis aemulorum latratus contemnunt*, s. l. et s. d.

521 Le titre complet est : *Lettre du Sr N... conseiller du Roy etc. à son amy, Monsieur Antoine Wion d'Hérouval très-renommé entre les sçavans de France. Au sujet des libelles qui de temps en temps se publient en Flandres contre les RR. PP. Henschenius et Papebrochius Jésuites.*

un « pré-Marrou », jouant certes sur plusieurs registres, mais donnant avant tout une parfaite leçon de probité scientifique. En voici le texte ⁵²² :

J'ay leu les vers latins du Père Jagher, bénédictin à S. Lambert en Styrie, que vous m'avez fait la grace de m'envoyer, touchant le différent des Pères Carmes et du P. Papebrouck, et de quelques observations que ce Père a faites sur les **sentimens** qu'ils ont fait courir jusques à présent dans le monde, touchant l'origine de leur Ordre, et quelques autres choses qui ne leur agréent pas, ce qui les a portéz à faire des livres et de[s] pièces remplies d'aigreur, ce qui ne convient nullement à la **charité chrestienne**, dont ils nous doivent l'exemple par leur profession, estans plutost obligéz de travailler à l'édification, qu'à la destruction de la réputation des personnes d'honneur.

Je n'estime pas pourtant que le Père Papebrouck y doive respondre, comme on dit qu'il veut faire; ny mesme insérer ces vers dans ses ouvrages, et qu'il doit négliger ces sortes d'invectives, qui ne font tort qu'à ceux qui les publient.

Et je crois mesme, que c'est une espèce de vengeance licite devant Dieu de mépriser son ennemy, quand il nous attaque d'injure, en ne luy répondant pas.

Ces Pères [Bollandistes] ont usé jusques à présent, dans tous leurs escrits, d'une manière si **sage** et si **prudente**, que rien ne sçauroit faire tort à leur réputation, qui est trop bien établie parmy tout ce qu'il y a de sçavans dans le monde, pour recevoir la moindre atteinte par la **médiance**.

Mais comme je puis dire que j'ay leu tout ce qu'ils ont donné au public, je puis aussi rendre ce témoignage à la vérité, qu'ils y agissent tousjours avec beaucoup de **sincérité**, protestans à tout moment, qu'ils n'ont autre but que de rechercher la **vérité**, et qu'ils n'auront jamais de peine à se rétracter, lors qu'on leur fera voir qu'ils se sont mépris; ce qu'aussi ils ont déjà fait en plusieurs endroits de leur grand œuvre à l'exemple du Cardinal Baronius.

Car il est sans doute, et personne ne le reconnoit mieux que les sçavans, que l'on n'est **pas infallible**, et que l'on se peut abuser dans les conjectures, qui souvent sont trompeuses, quoy qu'elles flattent quelquefois leurs auteurs.

On n'est pas criminel pour dire ce que l'on pense, et ce que l'on croit des choses que l'on traite, puisqu'on en laisse tousjours **le jugement au lecteur**.

Mais lors qu'on les appuye par des bonnes autoritez et par des raisons solides, je crois qu'on les peut débiter pour des véritéz incontestables, **veu qu'on n'y avance rien du sien, et que tout le fondement dépend des preuves qu'on y produit.**

Et aussi il y a quelquefois des choses mis[es] en lumière par des escrivains, que l'on ne peut pas laisser passer sans les **critiquer**.

522 Les caractères gras sont de mon fait.

Parce qu'elles sont si éloignées de toute probabilité, que ce seroit passer pour ignorant, ou pour trop crédule, de ne les pas combattre.

Car de bonne foy, qui est celuy qui croira, pourveu qu'il soit tant soit peu versé dans la lecture des bons livres, que les ouvrages que quelques Espagnols, quoy que très-sçavans d'ailleurs, ont publié sous les noms de Flavius Dexter, de Maximus, et de Luitprandus, soient véritablement de ces Auteurs ^{523?}

Est-ce que les Espagnols s'offenseront, de ce que les Pères Henschenius et Papenbrouck, sujets du mesme Prince, en ont dit leur sentiment en gens d'honneur ?

Il en est de mesme du livre de Jean de Hierusalem, et de la Vie de S. Ange Martyr Carme par le prétendu Enoch, qui sont des livres mal fabriqués et plus que supposés que les PP. Carmes cependant soutiennent comme des ouvrages certains de ces Patriarches, aussi bien que l'origine de leur Ordre, quoy que sans aucun fondement, lors qu'ils la tirent de l'ancien Testament ⁵²⁴.

Ils feroient bien mieux de s'arrester au témoignage de Jean Phocas, qui vivoit au temps qu'il a commencé de paroistre, et qui nous le décrit si nettement.

Car de dire, pour renverser cette autorité, que c'est un **livre imprimé en Hollande**, c'est en vérité une foible raison, qui ne fera jamais impression dans un esprit bien fait.

Car outre que les manuscrits de Monsieur Allassi ne sont pas perdus à Rome, est-ce que les Hollandois ou les protestans s'intéressent si fort dans l'origine de l'Ordre des Carmes ? ou bien qu'ils aient préveu ce différent, pour falsifier un Auteur qui s'imprime chez eux ^{525?}

Ces bons Pères [Carmes] devroient plutost s'attacher à la vérité, que non pas d'aller rechercher des **origines fabuleuses, comme faisoient les Grecs et les Romains**, lorsqu'ils travailloient à l'histoire de leurs villes et de leurs provinces.

L'histoire sacrée, dont celle des Ordres Religieux fait partie, doit estre purgée de ces sortes de fables, et de ce qui en approche. Et quand les personnes sçavantes se donnent la peine d'y appliquer leur étude, ils méritent tousjours du public.

523 Du Cange évoque ici les publications de « chroniques » médiévales par le jésuite Jérôme Roman de la Higuera (1538-1611), dont il aurait reçu des manuscrits et attribués aux auteurs ici cités, et qui étaient tout simplement des faux.

524 *Bibliotheca Hagiographica Latina* 464-465.

525 En 1653, Léon Allatius publia, à Cologne, son ouvrage *Symmikta, sive Opusculorum Graecorum et Latinorum vetustiorum ac recentiorum libri duo* ; aux pages 1-46, il édita le récit du voyage fait, en 1185, par Jean Phocas, moine de Patmos, qui dit qu'il rencontra une communauté monastique de type « carmélitain » fondée par un moine d'origine calabraise (le texte grec est accompagné d'une traduction latine) : RUGGIERI, DOURAMANI 2016 (la traduction italienne se trouve aux pages 69-90).

C'est ce que font ces Pères d'Anvers, qui travaillent avec tant de succès aux Vies des Saints, où ils n'avancent rien que de sérieux et de solide, et qui ne soit appuyé de fortes autorités, ne donnans pas dans la bagatelle, comme font quelques-uns.

S'il y en a qui s'en offensent, et qui ne puissent souffrir qu'on découvre leurs erreurs, il faut leur laisser faire ce qui bon leur semble, sans s'en embarasser: la vérité ayant cet avantage, qu'elle dissipe bien-tôt les nuages du mensonge. Leurs écrits ne sauraient faire tort à la réputation de ces grands hommes, qui ont tant mérité du public, et des belles lettres, aussi il n'y a rien qui leur puisse donner la moindre atteinte.

« Ceux qui voudront sçavoir (*dit le scavant Moreri Tom. I, pag. 116*) si le Prophète Élie assambla des solitaires au Mont Carmel, de qui les Carmes se disent descendus, consulteront Torniel ⁵²⁶, et le Cardinal Baronius sous l'an 1181 de salut, et ils apprendront la vérité de la chose, sans se laisser préoccuper à des certains contes apocryphes, et sans approuver les réponses peu modestes que nous avons vues contre ce que ce grand Cardinal a écrit avec tant de solidité, et de bon sens. Ce que je remarque est assez connu, et il n'est pas facile de prévenir les esprits des personnes raisonnables par des contes ».

Comme on peut le voir dans ce texte, Du Cange joue sur plusieurs registres. De toute évidence, au début comme à la fin, Du Cange désapprouve le ton imprimé par les Carmes dans leurs tentatives de réfutation de Papebroch, ton qui dénote avec ce qu'il appelle charité chrétienne. On pressent toute l'aménité dont était capable un gentilhomme du grand siècle, excédé par la violence, pour reprendre les termes de Paul Peeters, d'« une avalanche de pamphlets et de libelles, où les pires accusations et les invectives alternaient avec la grosse bouffonnerie » ⁵²⁷, et insistant sur la sagesse et la prudence des hagiographes d'Anvers.

Dans un second temps, Du Cange passe sur le registre de la « sincérité » dans la recherche de la vérité dont font preuve les Bollandistes : ils ne s'estiment pas « infaillibles », mais bien capables de se rétracter en cas d'erreur, car ils se savent livrés au jugement du lecteur. Ce qui n'enlève en rien le caractère incontestable de certaines affirmations, parce que précisément elles sont fondées sur des preuves irréfutables.

Il est de plus intéressant de voir qu'il évoque des « ouvrages » non catholiques ou prétendus tels, qui ne sont pas moins capables de découvrir la vérité que les auteurs orthodoxes. Même s'ils feront toujours preuve d'une réelle prudence, les Bollandistes n'hésiteront jamais à apprécier positivement les travaux valables d'auteurs protestants ou à tout le moins suspects aux yeux de l'Église catholique ⁵²⁸.

526 Agostino Torniel (1543-1622), médecin entré chez les Barnabites en 1569, est l'auteur d'*Annales sacri*, ouvrage paru pour la première fois à Milan en 1610.

527 PEETERS 1961, p. 24.

528 On pourrait citer plusieurs exemples, tel Leibnitz, ou les jansénistes Pasquier Quesnel (1634-1719) et Jean Lebeuf (1687-1760), ce dernier même ayant entretenu une correspondance suivie avec les Bollandistes de son époque : JOASSART 2003. Cette politique d'ouverture à des savants d'autres courants religieux et philosophiques sera à nouveau pratiquée – et l'est encore – par les Bollandistes d'après la reprise de leurs activités en 1837.

J'ajouterais aussi un point qui me paraît important lorsqu'il affirme que les Carmes feraient mieux de chercher le vrai plutôt que « d'aller rechercher des origines fabuleuses, comme faisoient les Grecs et les Romains, lorsqu'ils travaillaient à l'histoire de leurs villes et de leurs provinces ». Voilà qui ne devait sans doute pas ravir les Carmes – oser comparer les légendes de l'antiquité païenne et celles de l'histoire de l'Église. Je me permets ici de rappeler le conseil que me prodigua un historien de grande envergure, spécialiste de l'histoire religieuse française contemporaine lorsque je commençai ma thèse de doctorat : « restez toujours un généraliste, même si vous devez vous spécialiser dans un domaine précis ». Du Cange avait déjà bien appliqué la leçon.

L'année suivante, le 19 mars 1683, Du Cange condensera son opinion en quelques mots :

Je vous avoue que j'avois toujours cru qu'il falloit négliger les invectives mal séantes à des personnes qui font profession de donner exemple aux autres, et d'autant plus que je ne voiois point qu'ils puissent rien dire contre vous qui ne leur fit confusion, et je disois avec S. Basile en l'épître 72... σιωπῇ τῶν ἐμῶν ὕβρεων πνίγων τὸν ὄνειδον [j'étouffe par le silence la honte des outrages] ⁵²⁹.

La missive de Du Cange n'eut guère d'effet, pas plus que les multiples interventions d'autres savants plus avisés que les Carmes. En 1695, l'Inquisition de Tolède condamna les volumes des *Acta Sanctorum* couvrant les mois de mars à mai, menaçant des pires châtiments quiconque aurait quelque contact avec ces livres maudits ! La sanction sera toutefois abolie en 1715, Papebroch, le principal bollandiste visé, étant mort l'année précédente. Cela amènera ses successeurs à faire preuve d'une prudence extrême, et à développer jusqu'à l'excès la dissertation introduisant chaque dossier afin d'assurer aux mieux leurs affirmations. Il y eut toutefois un relent de l'affaire qui traversa les siècles : le propylée du mois de mai, publié en deux livraisons en 1685 et 1688, contenant principalement l'histoire des papes, fut mis à l'index en 1700, et ne fut retiré de ce logis d'infortune qu'en 1900, sans d'ailleurs que quiconque en sût jamais la raison ! Comme quoi, les « légendes » peuvent avoir la vie dure...

En conclusion, je me limiterai à rappeler le point commun qui permit aux hagiographes d'Anvers comme à Du Cange de finalement marcher d'un même pas dans les travaux d'érudition. Le recours aux sources et la volonté de les livrer au public. Certes, depuis le XVII^e siècle, on a connu une augmentation des connaissances dans bien des domaines, en particulier grâce à la découverte de nouvelles sources. Il n'empêche que les travaux d'un Du Cange ou des anciens Bollandistes sont encore et toujours des instruments précieux, qu'il serait par trop prétentieux de reléguer aux oubliettes.

529 JOASSART 2005, p. 207-208.

Bibliographie

COENS 1963

Maurice Coens, *Recueil d'études bollandiennes*, Bruxelles, Société des Bollandistes, 1963.

GODDING, JOASSART, LEQUEUX 2007

Robert Godding, Bernard Joassart, Xavier Lequeux, *Bollandistes, saints et légendes. Quatre siècles de recherche*, Bruxelles, Société des Bollandistes, 2007.

JOASSART 2000

Bernard Joassart, « François Combefis, Jacques Quéatif et les Bollandistes. Huit lettres inédites des deux Dominicains », *Analecta Bollandiana* 118, 2000, p. 147-179.

JOASSART 2003

Bernard Joassart, *Érudition hagiographique au XVIII^e siècle. Jean Lebeuf et les Bollandistes*, Bruxelles, Société des Bollandistes, 2003.

JOASSART 2005

Bernard Joassart, *Pierre-François Chifflet, Charles Du Cange et les Bollandistes. Correspondance*, Bruxelles, Société des Bollandistes, 2005.

JOASSART 2017

Bernard Joassart, *Les Bollandistes. Un regard critique sur la sainteté du XVII^e siècle à nos jours*, Namur, Paris, Éditions jésuites, 2017.

PEETERS 1961

Paul Peeters, *L'œuvre des Bollandistes*, Bruxelles, Société des Bollandistes, 1961.

RUGGIERI, DOURAMANI 2016

Vincenzo Ruggieri et Katherine Douramani, « L'Ekphrasis di Giovanni Fojas dalla Siria alla Palestina », *Studi sull'Oriente Cristiano*, 20/1, 2016, p. 63-94.

ANNEXES

Fig. 1. Godefried Henschenius (1601-1681), premier collaborateur de Jean Bolland, à partir de 1635. Gravure en tête de sa biographie dans le tome 7 (1688), des *Acta Sanctorum* du mois de mai, © Société des Bollandistes.



Fig. 2. Daniel Papebroch (1628-1714), deuxième collaborateur de Jean Bolland, à partir de 1659. Gravure en tête de sa biographie dans le tome 6 (1715) des *Acta Sanctorum* du mois de juin, © Société des Bollandistes.



Du Cange, les croisés et les royaumes balkaniques.

Un aperçu bulgare

Raïa Zaimova (Institut d'études balkaniques &
Centre de Thracologie de l'Académie bulgare des sciences)

Résumé

L'intérêt de Charles Du Fresne Du Cange (1610-1688) pour les familles byzantines et les souverains des royaumes balkaniques a fourni un bon argument pour engager des recherches favorables au principe de la monarchie absolue, sous la protection des monarques. Dans cet article, l'analyse porte sur l'idéologie de l'érudit français concernant ses deux livres sur l'Empire latin de Constantinople (1657) et l'*Historia Byzantina* (1680), ouvrages exploités hors de France par des lettrés. La réception de Du Cange suit l'évolution des mentalités en Europe pour engendrer une nouvelle République des lettres dans le sud-est européen, au XVIII^e siècle, quand on cherche des historiens de renom pour nourrir la discussion autour du « national ».

L'histoire des royaumes bulgares du Moyen Âge, telle qu'elle est présentée par Du Cange, enrichit le narratif de l'historiographie européenne. L'éminent érudit occidental figure parmi les auteurs connus, dont les écrits constituent un corpus d'ouvrages historiques très exploités en Bulgarie et cités sans être modifiés. Ainsi, la nouvelle République des lettres laisse son empreinte sur la vulgarisation de la pensée de Du Cange dans la société bulgare actuelle.

Abstract

Charles Dufresne Du Cange's (1610-1688) interest in the Byzantine families and in the Balkan kingdoms' sovereigns is only a good canvas for a research undertaken under the protection and in favor of the absolute monarchy. The analysis in this paper reveals the ideology of the French scholar about the Eastern Latin Empire and the « Byzantine History », which works were used by scholars even outside France. The Du Cange's reception follows the evolution of ideas for engendering a new Republic of Letters in Southeastern Europe in the Eighteenth century, where at the time the scholars were looking for renowned historians to take part in the discussion about the “ national ”.

The history of Medieval Bulgarian kingdoms, as presented by Du Cange, enriches the narrative of the European historiography. The eminent Western scholar is among the authors, whose writings constitute the corpus of historical works used frequently in Bulgaria and quoted without being modeled. Thus, the new Republic of Letters leaves its imprint on the popularization of Du Cange's thought in the contemporary Bulgarian society.

LE VOYAGE DE LA CULTURE MANUSCRITE BYZANTINE

Après les conquêtes ottomanes des XIV^e-XV^e siècles et la formation d'un nouvel empire d'Orient, l'ancien continent européen découvre un autre mode de vie. L'héritage culturel de Byzance, conservé et enrichi par les humanistes des centres académiques (d'abord italiens), élargit l'horizon livresque des humanistes. Les originaux grecs ou leurs traductions s'ajoutent aux chroniques latines occidentales, et forment le fond principal des sources que les hommes de lettres occidentaux utilisent pour l'histoire de l'Empire romain d'Orient et de ses voisins de la région euro-asiatique. Une partie considérable des textes grecs est traduite en latin dans le cadre du *Corpus* de Hieronimus Wolf, à la fin du XVI^e siècle, puis dans la *Byzantine du Louvre*, au XVII^e siècle⁵³⁰. Ce processus acquiert un aspect particulier lors des grands chocs entre le luthéranisme et la Contre-Réforme. Les deux parties puisent dans l'orthodoxie byzantine des arguments pour nourrir leurs luttes idéologiques.

Parallèlement, des voyageurs occidentaux ayant résidé dans l'Empire du sultan aux XVI^e-XVII^e siècles décrivent la situation contemporaine dans la capitale impériale, au bord du Bosphore et dans les provinces ottomanes. Souvent leurs écrits touchent de près la décision de prendre la croix et de reconquérir Constantinople, devenue le siège d'un souverain musulman. Cette idée y est présentée comme une nécessité ; il s'agit de nouveaux projets d'action qui, dans la plupart des cas, proviennent du roi de France ou de ses confidents⁵³¹.

Le grand nombre de missionnaires catholiques et d'envoyés spéciaux qui se dirigent vers Constantinople, les Lieux Saints et au-delà se procurent des manuscrits orientaux : grecs, arabes, turcs, persans, slaves et encore d'autres. Ceux-ci sont à la disposition des érudits et des congrégations catholiques d'Occident. Les écrits sur l'histoire de Byzance deviennent nécessaires, à côté d'autres textes concernant la foi chrétienne et les Pères de l'Église. Pendant la seconde moitié du XVII^e siècle, la Bibliothèque du roi de France commence à jouer un rôle prépondérant dans l'exploitation des manuscrits venant d'Orient. Ainsi, des érudits comme Charles Du Cange et Jean Mabillon travaillent sous la protection et la surveillance des ministres du Conseil royal. Les commissions formées pendant la seconde moitié du XVII^e siècle au sein de la Bibliothèque ont pour premier but de rédiger des catalogues, puis de procéder à la traduction de manuscrits latins et orientaux récemment acquis par les consuls et les missionnaires du roi de France. Ainsi, dans les années 1680, Herbelot de Molainville s'occupe de l'inventaire des manuscrits arabes, tandis que le voyageur Thévenot et Du Cange travaillent sur des manuscrits grecs. Quand le bibliothécaire, l'abbé Bignon, dirige les affaires de la bibliothèque, les commissions accueillent encore plus de savants qualifiés ayant de solides

⁵³⁰ Au début du XVIII^e siècle, le corpus de Venise prend le relais, suivi de celui de Bonn (1828-1897) : PERTUSI 1967.

⁵³¹ Il existe une littérature abondante à ce sujet. L'ouvrage classique reste celui de DJUVARA 1914.

connaissances en turc, slavon (de l'Église), persan, chinois, arménien, russe, tatar, etc. C'était une « République des lettres orientales »⁵³².

LA CORRESPONDANCE DE CONSTANTINOPLE

Pour revenir aux initiatives surtout engagées par Jean-Baptiste Colbert (1619-1683)⁵³³, contrôleur général des finances, secrétaire d'État de la Maison du roi et secrétaire d'État de la Marine, il faut souligner que ce processus d'activités humanistes est étroitement lié aux actions des représentants officiels de la France à Constantinople. Ces derniers jouent le rôle d'intermédiaires entre le Conseil d'État royal et le clergé grec dans le but de favoriser l'union des Églises de Rome et de Constantinople.

Envoyé par Colbert dans le Levant, François Péti de La Croix exerce la fonction de secrétaire interprète auprès des ambassadeurs Charles Marie François Olier, marquis de Nointel (1670-1680)⁵³⁴, et Gabriel Joseph de Lavergne, comte de Guilleragues (1680-1685), pour lesquels il traduit les capitulations renouvelées. Après son retour à Paris, il est nommé professeur d'arabe au Collège royal, en 1692. Ses activités littéraires sont plus riches et plus variées que celles de son père et de son fils⁵³⁵. Une partie de ses travaux met l'accent sur l'histoire de la religion chrétienne en Turquie ou dans les Lieux Saints. Dans ses *Mémoires* et dans *La Turquie chrétienne*, Péti de La Croix explique comment on doit inciter les missionnaires catholiques de France à protéger les chrétiens, surtout les orthodoxes, qualifiés de l'appellation générale de « Grecs »⁵³⁶. On devait éloigner les protestants de leur activité. Dans *La Turquie chrétienne* figure aussi un projet de l'ambassadeur Guilleragues pour instituer un séminaire de jésuites à Constantinople afin d'enseigner les langues fondamentales parlées dans l'Empire ottoman. Il faut remarquer que dans l'énumération des événements prédomine toujours une forme d'émotion, peut-être nécessaire pour essayer d'établir des liens directs entre le roi de France et le patriarcat de Constantinople. Très significative s'avère l'illustration de la page de titre, sur laquelle Louis XIV est présenté assis sur son trône au moment où il accueille des représentants du clergé grec de Constantinople ! En général, le pape est considéré comme le « chef de l'Église universelle », qui doit écarter l'influence calviniste et celle des hérésies menaçant les chrétiens orientaux. En ce sens, les missionnaires catholiques de France jouent un rôle important, conformément à la politique de Louis XIV. Voyons quelques exemples tirés de la correspondance des ambassadeurs de Constantinople, qui illustrent les relations avec les autorités ecclésiastiques d'Orient, et le résultat de leurs échanges à propos d'idées et de livres.

Denis de La Haye-Vantelet, ambassadeur de Constantinople (1665-1670), mentionne dans ses dépêches de Larissa, en 1669, que l'archevêque de ladite ville était un homme honnête,

⁵³² OMONT 1908 ; DELATOUR, SARMANT 1994 ; BLECHET 1997.

⁵³³ Après sa mort il fut remplacé par son fils Jean-Baptiste Antoine Colbert, marquis de Seignelay.

⁵³⁴ En 1673 il réussit à renouveler les capitulations, c.à.d. les accords entre le roi de France et le sultan. Nointel est connu pour ses recherches d'antiquités (médailles, objets d'art, etc.), pour lesquelles il gaspille énormément d'argent que Colbert renonce à rembourser. C'est la cause de son rappel par Louis XIV en 1680.

⁵³⁵ MICHAUD S.A.

⁵³⁶ PETIS DE LA CROIX [1678], p. 2-3 ; PETIS DE LA CROIX 1695.

prêt à remplacer l'actuel patriarche grec. De La Haye-Vantelet rapporte à Colbert son entretien avec le prélat, qui souhaitait recevoir de France des livres grecs et latins :

Il m'a prié que mon drogman a son retour de France lui apportât pour son argent quelques livres grecs et latins, dont il lui a donné le mémoire [...] Ce serait qu'il plût au Roi de lui envoyer ces livres bien reliés et ses armes dessus. Je dirais a cet archevêque en les lui donnant qu'ayant écrit du bien de lui a Sa Majesté [...] cela ferait impression sur les Grecs et servirait a augmenter l'estime qu'ils ont pour le Roy [...] Je sais qu'on trouve encore aujourd'hui a Constantinople des livres qui ont été envoyés autrefois par nos Roys a des évêques Grecs pour être affectionnés a la France ⁵³⁷.

Dionysios (Denis), descendant des Comnènes, métropolitain de Larissa à partir de 1628, est élu et réélu à quatre reprises patriarche de Constantinople, entre 1671 et 1694 ⁵³⁸. La correspondance des ambassadeurs touche de près ses deux premiers mandats, de novembre 1671 à juillet 1673, puis de juillet 1676 à juillet 1679. Dans les lettres adressées à Colbert, entre 1671 et 1678, Nointel le considère « fort catholique ». Une *Profession de foi de l'Église Grecque*, signée à la fois par Dionysios, patriarche de Constantinople, et par le patriarche de Jérusalem, fut envoyée au roi par l'intermédiaire de l'ambassadeur.

Un autre extrait de la correspondance depuis la Constantinople ottomane touche de près le savant de cabinet Charles Du Fresne Du Cange (1610-1688). Selon une lettre de Nointel, datée du 9 novembre 1671 à Constantinople, le patriarche grec Dionysios cherchait à nouer des relations littéraires et à acheter des livres d'histoire byzantine édités dans la France catholique, s'étant engagé dans un projet d'union des deux Églises ⁵³⁹. Nointel écrit :

Dionysius [...] m'a paru fort catholique dans une conversation [...] que j'ai eu avec lui, lorsqu'il n'était que Métropolitain et toutes les apparences sont qu'il demeurera longtemps dans sa dignité par la grande habitude qu'il a dans le sérail, et par la juste autorité, qu'il prend sur ceux qui lui sont soumis, je me persuade qu'on peut ménager son amitié même avec avantage pour l'Église Romaine, dont je ne le crois pas fort éloignée, parce qu'il est raisonnable et assez savant. Je lui ai fait présent de toute l'histoire Byzantine, si j'avais les pères grecs, je les lui donnerais encore de quelque occasion favorable, et je prendrai la liberté de vous représenter sur ce sujet, que si j'avais deux ou trois histoires Byzantines, et des pères, et autres auteurs grecs bien reliés avec les armes du Roy ⁵⁴⁰.

La littérature ecclésiastique grecque évoque peu de témoignages, surtout contradictoires, sur les activités du patriarche Dionysios ⁵⁴¹. Seules les références de l'encyclopédie grecque de 1928 sont concrètes : né à Constantinople dans une famille descendant des Comnènes, il accomplit ses études à l'Académie patriarcale, où il travaille ultérieurement ; élu archevêque de Larissa en 1628, il accomplit cinq mandats de patriarche avant de passer ses derniers jours auprès de Constantin Brâncoveanu, prince de Valachie ; sa mort, à Bucarest, intervient en

⁵³⁷ ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, B¹ 376, f. 37-43 ; *Correspondance consulaire* 1999.

⁵³⁸ GRUMEL 1958, p. 439.

⁵³⁹ ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, B¹ 376, f. 37-43, 216-218, 226 ; *Correspondance consulaire* 1999.

⁵⁴⁰ ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, B¹ 376, f. 216-218 ; *Correspondance consulaire* 1999.

⁵⁴¹ ΜΑΘΑΣ 1837.

1694⁵⁴². Dionysios est l'auteur d'un discours contre les calvinistes. Des chercheurs de renom, comme Apostolos Vacalopoulos, ne mentionnent rien au sujet de ses relations avec les catholiques d'Occident⁵⁴³. Sans doute agissait-il secrètement. Il semble qu'à l'époque, l'idéologie d'union des deux Églises ne préoccupait que le côté catholique français.

Dans sa correspondance de novembre 1671, Nointel emploie les termes « histoire Byzantine », « deux ou trois histoires Bizantines » pour désigner l'Empire romain d'Orient, dont le riche héritage livresque n'a pas perdu de son importance pour nombre de générations de savants occidentaux. Le terme de « Byzance » n'est pas encore largement diffusé en France et dans les écrits des humanistes. Le recueil de Du Cange publié sous le titre d'*Historia Byzantina* ou *Histoire byzantine*, paru en 1680, semble correspondre à l'ouvrage mentionné par l'ambassadeur de Constantinople. Mais de quels manuscrits ou de livres manuscrits s'agit-il, et pourquoi le patriarche s'intéresse-t-il à l'histoire byzantine ?

Le même ambassadeur, passionné du passé des peuples orientaux et collectionneur d'antiquités⁵⁴⁴, ne manque pas d'organiser à la résidence de Péra des fêtes en honneur de saint Louis et du roi Louis XIV avec un seul objectif : la glorification du monarque français :

[...] tremble Bizance, tremble, enfin ce temps arrive,
un dauphin couronné vient avec un diamant,
on les verra bientôt aborder à ta rive,
et pour un très Grand Roy arracher ton croissant.⁵⁴⁵

À maintes reprises, en faisant preuve de son éloquence, Nointel porte un jugement négatif sur l'islam, considéré comme une négation de l'*Évangile* et du christianisme⁵⁴⁶. Désireux de se familiariser avec la Constantinople byzantine, il construit l'image du monarque français comme sauveur et défenseur des chrétiens du monde entier. Ses idées sont souvent partagées avec Colbert, le principal instigateur de l'achat d'antiquités au Levant.

La peste en Picardie oblige Charles Du Fresne Du Cange de quitter sa région natale pour s'installer à Paris, en 1668⁵⁴⁷. Dès lors, il peut consacrer des années à travailler sur les manuscrits grecs apportés du Levant sur ordre de Colbert, et conservés à la Bibliothèque royale (rue Vivienne) ou dans les établissements religieux⁵⁴⁸. Il est fort possible que, dans la correspondance de la capitale ottomane, on fasse référence à la collection de la *Byzantine du Louvre* ou *De historiae byzantinae scriptoribus*⁵⁴⁹, dont un volume de texte grec suivi d'une traduction latine par Du Cange comprend la chronique de Jean Kinnamos sur les empereurs Jean et Manuel Comnène (1118-1176), accompagnée de notes historiques sur Nicéphore

⁵⁴² ΕΛΕΥΘΕΡΟΥΔΑΚΗΣ 1928, p. 615 ; PIPPIDI 2011.

⁵⁴³ ΒΑΚΑΛΟΠΟΥΛΟΣ 1973.

⁵⁴⁴ VANDAL 1900, p. 191.

⁵⁴⁵ ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, B¹ 376, f. 211.

⁵⁴⁶ VANDAL 1900, p. 143, 152-153, 251 ; ΖΑΪΜΟΒΑ 2007, p. 116-120.

⁵⁴⁷ FEUGÈRE 1852, p. 15.

⁵⁴⁸ BLOCH 1981, p. 522.

⁵⁴⁹ HARDOUIN 1849, p. 23, mentionne la collection comme *Historia Byzantina*.

Brienne (1062-1137) et Anne Comnène (1083-1153). Sa parution à l'imprimerie royale, en 1670, précède d'un an la correspondance constantinopolitaine de Nointel.

Le patriarche Dionysios dût être informé des activités éditoriales se déroulant à Paris, et plus spécialement des publications de l'imprimerie du Louvre. Ses relations sous-entendues avec l'ambassadeur du roi ne révèlent pas seulement ses intentions pour nouer des liens avec le monde catholique, car son ascendance Comnène provoque un intérêt particulier. Il ne faut pas oublier que la mémoire européenne garde une grande curiosité pour la famille impériale byzantine, et que le problème de la *translatio imperii* provoqué par les invasions ottomanes et la formation d'un nouvel empire d'Orient reste toujours vivant dans les esprits des politiciens et des intellectuels occidentaux. L'époque de Louis XIV ne manque pas de projets de croisade, où le monarque devient un nouveau Constantin le Grand, intéressé par le vieux centre impérial, ou le libérateur des chrétiens orientaux. Cet intérêt repose sur un canevas politique et religieux, souvent relatif aux rêves traditionnels et irréalisés des croisés du Moyen Âge :

Mais si une petite poignée de François, sous les auspices d'un Roy toujours Victorieux, a jetté de la terreur dans les esprits des Othomans, nous avons tout sujet d'esperer que lors que Vostre Majesté emploiera de plus grandes forces contre cet ennemi commun des Chrétiens, elle justifiera ce que j'avançai lors que j'eus l'honneur de luy presenter l'Histoire de l'Empire de Constantinople sous les Empereurs François, que la ruine de cet usurpateur arrêtée dans les conseils divins, et signifiée aux hommes par les astres, est réservée à Vostre Majesté [...] ⁵⁵⁰.

Ce processus idéologique évolue de pair avec le renouvellement des capitulations françaises et les rapports diplomatiques qui soutiennent l'axe central de la politique anti-ottomane.

Colbert était aussi le « censeur » de Louis XIV, donnant des instructions sur le type de manuscrits recherchés, sur leur aspect extérieur, l'écriture et la thématique, se révélant très exigeant envers ceux qui concernent la « Constantinople chrétienne » et l'histoire des chevaliers francs étroitement liée à l'histoire de la France et à celle de Byzance. En 1676, à la demande de Colbert, Charles Du Cange – qui a déjà publié l'*Histoire de Constantinople* et l'*Histoire de Saint Louis* – rédige un projet concernant la publication d'une collection des historiens de la France, que le ministre n'approuve pas. Le byzantiniste veut y faire revivre non seulement les exploits de Louis XIV, mais aussi tous ceux qui représentent le « passé glorieux » de son pays ; le manque de ressources financières explique peut-être le rejet du projet. D'autre part, le ministre cherche à publier les auteurs byzantins et à accentuer la dimension absolutiste du pouvoir royal en rapport avec la théocratie byzantine. On peut remarquer que Colbert approuve le projet suivant de Du Cange, relatif à la continuation de la collection des chroniques byzantines : les *Annales* de Zonaras et le *Chronicon Paschale* voient le jour à la suite de l'*Historia Byzantina* dans la *Byzantine du Louvre*, en 1686-1688 ⁵⁵¹.

⁵⁵⁰ Voir l'*Epistre* dans DU CANGE 1668.

⁵⁵¹ OMONT 1908, p. 509-512.

L'HISTORIA BYZANTINA

Il est notoire que, dans sa première édition datée de 1680, Du Cange rédige en latin, à la bibliothèque du roi et sous la protection de Colbert, un ouvrage qui concerne les familles régnantes de Byzance, de Dalmatie, de Serbie, de Bulgarie, d'Albanie et d'autres États balkaniques du Moyen Âge, sans omettre les dirigeants païens et musulmans de la Méditerranée orientale. Des auteurs dalmates, tels que Mavro Orbini et Joannis Lucius⁵⁵², sont utilisés pour construire la chronologie. Le bénédictin Orbini – auteur d'*Il regno degli Slavi*, publié à Pesaro en 1601 – est connu pour son illyrisme, et son idée obscure de l'existence d'une grande et imaginaire famille slave, idée fort répandue à son époque dans l'historiographie dalmate. Malgré l'absence de comparaison entre les textes des chroniques médiévales et malgré le manque de conclusions, le texte d'Orbini demeure très exploité en Europe centrale et orientale. Dans l'édition serbe de Belgrade réalisée en 1968, on en souligne l'importance comme un « manuel d'histoire slave et manuel de patriotisme » qui n'a rien perdu de son actualité au long des siècles. Parallèlement, Du Cange y est considéré comme une figure primordiale pour l'« historiographie yougoslave et laïque »⁵⁵³.

Par contre, Lucius, qui suit de près les récits des humanistes italiens du XV^e siècle – Flavio Biondo et Leonardo Bruni – sans avoir de conceptions préétablies ou fantaisistes, se révèle plus modéré que ses compatriotes dalmates – Priboević et Orbini. Selon le byzantiniste serbe Franjo Barišić, sa méthode de travail diffère de celle de ses contemporains, qui s'avèrent panslavistes et écrivent sous l'influence du panitalianisme et du pangermanisme⁵⁵⁴.

En se référant à plusieurs reprises à *Il regno degli Slavi* pour les événements survenus dans les pays balkaniques, Du Cange ne partage pas la méthode de remodelage des sources accomplie par Mavro Orbini, qui nourrit des conceptions imaginaires, comme celle de l'existence d'un grand royaume slave s'étendant jusqu'en Afrique du Nord. Du Cange suit l'ordre chronologique des familles régnantes, tel qu'il se présente dans les écrits de ses prédécesseurs, sans se faire d'idées préconçues sur le passé de peuples qui lui sont étrangers.

Dans l'esprit de la République des Lettres, l'« Hérodote français »⁵⁵⁵ entretenait une correspondance avec des lettrés de plusieurs pays d'Europe latine, qui lui fournissaient des matériaux sur des familles régnantes d'Autriche et de Bohême, de Valachie et de Transylvanie, de Danemark et de Saxe, de Hongrie et de Dalmatie, de Bulgarie, etc. Parallèlement, Du Cange complète ses informations livresques par la consultation de collections de manuscrits enrichies au cours des années avec des textes orientaux originaires du Levant. Une partie de ses notes et de ses manuscrits inachevés sont conservées à la Bibliothèque nationale de France, révélant que les informations sur les souverains européens et les « empereurs des Turcs » sont tirées d'écrits de Liutprand (X^e siècle), Pachymère (XIII^e siècle), Bonfini et Sabellico (XV^e-XVI^e siècles),

⁵⁵² LUCIUS 1666.

⁵⁵³ ПАНТИЋ 1968, p. lxxviii-lxxxvi.

⁵⁵⁴ БАРИШИЋ 1972, p. 227-257.

⁵⁵⁵ Selon la formule de FEUGERE 1852, p. 10.

Francesco Sansovino et Mavro Orbini, etc.⁵⁵⁶. Il est notoire qu'après la mort du fils aîné de l'érudit français, en 1692, ses manuscrits sont dispersés, puis vendus à la Bibliothèque royale, en 1756, quelques autres entrant à la Bibliothèque de l'Arsenal⁵⁵⁷. C'est dans cette dernière institution que le savant roumain Andrei Pippidi a trouvé le *ms 5047* qui complète les informations de Du Cange sur le monde byzantin et post-byzantin s'étendant au-delà du Danube et de la mer Noire. Dans un article publié dans un périodique de Bucarest, le chercheur attire l'attention des spécialistes en soulignant que, dans son effort pour recueillir le plus de données possibles, Du Cange dépasse parfois les limites des territoires ayant autrefois appartenu à Byzance⁵⁵⁸.

Les royaumes bulgares du Moyen Âge font partie de la fresque brossée par l'érudit dans son *Historia Byzantina*. La chronologie du VI^e chapitre commence par les récits sur la Grande Bulgarie près de la mer d'Azov, suivie des premières incursions des troupes bulgares aux confins de Byzance, à partir du V^e siècle, et la fondation de leur État dans la région danubienne, au VII^e siècle. L'histoire des gouvernements des khans païens, la conversion officielle au christianisme et les exploits des tzars bulgares complètent le cadre chronologique du Premier royaume fondé sur le territoire de l'Empire d'Orient, reconnu par Constantinople⁵⁵⁹. Le texte du VII^e chapitre comprend l'histoire du Second royaume bulgare après sa restitution par le pouvoir byzantin⁵⁶⁰. Il se termine par la période des invasions ottomanes et la dernière famille régnante en Bulgarie, celle des Chichman, au XIV^e siècle. Le récit de Du Cange s'arrête à la croisade de Nicopolis (1396), avec le démembrement du royaume bulgare.

Dans tous les chapitres, les noms des souverains et les textes qui les concernent sont numérotés en chiffres romains. Après la fin du VII^e chapitre⁵⁶¹, et ailleurs, on trouve une liste de la « Famille des Assénides, issue des rois⁵⁶² bulgares », qui correspond aux résultats des recherches menées sur le Second royaume bulgare et ses souverains. En effet, entre 1018 et 1185/1186, la Bulgarie passe sous domination byzantine. Le succès de l'insurrection des deux frères Assène et Pierre rétablit l'indépendance bulgare et marque le commencement du Second royaume. Une nouvelle dynastie naît, celle des Assénides, fixant sa capitale à Târnovo.

La généalogie de l'*Historia Byzantina* a depuis été enrichie par le savant bulgare Ivan Bozilov dans le cadre d'un projet international sur les questions ethniques et prosopographiques à Byzance ; les conclusions de Du Cange ont servi de point de départ à l'enquête, et ont permis d'atteindre de nouveaux résultats. Dans la Bulgarie médiévale, parmi les 58 personnes appartenant à la famille des Assénides, figurent 14 rois, 7 co-rois, 3 despotes, 2 sébastocrates

⁵⁵⁶ Par exemple, Paris, Bibliothèque nationale de France, *ms fr 9509* (« Rois et Seigneurs d'Europe »), *ms fr 9474* (« Appendice à l'Histoire de Constantinople »), *ms naf. 10245* (« De la Grandeur et de la décadence de l'Empire de Constantinople »).

⁵⁵⁷ BLOCH 1981, p. 545.

⁵⁵⁸ PIPPIDI 2011, p. 113-121.

⁵⁵⁹ DU CANGE 1680, vol. 1, p. 305-318.

⁵⁶⁰ DU CANGE 1680, vol. 1, p. 318-324.

⁵⁶¹ DU CANGE 1680, vol. 1, p. 325.

⁵⁶² Du Cange utilise le terme « roi » pour tous les souverains bulgares, khans et tzars.

et 83 représentants des plus illustres familles de Byzance, telles celles des Paléologues, Cantacuzène, Doukas, Laskaris, etc.⁵⁶³.

Toujours dans le cadre de l'*Historia Byzantina*⁵⁶⁴, Du Cange publie en grec la liste épiscopale (*notitia episcopatum*) des archevêques des Bulgares établis à Ohrid – dans l'actuelle République de Macédoine du Nord – au XII^e siècle⁵⁶⁵. Bien qu'isolée des documents de la chancellerie patriarcale de Constantinople, la liste est toujours considérée comme une source importante par les chercheurs bulgares et grecs, dans la mesure où l'archevêché d'Ohrid reste dirigé par les Byzantins durant cette période. Du Cange conserve le mérite d'en avoir publié une copie du XIII^e siècle.

LA RECEPTION DE DU CANGE EN EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

La réception de l'*Historia Byzantina* ou, plus exactement, son adaptation partielle hors de France après la mort de Du Cange (1688), reste liée à la parution de l'*Illyricum vetus et novum* de Posoni à Presbourg/Bratislava, en 1746⁵⁶⁶. La partie intitulée *Familiae Dalmatiae* comprend 20 chapitres de l'édition vénitienne de l'*Historia Byzantina* de Du Cange, avec une nouvelle organisation du texte en paragraphes, complétés de résumés. Ce corpus est précédé d'une partie introductive qui se termine par le règne de l'empereur Héraclius, poursuivie d'une partie où la chronologie des événements s'étend jusqu'en 1746, c.à.d. à la date de la publication du livre, comprenant les années de règne de Marie-Thérèse. Au verso de la page de titre est noté le nom de Charles Joseph Keglević, comte de Buzin (1729-1799), jeune homme descendant de l'illustre famille croate Keglević, formé en philosophie à Buda et conseiller au Conseil royal hongrois depuis 1735. Il publie l'*Illyricum vetus et novum* sous les auspices de leurs majestés impériales François 1^{er} d'Autriche et Marie-Thérèse⁵⁶⁷.

L'adresse aux lecteurs – aux p. 9-11 – contient les thèses d'un auteur anonyme sur les *Nations Illyriennes*, complétées d'arguments relatifs à la composition du recueil. Il défend l'idée que les peuples de Croatie, Dalmatie, Bosnie, Serbie et Bulgarie ne descendent pas des anciens Illyriens, mais appartiennent à la grande famille slave et à sa civilisation. Malgré les différentes coutumes, mœurs et langues de ces peuples, il préfère les rassembler sous une appellation commune, celle d'Illyriens. Parmi eux les Croates apparaissent les plus courageux et détenir une culture plus développée. Les chroniques latines médiévales et d'autres ouvrages, surtout jésuites⁵⁶⁸, constituent ses sources d'inspiration. Néanmoins, l'auteur anonyme rend hommage à Charles Joseph Keglević qui, poussé par son affection pour les livres et par la vertu des

⁵⁶³ BOZILOV 1981, p. 135-156 ; БОЖИЛОВ 1985.

⁵⁶⁴ DU CANGE 1680, vol. 1, p. 174, 175.

⁵⁶⁵ ГИБИ/FGNB 1968, vol. VII, p. 103, 109-111 ; ДУЙЧЕВ 1985, p. 627-629 ; ТЫКОВА-ЗАЙМОВА 2000, p. 21-49 ; ТЫКОВА-ЗАЙМОВА 2001, p. 100-111 ; ÉVANGÉLOU 2007, p. 63-72.

⁵⁶⁶ *Illyricum vetus et novum* 1746.

⁵⁶⁷ *Journal des sçavants*, 1749, p. 608-609.

⁵⁶⁸ Par exemple l'ouvrage du jésuite hongrois KERI 1744.

Croates, a contribué à la parution de l'*Illyricum vetus et novum*. Seul le nom de Du Cange est mentionné comme auteur de l'ouvrage⁵⁶⁹.

Trois ans après la parution du livre, le *Journal des sçavants* – dans ses livraisons de septembre, octobre et novembre 1749 – en publie des extraits, consacrés aux royaumes de Serbie, Dalmatie, Croatie et Bosnie « d'après M. Du Cange et le Comte de Buzin ». Les compilateurs prétendent faire connaître cette Histoire – c.à.d. l'*Illyricum vetus et novum* – au public français, préférable au récit de Joannis Lucius. Pourtant, celui-ci avait suscité le mécontentement du comte de Buzin qui considérait son texte davantage comme « une compilation des Historiens et des actes publics, que comme une Histoire suivie et successive de la Dalmatie »⁵⁷⁰. Sans doute, l'éditeur faisait-il confiance à Du Cange, quoique l'érudit français ne partagea pas ses idées « illyriennes ».

J'ouvre une parenthèse pour faire une brève observation sur les textes concernant l'histoire bulgare. Le contenu de l'extrait du *Journal des sçavants* correspond entièrement au texte publié par Du Cange⁵⁷¹. Dans sa forme, il s'agit plutôt d'un article d'encyclopédie, dont l'information coïncide avec celle des encyclopédies des Lumières, tant laïques – Diderot, D'Alembert – qu'ecclésiastiques – Moréri, Goujet, Drouet. On peut remarquer que les uns et les autres ne développent pas de partis pris, ne font pas de commentaires, ni n'expriment d'idées politiques ou autres. En général, le procédé retenu par les auteurs des encyclopédies révèle non seulement le niveau de développement de la pensée humaine, et conserve également les valeurs spirituelles de l'homme. C'est un processus qui démontre une méthode positiviste dans la construction des stéréotypes occidentaux sur l'histoire des peuples non-occidentaux.

L'*Illyricum vetus et novum* et le nom de Du Cange n'ont pas échappé au regard des chercheurs modernes, et l'étude de Nadezhda Dragova, publiée en 1983 dans la littérature scientifique bulgare, leur est consacrée⁵⁷². S'appuyant sur des recherches serbes relatives à l'historiographie du XVIII^e siècle, Dragova présente l'*Illyricum vetus et novum* comme le résultat du travail de Jan Tomek Szászky (1700-1762), un historien et géographe slovaque de confession protestante, ce qui expliquerait son anonymat, bien que les communautés protestantes et leurs établissements scolaires dans l'Empire fussent reconnus depuis 1734, soit quelques années avant la publication de l'ouvrage. L'*Illyricum vetus et novum* faisait partie des programmes d'enseignement du lycée évangélique de la ville où le célèbre encyclopédiste Mathias Bel (1684-1749) enseignait ; des intellectuels de toutes les nations et dénominations chrétiennes de l'Empire des Habsbourg se donnaient rendez-vous à Bratislava, durant les années 1740. La collaboration entre un représentant d'une famille noble et catholique, celle de Keglević, comte de Buzin, et Jan Tomek Szászky atteste l'intérêt commun des deux intellectuels pour le passé et le présent des Slaves dans le cadre de l'Empire.

Pour les historiens serbes du XX^e siècle – Radojčić, Kovićanić – et Dragova, l'ouvrage de Posoni reste une œuvre de l'école historiographique protestante de Bratislava, qui contribue

⁵⁶⁹ *Acta Keglevichiana. Annorum 1322.-1527. Knin vijesti – gradske – kultura* : <https://grad-knin.net/knin/acta-keglevichiana.-annorum-1322.-15271> < consulté le 2 janvier 2023 >.

⁵⁷⁰ *Journal des sçavants*, 1749, p. 608 ; LUCIUS 1666.

⁵⁷¹ *Journal des sçavants*, 1749, p. 703-709.

⁵⁷² ДРАГОВА 1983, p. 49-67.

au développement de l'historiographie balkanique des Lumières. À la fin du XVIII^e siècle, l'auteur serbo-bulgare Jovan Raić, qui n'avait pas accès aux auteurs byzantins (Cancuzène, Grégoras, Sfrantzès), utilise *Dufresne/Dufrezne/Karol do Fresne* comme source primaire pour traiter la période des conquêtes ottomanes. Attiré par la méthode scrupuleuse et par la chronologie correcte de Du Cange, Jovan Raić ignore l'adaptation russe de Mavro Orbini (1722) pour éclaircir des événements de l'histoire bulgare, et il se réfère à l'édition de Bratislava ou à la correspondance avec le Slovaque Szäszy⁵⁷³. Son livre, intitulé *Histoire de tous les peuples slaves, surtout bulgares, croates et serbes*, paru à Vienne en 1794-1795, révèle une nouvelle approche des événements historiques ; il contient un appel aux lecteurs afin qu'ils lisent son récit pour devenir de bons chrétiens, sages et vertueux, ce qui illustre le caractère pédagogique d'un texte déjà inspiré par les conceptions dix-huitiémistes de l'Europe. En ce qui concerne ses idées, l'ouvrage de Raić peut être placé dans le contexte des Lumières, mais on remarque cependant une particularité. Contrairement à Du Cange, Raić ne fait pas de distinction entre (proto)Bulgares et Slaves, et cette thèse est partagée par d'autres auteurs balkaniques, elle figure, par exemple, dans les écrits pédagogiques de Dimitrios Darvaris (1757-1823)⁵⁷⁴. Ce dernier zélateur de la culture grecque des Lumières, dont la bibliothèque contenait les *Glossaires* de Du Cange, était très connu dans les milieux balkaniques. Ladite thèse concernant l'histoire bulgare a joué un rôle important dans la construction de l'image de l'Autre et des identités nationales. Dans les écrits balkaniques du XVIII^e siècle se croisent plusieurs stéréotypes concernant les origines, la langue, l'histoire ecclésiastique et politique des Bulgares ayant pour source l'historiographie de l'Europe moderne⁵⁷⁵.

La diffusion des idées de l'érudit français, complétées et interprétées par des écrivains slovaques, serbes ou grecs, acquiert d'autres dimensions au XVIII^e et au début du XIX^e siècle pour nourrir le processus d'Éveil national des peuples balkaniques. En d'autres termes, une nouvelle République des lettres prend racine en Europe centrale et orientale.

LES OUVRAGES DE DU CANGE EN BULGARIE

À partir de la fin du XVIII^e siècle, la première génération d'intellectuels bulgares modernes est éduquée dans les établissements scolaires et laïcs des Balkans, une seule partie d'entre eux étudie en Russie, en Europe centrale et occidentale. La France, le plus souvent appelée « Prosvetenata Evropa » – « Europe des Lumières » – représente le miroir étranger où l'on cherche à confronter sa propre image à la « civilisation ». La langue et les écrivains de ce pays occidental jouent (in)directement un rôle important pour l'émancipation intellectuelle de la nation, bien avant la guerre russo-turque (1877-1878) et la restitution de l'État bulgare.

Les deux Bulgares Marine Drinov (1838-1906) et Necho Bontchev (1839-1878), issus de la petite ville de Panagyurichte, reçoivent leur éducation à l'Académie ecclésiastique de Kiev et à l'Université de Moscou. La formation philologique de Drinov lui permet de devenir

⁵⁷³ РАИЧ 1993, p. 168-169.

⁵⁷⁴ ДАНОВА 2016, p. 254-255 ; ΣΕΙΡΗΝΙΔΟΥ 2013, p. 174, 196.

⁵⁷⁵ ЗАЙМОВА 1996, p. 99-104.

précepteur d'enfants dans la famille princière russe de Golotzine, et d'accompagner cette famille au cours de ses voyages dans les pays européens ; il en profite pour faire des recherches dans les bibliothèques et fréquenter les libraires, entre 1865 et 1871 ; à Genève, il réside chez la princesse Golotzine. Le sujet principal qui le préoccupe est l'histoire et la religion de ses compatriotes, leur langue et leur culture populaire. Dans ses lettres de Paris, datées de mai 1867 et adressées à Necho Bontchev –qui se trouvait toujours à Moscou où il enseignait les langues classiques dans les établissements scolaires –, Drinov partage ses impressions sur la capitale française, relate ses visites et ses trouvailles chez les bouquinistes de Genève et de Vienne ⁵⁷⁶. Ses intérêts portent essentiellement sur l'histoire médiévale bulgare et sur la période ottomane. Des noms, tels que l'Allemand Johan Gotthelf von Stritter ⁵⁷⁷ ou le géologue-voyageur Ami Boué ⁵⁷⁸, figurent parmi les auteurs de livres achetés, avec les *Familiae Byzantinae* et la chronique de Villehardouin éditée par Du Cange en 1657.

Marine Drinov est le premier président de la « Société littéraire bulgare », fondée en 1869 à Brăila (Roumanie) ⁵⁷⁹ ; à partir de 1870, il compte parmi les éditeurs de son organe officiel – *Perioditchesko spissanie* (« Magazine périodique ») –, où son compatriote Necho Bontchev collabore aussi comme critique littéraire et traducteur de Schiller, Gogol et Hérodote. À Plovdiv, toujours en 1869, paraît le livre de Drinov sur « les origines du peuple bulgare et le début de son histoire », qui constitue la base de sa thèse de doctorat défendue à l'Université de Moscou. Quelques années plus tard, Marine Drinov est nommé professeur à l'Université de Kharkiv. Entre temps, il occupe plusieurs postes en Bulgarie pour le compte de l'Administration provisoire russe pendant la guerre russo-turque de 1877-1878 ; il prend part au comité de rédaction de la constitution de Târnovo et à l'organisation du nouvel État bulgare : sur sa proposition la ville de Sofia devient la capitale de la Bulgarie ⁵⁸⁰.

Pour en revenir aux recherches scrupuleuses de Drinov, il faut souligner que, dans ses écrits historiques, il se réfère aux livres indiqués dans sa correspondance parisienne. Il dût se servir du *Glossaire du grec médiéval* de Du Cange – peut-être consulté en bibliothèques – pour vérifier l'appellation et l'indication de certains toponymes de la péninsule balkanique. L'*Historia Byzantina* ou *Familiae Byzantinae* est citée pour nommer les peuples et les territoires du royaume médiéval bulgare du IX^e siècle ⁵⁸¹. Les chroniques du Moyen Âge – Théophane, Nicéphore, Éginhard –, Leonclavius, les écrits occidentaux des XVII^e-XVIII^e siècle et les relations de voyage du XIX^e – Ami Boué, Kanitz, etc. – utilisés pour la compilation de son étude attestent la grande érudition de Drinov. Il faut remarquer qu'un auteur comme Du Cange, s'il sert de référence pour certaines données, reste hors de ses réflexions quant aux origines des Bulgares. Drinov rejette les théories des Français et des Allemands, qui voient les origines de sa nation dans la région de la Volga, chez les Tatares ou du côté d'ancêtres finnois. Éduqué en Russie, il adhère aux théories « slavophiles », et Mavro Orbini, Jovan Raić, Iouri Veneline ⁵⁸²

⁵⁷⁶ Sofia, Bibliothèque nationale Cyrille et Méthode, Archives Historiques Bulgares/БИА, fonds 111, a.e. 2, f. 55-56.

⁵⁷⁷ Il s'agit probablement de son ouvrage *Memoriae populorum* : STRITTER 1774.

⁵⁷⁸ BOUE 1840.

⁵⁷⁹ Devenu «Académie bulgare des sciences » en 1911.

⁵⁸⁰ ДИНКОВ 1937, p. 177-239 ; ГОРИНА 2006, p. 110-128.

⁵⁸¹ ДРИНОВ 1869, p. 26, 53.

⁵⁸² Iouri Veneline (1802-1839) est le pseudonyme de Georgui Houtza, d'origine ruthène : ВЕНЕЛИН 1829.

lui fournissent les arguments de base pour construire sa thèse : les Bulgares de la Volga se sont dispersés à travers les masses de peuples slaves ; seul le nom de l'État bulgare a été conservé en souvenir des ancêtres venus du nord auprès du Danube.

Cette première génération d'intellectuels modernes de la seconde moitié du XIX^e siècle, éduqués hors du pays natal, exprime souvent son patriotisme en cherchant des modèles civilisationnels chez les étrangers. Parmi ceux-ci, figurent des lettrés ayant eu le mérite d'avoir créé des collections de livres rares en Europe occidentale, toujours disponibles dans les bibliothèques publiques de Bulgarie. Ainsi, les ouvrages de Du Cange publiés aux XVII^e-XVIII^e siècles – les deux *Glossaires*, l'*Histoire de Constantinople sous les empereurs françois*, l'*Historia Byzantina* et l'*Illyricum vetus et novum* – sont partiellement exploités au cours des années par les historiens et les philologues. Spiridon Palaousov (1818-1872), ancien élève du prestigieux lycée de Richelieu à Odessa⁵⁸³, et docteur ès lettres en histoire bulgare à l'Université de Saint-Pétersbourg, possédait l'édition de 1680 (**fig. 1**).

Fig. 1. L'exemplaire de l'*Historia Byzantina* possédé par Spiridon Palaousov. © Collection de livres rares de la Bibliothèque Nationale « Saints Cyrille et Méthode », Sofia.

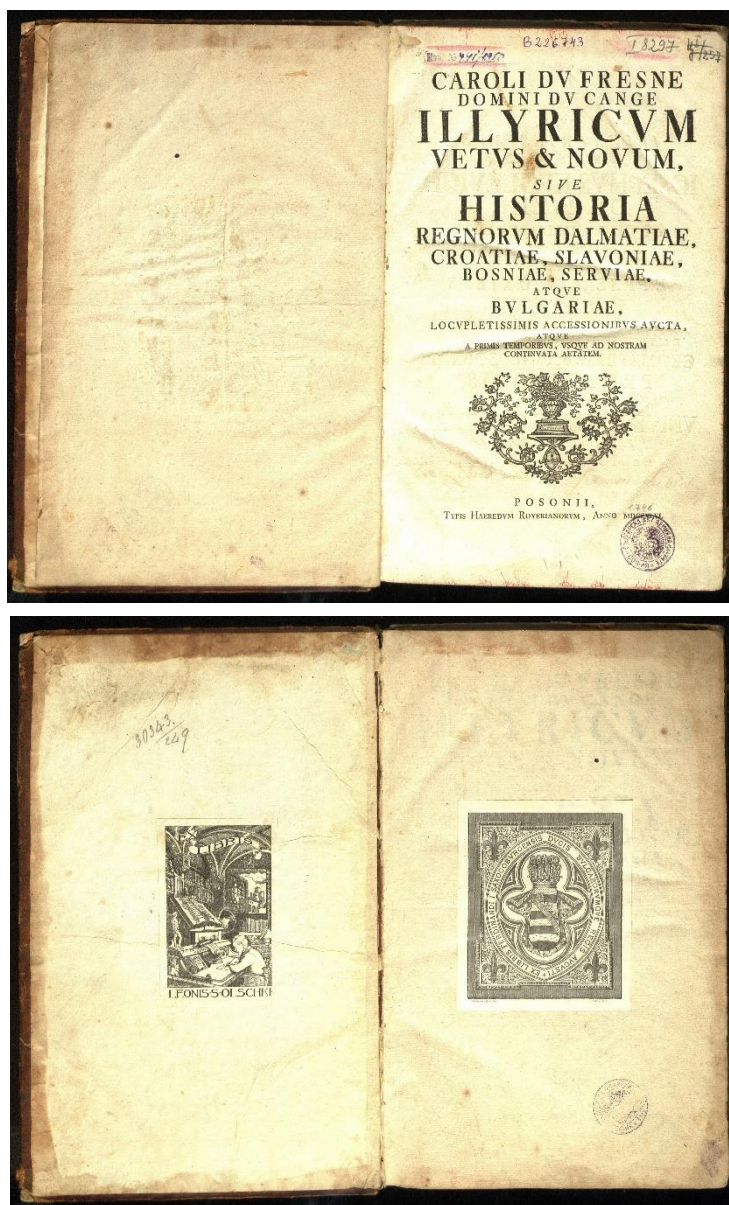


On peut également remarquer que la famille régnante, celle de la Maison de Saxe-Cobourg et Gotha, et plus spécialement le prince, puis roi, Ferdinand 1^{er} de Bulgarie (1887-1918) possédait des livres de Du Cange. Son exemplaire de l'*Illyricum vetus et novum* dut être

⁵⁸³ Armand-Emmanuel du Plessis de Richelieu (1766-1822), officier et homme politique, gouverneur de la ville d'Odessa et de la Nouvelle Russie ; à son initiative est ouvert un lycée ayant pour modèle celui de *Tzarskoe selo*, destiné à la formation de hauts fonctionnaires, en 1817.

acheté chez l'éditeur italien Léon Olschki. Après l'abolition de la monarchie, la famille royale quitte le pays en 1946, et sa collection de livres demeure dans les locaux de l'Académie bulgare des sciences (fig. 2).

Fig. 2. Exemplaire de l'*Illyricum vetus et novum* en possession du roi Ferdinand 1^{er} de Bulgarie.
© Collection de livres rares de la Bibliothèque centrale de l'Académie bulgare des sciences.



Dans ce contexte, il faut mentionner les traductions bulgares des extraits de l'*Historia Byzantina* et de l'*Histoire de Constantinople sous les empereurs françois* de Charles Du Fresne Du Cange⁵⁸⁴. Ce recueil, publié en 1992, fait partie des collections de sources étrangères des XV^e-XIX^e siècles comprenant notamment des chroniques, des relations de voyage en langues

⁵⁸⁴ ВИЗАНТИЙСКА ИСТОРИЯ 1992.

modernes ⁵⁸⁵. Pour les pays balkaniques, cette période correspond à celle de la domination ottomane.

L'édition bulgare de Du Cange a contribué à la connaissance de l'érudit français, surtout dans les milieux universitaires ⁵⁸⁶ ; elle a été précédée par deux traductions de la chronique de Geoffroi de Villehardouin d'après le texte de Faral, accomplies en 1947 et 1985. Plusieurs recherches ont, depuis, été consacrées à l'Empire latin de Constantinople ⁵⁸⁷. Parmi les plus connues et exploitées, figurent celles d'Ani Dantchéva, où le Moyen Âge bulgare et les relations des souverains balkaniques avec les croisés sont analysées à la lumière des sources de première main, y compris d'après l'édition de Venise de 1729 du texte de Villehardouin ⁵⁸⁸.

Il est inutile de citer toutes les études bulgares qui touchent de près l'Empire latin de Constantinople, les rapports interbalkaniques et les relations avec la papauté. Souvent les contributions sur les croisés et sur la famille des Assénides abordent le problème du sort de Baudouin de Flandre et de Hainaut, empereur latin (1204-1205), inspirées de Villehardouin et Du Cange. La figure de cet empereur ne cesse d'attirer les regards ; on ne la trouve pas seulement traitée dans les pages de la littérature scientifique, mais aussi dans les romans, les manuels scolaires et les guides touristiques ⁵⁸⁹. Son sort tragique dans la prison du tzar/roi Kalojean à Târnovo, après la défaite des croisés près d'Andrinople en 1205, et son amour légendaire avec la reine bulgare ont transformé Baudouin en symbole des croisades. Dans la capitale des Assénides, les légendes bulgares autour de la tour de Baudouin se croisent dans le temps avec celles de Flandre pour éterniser la figure de l'empereur. Évidemment, son image varie selon les points de vue : pour les uns, il est un chevalier étrange par son apparence, un envahisseur pour les autres ; il reste un héros, dont les actes rappellent l'idée de *translatio imperii* ⁵⁹⁰.

La lecture et l'exploitation des textes de Du Cange ont trouvé un écho plus large chez les Bulgares intéressés par leur histoire médiévale qui, à partir du XVIII^e siècle, préoccupe les esprits des lettrés et de tous ceux qui cherchent leur identité nationale dans les exploits guerriers de leurs prédécesseurs du Moyen Âge et le long récit historique relatant l'histoire des royaumes bulgares. Le plus souvent « la liste de Du Cange » des archevêques à Ohrid est citée pour montrer la continuité du système ecclésiastique des Bulgares, alors qu'ils étaient soumis au pouvoir byzantin, entre 1018 et 1185/1186, comme on l'a rappelé plus haut. Dans les réseaux sociaux, la même liste sert de référence aux amateurs qui cherchent à rédiger des chronologies ; ils respectent beaucoup les ouvrages de Du Cange, historien considéré comme l'« un des premiers byzantinistes dans le monde ».

⁵⁸⁵ De nos jours, le tirage de 5 000 exemplaires du livre est épuisé. Une seconde édition revue et augmentée, est en préparation à la Nouvelle université bulgare.

⁵⁸⁶ Le nom de Du Cange figure dans la liste des ouvrages proposés aux étudiants en histoire et en lettres classiques de l'Université de Sofia, de la Nouvelle université bulgare et de l'Université de Târnovo.

⁵⁸⁷ Une des dernières études : ИВАНОВ 2020, p. 298, 311-312.

⁵⁸⁸ ДАНЧЕВА-ВАСИЛЕВА 1982 ; ДАНЧЕВА-ВАСИЛЕВА 1985.

⁵⁸⁹ http://bg.theoldcapital.eu/%D0%A6%D0%B0%D1%80%D0%B5%D0%B2%D0%B5%D1%86%20E2%80%93%20%D0%91%D0%B0%D0%BB%D0%B4%D1%83%D0%B8%D0%BD%D0%BE%D0%B2%D0%B0%D1%82%D0%B0%20%D0%BA%D1%83%D0%BB%D0%B0_400g.html < consulté le 7 janvier 2023 >.

⁵⁹⁰ ЗАИМОВА 2016.

En même temps, dans les textes historiques de l'écrivain Stéphane Tzanev, on trouve quelques phrases tirées de la récente édition bulgare de Du Cange sur le mariage d'Hélène, fille du tzar Jean Assène II (1218-1241), souverain fort et belliqueux, et le jeune prince Baudouin II. Pour convaincre ses lecteurs que les textes de Du Cange sont dignes de foi, Tzanev utilise une citation de Voltaire : « On est effrayé de l'immensité de ses connaissances et de ses travaux ! »⁵⁹¹.

EN GUISE DE CONCLUSION

En général, Voltaire adressait rarement des compliments à ses contemporains ou à ses prédécesseurs lettrés. Dans ce cas-là, sa remarque souligne les qualités d'un savant de cabinet, tel que Charles Du Fresne Du Cange. Son intérêt pour l'histoire de la Grèce franque/latine, et plus spécifiquement pour les familles byzantines et les souverains des royaumes balkaniques alimente un programme de recherches engagées sous la protection et en faveur du système de la monarchie absolue en France. Sans faire de voyages dans le sud-est européen pour l'acquisition de sources de première main, Du Cange réussit à stimuler les études classiques, à ouvrir la voie à la prosopographie et aux études byzantines.

L'intérêt pour les ouvrages de cet érudit du XVII^e siècle ne s'éteint pas au cours des siècles, non seulement en France, mais aussi dans les pays hors d'Occident. Lu, étudié et glorifié, l'érudit suit l'évolution des mentalités en Europe. Des auteurs de l'Europe centrale, comme Szászky et Raić, attendent des Lumières un éclairage sur les processus de civilisation ; dès le XVIII^e siècle, Du Cange imprime sa marque dans une actualité exceptionnelle, où le rôle du « national » commence à se frayer un chemin dans le cadre de l'Empire des Habsbourg. L'histoire de l'ancien centre chrétien, celui de Constantinople, représente aussi un modèle narratif, qui donne naissance à une nouvelle République des lettres dans le sud-est européen.

La réception de *Dufrezne* ou *Karol do Fresne* éclaire les processus historiques et culturels dans les régions balkaniques, alors provinces ottomanes. L'histoire des royaumes bulgares du Moyen Âge, telle qu'elle est présentée par l'érudit français, devient un canevas utile pour la construction de nouvelles thèses sur les origines des Bulgares, aux XVIII^e-XIX^e siècles, ou pour compléter les contributions des chercheurs d'aujourd'hui. Une nouvelle approche de l'historiographie bulgare a démontré comment la réception des idées slavophiles, inconnues de Du Cange, complète et enrichit le narratif de l'historiographie européenne des siècles précédents. La place de cet érudit français demeure celle d'un auteur de renom, dont les écrits constituent un corpus d'ouvrages historiques, très exploité et cité, sans être modifié. Ainsi, la nouvelle République des lettres laisse aussi son empreinte sur la vulgarisation de la pensée de Du Cange dans la société bulgare actuelle.

⁵⁹¹ ЦАHEB 2021.

Bibliographie

Acta Keglevichiana. Annorum 1322.-1527. Knin vijesti – gradske – kultura : <https://grad-knin.net/knin/acta-keglevichiana.-annorum-1322.-15271>.

BLECHET 1997

Françoise Bléchet, « Les interprètes orientalistes de la bibliothèque du Roi », in *Istanbul et les langues orientales. Actes du colloque, Istanbul 29-31 mai 1995*, Frédéric Hitzel (éd.), Paris, L'Harmattan, 1997, p. 89-100.

BLOCH 1981

Denise Bloch, « Charles du Cange (1610-1688). Exposition organisée à l'occasion du tricentenaire du *Glossarium mediae et infimae latinitatis* par la Bibliothèque Nationale. Catalogue », in *La lexicographie du latin médiéval et ses rapports avec les recherches actuelles sur la civilisation du Moyen âge. Colloque international du Centre national de la recherche scientifique, Paris, 18-21 octobre 1978*, Paris, CNRS, 1981, p. 509-547.

BOUE 1840

Ami Boué, *La Turquie d'Europe*, Paris, A. Bertrand, 1840.

BOZILOV 1981

Ivan Božilov, « La famille des Assen (1186-1460). Généalogie et prosopographie », *Bulgarian Historical Review*, 1-2, 1981, p. 135-156.

Correspondance consulaire 1999

Correspondance consulaire des ambassadeurs de France à Constantinople (1668-1708). Inventaire analytique des articles A.E. B¹ 376 à 385, par Raïa Zaïmova et Philippe Henrat, Paris, Centre historique des Archives Nationales, 1999.

DELATOUR, SARMANT 1994

Jérôme Delatour, Thierry Sarmant, « La charge de bibliothécaire du Roi aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 152.2, 1994, p. 465-502.

DJUVARA 1914

Trandafir G. Djuvara, *Cent projets de partage de la Turquie (1281-1913)*, Paris, E. Alcan, 1914.

DU CANGE 1668

Charles Du Cange, *Histoire de S. Louis, IX^e du nom, roi de France, écrite par Jean de Joinville, enrichie de nouvelles observations et dissertations historiques, avec les « Établissements de saint Louis », le « Conseil de Pierre de Fontaines », et plusieurs autres pièces concernant ce règne tirées des manuscrits*, Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, 1668.

DU CANGE 1680

Charles Du Cange, *Historia Byzantina duplici commentario illustrata : prior familias ac stemmata imperatorum Constantinopolitanorum, cum eorundem augustorum numismatibus et aliquot iconibus, praeterea familias Dalmaticas et Turcicas complectitur ; alter descriptionem urbis Constantinopolitanae, qualiter extitit sub imperatoribus christianis*, Paris, L. Billaine, 1680.

EVANGELOU 2007

Ilias Evangelou, « The Notitia Archiepiscoporum of Bulgaria (according to codices Paris Gr. 880, Mosq. Syn. Gr. 286, and Tyrano 18) », *Scripta & e-Scripta*, 5, 2007, p. 63-72.

FEUGERE 1852

Léon-Jacques Feugère, *Études sur la vie et les ouvrages de Du Cange*, Paris, Paul Dumont, 1852.

GRUMEL 1958

Venance Grumel, *Traité d'études byzantines. I. La Chronologie*, Paris, PUF, 1958.

HARDOÛIN 1849

Henri Hardoüin, *Essai sur la vie et sur les ouvrages de Charles Dufresne Du Cange*, Paris, Beulé et Maignard, 1849.

Illyricum vetus et novum 1746

Illyricum vetus et novum sive historia regnorum Dalmatiae, Croatiae, Slavoniae, Bosniae, Serviae atque Bulgariae, Posonii, 1746.

KERI 1744

Franciscus Borgia Keri, *Imperatores Orientis, compendio exhibiti, e compluribus Graecis praecipue scriptoribus, a Constantino Magno, ad Constantinum ultimum, et expugnatam per Turcos Constantinopolim*, Tyrnav, Typ. Academicis Societatis Jesu, 1744.

LUCIUS 1666

Joannes Lucius, *Joannis Lucii Dalmatini de Regno Dalmatiae et Croatiae libri sex*, Amsterdam, apud J. Blaeu, 1666.

MICHAUD S.A.

Louis-Gabriel Michaud, *Biographie universelle ancienne et moderne*, Paris-Leipzig, s.a., vol. 32, p. 585-587.

OMONT 1908

Henri Omont, *Mabillon et la Bibliothèque du Roi à la fin du XVII^e siècle*, Ligugé, Aubin, 1908.

PERTUSI 1967

Agostino Pertusi, *Storiografia umanistica e mondo bizantino*, Palermo, Istituto siciliano di studi bizantini e neoellenici, 1967.

PETIS DE LACROIX [1678]

Mémoires du sieur Delacroix cy-devant secrétaire de l'ambassade de Constantinople contenant l'Etat présent de l'Église grecque et les révolutions du Royaume de Thunis depuis la conquête de l'empereur Charles Quint jusques à présent : Paris, Bibliothèque nationale de France, ms fr. 6098.

PETIS DE LA CROIX 1695

La Turquie chrétienne, sous la puissante protection de Louis le Grand, Protecteur unique du Christianisme en Orient, contenant l'état présent des Nations et des Eglises Grecque, Arménienne et Maronite dans l'Empire Ottoman, par M. De La Croix, ci-devant Secrétaire de l'Ambassade de S. M. à la Porte, Paris, s. n., 1695.

PIPPIDI 2011

Andrei Pippidi, « En regardant Du Cange au travail », *Revue des études sud-est européennes*, 1-4, 2011, p. 113-121.

STRITTER 1774

Johan Gotthelf von Stritter, *Memoriae populorum, olim, ad Danubium, Pontium Euxinum, Paludem Maeotidem, Caucasum, Mare Caspium, et inde magis ad septemtriones incolentium...*, Petropoli, Impensis Academiae Scientiarum, 1774.

VANDAL 1900

Albert Vandal, *L'odyssée d'un ambassadeur : les voyages du marquis de Nointel (1670-1680)*, Paris, Plon-Nourrit, 1900.

ZAIIMOVA 1996

Raïa Zaïmova, « Procédés historiques de trois auteurs balkaniques : Cantemir, Raïtch et Païssij », *Études balkaniques* (Sofia), 3-4, 1996, p. 99-104.

ZAIIMOVA 2007

Raïa Zaïmova, *Voyager vers l'« autre » Europe : images françaises des Balkans ottomans (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Istanbul, Les Éditions ISIS, 2007.

ΒΑΚΑΛΟΠΟΥΛΟΣ 1973

Απόστολος Βακαλόπουλος, *Ιστορία του Νέου Ελληνισμού. Τουρκοκρατία, 1669-1812*, Thessalonique, s. n., 1973.

ΕΛΕΥΘΕΡΟΥΔΑΚΗΣ 1928

Ελευθερουδάκης, *Εγκυκλοπαιδικόν λεξικόν*. Τ. Δ', Athènes, 1928.

ΜΑΘΑΣ 1837

Ζαχάριας Μάθας, *Κατάλογος ιστορικός πρώτων επισκόπων, και των εφεξής πατριαρχών της εν Κωνσταντινουπόλει Αγίας και Μεγάλης του Χριστού Εκκλησίας*, Εν Ναυπλίω, Εκ της Τυπογραφίας Κωνσταντίνου Τόμπρα Κυδωνιέως, και Κωνσταντίνου Ιωαννίδου Σμυρναίου, 1837.

ΣΕΙΡΗΝΙΔΟΥ 2013

Βάσω Σειρηνίδου, *Το εργαστήριο του λογίου. Αναγνώσεις, λόγια παραγωγή και επικοινωνία στην εποχή του Διαφωτισμού μέσα από την ιστορία της βιβλιοθήκης του Δημητρίου Ν. Δάρβαρη (1757-1823)*, Αθήνες, Εθνικό Ίδρυμα Ερευνών, Ινστιτούτο Ιστορικών Ερευνών, Τομέας Νεοελληνικών Ερευνών, 2013.

БАРИШИЋ 1972

Франьо Баришић, « Византијски извори у далматинској историографији XVI и XVII века », *Зборник радова Византолошког института*, 7, 1972, p. 227-257.

БОЖИЛОВ 1985

Ив. Божилов, *Фамилията на Асеневици (1186—1460). Генеалогия и просопография*, София, БАН, 1994 (1985 1^е éd.).

ВЕНЕЛИН 1829

Юрий Венелин, *Древние и нынешние Болгары*, Moscow, Унив. Типогр., 1829.

ВИЗАНТИЙСКА ИСТОРИЯ 1992

Византийска история. История на империята на Константинопол от Шарл Дюфрен Дюканж, Р. Заимова, М. Кискинова, В. Тъпкова-Заимова (éd.), Sofia, “Аргес” и “Св.Георги Победоносец”, 1992.

ГИБИ / FGHB 1968

Гръцки извори за българската история (ГИБИ) / Fontes Graeci Historiae Bulgaricae (FGHB), Sofia, БАН, 1968, vol. 7.

ГОРИНА 2006

Людмила Горина, *Марин Дринов - историк и обществен деец*, Sofia, АИ „Проф. Марин Дринов“, 2006.

ДАНОВА 2016

Надя Данова, *България и българите в гръцката книжнина (XVII-средата на XIX век)*, Sofia, Парадигма, 2016.

ДАНЧЕВА-ВАСИЛЕВА 1982

Ани Данчева-Василева, « Шарл Дюканж и средновековната българска история », *Исторически преглед*, 4, 1982, p. 91-102.

ДАНЧЕВА-ВАСИЛЕВА 1985

Ани Данчева-Василева, *България и Латинската империя (1204-1261)*, Sofia, БАН, 1985.

ДИНЕКОВ 1937

Петър Динев, « Марин Дринов и Нешо Бончев », *Списание на БАН*, 56, 1937, p. 177-239.

ДРАГОВА 1983

Надежда Драгова, « Протестантская историографическая школа в Братиславе в XVIII веке и ее вклад в развитии болгарской историографии », *Études balkaniques* (Sofia), 4, 1983, p. 49-67.

ДРИНОВ 1869

Марин Дринов, *Погледъ връхъ происхождение-то на българскии народъ и начало-то на българска-та история*, Plovdiv-Roustchouk/Roussé-Velesa, Хр. Г. Данов, 1869.

ДУЙЧЕВ 1985

Иван Дуйчев, « Дюканжов списък », *Кирило-Методиевска енциклопедия*, 1985, vol. 1, p. 627-629.

ЗАИМОВА 2016

Рая Заимова, « По следите на Балдуин Фландърски », in А. Алексиева, Н. Данова, Н. Чернокожев (éd.), *Култура, идентичности, съмнения, Сб. в чест на проф. Д.ф.н. Н. Аретов*, Sofia, АИ „проф. М. Дринов“, 2016, p. 482-494.

ИВАНОВ 2020

Владимир Иванов, *Рицарите йоанити, кръстоносните походи и Балканите (XI-XIII в.)*, Sofia, Парадигма, Институт за балканистика с Център по тракология – БАН, 2020.

ПАНТИЌ 1968

Мирослав Пантић, « Мавро Орбини – живот и рад », in Мавро Орбини, *Кралевство словена*, Belgrade, 1968.

РАИЧ 1993

Йован Раич, *История на всички славянски народи и най-паче на болгари, хорвати и серби*. Н. Драгова (éd.), Sofia, Наука и изкуство, 1993.

ТЪПКОВА-ЗАИМОВА 2000

Василка Тъпкова-Заимова, « Дюканжов списък », *Paleobulgarica*, 3, 2000, p. 21-49.

ТЪПКОВА-ЗАИМОВА 2001

« Няколко бележки към ранните издания на Дюканжовия списък (Мишел Лекиен и Йосиф Асемани) », in К. Косев, Ю. Балтова, Р. Кунчева et alii (ред.), *В памет на Петър Динев*. Sofia, 2001, p. 100-111.

ЦАНЕВ 2021

Стефан Цанев, *Български хроники*, Plovdiv, Жанет-45, 2021, vol. 1.

Une statue à la gloire de Charles du Fresne du Cange à Amiens

Kristiane Lemé-Hébuterne et Véronique Villain

(Société des Antiquaires de Picardie)

Résumé

Quelques années après sa fondation, la Société des Antiquaires de Picardie décide d'honorer la mémoire de Charles du Fresne du Cange, né à Amiens en 1610, en faisant ériger un monument le représentant sur une des places de la ville.

Cette entreprise, réalisée en six ans, sous des régimes politiques différents, est connue notamment grâce aux riches archives conservées par la Société, abondamment utilisées pour la présente communication qui, après avoir exposé rapidement la personnalité du savant amiénois, retrace le déroulement de l'opération et ses péripéties : la décision est prise dans l'enthousiasme au début de l'année 1843, un sculpteur, Théophile Caudron, se propose de travailler gratuitement. Il faut cependant lancer une souscription pour financer les matériaux. Malgré quelques difficultés entre la Société et l'artiste, la statue est prête en 1847. Mais le décès du sculpteur et les événements politiques retardent son érection, qui a lieu à l'été 1849, donnant lieu à des fêtes grandioses et populaires.

Abstract

A few years after its foundation, the Société des Antiquaires de Picardie decided to honour the memory of Charles du Fresne du Cange, born in Amiens in 1610, by erecting a monument representing him in one of the city's squares.

This undertaking, which took six years to complete under different political regimes, is known thanks to the rich archives kept by the Society, which are used extensively in the present paper, which, after briefly describing the personality of the Amiens scholar, retraces the course of the operation and its twists and turns: the decision was taken enthusiastically at the beginning of 1843, and a sculptor, Théophile Caudron, offered to work for free. However, it was necessary to launch a subscription to finance the materials. Despite some difficulties between the Society and the artist, the statue was ready in 1847. But the death of the sculptor and political events delayed its erection, which took place in the summer of 1849, giving rise to grandiose and popular celebrations.

Quelques années après sa fondation en 1836 à Amiens, la Société des Antiquaires de Picardie (SAP) décide d'honorer la mémoire d'un Amiénois, Charles du Fresne du Cange⁵⁹², par la réalisation d'une statue de bronze à disposer sur une des places de la ville (**fig. 1**).

Fig. 1. Statue de Charles du Fresne du Cange, place René Goblet à Amiens. Photo © Kr. Lemé-Hébuterne.



⁵⁹² Nous adoptons cette façon d'écrire le nom de l'auteur du *Glossaire*, sans majuscules pour les particules nobiliaires, mais dans les divers documents consultés, notamment ceux de la SAP, nous trouvons aussi bien Du Cange que Ducange.

Cette entreprise qui a occupé la Société pendant sept ans, de la fin de l'année 1842 à août 1849, est connue grâce à des sources de documentation exceptionnelles conservées dans la bibliothèque de la SAP ; dès sa fondation, la SAP a accordé un soin particulier à toutes ses archives, reliées et rangées dans une armoire de sa bibliothèque : comptes rendus de séances, courriers divers, factures permettent de connaître de nombreux détails qui n'ont pas toujours été repris dans les sobres comptes rendus publiés dans les *Bulletins* de la Société. Mais à cela s'ajoute, pour la statue de du Cange, ce que nous nommons le « monument » du Cange : un petit meuble vitré conçu spécialement pour abriter les quatre énormes volumes reliés des archives de l'entreprise du Cange. Courriers, bons de commande, factures... jusqu'aux bulletins de la souscription lancée pour recueillir les fonds nécessaires à la construction de la statue et aux affiches annonçant les festivités proposées lors de l'inauguration ! Cela témoigne de l'intérêt que présentait, au XIX^e siècle, Charles du Fresne du Cange pour les membres de la Société.

Après avoir brossé rapidement le portrait de cet Amiénois célèbre, la présente communication retracera les étapes de la réalisation de la sculpture et se terminera par les festivités grandioses qui marquèrent l'inauguration de la statue, en août 1849, sur la place Saint-Denis à Amiens.

CHARLES DU CANGE, PERSONNALITE ET CARRIERE

Un homme paisible et très attaché à sa famille

Charles est né à Amiens, le 18 décembre 1610, au 40 rue de Metz : sa maison natale fut détruite pendant la Seconde Guerre mondiale, après avoir abrité la famille depuis 1576. Alexis Dubois, membre de la Société d'Émulation d'Abbeville et de la SAP, authentifie vers 1865 cette adresse alors que la ville d'Amiens avait fait poser par erreur une plaque commémorative dans une autre rue appartenant à la paroisse de Saint-Firmin-en-Castillon⁵⁹³. Du Cange est baptisé à l'église Saint-Firmin-à-la-Pierre⁵⁹⁴. Curieuse coïncidence, cette église se situait à peu près à l'endroit où se trouve, deux siècles plus tard, l'atelier de Caudron, le sculpteur de la statue de notre du Cange...

Sa famille est originaire de Calais, ville dont elle avait été chassée par les Anglais, en 1347⁵⁹⁵. Son grand-père, Michel du Fresne, fut prévôt royal de Beauquesne comme son père, Louis, qui reprit cette charge. En 1606, Louis épousa en secondes noces Hélène de Rély, issue d'une famille remontant au XI^e siècle selon les recherches non publiées de du Cange. Hélène de Rély donne naissance à Michel (1608-1663), Charles (1610-1688) et meurt à 32 ans, en 1613, à la naissance de François (1613-1680).

⁵⁹³ DUBOIS 1865, p. 124-127.

⁵⁹⁴ Cette église fut détruite pendant la période révolutionnaire.

⁵⁹⁵ DAIRE 1782, p. 175.

Le nom « du Cange » lui vient d'un fief du même nom, le Cange (du) terroir de Contay⁵⁹⁶, que son père, Louis du Fresne, avait acheté en 1607 à Adrien de Villain, sur le territoire d'Allonville au lieudit « Val du Cange ».

On sait peu de choses de l'enfance de Charles : élève du collège des Jésuites d'Amiens, il fut envoyé ensuite par son père faire son droit à Orléans. Ses études furent vraisemblablement très complètes et constituèrent le socle de sa solide érudition : à treize ans, il savait le grec⁵⁹⁷!

Le 11 août 1631, à vingt-et-un ans, il prête le serment d'avocat devant le parlement de Paris. Il revient s'occuper à Amiens de son père malade pendant sept années, jusqu'au décès de ce dernier, en 1638, ce qui justifie le qualificatif de « modèle accompli de piété filiale » que lui décerne Magnin dans son discours d'inauguration de la statue, en 1849⁵⁹⁸.

En 1638, Charles du Cange épouse Catherine Dubos, de dix ans sa cadette. C'est la fille du trésorier général des finances d'Amiens. Le couple donne naissance à six garçons et quatre filles.

Du Cange semble s'occuper, avec sa femme, de ses enfants : « nous avons notre cadette qui a la petite vérole [...] il faut que les enfants passent par-là tôt ou tard »⁵⁹⁹. Charles du Cange étonne ceux qui le voient travailler au sein de sa famille. Duval (1695-1755), bibliothécaire de l'empereur François 1^{er} du Saint-Empire (1707-1765) s'interroge « comment cet homme peut avoir tant lu, tant pensé, tant écrit et avoir été cinquante ans marié ? »⁶⁰⁰. Baluze quant à lui proclame « la vie de ce savant répond victorieusement à ceux qui regardent le mariage comme nuisible à l'érudition »⁶⁰¹. A. de Calonne voit en lui « un homme qui étudiait non pas dans le silence et le recueillement du cloître mais parmi les mille soucis d'une famille de dix enfants »⁶⁰².

Son portrait physique est brossé par Baluze :

Sa taille quoi qu'un peu en dessous de la médiane était bien prise. Il y avait de la grâce dans l'expression de son regard : ses yeux [...] annonçaient l'activité de son esprit et la puissance de ses facultés. Son visage était régulier et beau. Mais il était un peu sanguin et replet, aussi s'imposait-il l'obligation de prendre de l'exercice. Un régime modéré et sage contribuait au maintien de son excellente constitution⁶⁰³.

Il passe pour un bourreau de travail, à qui on attribue des journées de « quatorze heures de travail au moins »⁶⁰⁴ ; on va même jusqu'à dire que « le jour de son mariage, M. du Cange étudia six ou sept heures »⁶⁰⁵. Pourtant, sa correspondance avec Nicolas du Mont, amiénois,

⁵⁹⁶ ROY 1980, p. 88 et suivantes.

⁵⁹⁷ DUFRESNE D'AUBIGNY 1764, p. 38.

⁵⁹⁸ Magnin, président en 1849 de l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres.

⁵⁹⁹ EVRARD 1988, Lettre X, 27 octobre 1674 : *BSAP* 1988, p. 111.

⁶⁰⁰ FEUGERE 1852, p. 9.

⁶⁰¹ *Gazette nationale*, 16 mai 1845.

⁶⁰² Albéric de Calonne (1843-1915), historien, membre résidant de la Société des Antiquaires de Picardie et membre de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Amiens : 1899, t. II, livre 5, p. 313.

⁶⁰³ Selon Etienne BALUZE (1630-1718, érudit, bibliothécaire de Colbert) cité par FEUGERE 1852, p. 54.

⁶⁰⁴ LESAGE DE SAMINE 1764, p. 7.

⁶⁰⁵ LESAGE DE SAMINE 1764, p. 45, note 2.

collectionneur de médailles, qui livre quelques-uns de ses traits de caractère, laisse voir un homme qui semble prendre son temps, puisqu'il dit lui-même [je me lève] « assez tard... parce qu'il me reste du temps assez le long du jour »⁶⁰⁶.

Il est aussi doté d'un certain sens de l'humour : avec avoir dressé la suite de ses travaux en cours à son ami Nicolas du Mont dans une lettre en 1672, il lui confie « voilà un compte exact de toutes mes actions. Je n'en dis pas tant à mon confesseur »⁶⁰⁷. C'est aussi un fervent chrétien : « il faut aller tant que terre dure et s'occuper toujours, en attendant un meilleur emploi dans le ciel où il faut dresser nos pensées »⁶⁰⁸.

En 1645, le 10 juin, il acquiert une charge de trésorier de France au bureau de la ville d'Amiens, charge qui lui donne accès à la noblesse de robe, et dont il se défait, vingt-trois ans plus tard, lorsqu'il quitte Amiens, en 1668, âgé de 58 ans, en raison de l'épidémie de peste qui tue nombre d'Amiénois. Il se fixe définitivement à Paris, rue des Ecoiffes (4^e arrondissement actuel).

C'est là qu'il tombe malade fin août 1688 et où il meurt le 23 octobre 1688 vers 18 heures, à 77 ans, d'une rétention d'urine selon Baluze qui confie « Son père était mort de cette maladie : il a sans doute compris qu'il allait lui-même en mourir. Il console femme et enfants en leur disant qu'il avait atteint un âge que peu atteigne ». Il est inhumé le 25 octobre à l'église Saint-Gervais-Saint-Protais de Paris⁶⁰⁹. Sa femme lui survit six ans et est ensuite ensevelie à ses côtés. Louis XIV honore sa mémoire en accordant à ses enfants une pension de deux mille livres. Philippe (1645-1692), l'ainé, reçoit ses manuscrits en héritage mais il meurt sans postérité quatre ans après son père, en juin 1692 : les écrits reviennent alors à François (1662-1736) et sont éparpillés au cours de diverses ventes. C'est l'arrière-neveu de du Cange, Charles du Fresne d'Aubigny, qui fait au XVIII^e siècle un gros effort pour tenter d'en rassembler le maximum.

L'érudit

C'est un érudit à l'aise sans être riche : après un édit augmentant le prix du papier, il déclare « je croyais épargner le papier qui va couler beaucoup en écrivant dans une demi-feuille et en petites lettres. Mais je ne m'attendais pas qu'il en faudrait pour l'enveloppe »⁶¹⁰, ou encore, à la suite de l'impression, aux frais du roi, de la collection des historiens byzantins « ce qui ne fait pas bouillir ma marmite [car] cela me tient [...] lieu de gratification »⁶¹¹.

⁶⁰⁶ Les lettres de du Cange à Nicolas du Mont ont été publiées par un membre de la SAP, Michel EVRARD, dans le numéro spécial des *Bulletins de la Société* consacré, en 1988, à du Cange. Lettre VIII, 14 mars 1674 : *BSAP* 1988, p. 106. Trois « Lettres de du Cange à Maurice David » ont été publiées dans le *BSAP*, 16, 1888, p. 527-534. Elles ne nous apprennent rien sur la personnalité de Charles du Cange.

⁶⁰⁷ EVRARD, 1988, Lettre III, 1^{er} octobre 1672 : *BSAP* 1988, p. 101.

⁶⁰⁸ EVRARD 1988, Lettre XI, 15 novembre 1674 : *BSAP* 1988, p. 112.

⁶⁰⁹ Rapport de M. de Guyencourt à propos des travaux de 1909-1910 à la Société des Antiquaires de Picardie, *BSAP* 1909, p. 500. Il n'y a plus trace de son tombeau aujourd'hui.

⁶¹⁰ EVRARD 1988, Lettre IX, 24 avril 1674 : *BSAP* 1988, p. 109.

⁶¹¹ *BSAP* 1988, p. 93.

C'est un caractère paisible et modeste : « je passe mon temps à l'ordinaire c'est-à-dire à griffonner du papier [...]. Mais je ne sais point d'autre occupation »⁶¹². Si le travail est pour lui un passe-temps agréable, Charles du Cange est cependant toujours prêt à laisser ses livres si l'un des siens a besoin de lui ; de même, il communique ses travaux généreusement, en tout désintéressement : « puisque je ne travaille que pour ma satisfaction, je suis aussi mon propre génie et d'autant plus que je ne suis pas payé pour aller »⁶¹³ ». En effet, comme le souligne M. Magnin, président de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, lors de l'inauguration de la statue du savant, alors que les congrégations religieuses recherchaient chartes et autres sources anciennes dans le but de reconstituer ou affirmer des droits dont elles pouvaient tirer un bénéfice, du Cange n'attendait aucun avantage matériel personnel de ses travaux de recherche⁶¹⁴.

Son abondante correspondance avec les savants qui le consultaient pour des sujets touchant leur propre pays en témoigne⁶¹⁵. Son érudition est reconnue aussi bien par Jacques Garnier⁶¹⁶, pour qui il est le « plus illustre des enfants de la province » de Picardie⁶¹⁷, que par Chateaubriand : « Quel puits de science que du Cange ! On en est presque épouvanté »⁶¹⁸.

À cette érudition consciencieuse, il ajoute un esprit critique très préoccupé de la qualité de ses sources. Thibaut Girard, directeur des Archives départementales de la Haute-Marne, précise qu'il « se distingue radicalement des héraldistes de son temps [...] par une constante préoccupation de citer ses sources », ce qui en fait un « proche des préoccupations de la recherche contemporaine » par son « recours méthodique à des originaux »⁶¹⁹. De fait, du Cange n'avance rien qu'il ne prouve par des sources de la meilleure qualité qu'il puisse consulter. Cette caractéristique de son travail a été remarquée dès le XVIII^e siècle, par son neveu, Dufresne d'Aubigny, qui affirme « La manière de M. du Cange est, en général de ne rien avancer sans preuve : il arrive de là fort souvent, qu'étant très concis dans ses narrations, on trouve dans ses compositions presque autant de citations que de texte »⁶²⁰. De son côté, Voltaire écrit « si on veut des recherches historiques, trouve-t-on quelque chose de plus savant et de plus profond que celles de du Cange ? »⁶²¹

Sa première publication, *L'Histoire de Constantinople sous les empereurs francs*, n'est imprimée qu'en 1657, la deuxième, le *Traité historique du chef de Saint-Jean-Baptiste, précieuse relique d'Amiens*, a lieu en 1665. La modestie caractérise le jugement qu'il porte sur ses écrits : « si j'étudie, c'est pour le plaisir de l'étude [...] ces œuvres n'ont rien qui puisse flatter le gout public ; elles ne doivent pas franchir le seuil de mon cabinet »⁶²². À propos de

⁶¹² BSAP 1988, Lettre VIII du 14 mars 1674, p. 106.

⁶¹³ EVRARD 1988, Lettre X, 27 octobre 1674 : BSAP 1988, p. 97.

⁶¹⁴ BSAP 1849, p. 10.

⁶¹⁵ *Le Constitutionnel*, 10 janvier 1853.

⁶¹⁶ Jacques Garnier (1808-1888), secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie de 1838 à son décès. Il fut également (entre autres activités) membre correspondant du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques de 1839 à 1868, Conservateur de la Bibliothèque municipale d'Amiens de 1846 à 1885.

⁶¹⁷ *Bulletin de la Société des gens de lettres*, 10, 1849.

⁶¹⁸ ROGER 1844, p. 7.

⁶¹⁹ GIRARD 1988, p. 81.

⁶²⁰ DUFRESNE D'AUBIGNY 1766, p. 17.

⁶²¹ FEUGERE 1852, p. 1, qui cite Voltaire, « Fragments pour l'Histoire de France », en exergue de son ouvrage.

⁶²² FEUGERE 1852, p. 58.

ses glossaires, il déclare tout aussi modestement : « il ne fallait que des yeux et des doigts pour en faire autant et plus ». Il considère que ses travaux sont toujours perfectibles, ce qui explique en partie la lenteur des parutions.

À 66 ans, il fait partie des érudits auxquels Colbert soumet son projet de poursuite du *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*⁶²³. Du Cange se montre intéressé et propose un plan qui fixe des axes de recherche. Mais ce n'est finalement que cinquante ans plus tard que la publication de ce long travail put se poursuivre, sous la direction de dom Martin Bouquet, bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur.

Cent cinquante-quatre ans après sa mort, la Société des Antiquaires de Picardie s'intéresse donc à ce personnage à qui elle décide de consacrer une statue.

UNE STATUE A LA GLOIRE DE CHARLES DU FRESNE DU CANGE

Contexte

C'est une toute jeune société savante qui s'attelle à ce projet : sa fondation est le fait d'un groupe de notables amiénois qui se réunissent, au tout début de l'année 1836, chez François Guérard, conseiller-auditeur à la Cour royale d'Amiens, dans le but de créer une société « pour la conservation des monuments anciens ». Cette fondation n'a rien d'original, dans le sens où elle s'inscrit dans le grand mouvement de naissance des sociétés savantes qui, après la Révolution et la chute de l'Ancien régime, s'intéressent à l'histoire du pays, à ses monuments : la Société des Antiquaires de France, fondée en 1804 sous le nom d'Académie celtique⁶²⁴, prend son titre en 1814, suivant l'exemple de la Société des Antiquaires de Londres, bien antérieure, puisque créée en 1707. Sur ce modèle, d'autres Sociétés d'Antiquaires naissent dans diverses régions : en 1824, les Antiquaires de Normandie voient le jour, sous l'instigation d'Arcisse de Caumont ; ils sont suivis en 1831 par les Antiquaires de la Morinie. Le Comité des Travaux historiques et scientifiques lui-même a été fondé en 1834 avec le soutien de Guizot, ministre de l'Instruction publique⁶²⁵.

La Picardie possède aussi, depuis déjà de nombreuses années, plusieurs sociétés savantes : une Société littéraire et historique, née à Amiens en 1746, est devenue l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Amiens, après avoir obtenu, en 1750, ses lettres patentes du roi ; à Abbeville, en Picardie maritime, la Société d'Émulation historique et littéraire a vu le jour en 1797.

⁶²³ Commencée à la fin du XVI^e siècle, cette entreprise fut reprise sous le règne de Louis XIII, mais interrompue au décès de son auteur. Colbert ne réussit pas à en relancer la publication, qui redémarra en 1738, connu encore des difficultés avec la Révolution française et fut poursuivie par les Bollandistes au XIX^e siècle.

⁶²⁴ Fondation par Jacques-Antoine Dulaure, Jacques Le Brigant et Jacques Cambry, premier préfet de l'Oise (1800-1802). Ce dernier publie en 1803 une *Description du département de l'Oise* en 2 volumes. Voir le site internet : <https://www.antiquairesdefrance.net> < consulté le 5 mai 2022 >.

⁶²⁵ Pour toutes ces questions concernant les sociétés savantes, voir PARSIS-BARUBE 2011.

Par ailleurs beaucoup de recherches sont faites par les érudits de la Somme, au début du XIX^e siècle, à la suite de la découverte d'un chaland fluvial, à Fontaine-sur-Somme, à quelques kilomètres en aval d'Amiens⁶²⁶. On discute beaucoup sur l'emplacement de Samarobriva, gallo-romaine⁶²⁷. Des publications montrent l'intérêt pour les monuments et l'histoire de la région : en 1831, Hyacinthe Dusevel publie un *Mémoire sur les monuments anciens de l'arrondissement de Doullens* ; en 1835, le premier volume de la partie picarde des *Voyages pittoresques et romantiques dans l'Ancienne France* de Taylor, Nodier et de Cailleux, est paru (trois volumes traitent de la Picardie, les deux suivants en 1840 et 1845)⁶²⁸. En 1836, Dusevel et Scribe publient la *Description historique et pittoresque du département de la Somme*.

Le contexte culturel était donc tout à fait favorable à la création et au développement d'une Société d'Antiquaires à Amiens. Après la réunion évoquée ci-dessus, tout se passe rapidement : les statuts, envoyés dès le 28 février 1836 au préfet de la Somme, sont approuvés le 9 avril par le ministre de l'Instruction publique. La première séance se tient à Amiens le 25 avril et rassemble un certain nombre de notables amiénois. Avant la fin de l'année, le nombre de membres s'élève déjà à cent-vingt-huit⁶²⁹.

Les statuts de la SAP précisent les activités futures de la société savante :

- Article. 2. Recherche des monuments de l'art et de l'histoire laissés par l'Antiquité et le Moyen Âge.
- Article. 3. Ce que la Société fera au sujet de ces monuments : étude et description.
- Articles 4 et 5. Interventions de la Société pour la conservation, protection, restauration, des édifices antiques, mais aussi des bibliothèques, dépôts d'archives... et surtout, création d'un musée d'antiquités nationales.

On le voit, l'érection de statues ou monuments à la gloire des grands hommes de Picardie n'est pas envisagée directement par les statuts.

Les Antiquaires de Picardie se sont également donné un blason et une devise qui ornent le plafond de la salle des séances de la Société⁶³⁰ : le blason est celui de la Nation picarde à l'université de Paris⁶³¹, c'est-à-dire qu'il fait référence aux peuples qui parlaient la langue

⁶²⁶ TRAULE 1809.

⁶²⁷ Nom d'Amiens à l'époque gallo-romaine.

⁶²⁸ Isidore TAYLOR, Charles NODIER et Alphonse de CAILLEUX, *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France* (Paris, Imp. Firmin Didot Frères). La collection compte 24 volumes, parus de 1820 à 1878 : les deux premiers volumes, en 1820 et 1825, sont consacrés à l'ancienne Normandie.

⁶²⁹ La Société des Antiquaires de Picardie a été constituée d'abord sous le nom de Société d'Archéologie du département de la Somme. Cette restriction géographique a soulevé des contestations qui ont entraîné des modifications et un élargissement du rayon d'action : par arrêté du ministre de l'Instruction publique du 5 février 1839, la Société d'archéologie du département de la Somme devient Société des Antiquaires de Picardie. Pour les détails sur la fondation de la SAP, on se reportera au *BSAP*, 1, 1844, et à JOSSE 1928.

⁶³⁰ La Société des Antiquaires de Picardie a en effet fait construire le musée, qu'elle a donné à la ville d'Amiens en 1869, en s'y réservant l'usage de sa bibliothèque et de la salle des séances, dans lesquelles elle travaille encore de nos jours.

⁶³¹ Relevées sur une matrice datant du XVI^e siècle : « Écartelé au 1 d'azur à trois fleurs de lys d'or, au 2 d'argent à 4 lionceaux de gueules, au 3 d'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules, au 4 de gueules à 4 lionceaux d'or ». Le 1 est le blason du Valois, le 3 celui de Flandre, les 2 et 4 forment la partie senestre du blason du Hainaut. Ce sont les trois provinces qui délimitent le territoire, plus vaste que celui de la province de Picardie, où est parlé

picarde. Accompagné de la devise, *Nosce Patriam (Connais ta patrie)*, et entouré des blasons des villes picardes, il montre bien l'importance que la Société accorde à la notion de « petite patrie »⁶³², à la recherche de l'identité régionale et de ses caractéristiques.

L'une des premières préoccupations de la Société est en effet le travail de publications d'archives locales : c'est ainsi que les *Coutumes locales du Bailliage d'Amiens, rédigées en 1507*, publiées avec les encouragements du conseil général de la Somme et du ministère de l'Instruction publique par A. Bouthors, paraissent dans les *Mémoires, Documents inédits concernant la province*, en 1845 et 1853.

La Société publie, et certains de ses membres ont aussi des activités d'édition, à titre personnel. En 1840, paraît à Amiens (chez Duval et Herment) *l'Histoire de l'état de la ville d'Amiens et de ses comtes avec un recueil de plusieurs titres concernant l'histoire de cette ville qui n'ont pas encore été publiés par Charles du Fresne, seigneur du Cange*. Cette édition semble le fait d'un anonyme, si l'en croit une recension de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*. Mais l'auteur en est Henri Hardoüin, membre de la SAP⁶³³. Dans les mêmes années, une nouvelle édition du *Glossaire*, par M. Henschel, voit le jour⁶³⁴.

Mais avant même ces travaux, du Cange n'était pas oublié à Amiens : l'Académie d'Amiens avait décerné en 1764 son Prix de l'Académie à un discours, *Éloge de Charles du Fresne Seigneur du Cange*. Ce discours de quarante-trois pages est suivi de notes abondantes et d'une *Notice des ouvrages de M. du Cange* qui permettent de se rendre compte que le savant, et ses œuvres, étaient bien connus des érudits amiénois⁶³⁵.

Le choix de du Cange comme « grand homme » peut donc aisément s'expliquer, bien que rien dans les comptes rendus des réunions préparatoires ne le justifie. D'autres personnalités amiénoises auraient pu être choisies (et le seront quelques années plus tard). Ce n'est qu'à partir de janvier 1844, dans un discours du président, que l'on découvre que la Société des Antiquaires a été « constituée sous le patronage de Du Cange »⁶³⁶. Cette affirmation se retrouve les années

la langue picarde. Autour de cette composition centrale, et formant le pourtour du plafond, sont disposées les armoiries des seize principales villes de langue picarde : Abbeville, Amiens, Beauvais, Boulogne-sur-Mer, Château-Thierry, Chaulnes, Compiègne, Doullens, Laon, Lille, Montdidier, Montreuil-sur-Mer, Péronne, Saint-Quentin, Senlis et Tournai qui délimite au Nord la frontière avec le flamand.

⁶³² YOUENN 2014, p. 15-31.

⁶³³ GÉRAUD, archiviste-paléographe, 1841, p. 292-295. HARDOÛIN 1849.

⁶³⁴ 8 volumes parus chez Didot, en 1840-1850, par fusion des éditions précédentes.

⁶³⁵ LESAGE DE SAMINE 1764. Ce texte est conservé à la Bibliothèque diocésaine d'Amiens, dans un volume relié, sous la cote BIB DA 2688, portant l'*Ex Libris* de Le Couvreur de Boulinviler, généalogiste picard, qui renferme différents documents, imprimés et manuscrits, du milieu du XVIII^e siècle, relatifs à Charles du Cange et ses travaux. Un texte manuscrit, au dos de la page de titre de l'*Éloge*, nous apprend que ce discours – anonyme pour le concours – serait en fait de l'avocat Baron, secrétaire de l'Académie d'Amiens, qui « s'est déguisé sous le nom de Lesage de Samine [anagramme d'Amiens] pour concourir et se faire adjuger le prix par les amis de sa clique au mépris des lois de toutes les académies et sociétés littéraires ». En outre, Baron aurait avoué s'être très largement inspiré du mémoire historique proposé à ce même concours par M. Dufresne d'Aubigny pour son *Éloge*. Ajoutons que les *Mémoires historiques* de Dufresne d'Aubigny ont largement inspiré tous les érudits qui se sont par la suite intéressés à Charles du Cange, allant jusqu'à recopier mot à mot certaines de ses phrases : DUFRESNE D'AUBIGNY, 1764.

⁶³⁶ BSAP, 2, 1846, p. 4. Rappelons que la présidence de la Société était annuelle.

suyvantes, dans plusieurs discours et allocutions ⁶³⁷, jusque dans le numéro spécial du *Bulletin* publié à l'occasion du troisième centenaire de la mort de du Cange, en 1988, où il est rappelé que la Société des Antiquaires de Picardie a toujours considéré du Cange « comme son père spirituel », du fait de ses travaux et de sa naissance à Amiens ⁶³⁸.

Genèse du projet

L'idée d'ériger un monument à la mémoire de du Cange est exprimée par Auguste Breuil ⁶³⁹ lors de la séance ordinaire du 9 novembre 1842 ⁶⁴⁰. Très rapidement, cette proposition, accueillie par des acclamations, se transforme en actes : une commission est immédiatement constituée, pour mettre en œuvre cette pensée, et « donner à l'inauguration de la statue de du Cange toute la solennité d'une fête nationale ».

Les choses vont très vite, et dès le 8 février 1843, il est décidé d'adresser au ministre de l'Intérieur « la demande d'autorisation du roi pour élever dans la ville d'Amiens, par souscription, une statue à Du Fresne Du Cange » ⁶⁴¹.

L'année suivante, en janvier 1844, lecture est donnée en séance du contrat passé entre la Société et un sculpteur, Théophile Caudron ⁶⁴², qui a fait une proposition de statue à la Société et offert de l'exécuter gracieusement ne demandant que le prix de la fonte ⁶⁴³. Théophile Caudron a présenté déjà sept œuvres au Salon du Louvre ⁶⁴⁴, il est connu de la Société des Antiquaires, puisqu'il travaille à la cathédrale d'Amiens, comme restaurateur, sous la direction de l'architecte de la ville, Chesussey, dans les années 1842-1843 ⁶⁴⁵.

En mars 1844, Chesussey adresse à la SAP le plan et le devis du piédestal de la statue ⁶⁴⁶. Le président est chargé de transmettre ces documents au ministre pour obtenir l'autorisation nécessaire. Le 14 août de la même année, l'ordonnance du roi, Louis-Philippe, autorise la

⁶³⁷ Par exemple, *BSAP*, 2, 1846, p. 208, 3, 1849, p. 319-325 ou encore dans l'introduction de la publication des *Coutumes locales du Bailliage d'Amiens* : BOUTHORS 1845-1853, p. viii.

⁶³⁸ *BSAP*, 1988, 3^e trimestre, p. 75.

⁶³⁹ Auguste Breuil (1811-1865), membre résidant de la Société des Antiquaires de Picardie en 1839, également membre de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Amiens, juge à Amiens, avocat à la Cour royale, auteur d'ouvrages historiques et de comédies.

⁶⁴⁰ *BSAP*, 1, 1844, p. 250.

⁶⁴¹ *BSAP*, 1, 1844, p. 290.

⁶⁴² Théophile Caudron est né en 1805 à Combles, ville située à une cinquantaine de kilomètres à l'est d'Amiens, décédé à Paris en 1848. Il suivit, à l'École des Beaux-Arts de Paris, l'enseignement de Pierre Cartellier. Voir ROUSSEAU de FORCEVILLE 1911.

⁶⁴³ *BSAP*, 2, 1846, p. 6.

⁶⁴⁴ En 1831, 1833 (deux œuvres, dont une reçoit une médaille de 2^e classe), 1835, 1836 (deux œuvres), 1838. Cette dernière année, il expose également au musée de la ville d'Arras, dans l'exposition des objets d'art et d'industrie.

⁶⁴⁵ Théophile Caudron a travaillé comme restaurateur sur plusieurs portails de la cathédrale de Bourges, entre 1840 et 1842, sur le portail de l'église Saint-Merry à Paris, sur le tympan du portail de l'église de Mailly-Maillet (Somme) : JOUBERT 2018, p. 113-124. Caudron a été proposé par Chesussey au préfet en octobre 1841, avec les frères Duthoit, pour la restauration de l'extérieur de la cathédrale d'Amiens. Ces trois artistes avaient déjà restauré les bas-reliefs du pourtour du chœur : ANDRE 2005, p. 427-456.

⁶⁴⁶ *BSAP*, 2, 1846, p. 9.

Société « à ériger une statue en bronze à la mémoire de du Cange, dans la ville d'Amiens, sa patrie »⁶⁴⁷.

Une souscription est lancée en 1845, et reçoit très rapidement des fonds de « personnes éminentes » (famille royale, descendants de du Cange, fonctionnaires publics...) ⁶⁴⁸, mais aussi de plusieurs sociétés savantes ⁶⁴⁹, de Picardie et de régions plus lointaines, comme la Société archéologique de Montpellier, la Société des Antiquaires de l'Ouest, la Société royale des Antiquaires de France, la Société de l'École royale des chartes, l'Institut historique de France, etc. ⁶⁵⁰.

Malgré des difficultés dans les relations avec le sculpteur, Caudron ⁶⁵¹, la statue « peut être considérée comme terminée », en mai 1847 ⁶⁵².

Le 12 janvier 1848, lors du Comité central, on évoque l'inauguration prochaine de la statue. Il faut cependant encore obtenir l'aide de la ville d'Amiens pour la fabrication du piédestal sur lequel reposera la statue, les fonds obtenus par la souscription étant épuisés ⁶⁵³. La réponse de la ville est positive, mais les événements politiques ralentissent les opérations : les comptes rendus des séances n'évoquent ni la chute de Louis-Philippe en février, ni la proclamation de la 2^e République et l'élection de Louis Napoléon Bonaparte en décembre.

On comprend que la situation n'est pas normale : le président de la Société consulte ses collègues, lors de la séance ordinaire du 14 juin 1848, pour savoir si « suivant l'usage » une séance générale annuelle se tiendra en juillet. Un membre propose de traiter cette question en même temps que celle de l'inauguration de la statue ⁶⁵⁴... Il est décidé d'une part de retirer la statue de l'atelier du fondeur ⁶⁵⁵, et de la transporter à Amiens, d'autre part de ne pas faire l'inauguration de la statue dans l'immédiat « en raison des circonstances politiques ».

La statue : construction du piédestal et préparation de la pose

Ce n'est donc qu'en 1849 que la statue est dressée dans le centre d'Amiens, sur la place Saint-Denis, nouvellement aménagée à l'emplacement de l'ancien cimetière. Cette pose se fait en deux temps, marqués chacun par une importante cérémonie, en juin et en août. La préparation de ces deux événements occupe longuement les membres de la Commission qui échangent de nombreux courriers avec les mairies de diverses villes où ont eu lieu le même genre d'événements, les Antiquaires demandant le programme des fêtes, pour s'en inspirer : Dieppe,

⁶⁴⁷ BSAP, 2, 1846, p. 100.

⁶⁴⁸ BSAP, 2, 1846, p. 138.

⁶⁴⁹ Soigneusement détaillés dans les BSAP.

⁶⁵⁰ BSAP, 2, 1846, p. 202-204, 275, 342-343

⁶⁵¹ Cheussey, en 1846, se plaint de ses absences sur le chantier de restauration des portes de la façade occidentale de la cathédrale d'Amiens. La SAP demande notamment à Caudron de réaliser à Amiens et non à Paris le modèle de la statue : BSAP, 2, 1846, p. 151-152.

⁶⁵² BSAP, 3, 1849, p. 37, 86-87 (où est évoqué un procès à la suite d'une saisie des modèles de la statue par le fondeur).

⁶⁵³ BSAP, 3, 1849, p. 181-188.

⁶⁵⁴ BSAP, 3, 1849, p. 191.

⁶⁵⁵ Un plâtre de la statue a été présenté au Salon de 1848, sous le titre « Charles Dufresne, sieur Ducange ».

Lille, Dunkerque, Rouen, Strasbourg... sont sollicitées ⁶⁵⁶. La Société d'Émulation de Rouen envoie divers documents concernant les fêtes organisées à l'occasion de l'érection de la statue en l'honneur de Pierre Corneille, en 1834 ⁶⁵⁷.

Le XIX^e siècle semble très friand de grandes réjouissances, organisées par les municipalités à diverses occasions ⁶⁵⁸ : l'érection de statues qui honorent des « grands hommes » concourt à l'embellissement des villes, mais vise aussi à transmettre un message moral, ou politique, à la population, et est toujours accompagnée d'une fête plus ou moins grandiose. À ces fêtes justifiées par l'hommage rendu à Charles du Cange, s'ajoute à Amiens, entre la pose du piédestal et le dévoilement de la statue, une autre fête donnée en l'honneur de la visite, le 15 juillet 1849, du président de la République. On retrouve le même genre de manifestations dans les trois cérémonies de l'été 1849.

La première cérémonie, pour la pose de la première pierre du piédestal, financé par la ville d'Amiens, se déroule le 8 juin 1849 : les autorités civiles et militaires, les membres du conseil municipal, les officiers de la garde nationale et de la garnison et les membres de la SAP se retrouvent et vont en cortège de l'Hôtel de ville à la place Saint-Denis où sont prononcés plusieurs discours.

Le Maire, M. Porion, est invité à poser la première pierre, il passe ensuite la truelle à M. Rigollot, président de la SAP, truelle soigneusement conservée par la Société. La première pierre est posée sur une boîte en plomb qui renferme :

1. Une pièce de monnaie d'argent de la valeur de 5 francs,
2. Deux jetons en argent de la Société des Antiquaires de Picardie,
3. Une plaque en bronze sur laquelle est gravée une inscription rappelant la cérémonie.

On remarque l'absence d'inscriptions sur le piédestal, œuvre monumentale, mais muette : à l'avant, la dédicace « A Dufresne Du Cange » et l'année 1849, au revers, les dates de naissance et décès, mais le rôle de la Société des Antiquaires et l'apport des souscripteurs sont passés sous silence...

⁶⁵⁶ Amiens, SAP, Archives du Cange, vol. 2 : courriers du 28 avril 1849 : mairie de Dieppe, programme des fêtes pour l'inauguration de la statue de Duquesne (22 septembre 1844) ; mairie de Lille : un exemplaire du programme des fêtes à l'occasion de l'inauguration du monument commémoratif de la levée du siège de Lille en 1792 (8 et 9 octobre 1845) ; mairie de Dunkerque : programme de l'inauguration de la statue de Jean Bart (1845, statue par David d'Angers), et courrier du 25 mai concernant le programme des fêtes pour l'inauguration du chemin de fer en 1848 (affiches de l'inauguration, du règlement des régates, marche triomphale du Reuse de Gayant et de sa famille) ; courrier du 31 mai 1849 : mairie de Strasbourg, avec le programme des fêtes de Gutenberg, les 24, 25 et 26 juin 1840, et les fêtes de la réunion de l'Alsace à la France en octobre 1848 (statue de Gutenberg due à David d'Angers).

⁶⁵⁷ Statue en bronze, œuvre de David d'Angers, réalisée grâce à une souscription complétée par la Société d'émulation. Coût total (statue, piédestal et inauguration) 81 150,39 F. Voir le site Rouen-histoire : rouen-histoire.com/Corneille/Statues.htm < consulté le 11 juillet 2022 >.

⁶⁵⁸ À Amiens, de grandes fêtes ont eu lieu le 1^{er} mai 1839, pour la fête du roi, Louis-Philippe ; à Montdidier, au sud-est d'Amiens, la pose de la statue de Parmentier a donné lieu à deux jours de festivités les dimanche 18 et lundi 19 juin 1848.

La date de la cérémonie au cours de laquelle doit être révélée la statue n'est pas encore fixée, et, lors de la séance du 2 juillet, on se demande si la pose de la statue pourrait avoir lieu le 15 juillet, jour fixé pour la visite du Président de la République à Amiens. Mais cette suggestion n'est pas retenue (les raisons ne sont pas données dans les comptes-rendus, mais on peut supposer que l'inauguration par un président de la République d'une statue réalisée avec le soutien et l'aide financière d'un roi aurait pu être une cérémonie délicate). C'est finalement la date du 19 août qui est choisie pour l'inauguration de la statue.

Le mois de juillet est consacré à de nombreux courriers et déplacements des membres de la Commission du Cange pour inviter les représentants politiques et scientifiques à la pose de la statue.

LES FETES DE L'INAUGURATION DE LA STATUE A AMIENS EN AOUT 1849

Le 19 août 1849 la statue est dévoilée au public

Les fêtes de l'inauguration de la statue de du Cange à Amiens commencent le 19 août 1849, mais dès la veille, à 18 heures, la grosse cloche du beffroi avait annoncé à tous la cérémonie du lendemain.

La statue de bronze mesure trois mètres de haut, du Cange y est présenté debout, vêtu d'un vêtement long et confortable, baissant les yeux sur un parchemin qu'il tient de la main gauche, alors que sa main droite repose sur d'épais ouvrages. Le *Glossaire* est posé à ses pieds. Son blason est montré discrètement⁶⁵⁹. C'est un Amiénois, un certain Chantrioux qui a prêté son visage à l'artiste.

Ces deux jours de fête vont constituer une trêve politique, dans la liesse populaire, consensus souligné par la remarque d'Albéric de Calonne précisant que « le héros de la fête n'a été mêlé à aucune révolution ». Les deux principales rues du centre d'Amiens, rue de Noyon et rue des Trois-Cailloux, que la ville a fait nettoyer, sont interdites à la circulation « à cheval et en voiture ». Si ce sont les Antiquaires qui ont offert la statue, c'est la Ville qui supporte les dépenses d'organisation des « grandes fêtes populaires qui [voient] défiler les hommes le plus en renom dans le domaine des lettres, des services, des arts »⁶⁶⁰.

À 11 h 30 a lieu la réception à la gare du représentant du ministre de l'Instruction publique et de la députation de l'Institut. Puis la Société des Antiquaires tient sa séance publique dans la salle du Congrès de l'Hôtel de Ville⁶⁶¹. La Garde Nationale, le 23^e régiment d'infanterie légère et le 9^e régiment des cuirassiers forment le carré sur la place Saint-Denis où vingt mâts portant des drapeaux tricolores et les noms des principales villes de Picardie sont élevés. Le

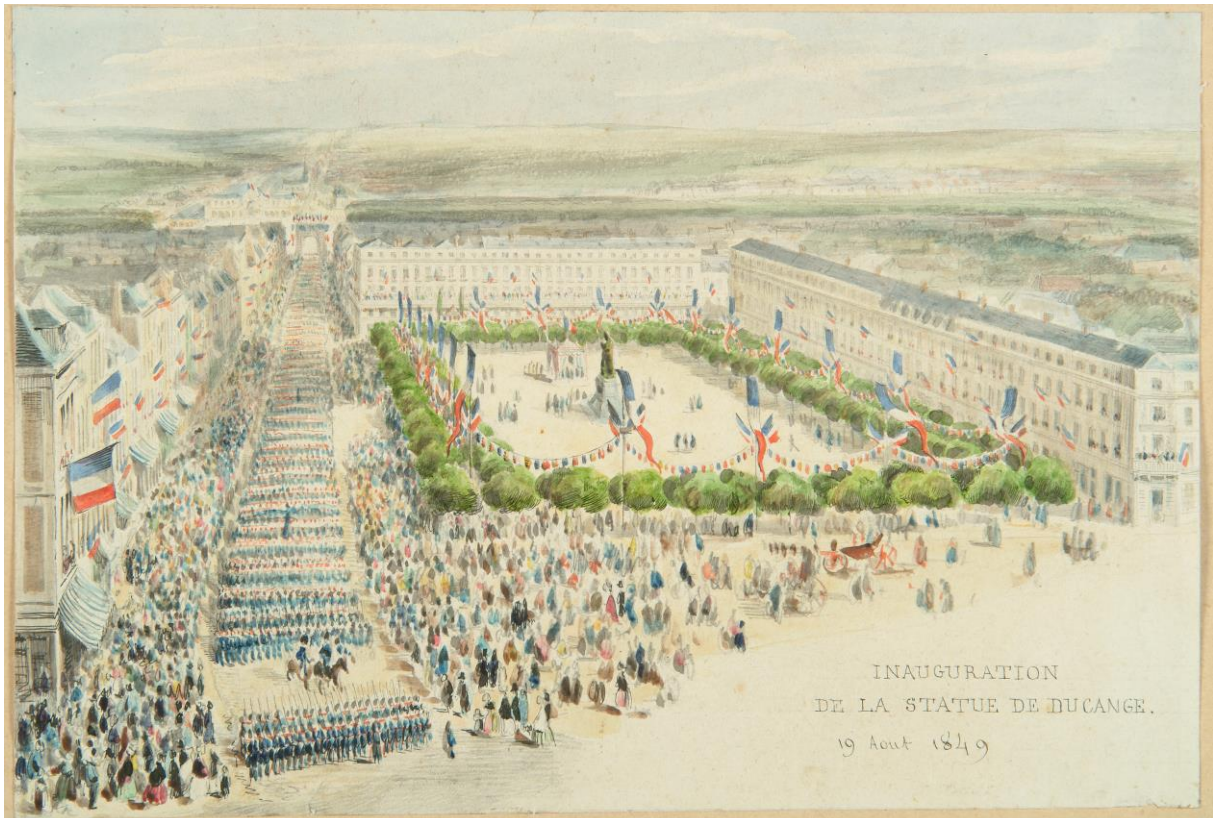
⁶⁵⁹ Le blason de Charles du Fresne du Cange est « d'or au frêne de sinople écartelé d'or à 3 chevrons d'azur ». Il est visible sur la statue : les chevrons servent de brisure pour la branche du Cange. Charles du Cange du Fresne n'était pas le chef d'armes pour la famille du Fresne, il devait donc briser les armes parlantes de sa famille.

⁶⁶⁰ CALONNE 1976, vol. 3, p. 285.

⁶⁶¹ La salle du Congrès est au premier étage de l'Hôtel de Ville : y fut signé en 1802 le traité dit de la Paix d'Amiens comme le rappelle le tableau de Jules Ziegler qui s'y trouve.

cortège quitte l'Hôtel de Ville pour cette place où une tente est spécialement dressée (**fig. 2**). À l'entrée de la rue de Noyon, les corporations de la ville ont fait un arc de triomphe à la mémoire des Picards les plus illustres.

Fig. 2. Aimé (1803-1869) et/ou Louis Duthoit (1807-1874). *Inauguration de la statue de Ducange place Saint-Denis le 19 août 1849*, 1849, pierre noire, encore et aquarelle, collection Musée de Picardie, Amiens ; photo © Com des Images, Musée de Picardie.



À 15 h 30, le voile qui recouvre la statue est enlevé et le procès-verbal de l'inauguration signé. Ensuite, jeux de tamis, de ballon, de longue paume et d'arcs sont organisés au parc de la Hotoie et dans les fossés du boulevard Saint-Jacques. Le soir venu, la place Saint-Denis est illuminée de lanternes et de feux de Bengale jusqu'à 23 heures. Les façades amiénoises les mieux décorées reçoivent une médaille à l'effigie de du Cange, comme les gagnants des jeux. Cette médaille reproduite à des centaines d'exemplaires, en or, en vermeil, en argent, en bronze est gravée par le célèbre graveur de l'époque, Alexis Depaulis (1792-1867).

On compte de très nombreux invités du monde de l'érudition à ces festivités exceptionnelles. Genin, chef de division au ministère de l'Instruction publique, né à Amiens, remplace le Ministre Monsieur de Falloux, retenu par une sérieuse indisposition. Il déclare :

Puisse ce patronage susciter à du Cange un successeur. Aucune Nation pas même la patiente et laborieuse Allemagne ne peut se vanter d'un savant ayant construit à lui seul deux ouvrages comme les deux glossaires [...] qui sont deux colonnes lumineuses éclairant au loin tout le Moyen Age.

Il insiste sur le caractère peu intéressé de du Cange, expliquant qu'il mit à la disposition de tous les résultats de son travail qu'il qualifie d'« inventaire complet des ruines des deux antiquités »⁶⁶².

Magnin, président de l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres évoque à propos du linguiste polyglotte universel un « sentiment de justice en voyant des noms révévés jusque là dans un cercle restreint d'admiration respectueuse atteindre enfin à la grande renommée, à la gloire populaire » à propos du « père de la grande école historique française » qui a rempli « pendant 23 ans avec assiduité une charge importante d'administration et de finances et [...] a été un modèle de piété filiale ». Il précise que « le Ministre fera publier aux frais de l'État une publication inédite : l'histoire des familles d'outre-mer »⁶⁶³.

Achille Jubinal, de la Société des gens de lettres, explique que « honorer les grands hommes du passé, c'est préparer de grands hommes à l'avenir ». On projette d'ailleurs de donner le nom de du Cange au lycée d'Amiens. L'intention est restée lettre morte.

On note aussi la présence du duc Albert de Luynes, président de l'Académie des Beaux-Arts, du conservateur du Louvre, des représentants de la société des Antiquaires de France dont M. Breton, de l'École des Chartes dont M. Quicherat, de MM. Blin de Bourdon, Dufresne de Beaumetz et de Montclin, descendants de du Cange.

Les discours officiels sont suivis d'une lecture publique d'une poésie en vers de l'Antiquaire Auguste Breuil dont sont issus les vers suivants :

Il voulut, ce savant, dissiper la nuit noire
Qui du long moyen-âge enveloppait l'histoire
[...]
Sur ses livres penché, comme sur le sillon
Se courbe un laboureur, pour que la moisson naisse
Dans sa bibliothèque il cloître sa jeunesse⁶⁶⁴.

⁶⁶² *BSAP*, 3, 1849, p. 7.

⁶⁶³ La publication se fit en 1869 par les soins d'Emmanuel Guillaume Rey, dans la collection des documents inédits sur l'histoire de France.

⁶⁶⁴ *Inauguration de la statue de Dufresne du Cange érigée à Amiens le 19 aout 1849 par les soins de la Société des Antiquaires de Picardie*, Amiens, imprimerie Duval et Herment, 1849.

Enfin, le préfet remet la Légion d'honneur au président de la Société des Antiquaires de Picardie, le docteur et archéologue Rigollot ⁶⁶⁵, qui déclare :

Les enseignements de l'histoire, l'investigation des sources de nos connaissances sont à la fois le meilleur moyen d'apprécier le présent et d'assurer à l'avenir les améliorations qu'il a le droit d'attendre de notre expérience. [C'est] la première fois depuis sa fondation que l'Académie des Inscriptions et des Belles Lettres se déplace en province pour prendre part à une [telle] fête.

La Société a fait preuve d'une grande patience et d'une non moins grande générosité en érigeant cette statue à ses frais en ces temps troublés : elle souhaite ainsi augmenter la sensibilité des jeunes générations à la science historique en servant la gloire de du Cange. La remise de cette légion d'honneur atteste de l'intérêt de la mairie et du gouvernement pour la Société des Antiquaires et de la reconnaissance de l'État : ainsi, la grande notoriété intellectuelle de du Cange rejaillit au profit du renom de la France. Le maire d'Amiens conclut :

J'accepte au nom de la ville le don que [la Société des Antiquaires] lui fait aujourd'hui. Quoique ce monument cesse de vous appartenir pour devenir la propriété de tous, il n'en sera pas moins un éternel honneur pour votre société qui nous permet d'offrir à tant d'hommes distingués une fête qui témoigne du retour de la confiance, résultat inévitable du rétablissement de l'ordre.

La Société des Antiquaires donne au soir, aux salons de l'Hôtel Saint-Denis, un banquet payant sur invitation pour plus de cent personnes.

Le 20 août 1849, la fête continue par de nombreuses animations : exposition de fleurs fruits et légumes organisée par la Société d'Horticulture sous le péristyle de la bibliothèque municipale, courses de bagues ⁶⁶⁶ à la Hotoie organisés par la Compagnie de cavalerie de la Garde Nationale et surtout grande fête nautique sur le port d'Amont entre les Bains Chinois et le Pont des Célestins⁶⁶⁷ : la Garde Nationale et des sociétés de sonneurs de trompes jouent sur les barques illuminées. La fête se termine par un feu d'artifice mémorable qui dure trois heures, et dont le bouquet final inscrit dans le ciel le nom de du Cange. La presse en témoigne :

Aucun spectacle aussi brillant ne parut jamais aux yeux des concitoyens. On a lancé plus de 6 000 étoiles pyrotechniques et le spectacle a duré trois heures. Il y a quatre ans au Tréport le départ de la reine d'Angleterre fut aussi salué mais la trop vaste étendue de la mer ne permit pas que les feux lancés dans les airs produisent un effet comparable ⁶⁶⁸.

665 Rigollot Marcel Jérôme (1786-1854) : médecin amiénois, conseiller municipal, numismate, premier président de la Société des Antiquaires de Picardie.

666 Jeu de bagues : les cavaliers munis d'une lance tentent d'attraper des anneaux suspendus à des potences.

667 Actuel boulevard Baraban.

668 *Le Glaneur*, 21 août 1849.

Albéric de Calonne évalue à vingt-cinq mille le nombre de spectateurs assistant à ce feu d'artifice.

Auguste Janvier, dans ses *Mémoires*, donne un compte rendu des jours de fête de juin, juillet et août. Il est moins admiratif que les témoignages de la presse : pour lui, les Amiénois n'ont pas beaucoup pavoisé, les illuminations ne sont pas suffisantes. Il donne pourtant quelques détails sur les décorations réalisées par certains commerçants, et conclut sur les animations offertes aux Amiénois le soir du 20 août en affirmant que « Cette soirée avait causé une grande satisfaction aux habitants »⁶⁶⁹.

DEVENIR DE LA STATUE

En 1863 naît le projet de déplacer la statue de du Cange, non pas pour des raisons relevant de l'intérêt public mais pour la remplacer par une fontaine à la gloire d'un ancien maire d'Amiens, dont le financement est promis dans un legs. La Société des Antiquaires s'insurge :

La raison pour la déplacer serait d'être la condition imposée par la donation Herbet-Briez : on découragerait les donateurs à venir en sacrifiant les donateurs passés. Le monument élevé par l'Europe savante commande de respectueux égards. Les sommités qui sont venues n'ont pas cru que ce n'était qu'une cérémonie pour décorer une place publique en attendant de trouver mieux un jour pour la décorer avec une fontaine⁶⁷⁰.

Elle rappelle que c'est une œuvre de valeur universelle voulue par le monde savant tout entier : ce monument appartient donc à la Nation. Œuvre incontestable puisqu'admise à l'Exposition de Paris, elle pourrait être endommagée par son déplacement qui représente par ailleurs un coût important. La Société mentionne que :

La statue se trouve sur un lieu où furent enterrés des centaines de générations. On ne pourra donc point reprocher [à la Société des Antiquaires] de s'être associée à un acte de profanation sans précédent aucun dans l'histoire du XIX^e siècle ». Imposante, cette statue « en est le dernier cachet d'austérité⁶⁷¹.

Enfin, elle explique qu'il ne faut pas la [la SAP] décourager car elle « achève le plus beau monument que la France départementale ait encore élevé aux Beaux-Arts », à savoir le futur musée de Picardie, monument que la Société des Antiquaires finance en organisant plusieurs loteries. Le projet de déplacement est finalement abandonné.

⁶⁶⁹ JANVIER, p. 176.

⁶⁷⁰ BSAP, 8, 1864, p. 156-161.

⁶⁷¹ BSAP, 8, 1864, p. 156-161.

En 1887, de nouveau la mairie se demande si la statue ne pourrait pas être détruite ⁶⁷²... mais, finalement, renonce à son projet.

Enfin, lors de sa séance du 6 octobre 1990, le Secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires expose le projet de la mairie, publié par la presse, qui consiste à reculer la statue dans le cadre des travaux d'aménagement de la place devenue au début du XX^e siècle place René Goblet en l'honneur de l'ancien Ministre qui fut aussi maire d'Amiens. Le déplacement de la statue est réalisé au printemps 1991 ⁶⁷³.

Pour la SAP, l'aventure du Cange se poursuit : la présente communication en est un exemple. Et – était-ce un présage ? – l'an dernier, la Société s'est enrichie, grâce à un don, d'un des modèles réalisés par le sculpteur Caudron...

Bibliographie

ANDRE 2005

Aurélien André, « Les restaurations du portail de la Vierge dorée au XIX^e siècle », *BSAP*, 67, 2005/3^e-4^e trimestre, p. 427-456.

BOUTHORS 1845-1853

Alexandre Bouthors, *Coutumes locales du bailliage d'Amiens rédigées en 1507*, Amiens, Impr. Duval et Herment, 1845-1853.

BSAP

Bulletins de la Société des Antiquaires de Picardie, 1, 1844 (années 1841-1842-1843), 2, 1846 (années 1844-1845-1846), 3, 1849 (années 1847-1848-1849), 8, 1864 (années 1862-1863-1864), 9, 1967 (années 1865-1866-1867), 24, 1911 (années 1909-1910), 1988/3^e trimestre, 1990/4^e trimestre, 1991/4^e trimestre.

CALONNE 1899

Albéric de Calonne, *Histoire de la ville d'Amiens*, Amiens, Piteux frères, 1899-1906, 3 vol. [rééd. Marseille, Laffitte reprints, 1976].

DAIRE 1782

Louis-François Daire, abbé (1713-1792), *Histoire littéraire de la ville d'Amiens*, Paris, P. F. Didot, 1782.

⁶⁷² *Le Petit Progrès de la Somme*, 2 décembre 1887.

⁶⁷³ *BSAP*, 1990, p. 509, 1991, p. 119-124.

DUBOIS 1865

Alexis Dubois, « Lettre de M. A. Dubois » [à M. le Maire d'Amiens], *BSAP*, 9, 1865, p. 124-127.

DUFRESNE D'AUBIGNY 1764

Dufresne d'Aubigny, *Mémoire pour servir à l'éloge de Charles Du Fresne, sieur du Cange, et à l'intelligence du plan général de ses études sur l'Histoire de France*, Paris, Drucker, Delatour, 1764.

ÉVRARD 1988

Michel Évrard, « Lettres de du Cange à Nicolas du Mont (1671-1676) », *BSAP*, 1988/3^e trimestre, p. 89-128.

FEUGERE 1852

Léon Feugère, *Études sur la vie et les ouvrages de Du Cange*, Paris, Paul Dupont, 1852.

GERAUD 1841

Hercule Géraud, « Compte rendu de Histoire de l'État de la ville d'Amiens et des comtes..., par Charles Du Fresne sieur Du Cange », *Bibliothèque de l'École des Chartes* 2, 1841, p. 292-295.

GIRARD 1988

Thibaut Girard, « La formation intellectuelle de du Cange et ses premiers travaux », *BSAP*, 1988/3^e trimestre, p. 79-88

HARDOÛIN 1849

Henri Hardoüin, *Essai sur la vie et sur les ouvrages de Charles Dufresne du Cange*, Amiens, M.S. Lenoël-Herouard, et Paris, Dumoulin, 1849.

JANVIER

Mémoires d'Auguste Janvier, vol. 1, Bibliothèque Municipale d'Amiens, Ms 1291 A, p. 164-178.

JOSSE 1928

Hector Josse, « Notes biographiques et bibliographiques sur les membres résidants de la Société des Antiquaires de Picardie morts en exercice depuis sa fondation, précédées d'un aperçu historique sur cette Société de 1836 à 1926 », *Mémoires in-8 de la Société des Antiquaires de Picardie*, t. XLIII, 1928.

JOUBERT 2018

Fabienne Joubert, « La restauration des sculptures de la cathédrale de Bourges : pour une réhabilitation de Théophile Caudron (1840-1847) », *Cahiers archéologiques* 57, 2018, p. 113-124.

LESAGE DE SAMINE 1764

M. Lesage de Samine, *Éloge de Charles du Fresne Seigneur du Cange. Avec une Notice de ses ouvrages. Discours qui a remporté le Prix de l'Académie d'Amiens en 1764*, Amiens, chez la Veuve Godard, 1764.

PARSIS-BARUBE 2011

Odile Parsis-Barubé, *La province antique. L'invention de l'histoire locale en France (1800-1870)*, Paris, CTHS, 2011.

ROGER 1844

Paul Roger, *Bibliothèque historique monumentale ecclésiastique de la Picardie et de l'Artois*, Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, 1844.

ROUSSEAU de FORCEVILLE 1911

J. Rousseau de Forceville, « Théophile Caudron, Sculpteur picard – 1805-1848 », *Conférences des Rosati Picards*, LVII, séance du 24 mars 1911.

ROY 1980

Paule Roy, *Chronique des rues d'Amiens*, t. IV, Amiens, CRDP, 1980.

TRAULLE 1809.

Lettre adressée à M. Mongez, membre de l'Institut, par M. Traullé, procureur impérial à Abbeville, Paris, Imprimerie J. B. Sajou, 1809.

YOUENN 2014

Michel Youenn, « Des 'petites patries' aux 'patrimoines culturels' : une suite de discours scolaires sur les identités régionales en France (1880-1980) », *Carrefours de l'Éducation*, 38, 2014, p. 15-31.

LISTE DES AUTEURS

Elisa Bianco est professeure associée à l'Università degli studi dell'Insubria : elisa.bianco@uninsubria.it

Anne-Marie Cheny est maîtresse de conférences à l'Université de Rouen-Normandie, membre du GRHis (UR 3831) : anne-marie.cheny@univ-rouen.fr

Gilles Grivaud est professeur émérite à l'Université de Rouen-Normandie, membre du GRHis (UR 3831) : gilles.grivaud@univ-rouen.fr

Bernard Joassart SJ est membre chercheur de la Société des Bollandistes à Bruxelles : joassart@bollandistes.be

Kristiane Lemé-Hébertin est membre de la Société des antiquaires de Picardie, à Amiens : kleme@orange.fr

Isabelle Ortega est maîtresse de conférences à l'Université de Nîmes, membre de l'UPR CRHOME : isabelle.ortega@unimes.fr

Philippe Trélat est membre du Centre d'études chypriotes et membre du GRHis (UR 3831) : phil_trelat@yahoo.fr

Véronique Villain est membre de la Société des antiquaires de Picardie, à Amiens : ve.villain@orange.fr

Ludivine Voisin est membre scientifique de l'École française d'Athènes et membre du GRHis (UR 3831) : ludivine.voisin@efa.gr

Raïa Zaïmova est professeure, Institut d'études balkaniques & Centre de Thracologie de l'Académie bulgare des sciences : rzaimova@gmail.com ; rzaimova@balkanstudies.bg